I

(Actes pris en application des traités CE/Euratom dont la publication est obligatoire)

RÈGLEMENTS

RÈGLEMENT (CE) Nº 294/2007 DE LA COMMISSION

du 20 février 2007

établissant pour 2006 la «liste Prodcom» des produits industriels prévue par le règlement (CEE) nº 3924/91 du Conseil

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté européenne,

vu le règlement (CEE) nº 3924/91 du Conseil du 19 décembre 1991 relatif à la création d'une enquête communautaire de la production industrielle ([1]), et notamment son article 2, paragraphe 6,

considérant ce qui suit:

(1) Le règlement (CEE) nº 3924/91 invite les États membres à procéder à une enquête communautaire portant sur la production industrielle.

(2) L'enquête sur la production industrielle est fondée sur une liste de produits permettant d'identifier la production industrielle à recenser.

(3) Une liste de produits est nécessaire pour assurer le rapprochement des statistiques de la production et des statistiques du commerce extérieur et permettre la comparaison avec la nomenclature communautaire des produits CPA.

(4) La liste de produits requise par le règlement (CEE) nº 3924/91 et dénommée «liste Prodcom» est commune à l'ensemble des États membres et est nécessaire pour comparer les données entre les États membres.

(5) La liste Prodcom doit être mise à jour et il est donc nécessaire d'établir cette liste pour 2006.

(6) Les mesures prévues par le présent règlement sont conformes à l'avis du comité du programme statistique, institué par la décision 89/382/CEE, Euratom du Conseil ([2]),

A ARRÊTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

La liste Prodcom pour 2006 figure à l'annexe.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Il est applicable à partir du 1er janvier 2006.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 20 février 2007.

Par la Commission

Joaquín ALMUNIA

Membre de la Commission

([1]) JO L 374 du 31.12.1991, p. 1. Règlement modifié par le règlement (CE) nº 1882/2003 du Parlement européen et du Conseil (JO L 284 du 31.10.2003, p. 1).

([2]) JO L 181 du 28.6.1989, p. 47.

ANNEXE

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
	NACE 13.10: Extraction de minerais de fer				
13.10.10.30	Minerais de fer et leurs concentrés, non agglomérés, autres que pyrites de fer grillées	2601.11	kg	S	
13.10.10.50	Minerais de fer et leurs concentrés, agglomérés, autres que pyrites de fer grillées	2601.12	kg	S	
	NACE 13.20: Extraction de minerais de métaux non ferreux				
13.20.11.00	Minerais de cuivre et leurs concentrés	2603	kg	S	
13.20.12.00	Minerais de nickel et leurs concentrés	2604	kg	S	
13.20.13.00	Minerais d'aluminium et leurs concentrés	2606	kg	S	
13.20.14.00	Minerais de métaux précieux et leurs concentrés	2616	kg	S	
13.20.15.30	Minerais d'étain et leurs concentrés	2609	kg	S	
13.20.15.50	Minerais de plomb et leurs concentrés	2607	kg	S	
13.20.15.70	Minerais de zinc et leurs concentrés	2608	kg	S	
13.20.16.30	Minerais de tungstène et leurs concentrés	2611	kg	S	
13.20.16.50	Minerais de manganèse et leurs concentrés	2602	kg	S	
13.20.16.90	Autres minerais de métaux non ferreux et leurs concentrés	2605 + 2610 + 2613 + 2614 + 2615 + 2617	kg	S	
	NACE 14.11: Extraction de pierres ornementales et de construction				
14.11.11.33	Marbres, travertins, bruts ou dégrossis	2515.11	kg	T	
14.11.11.35	Marbres, travertins, principalement débités en plaques, épaisseur ≤ 25 cm	2515.12 (.20 + .50)	kg	T	
14.11.11.37	Marbres, travertins, débités en blocs, épaisseur > 25 cm	2515.12.90	kg	T	
14.11.11.50	Pierres calcaires de taille ou de construction, albâtre	2515.20	kg	T	
14.11.12.33	Granit bruts ou dégrossis	2516.11	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
14.11.12.35	Granit simplement débité en plaques, épaisseur ≤ 25 cm	2516.12.10	kg	T	
14.11.12.37	Granit simplement débité en blocs, épaisseur > 25 cm	2516.12.90	kg	T	
14.11.12.53	Grès brut ou dégrossi	2516.21	kg	T	
14.11.12.56	Grès principalement débité en plaques	2516.22	kg	T	
14.11.12.90	Pierres de taille ou de construction autres qu'en granit ou en grès	2516.90	kg	T	
	NACE 14.12: Extraction de calcaire industriel, de gypse et de craie				
14.12.10.30	Gypse et anhydrite (naturel ou synthétique)	2520.10	kg	T	
14.12.10.50	Pierres à chaux ou à ciment (excl. granulats de pierres à chaux broyées et pierres de tailles calcaires)	2521	kg	T	
14.12.20.10	Craie	2509	kg	T	
14.12.20.30	Dolomie non calcinée (excl. granulats de dolomie broyée)	2518.10	kg	T	
14.12.20.50	Dolomie calcinée ou frittée	2518.20	kg	T	
14.12.20.70	Pisé de dolomie	2518.30	kg	T	
	NACE 14.13: Extraction d'ardoise				
14.13.10.00	Ardoise en blocs ou plaques carrées ou rectangulaires	2514	kg	T	
	NACE 14.21: Extraction de sables et de granulats				
14.21.11.50	Sables siliceux (sables quartzeux ou sables industriels)	2505.10	kg	S	
14.21.11.90	Sables pour la construction (excl. sables métallifères du SH 26)	2505.90	kg	S	
14.21.12.10	Graviers, cailloux, silex et galets	2517.10.10	kg	S	
14.21.12.30	Pierres concassées utilisées comme granulats pour la construction, pour l'empierrement de routes et voies ferrées et pour d'autres usages en construction	2517.10 (.20 + .80)	kg	S	
14.21.12.50	Granulés, éclats et poudres de marbre	2517.41	kg	S	
14.21.12.90	Granulés, éclats et poudres de pierres (marbre excl.)	2517.49	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
14.21.13.30	Laitier pour emploi dans la construction	2517.20	kg	S	
14.21.13.50	Granulats pré-enrobés	2517.30	kg	S	
	NACE 14.22: Extraction d'argiles et de kaolin				
14.22.11.40	Kaolin	2507.00.20	kg	T	
14.22.11.60	Argiles kaoliniques («ball clays») et argiles plastiques	2507.00.80	kg	T	
14.22.12.10	Bentonite (smectite sodique et calcique), attapulgite et sépiolite	2508 [.10 + .20]	kg	T	
14.22.12.30	Argiles réfractaires	2508.30	kg	T	
14.22.12.50	Argiles courantes et schisteuses pour usages dans la construction (incl. celles pour briques, tuiles, tuyaux et ciment mais excl. argiles expansées du SH 6806)	2508.40	kg	T	
14.22.12.70	Andalousite, cyanite, sillimanite et mullite	2508 [.50 + .60]	kg	T	
14.22.12.90	Chamotte (argile réfractaire calcinée)	2508.70	kg	T	
	NACE 14.30: Extraction de minéraux pour l'industrie chimique et d'engrais naturels				
14.30.11.30	Phosphates de calcium ou aluminocalciques naturels et craies phosphatées	2510	kg	T	
14.30.11.50	Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts	3104.10	kg K_2O	T	
14.30.12.30	Pyrites de fer non grillées	2502	kg	T	
14.30.12.50	Soufre brut et soufre non raffiné (soufre récupéré incl.)	2503.00.10	kg	T	
14.30.13.13	Sulfate de baryum naturel (barytine)	2511.10	kg	S	
14.30.13.15	Carbonate de baryum naturel (whitherite)	2511.20	kg	T	
14.30.13.55	Borates de sodium naturels et concentrés	2528.10	kg	T	
14.30.13.59	Borates naturels (sodium excl.) et leurs concentrés; acide borique	2528.90	kg	T	
14.30.13.73	Spath fluor contenant en poids ≤ 97 % de fluorure de calcium	2529.21	kg	T	
14.30.13.75	Spath fluor contenant en poids > 97 % de fluorure de calcium	2529.22	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
14.30.13.83	Kiesérite, epsomite (sulfates de magnésium naturels)	2530.20	kg	S	
14.30.13.89	Autres matières minérales, n.c.a.	2530.90	kg	T	
	NACE 14.40: Production de sel				
14.40.10.00	Sel (chlorure de sodium): sel gemme, sel de mer, sel en saumure, sel en dissolution, etc.	2501	kg	T	
	NACE 14.50: Activités extractives n.c.a.				
14.50.10.00	Bitumes et asphaltes naturels; asphaltites et roches asphaltiques	2714.90	kg	T	
14.50.21.50	Diamants non triés, diamants bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés, non industriels	7102 [.10 + .31]	c/k	T	
14.50.21.90	Pierres gemmes brutes ou simplement sciées ou dégrossies autres que les diamants	7103.10	c/k @	T	
14.50.22.50	Pierre ponce, abrasifs naturels	2513	kg	T	
14.50.22.70	Diamants industriels, diamants bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés	7102.21	c/k	T	
14.50.23.13	Graphite naturel	2504	kg	T	
14.50.23.15	Quartz et quartzites pour usage industriel	2506	kg	T	
14.50.23.20	Diatomite (incl. les terres siliceuses et la «moler earth»)	2512	kg	T	
14.50.23.33	Magnésite (carbonate naturel de magnésium)	2519.10	kg	T	
14.50.23.35	Magnésie provenant du carbonate naturel de magnésium ou de l'eau de mer, ou de saumures	2519.90	kg	T	
14.50.23.40	Amiante (asbeste)	2524	kg	T	
14.50.23.53	Mica: brut, en feuilles ou lamelles irrégulières, poudres et déchets	2525	kg	T	
14.50.23.55	Talc (incl. stéatite et chlorite)	2526	kg	T	
14.50.23.63	Feldspath et autres matériaux feldspathiques	2529.10	kg	T	
14.50.23.65	Leucite; néphéline et néphéline syénite	2529.30	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
14.50.23.70	Vermiculite et perlite (non expansées)	2530.10	kg	T	
14.50.23.80	Scories et cendres (les scories pour la construction du SH 2517.30 excl.)	2621.90	kg	S	
	NACE 15.11: Production de viandes de boucherie				
15.11.11.40	Viandes bovines fraîches ou réfrigérées, en carcasses, demi-carcasses ou quartiers	0201 [.10 + .20 (.20 + .30 + .50)]	kg	S	
15.11.11.90	Viandes bovines fraîches ou réfrigérées, en morceaux	0201 [.20.90 + .30]	kg	S	
15.11.12.00	Viandes bovines congelées	0202	kg	S	
15.11.13.30	Viandes porcines, fraîches ou réfrigérées, en carcasses ou demi-carcasses	0203.11	kg	S	
15.11.13.50	Jambons, épaules de porc et leurs morceaux non désossés, frais ou réfrigérés	0203.12	kg	S	
15.11.13.90	Autres viandes porcines, fraîches ou réfrigérées	0203.19	kg	S	
15.11.14.30	Viandes porcines, congelées, en carcasses ou demi-carcasses	0203.21	kg	S	
15.11.14.50	Jambons, épaules de porc et leurs morceaux non désossés, congelés	0203.22	kg	S	
15.11.14.90	Autres viandes porcines, congelées	0203.29	kg	S	
15.11.15.00	Viandes ovines ou d'agneau, fraîches ou réfrigérées	0204 [.10 + .2]	kg	S	
15.11.16.00	Viandes ovines ou d'agneau, congelées	0204 [.30 + .4]	kg	S	
15.11.17.00	Viandes caprines, fraîches, réfrigérées ou congelées	0204.50	kg	S	
15.11.18.00	Viandes chevaline, asine, mulassière, fraîches, réfrigérées ou congelées	0205	kg	S	
15.11.19.00	Abats comestibles d'animaux de boucherie, frais ou congelés ou réfrigérés	0206	kg	S	
15.11.21.00	Laines en suint, ni cardées ni peignées (non de tonte)	5101.19	kg	S	
15.11.24.00	Cuirs et peaux bruts de bovins ou d'équidés, entiers	4101 [.20 + .50]	p/st	S	
15.11.25.00	Cuirs et peaux bruts de bovins ou d'équidés (autres qu'entiers)	4101.90	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
15.11.26.00	Peaux d'ovins brutes	4102	p/st	S	
15.11.27.00	Peaux de caprins, fraîches ou conservées, non tannées, brutes	4103.10	p/st	S	
15.11.30.40	Lard, graisses de porcs non fondues, frais, réfrigérés, congelés, salés...	0209.00 (.1 + .30)	kg	S	
15.11.30.60	Saindoux et autres graisses de porc, fondues	1501.00.1	kg	S	
15.11.30.70	Graisses de bovins, ovins, caprins, brutes ou fondues	1502	kg	S	
15.11.40.30	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (poissons excl.), entiers ou en morceaux	0504	kg	S	
15.11.40.90	Autres déchets ne convenant pas à la consommation humaine	0502 + 0506 + 0507 + 0510 + 0511.99	kg	S	
	NACE 15.12: Production de viandes de volailles				
15.12.11.13	Coqs et poules non découpés, frais ou réfrigérés	0207.11	kg	S	
15.12.11.15	Dindons et dindes non découpés, frais ou réfrigérés	0207.24	kg	S	
15.12.11.17	Canards, oies, pintades non découpés, frais ou réfrigérés	0207.32	kg	S	
15.12.11.30	Foies gras d'oies ou de canards, frais ou réfrigérés	0207.34	kg	S	
15.12.11.53	Morceaux de coqs et de poules, frais ou réfrigérés	0207.13 (.10 + .20 + .30 + .40 + .50 + .60 + .70)	kg	S	
15.12.11.55	Morceaux de dindons et de dindes, frais ou réfrigérés	0207.26 (.10 + .20 + .30 + .40 + .50 + .60 + .70 + .80)	kg	S	
15.12.11.57	Morceaux de canards, d'oies et de pintades, frais ou réfrigérés	0207.35 (.1 + .2 + .31 + .41 + .5 + .6 + .7)	kg	S	
15.12.11.70	Abats et foies de volailles, frais ou réfrigérés	0207 [.13.9 + .26.9 + .35.9]	kg	S	
15.12.12.13	Coqs et poules, non découpés, congelés	0207.12	kg	S	
15.12.12.15	Dindons et dindes, non découpés, congelés	0207.25	kg	S	
15.12.12.17	Canards, oies, pintades, non découpés, congelés	0207.33	kg	S	
15.12.12.53	Morceaux de coqs ou poules, congelés	0207.14 (.10 + .20 + .30 + .40 + .50 + .60 + .70)	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
15.12.12.55	Morceaux de dindons ou dindes, congelés	0207.27 (.10 + .20 + .30 + .40 + .50 + .60 + .70 + .80)	kg	S	
15.12.12.57	Morceaux de canards, oies, pintades, congelés	0207.36 (.1 + .2 + .31 + .41 + .5 + .6 + .7)	kg	S	
15.12.12.71	Abats de volailles congelés, autres que les foies	0207 [.14.99 + .27.99 + .36.90]	kg	S	
15.12.12.75	Foies de volailles, congelés	0207 [.14.91 + .27.91 + .36.8]	kg	S	
15.12.13.00	Viandes et abats comestibles de lapins, gibier et autres animaux	0208 [.10 + .30 + .40 + .50 + .90]	kg	S	
15.12.14.00	Graisses de volailles	0209.00.90 + 1501.00.90	kg	S	
	NACE 15.13: Préparation de produits à base de viande				
15.13.11.10	Jambons, épaules de porcs et leurs morceaux non désossés, séchés, salés ou fumés	0210.11	kg	S	
15.13.11.30	Poitrines de porc et leurs morceaux, séchés, salés ou fumés	0210.12	kg	S	
15.13.11.50	Autres viandes de porc comestibles, séchées, salées ou fumées	0210.19	kg	S	
15.13.11.70	Viandes bovines, séchées, salées ou fumées	0210.20	kg	S	
15.13.11.90	Autres viandes, abats comestibles (poudres et farines incl.), séchés, salés ou fumés	0210.9	kg	S	
15.13.12.13	Saucissons de foie	1601.00.10	kg	S	
15.13.12.15	Saucisses et saucissons, autres que les saucissons de foie	1601.00.9	kg	S	
15.13.12.23	Préparations et conserves de foie d'oie ou de canard	1602.20.1	kg	S	
15.13.12.25	Préparations et conserves de foies d'autres animaux	1602.20.90	kg	S	
15.13.12.33	Autres préparations et conserves de dinde	1602.31	kg	S	
15.13.12.35	Autres préparations et conserves d'autres volailles	1602 [.32 + .39]	kg	S	
15.13.12.43	Autres préparations et conserves de jambons de porc et leurs morceaux	1602.41	kg	S	
15.13.12.45	Autres préparations et conserves d'épaules de porc et leurs morceaux	1602.42	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
15.13.12.53	Plats préparés de porc, mélanges incl.	1602.49.50	kg	S	
15.13.12.59	Autres préparations et conserves de porc, y compris les mélanges	1602.49 (.1 + .30 + .90)	kg	S	
15.13.12.60	Préparations et conserves de viandes de l'espèce bovine	1602.50	kg	S	
15.13.12.70	Extraits, jus de viande, poissons, crustacés, mollusques et invertébrés aquatiques	1603	kg	S	
15.13.12.90	Autres préparations et conserves d'autres animaux, préparations de sang et d'abats	1602.90	kg	S	
15.13.13.00	Farines, poudres, agglomérés en pellets de viandes, d'abats, impropres à l'alimentation humaine; cretons	2301.10	kg	S	
15.13.90.00	Cuisson et autres services de préparation de produits à base de viande	—	—	I	
	NACE 15.20: Industrie du poisson				
15.20.11.30	Foies, œufs et laitances de poissons, frais ou réfrigérés	0302.70	kg	S	
15.20.11.90	Filets et autre chair de poissons, frais ou réfrigérés	0304.10	kg	S	
15.20.12.10	Poissons de mer congelés	0303 – 0303 [.79.11 + .79.19 + .80]	kg	S	
15.20.12.30	Poissons d'eau douce congelés	0303.79 (.11 + .19)	kg	S	
15.20.12.50	Foies, œufs et laitances de poissons congelés	0303.80	kg	S	
15.20.12.70	Filets de poissons, congelés	0304.20	kg	S	
15.20.12.90	Autre chair de poissons congelée	0304.90	kg	S	
15.20.13.10	Farine de poisson, foies, œufs, laitances (séchés, salés ou fumés), propres à l'alimentation humaine	0305 [.10 + .20]	kg	S	
15.20.13.30	Filets de poissons salés, séchés ou en saumure, mais non fumés	0305.30	kg	S	
15.20.13.53	Saumons du Pacifique, Atlantique, Danube, fumés (les filets incl.)	0305.41	kg	S	
15.20.13.55	Harengs fumés (les filets incl.)	0305.42	kg	S	
15.20.13.59	Autres poissons fumés (saumons et harengs excl.), les filets incl.	0305.49	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
15.20.13.70	Poissons séchés ou salés	0305 [.5 + .6]	kg	S	
15.20.14.11	Préparations et conserves de saumons, non hachés	1604.11	kg	S	
15.20.14.12	Préparations et conserves de harengs, non hachés	1604.12	kg	S	
15.20.14.13	Préparations et conserves de sardines, sardinelles, sprats et esprots, non hachés	1604.13	kg	S	
15.20.14.14	Préparations et conserves de thons, bonitos et sardes, non hachés	1604.14	kg	S	
15.20.14.15	Préparations et conserves de maquereaux, non hachés	1604.15	kg	S	
15.20.14.16	Conserves d'anchois non hachés	1604.16	kg	S	
15.20.14.17	Autres préparations de poissons: bâtons de poissons	1604.19.91	kg	S	
15.20.14.19	Préparations ou conserves d'autres poissons non hachés (bâtons de poissons excl.)	1604.19 (.10 + .3 + .50 + .92 + .93 + .94 + .95 + .98)	kg	S	
15.20.14.30	Autres préparations et conserves de poissons	1604.20	kg	S	
15.20.14.51	Caviar	1604.30.10	kg	S	
15.20.14.59	Succédanés de caviar	1604.30.90	kg	S	
15.20.15.30	Crustacés congelés	0306.1	kg	S	
15.20.15.53	Coquilles Saint-Jacques et moules, congelées (vivantes excl.)	0307 [.29 + .39]	kg	S	
15.20.15.59	Invertébrés aquatiques, congelés (vivants excl.)	0307 [.49 + .59 + .99]	kg	S	
15.20.16.00	Crustacés, mollusques, etc., préparés ou conservés	1605	kg	S	
15.20.17.00	Farines, poudres, agglomérés en pellets de poissons, crustacés, mollusques, impropres à l'alimentation humaine	2301.20	kg	S	
15.20.18.00	Autres produits de poissons, crustacés, mollusques; déchets de poissons; impropres à l'alimentation humaine	0511.91	kg	S	

NACE 15.31: Transformation et conservation de pommes de terre

15.31.11.00	Pommes de terre congelées	0710.10	kg	S	
15.31.12.10	Pommes de terre séchées	0712.90.05	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
15.31.12.30	Farine, semoule et flocons de pommes de terre	1105	kg	S	
15.31.12.50	Pommes de terre préparées, congelées, sans vinaigre ni acide acétique	2004.10	kg	S	
15.31.12.70	Pommes de terre conservées, non congelées, sous forme farine, semoule ou flocons	2005.20.10	kg	S	
15.31.12.90	Autres préparations de pommes de terre, non congelées	2005.20 (.20 + .80)	kg	S	
	NACE 15.32: Préparation de jus de fruits et légumes				
15.32.10.13	Jus d'orange congelé, non fermenté, sans addition d'alcool	2009.11.9	kg	S	
15.32.10.15	Autres jus d'orange, non fermentés, sans addition d'alcool, non congelés	2009 [.12 + .19.9]	l @	S	
15.32.10.21	Jus de pamplemousse, non concentré, non fermenté, sans addition d'alcool	2009 [.21 + .29.9]	l @	S	
15.32.10.22	Jus de tout autre agrume, non concentré, non fermenté, sans addition d'alcool	2009 [.31 + .39 (.3 + .5 + .9)]	l @	S	
15.32.10.23	Jus d'ananas, non concentré, non fermenté, sans addition d'alcool	2009 [.41 + .49 (.30 + .9)]	l @	S	
15.32.10.24	Jus de tomate, non fermenté, sans addition d'alcool	2009.50	l @	S	
15.32.10.25	Jus de raisin (moût incl.), non concentré, non fermenté, sans addition d'alcool	2009 [.61 + .69 (.59 + .79 + .90)]	l @	S	
15.32.10.26	Jus de pommes, non concentré, non fermenté, sans addition d'alcool	2009 [.71 + .79 (.30 + .9)]	l @	S	
15.32.10.29	Autres jus de fruits ou légumes, non concentrés, non fermentés, sans addition d'alcool	2009.80 (.50 + .6 + .7 + .8 + .9)	l @	S	
15.32.10.30	Mélanges de jus, non concentrés, non fermentés, sans addition d'alcool	2009.90 (.3 + .4 + .5 + .7 + .9)	l @	S	
15.32.10.40	Jus de fruits ou légumes concentrés	2009 [.11.1 + .19.1 + .29.1 + .39.1 + .49.1 + .69 (.1 + .51 + .71) + .79.1 + .80 (.1 + .3) + .90 (.1 + .2)]	l @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
	NACE 15.33: Transformation et conservation de fruits et légumes n.c.a.				
15.33.11.00	Légumes congelés	0710 [.2 + .30 + .40 + .80 + .90]	kg	S	
15.33.12.00	Légumes conservés provisoirement impropres à l'alimentation en l'état	0711	kg	S	
15.33.13.30	Oignons, secs	0712.20	kg	S	
15.33.13.50	Champignons et truffes, secs	0712.3	kg	S	
15.33.13.90	Autres légumes secs (pommes de terre excl.)	0712.90 (.1 + .30 + .50 + .90)	kg	S	
15.33.14.23	Tomates conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique	2002.10	kg	S	
15.33.14.25	Coulis et purées de tomates	2002.90 (.11 + .19)	kg	S	
15.33.14.27	Concentré de tomates	2002.90 (.31 + .39 + .91 + .99)	kg	S	
15.33.14.30	Champignons et truffes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique	2003	kg	S	
15.33.14.40	Autres légumes et mélanges de légumes, congelés sans vinaigre ni acide acétique	2004.90	kg	S	
15.33.14.61	Choucroute au naturel, non congelée	2005.90.75	kg	S	
15.33.14.62	Pois non congelés, conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique	2005.40	kg	S	
15.33.14.63	Haricots en grains, non congelés, conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique	2005.51	kg	S	
15.33.14.64	Autres haricots, non congelés, conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique	2005.59	kg	S	
15.33.14.65	Asperges, non congelées, conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique	2005.60	kg	S	
15.33.14.66	Olives, non congelées, conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique	2005.70	kg	S	
15.33.14.67	Maïs doux, non congelés, conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique	2005.80	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
15.33.14.90	Autres légumes et mélanges de légumes, non congelés	2005.90 (.10 + .30 + .50 + .60 + .70 + .80)	kg	S	
15.33.15.00	Légumes et fruits, conservés au vinaigre ou à l'acide acétique	2001	kg	S	
15.33.21.00	Fruits à coque ou noix, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés	0811	kg	S	
15.33.22.30	Confitures, marmelades d'agrumes	2007.91	kg	S	
15.33.22.90	Autres confitures, marmelades	2007.99	kg	S	
15.33.23.30	Arachides, grillées, salées ou autrement préparées ou conservées	2008.11	kg	S	
15.33.23.90	Autres noix, grillées, salées ou autrement préparées ou conservées (les mélanges incl.)	2008.19	kg	S	
15.33.24.00	Fruits, provisoirement conservés, impropres à l'alimentation immédiate	0812	kg	S	
15.33.25.10	Raisins, séchés	0806.20	kg	S	
15.33.25.20	Autres fruits, séchés	0813	kg	S	
15.33.25.30	Écorces d'agrumes ou melons, fraîches, congelées, séchées, salées	0814	kg	S	
15.33.25.50	Autres fruits, autrement préparés ou conservés (muesli excl.)	2008 [.20 + .30 + .40 + .50 + .60 + .70 + .80 + .9]	kg	S	
15.33.26.00	Noyaux, amandes d'abricots, pêches, prunes, destinés à l'alimentation humaine	1212.30	kg	S	
15.33.30.00	Autres matières et déchets végétaux, pour l'alimentation animale	2308	kg	S	
15.33.90.00	Façons de préparation de légumes ou de fruits (cuisson, etc.)	—	—	I	
	NACE 15.41: Fabrication d'huiles et graisses brutes				
15.41.11.30	Stéarine solaire, huile de saindoux, de suif et similaires, non émulsionnées	1503	kg	S	
15.41.11.50	Graisses et huiles, et fractions, de poissons et mammifères marins	1504	kg	S	
15.41.11.90	Autres graisses et huiles animales, et fractions, non chimiquement modifiées	1506	kg	S	
15.41.12.10	Huile de soja brute, même dégommée, non chimiquement modifiée	1507.10	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
15.41.12.20	Huile d'arachide brute, non chimiquement modifiée	1508.10	kg	S	
15.41.12.30	Huile d'olive vierge, non chimiquement modifiée et ses fractions	1509.10	kg	S	
15.41.12.40	Huile de tournesol ou «carthame», brute, non chimiquement modifiée	1512.11	kg	S	
15.41.12.50	Huile de coton brute, même dépourvue de gossypol, non chimiquement modifiée et ses fractions	1512.21	kg	S	
15.41.12.60	Huile de navette, colza, moutarde, brutes, non chimiquement modifiées	1514 [.11 + .91]	kg	S	
15.41.13.10	Huile de palme brute, non chimiquement modifiée	1511.10	kg	S	
15.41.13.30	Huile de coco ou «coprah», brute, et fractions, non chimiquement modifiée	1513.11	kg	S	
15.41.13.50	Huile de palmiste ou «babassu», brute, et fractions, non chimiquement modifiée	1513.21	kg	S	
15.41.13.70	Huile de lin brute, non chimiquement modifiée	1515.11	kg	S	
15.41.20.00	Linters de coton	1404.20	kg	S	
15.41.31.30	Tourteaux et autres résidus solides, de l'extraction de l'huile de soja même broyés ou agglomérés sous forme de pellets	2304	kg	S	
15.41.31.50	Tourteaux et autres résidus solides, de l'extraction de l'huile de tournesol même broyés ou agglomérés sous forme de pellets	2306.30	kg	S	
15.41.31.70	Tourteaux et autres résidus solides, de l'extraction de l'huile de colza même broyés ou agglomérés sous forme de pellets	2306.4	kg	S	
15.41.31.90	Tourteaux et résidus solides autres que ceux de l'extraction de l'huile de soja, tournesol ou colza même broyés ou agglomérés sous forme de pellets	2305 + 2306 [.10 + .20 + .50 + .60 + .70 + .90]	kg	S	
15.41.32.00	Farine de graines ou de fruits oléagineux autre que la farine de moutarde	1208	kg	S	

NACE 15.42: Fabrication d'huiles et graisses raffinées

15.42.11.10	Huile de soja raffinée et fractions, non chimiquement modifiées	1507.90	kg	S	
15.42.11.20	Huile d'arachide raffinée et fractions, non chimiquement modifiées	1508.90	kg	S	
15.42.11.31	Huile d'olive raffinée et fractions, non chimiquement modifiées	1509.90	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
15.42.11.39	Huile d'olive raffinée, même mélangée, et fractions, non chimiquement modifiées	1510	kg	S	
15.42.11.40	Huile de tournesol ou «carthame» et fractions, raffinées, non chimiquement modifiées	1512.19	kg	S	
15.42.11.50	Huile de coton raffinée et fractions, non chimiquement modifiées	1512.29	kg	S	
15.42.11.60	Huile de navette, colza, moutarde et fractions, non chimiquement modifiées	1514 [.19 + .99]	kg	S	
15.42.11.70	Huile de sésame et fractions, non chimiquement modifiées	1515.50	kg	S	
15.42.12.10	Huile de palme raffinée et fractions, non chimiquement modifiées	1511.90	kg	S	
15.42.12.20	Huile de coco et fractions, non chimiquement modifiées	1513.19	kg	S	
15.42.12.30	Huile de palmiste ou «babassu», raffinée, et fractions, non chimiquement modifiées	1513.29	kg	S	
15.42.12.40	Huile de lin raffinée et fractions, non chimiquement modifiées	1515.19	kg	S	
15.42.12.50	Huile de ricin et fractions, non chimiquement modifiées	1515.30	kg	S	
15.42.12.60	Huile de tung et fractions, non chimiquement modifiées	1515.40	kg	S	
15.42.12.80	Autres huiles, graisses et fractions, non chimiquement modifiées	1515.90	kg	S	
15.42.13.30	Graisses et huiles animales et fractions hydrogénées, même raffinées	1516.10	kg	S	
15.42.13.50	Graisses et huiles végétales et fractions hydrogénées, même raffinées	1516.20	kg	S	
15.42.20.30	Cires végétales (triglycérides excl.)	1521.10	kg	S	
15.42.20.50	Dégras; résidus provenant du traitement des corps gras ou des cires animales ou végétales	1522	kg	S	

NACE 15.43: Fabrication de margarine

15.43.10.30	Margarine (liquide excl.)	1517.10	kg	S	
15.43.10.50	Autres graisses et huiles alimentaires préparées (margarine liquide)	1517.90	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
	NACE 15.51: Fabrication de produits laitiers				
15.51.11.33	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses ≤ 1 %, en emballages immédiats d'un contenu net ≤ 2 l	0401.10.10	kg	S	
15.51.11.37	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses ≤ 1 %, en emballages immédiats d'un contenu net > 2 l	0401.10.90	kg	S	
15.51.11.42	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses > 1 % mais ≤ 6 %, en emballages immédiats d'un contenu net ≤ 2 l	0401.20 [.11 + .91]	kg	S	
15.51.11.48	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses > 1 % mais ≤ 6 %, en emballages immédiats d'un contenu net > 2 l	0401.20 [.19 + .99]	kg	S	
15.51.12.10	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses > 6 % mais ≤ 21 %, en emballages immédiats d'un contenu net ≤ 2 l	0401.30.11	kg	S	
15.51.12.20	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses > 6 % mais ≤ 21 %, en emballages immédiats d'un contenu net > 2 l	0401.30.19	kg	S	
15.51.12.30	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses > 21 %, en emballages immédiats d'un contenu net ≤ 2 l	0401.30 [.31 + .91]	kg	S	
15.51.12.40	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses > 21 %, en emballages immédiats d'un contenu net > 2 l	0401.30 [.39 + .99]	kg	S	
15.51.20.33	Lait et crème de lait, en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses ≤ 1,5 %, en emballages immédiats d'un contenu net ≤ 2,5 kg	0402.10 [.11 + .91]	kg	S	
15.51.20.37	Lait et crème de lait, en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses ≤ 1,5 %, en emballages immédiats d'un contenu net > 2,5 kg	0402.10 [.19 + .99]	kg	S	
15.51.20.63	Lait et crème de lait, en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses > 1,5 %, en emballages immédiats d'un contenu net ≤ 2,5 kg	0402 [.21 (.11 + .91) + .29 (.11 + .15 + .91)]	kg	S	
15.51.20.67	Lait et crème de lait, en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses > 1,5 %, en emballages immédiats d'un contenu net > 2,5 kg	0402 [.21 (.17 + .19 + .99) + .29 (.19 + .99)]	kg	S	
15.51.30.30	Beurres à teneur en matière grasse ≤ 85 %	0405 [.10 (.11 + .19 + .30 + .50)]	kg	S	
15.51.30.50	Autres matières grasses du lait	0405 [.10.90 + .90]	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
15.51.30.70	Pâtes à tartiner à base de produits laitiers	0405.20	kg	S	
15.51.40.30	Fromages frais (de lactoserum incl.) non fermentés et caillebotte	0406.10	kg	S	
15.51.40.50	Autres fromages (fondus excl.), fromages râpés et en poudre, à pâtes persillées	0406 [.20 + .40 + .90]	kg	S	
15.51.40.70	Fromages fondus, autres que râpés ou en poudre	0406.30	kg	S	
15.51.51.04	Lait concentré non sucré	0402.91	kg	S	
15.51.51.08	Autres laits concentrés	0402.99	kg	S	
15.51.52.41	Lait caillé, crème caillée, yoghourts et autres produits fermentés	0403.10 (.1 + .3 + .5) + 0403.90 (.13 + .19 + .3 + .53 + .59 + .6 + .7)	kg	S	
15.51.52.45	Lait caillé, crème caillée, yoghourts et autres produits fermentés aromatisés ou additionnés de fruits ou de cacao	0403 [10.9 + .90.9]	kg	S	
15.51.52.63	Babeurre en poudre	0403.90.11	kg	S	
15.51.52.65	Babeurre	0403.90.51	kg	S	
15.51.53.00	Caséines	3501.10	kg	S	
15.51.54.00	Lactose et sirop de lactose sans aromatisants ni colorants	1702.1	kg	S	
15.51.55.33	Lactoserum en poudre, granulés ou sous autre forme solide	0404.10 (.02 + .04 + .06 + .1 + .2 + .3)	kg	S	
15.51.55.40	Lactoserum liquide ou concentré	0404.10 (.48 + .5 + .62 + .7 + .8)	kg	S	
15.51.55.90	Autres composants naturels du lait, même sucrés ou édulcorés	0404.90	kg	S	
	NACE 15.52: Fabrication de glaces et sorbets				
15.52.10.00	Glaces de consommation, même contenant du cacao	2105	l @	S	
	NACE 15.61: Travail des grains				
15.61.10.00	Riz décortiqué (cargo ou brun)	1006.20	kg	S	
15.61.21.00	Farines de froment (blé) ou de méteil	1101	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
15.61.22.00	Farine de céréales autres que froment ou méteil	1102	kg	S	
15.61.23.00	Farines et semoules de légumes ou fruits séchés	1106	kg	S	
15.61.24.00	Mélanges et pâtes pour boulangerie, pâtisserie, biscuiterie	1901.20	kg	S	
15.61.31.33	Gruaux et semoules de froment (blé dur)	1103.11.10	kg	S	
15.61.31.35	Gruaux et semoules de froment (blé tendre) et d'épeautre	1103.11.90	kg	S	
15.61.32.30	Gruaux et semoules d'autres céréales	1103 [.13 + .19]	kg	S	
15.61.32.40	Agglomérés de froment (blé), sous forme de pellets	1103.20.60	kg	S	
15.61.32.50	Agglomérés d'autres céréales, sous forme de pellets	1103.20 (.10 + .20 + .30 + .40 + .50 + .90)	kg	S	
15.61.33.33	Grains de céréales, aplatis ou en flocons, mondés, perlés	1104 [.12 + .19 + .2]	kg	S	
15.61.33.35	Germes de céréales, entiers, aplatis, en flocons ou moulus	1104.30	kg	S	
15.61.33.51	Préparations du type muesli	1904.20.10	kg	S	
15.61.33.53	Autres préparations soufflées ou grillées à base de céréales	1904 [.10 + .20.9]	kg	S	
15.61.33.55	Céréales (maïs excl.) en grains, précuites ou autrement préparées	1904 [.30 + .90]	kg	S	
15.61.40.30	Riz semi-blanchi ou blanchi, même poli ou glacé	1006.30	kg	S	
15.61.40.50	Riz en brisures	1006.40	kg	S	
15.61.50.10	Sons, remoulages et autres résidus de maïs	2302.10	kg	S	
15.61.50.30	Sons, remoulages et autres résidus de riz	2302.20	kg	S	
15.61.50.50	Sons, remoulages et autres résidus de froment (blé)	2302.30	kg	S	
15.61.50.90	Sons, remoulages et autres résidus d'autres céréales (maïs, riz et froment excl.) ou légumineuses	2302 [.40 + .50]	kg	S	

NACE 15.62: Fabrication de produits amylacés

15.62.10.30	Huile de maïs brute, et fractions, non chimiquement modifiées	1515.21	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
15.62.10.50	Autres huiles de maïs et fractions, non chimiquement modifiées, raffinées	1515.29	kg	S	
15.62.21.10	Glucose et sirop de glucose	1702 [.30 + .40]	kg	S	
15.62.21.20	Fructose, sirop de fructose et isoglucose	1702 [.50 + .60 + .90.30]	kg	S	
15.62.21.30	Maltodextrine et sirop de maltodextrine	1702.90.50	kg	S	
15.62.21.40	Caramels à base de sucre	1702.90.71	kg	S	
15.62.21.50	Caramels à base amylacée	1702.90 (.75 + .79)	kg	S	
15.62.21.90	Autres sucres (sucre inverti incl.)	1702.90 (.10 + .60 + .80 + .99)	kg	S	
15.62.22.11	Amidon de blé	1108.11	kg	S	
15.62.22.13	Amidon de maïs	1108.12	kg	S	
15.62.22.15	Fécule de pomme de terre	1108.13	kg	S	
15.62.22.19	Autres amidons et fécules	1108 [.14 + .19]	kg	S	
15.62.22.30	Inuline	1108.20	kg	S	
15.62.22.50	Gluten de froment (blé), même à l'état sec	1109	kg	S	
15.62.22.70	Dextrine et autres amidons et fécules modifiés	3505.10	kg	S	
15.62.23.00	Tapiocas et succédanés en flocons, grumeaux ou formes similaires	1903	kg	S	
15.62.30.00	Co-produits d'amidonnerie et co-produits similaires (gluten de maïs incl.)	2303.10	kg	S	
	NACE 15.71: Fabrication d'aliments pour animaux de ferme				
15.71.10.10 z	Prémélanges des types utilisés pour l'alimentation des animaux de ferme	2309.90 [.3 + .4 + .5 + .70 + .95 + .99]a	kg	S	
15.71.10.33 z	Aliments pour animaux d'élevage (excl. prémélanges): pour porcins	2309.90 [.10aa + .20aa + .3ba + .4ba + .5ba + .70ba + .91aa + .95ba + .99ba]	kg	S	
15.71.10.35 z	Aliments pour animaux d'élevage (excl. prémélanges): bovins	2309.90 [.10ab + .20ab + .3bb + .4bb + .5bb + .70bb + .91ab + .95bb + .99bb]	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
15.71.10.37 z	Aliments pour animaux d'élevage (excl. prémélanges): volailles	2309.90 [.10ac + .20ac + .3bc + .4bc + .5bc + .70bc + .91ac + .95bc + .99bc]	kg	S	
15.71.10.39 z	Aliments pour animaux d'élevage (excl. prémélanges): n.c.a.	2309.90 [.10ad + .20ad + .3bd + .4bd + .5bd + .70bd + .91ad + .95bd + .99bd]	kg	S	
	NACE 15.72: Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie				
15.72.10.30	Aliments pour chiens et chats, c.v.d.	2309.10	kg	S	
15.72.10.60 z	Aliments pour animaux de compagnie (excl. aliments pour chiens et chats, c.v.d.)	2309.90 [.10b + .20b + .3c + .4c + .5c + .70c + .91b + .95c + .99c]	kg	S	
	NACE 15.81: Fabrication de pain et de pâtisserie fraîche				
15.81.11.00	Pain sans addition de miel, d'œufs, de fromage, de fruits	1905.90.30	kg	S	
15.81.12.00	Autres produits de la boulangerie, pâtisserie, biscuiterie, additionnés d'édulcorants	1905.90.60	kg	S	
	NACE 15.82: Biscotterie, biscuiterie, pâtisserie de conservation				
15.82.11.30	Pain croustillant dit «knäckebröt»	1905.10	kg	S	
15.82.11.50	Biscottes, pain grillé et produits similaires grillés	1905.40	kg	S	
15.82.12.30	Pain d'épices	1905.20	kg	S	
15.82.12.53	Biscuits, gaufres... entièrement ou partiellement enrobés de chocolat additionné d'édulcorants	1905 [.31.1 + .32.1]	kg	S	
15.82.12.55	Biscuits additionnés d'édulcorants	1905.31 (.30 + .9)	kg	S	
15.82.12.59	Gaufres et gaufrettes d'une teneur en eau < 10 %	1905.32.9	kg	S	
15.82.13.10	Pain azyme (mazoth)	1905.90.10	kg	S	
15.82.13.20	Hosties, cachets vides, pains à cacheter et produits similaires	1905.90.20	kg	S	
15.82.13.30	Gaufres et gaufrettes d'une teneur en eau > 10 %	1905.32.05	kg	S	
15.82.13.40	Biscuits non additionnés d'édulcorants	1905.90.45	kg	S	
15.82.13.50	Produits extrudés ou expansés, salés ou aromatisés	1905.90.55	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
15.82.13.90	Autres produits de la boulangerie, pâtisserie, biscuiterie, non additionnés d'édulcorants	1905.90.90	kg	S	
	NACE 15.83: Fabrication de sucre				
15.83.11.00	Sucres bruts de canne et de betteraves, sans aromatisants ni colorants à l'état solide	1701.1	kg	S	
15.83.12.30	Sucre blanc de canne ou de betterave, à l'état solide	1701.99.10	kg	S	
15.83.12.90	Autres sucres raffinés de canne ou de betterave, à l'état solide	1701.99.90	kg	S	
15.83.13.30	Sucres de canne ou de betterave, aromatisés ou colorés	1701.91	kg	S	
15.83.13.50	Sucre et sirop d'érable	1702.20	kg	S	
15.83.14.30	Mélasses résultant de l'extraction ou du raffinage du sucre de canne	1703.10	kg	S	
15.83.14.50	Autres mélasses résultant de l'extraction ou du raffinage du sucre (sucre de canne excl.)	1703.90	kg	S	
15.83.20.00	Pulpes de betteraves, bagasses de canne à sucre et autres déchets	2303.20	kg	S	
	NACE 15.84: Chocolaterie, confiserie				
15.84.11.00	Pâte de cacao	1803	kg	S	
15.84.12.00	Beurre, graisse et huile de cacao	1804	kg	S	
15.84.13.00	Poudre de cacao, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants	1805	kg	S	
15.84.14.00	Poudre de cacao, avec addition de sucre ou d'autres édulcorants	1806.10	kg	S	
15.84.21.33	Préparations de chocolat, en blocs ou emballages > 2 kg, avec > 31 % beurre de cacao	1806.20.10	kg	S	
15.84.21.35	Préparations de chocolat, en blocs ou emballages > 2 kg, avec ≥ 25 % < 31 % beurre de cacao	1806.20.30	kg	S	
15.84.21.37	Préparations de chocolat, en blocs ou emballages > 2 kg, avec ≥ 18 % < 25 % beurre de cacao	1806.20.50	kg	S	
15.84.21.50	Préparations de chocolat, en blocs ou emballages > 2 kg, dites «chocolat milk crumb»	1806.20.70	kg	S	
15.84.21.70	Glaçage au cacao	1806.20.80	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
15.84.21.90	Autres préparations en blocs ou emballages > 2 kg (glaçage au cacao excl.)	1806.20.95	kg	S	
15.84.22.33	Tablettes, barres, bâtons de chocolat fourrés	1806.31	kg	S	
15.84.22.35	Tablettes, barres, bâtons non fourrés, additionnés de céréales, de noix ou d'autres fruits	1806.32.10	kg	S	
15.84.22.39	Autres tablettes, barres ou bâtons non fourrés	1806.32.90	kg	S	
15.84.22.43	Bonbons au chocolat, contenant de l'alcool	1806.90.11	kg	S	
15.84.22.45	Autres bonbons au chocolat	1806.90.19	kg	S	
15.84.22.53	Autres articles en chocolat, fourrés	1806.90.31	kg	S	
15.84.22.55	Autres articles en chocolat, non fourrés	1806.90.39	kg	S	
15.84.22.60	Sucreries et leurs succédanés, contenant du cacao	1806.90.50	kg	S	
15.84.22.70	Pâtes à tartiner contenant du cacao	1806.90.60	kg	S	
15.84.22.80	Préparations pour boissons contenant du cacao	1806.90.70	kg	S	
15.84.22.90	Autres préparations contenant du cacao	1806.90.90	kg	S	
15.84.23.10	Gommes à mâcher (chewing-gum), même enrobées de sucre	1704.10	kg	S	
15.84.23.20	Extraits de réglisse contenant en poids > 10 % de saccharose, sans addition d'autres matières	1704.90.10	kg	S	
15.84.23.30	Préparation dite «chocolat blanc»	1704.90.30	kg	S	
15.84.23.53	Pâtes et masses (massepain incl.), en emballages, ≥ 1 kg	1704.90.51	kg	S	
15.84.23.55	Pastilles pour la gorge et bonbons contre la toux	1704.90.55	kg	S	
15.84.23.63	Dragées et sucreries similaires dragéifiées	1704.90.61	kg	S	
15.84.23.65	Gommes et autres confiseries à base de gélifiants (pâtes de fruits sous forme de sucrerie incl.)	1704.90.65	kg	S	
15.84.23.73	Bonbons de sucre cuit, même fourrés	1704.90.71	kg	S	
15.84.23.75	Caramels, autres	1704.90.75	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
15.84.23.83	Sucreries obtenues par compression	1704.90.81	kg	S	
15.84.23.90	Autres sucreries sans cacao	1704.90.99	kg	S	
15.84.24.00	Fruits, écorces et autres parties de plantes, confits au sucre (égouttés, glacés, cristallisés)	2006	kg	S	
	NACE 15.85: Fabrication de pâtes alimentaires				
15.85.11.30	Pâtes alimentaires aux œufs, non cuites ni farcies	1902.11	kg	S	
15.85.11.50	Pâtes alimentaires ne contenant pas d'œufs, non cuites ni farcies	1902.19	kg	S	
15.85.12.33	Pâtes alimentaires farcies, même cuites ou autrement préparées	1902.20	kg	S	
15.85.12.35	Autres pâtes alimentaires (séchées etc.)	1902.30	kg	S	
15.85.12.50	Couscous, même préparé	1902.40	kg	S	
	NACE 15.86: Transformation du thé et du café				
15.86.11.30	Café non torréfié, décafeiné	0901.12	kg	S	
15.86.11.50	Café torréfié, non décaféiné	0901.21	kg	S	
15.86.11.70	Café torréfié, décaféiné	0901.22	kg	S	
15.86.12.10	Succédanés du café contenant du café	0901.90.90	kg	S	
15.86.12.30	Extraits, essences et concentrés de café, à l'état solide	2101.11.11	kg	S	
15.86.12.50	Autres extraits, essences, concentrés de café et préparations à base de café (préparations liquides incl.)	2101 [.11.19 + .12 (.92 + .98)]	kg	S	
15.86.12.70	Chicorée et autres succédanés torréfiés du café (extraits et essences incl.)	2101.30	kg	S	
15.86.13.00	Thé en emballage ≤ 3 kg	0902 [.10 + .30]	kg	S	
15.86.14.00	Extraits, essences, concentrés de thé ou maté et préparations à base de thé ou maté	2101.20	kg	S	
	NACE 15.87: Fabrication de condiments et assaisonnements				
15.87.11.30	Vinaigres, succédanés comestibles du vinaigre obtenus à partir de vin	2209.00.1	l	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
15.87.11.90	Autres vinaigres, succédanés comestibles du vinaigre	2209.00.9	l	S	
15.87.12.10	Sauce de soja	2103.10	kg	S	
15.87.12.30	Tomato-ketchup et autres sauces tomates	2103.20	kg	S	
15.87.12.53	Farine de moutarde	2103.30.10	kg	S	
15.87.12.55	Moutarde préparée	2103.30.90	kg	S	
15.87.12.70	Autres préparations pour sauces, sauces, condiments et assaisonnements	2103.90	kg	S	
	NACE 15.88: Fabrication d'aliments adaptés à l'enfant et diététiques				
15.88.10.10	Préparations homogénéisées de viandes, d'abats ou de sang	1602.10	kg	S	
15.88.10.30	Préparations de légumes, homogénéisées, non congelées, sans vinaigre	2005.10	kg	S	
15.88.10.50	Préparations homogénéisées de fruits	2007.10	kg	S	
15.88.10.60	Préparations alimentaires composites homogénéisées	2104.20	kg	S	
15.88.10.70	Préparations pour enfants, c.v.d.	1901.10	kg	S	
	NACE 15.89: Industries alimentaires n.c.a.				
15.89.11.00	Préparations pour soupes, potages; soupes, potages, bouillons préparés	2104.10	kg	S	
15.89.12.30	Œufs d'oiseaux, dépourvus de leur coquille	0408	kg	S	
15.89.12.50	Ovalbumine	3502.1	kg	S	
15.89.13.33	Levures de panification, séchées	2102.10.31	kg	S	
15.89.13.35	Levures de panification, non séchées	2102.10.39	kg	S	
15.89.13.39	Autres levures vivantes	2102.10 (.10 + .90)	kg	S	
15.89.13.50	Levures et autres micro-organismes monocellulaires, morts	2102.20	kg	S	
15.89.13.70	Poudres à lever, préparées	2102.30	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
15.89.14.31	Extraits de malt	1901.90.1	kg	S	
15.89.14.39	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, fécules, etc.	1901.90.9	kg	S	
15.89.14.91	Concentrats de protéines et sirops de sucres, aromatisés ou additionnés de colorants	2106.10 + 2106.90 (.30 + .5)	kg	S	
15.89.14.99	Préparations dites «fondues» et autres préparations alimentaires n.c.a.	2106.90 (.10 + .20 + .9)	kg	S	
	NACE 15.91: Production de boissons alcooliques distillées				
15.91.10.20	Eaux de vie de vin ou de marc de raisin	2208.20	l alc 100 %	S	
15.91.10.30	Whiskies	2208.30	l alc 100 %	S	
15.91.10.40	Rhum et tafia	2208.40	l alc 100 %	S	
15.91.10.50	Gin et genièvre	2208.50	l alc 100 %	S	
15.91.10.63	Vodka	2208.60.1	l alc 100 %	S	
15.91.10.65	Eaux de vie distillées à partir de fruits ou de grains	2208.90 (.33 + .38 + .45 + .48 + .71)	l alc 100 %	S	
15.91.10.70	Alcool éthylique pur, non dénaturé, < 80 % en volume	2208.90.9	l alc 100 %	S	
15.91.10.80	Liqueurs et autres boissons spiritueuses	2208 [.60.9 + .70 + .90 (.1 + .41 + .5 + .69 + .75 + .77 + .78)]	l alc 100 %	S	
	NACE 15.92: Production d'alcool éthylique de fermentation				
15.92.11.00	Alcool éthylique non dénaturé, ≥ 80 % en volume, non rectifié	2207.10	l	S	
15.92.12.00	Alcool éthylique et eaux de vie dénaturés de tous titres	2207.20	l	S	
	NACE 15.93: Production de vin				
15.93.11.30	Champagne	2204.10.11	l	S	
15.93.11.93	Autres vins mousseux, ≥ 8,5 % alcool	2204.10.19	l	S	
15.93.11.95	Autres vins mousseux, < 8,5 % alcool	2204.10 (.91 + .99)	l	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
15.93.12.11	Vins blancs produits dans des régions déterminées, v.q.p.r.d.	2204 [.21 (.1 + .2 + .3 + .81 + .82) + .29 (.11 + .12 + .13 + .17 + .18 + .77 + .78)]	l	S	
15.93.12.13	Vins blancs produits dans d'autres régions, non v.q.p.r.d.	2204 [.21 (.79 + .84) + .29 (.6 + .83)]	l	S	
15.93.12.15	Autres vins avec surpression	2204 [.21.10 + .29.10]	l	S	
15.93.12.17	Autres vins produits dans des régions déterminées, v.q.p.r.d.	2204 [.21 (.4 + .6 + .71 + .74 + .76 + .77 + .78 + .83) + .29 (.4 + .58 + .82)]	l	S	
15.93.12.19	Autres vins produits dans d'autres régions, non v.q.p.r.d.	2204 [.21 (.80 + .85) + .29 (.71 + .72 + .75 + .84)]	l	S	
15.93.12.30	Porto, madère, sherry, autres vins doux naturels et vins de liqueurs à titre alcoométrique > 15 %	2204 [.21 (.87 + .88 + .89 + .9) + .29 (.87 + .88 + .89 + .9)]	l	S	
15.93.12.53	Moûts de raisin, partiellement fermentés	2204.30.10	l	S	
15.93.12.59	Autres moûts de raisin	2204.30.9	l	S	
	NACE 15.94: Cidrerie				
15.94.10.00	Autres boissons fermentées (cidre, poire, hydromel, etc.)	2206	l	S	
	NACE 15.95: Production d'autres boissons fermentées				
15.95.10.00	Vermouths et autres vins de raisins frais, aromatisés	2205	l	S	
	NACE 15.96: Brasserie				
15.96.10.00	Bière de malt	2203	l	S	
15.96.20.00	Drêches et déchets de brasserie ou de distillerie	2303.30	kg	S	
	NACE 15.97: Malterie				
15.97.10.30	Malt non torréfié	1107.10	kg	S	
15.97.10.50	Malt torréfié	1107.20	kg	S	
	NACE 15.98: Industrie des eaux et des boissons rafraîchissantes				
15.98.11.30	Eaux minérales et eaux gazéifiées, non sucrées ni aromatisées	2201.10	l	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
15.98.11.50	Autres eaux minérales et eaux gazéifiées non sucrées ni aromatisées; glace et neige	2201.90	l @	S	
15.98.12.30	Eaux (eaux minérales et gazéifiées incl.) sucrées ou contenant des édulcorants ou aromatisées	2202.10	l	S	
15.98.12.50	Autres boissons non alcoolisées ne contenant pas de matières grasses du lait	2202.90.10	l	S	
15.98.12.70	Autres boissons non alcoolisées, contenant des matières grasses du lait	2202.90.9	l	S	
	NACE 16.00: Industrie du tabac				
16.00.11.30	Cigares (même à bouts coupés) et cigarillos, contenant du tabac	2402.10	p/st @	S	
16.00.11.50	Cigarettes contenant du tabac	2402.20	p/st @	S	
16.00.11.70	Cigares, cigarillos, cigarettes, et succédanés du tabac	2402.90	kg	S	
16.00.12.30	Tabac à fumer	2403.10	kg	S	
16.00.12.90	Tabacs homogénéisés ou reconstitués, autres	2403.9	kg	S	
	NACE 17.10: Filature				
17.10.10.00	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline	1505	kg	T	
17.10.20.11	Soie grège (non moulinée)	5002	kg	T	
17.10.20.19	Déchets de soie, cardés ou peignés	5003.90	kg	T	
17.10.20.21	Laines lavées à fond, non cardées ni peignées ni carbonisées	5101.2	kg	T	
17.10.20.23	Laines carbonisées, non cardées ni peignées	5101.30	kg	T	
17.10.20.25	Blousses de laine ou de poils fins	5103.10	kg	T	
17.10.20.27	Laine ou poils, cardés ou peignés (y compris la laine peignée en vrac)	5105	kg	T	
17.10.20.30	Coton, cardé ou peigné	5203	kg	T	
17.10.20.40	Lin brisé, teillé, peigné ou autrement travaillé, mais non filé; étoupes et déchets de lin (y compris les déchets de fils et les effilochés)	5301 [.2 + .30]	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
17.10.20.50	Fibres textiles libériennes (excepté le lin), travaillées mais non filées (y compris les déchets de fils et les effilochés)	5302.90 + 5303.90 + 5304.90 + 5305 [.19 + .29]	kg	T	
17.10.30.30	Fibres synthétiques discontinues, cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature	5506	kg	T	
17.10.30.50	Fibres artificielles discontinues, cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature	5507	kg	T	
17.10.41.50	Fils de soie (à l'exclusion des fils de déchets de soie) n.c.v.d.	5004	kg	T	
17.10.41.90	Fils de déchets de soie, n.c.v.d.	5005	kg	T	
17.10.42.30	Fils de laine ou de poils fins cardés, n.c.v.d.	5106 + 5108.10	kg	T	
17.10.42.50	Fils de laine ou de poils fins peignés ou de poils grossiers, n.c.v.d.	5107 + 5108.20	kg	T	
17.10.43.32 z	Fils de coton non peigné, n.c.v.d., pour tissus (excepté pour tapis et revêtements de sol)	5205 [.1 + .3]a + 5206 [.1 + .3]a	kg	T	
17.10.43.33 z	Fils de coton non peigné, n.c.v.d., pour bonneterie	5205 [.1 + .3]b + 5206 [.1 + .3]b	kg	T	
17.10.43.35 z	Fils de coton non peigné, n.c.v.d., pour autres usages (y compris tapis et revêtements de sol)	5205 [.1 + .3]c + 5206 [.1 + .3]c	kg	T	
17.10.43.52 z	Fils de coton peigné, n.c.v.d., pour tissus (excepté pour tapis et revêtements de sol)	5205 [.2 + .4]a + 5206 [.2 + .4]a	kg	T	
17.10.43.53 z	Fils de coton peigné, n.c.v.d., pour bonneterie	5205 [.2 + .4]b + 5206 [.2 + .4]b	kg	T	
17.10.43.55 z	Fils de coton peigné, n.c.v.d., pour autres usages (y compris tapis et revêtements de sol)	5205 [.2 + .4]c + 5206 [.2 + .4]c	kg	T	
17.10.44.00	Fils de lin n.c.v.d.	5306 [.10 (.10 + .30 + .50) + .20.10]	kg	T	
17.10.45.10	Fils de soie ou de déchets de soie, c.v.d.; poil de Messine (crin de Florence)	5006	kg	T	
17.10.45.30	Fils de laine ou de poils fins, c.v.d.	5109	kg	T	
17.10.45.53	Fils à coudre de coton, n.c.v.d.	5204.1	kg	T	
17.10.45.55	Fils à coudre de coton, c.v.d.	5204.20	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
17.10.45.57	Fils de coton (à l'exclusion des fils à coudre), c.v.d.	5207	kg	T	
17.10.45.70	Fils de lin, c.v.d.	5306 [.10.90 + .20.90]	kg	T	
17.10.46.00	Fils de fibres végétales ou libériennes (excepté le lin); fils de papier	5307 + 5308	kg	T	
17.10.51.30	Fils de filaments synthétiques, retors ou câblés (à l'exclusion des fils à coudre), n.c.v.d.	5402.6	kg	T	
17.10.51.50	Fils de filaments artificiels, retors ou câblés (à l'exclusion des fils à coudre), n.c.v.d.	5403.4	kg	T	
17.10.52.30	Fils de fibres synthétiques discontinues, autres que fils à coudre, contenant ≥ 85 % en poids de ces fibres, n.c.v.d.	5509 [.1 + .2 + .3 + .4]	kg	T	
17.10.52.50	Fils de fibres discontinues de polyester, autres que fils à coudre, mélangées avec des fibres artificielles discontinues, n.c.v.d.	5509.51	kg	T	
17.10.52.70	Fils de fibres synthétiques discontinues, autres que fils à coudre, mélangées principalement ou uniquement avec du coton, n.c.v.d.	5509 [.53 + .62 + .92]	kg	T	
17.10.52.90	Fils de fibres synthétiques discontinues, autres que fils à coudre, autrement mélangées, n.c.v.d.	5509 [.59 + .69 + .99]	kg	T	
17.10.53.30 z	Fils contenant < 85 % en poids de fibres synthétiques discontinues, mélangés avec de la laine ou des poils fins cardés, n.c.v.d.	5509 [.52 + .61 + .91]a	kg	T	
17.10.53.50 z	Fils contenant < 85 % en poids de fibres synthétiques discontinues, mélangés avec de la laine ou des poils fins peignés, n.c.v.d.	5509 [.52 + .61 + .91]b	kg	T	
17.10.54.00	Fils de fibres artificielles, n.c.v.d.	5510	kg	T	
17.10.55.13	Fils à coudre de filaments synthétiques ou artificiels, n.c.v.d.	5401 [.10.1 + .20.10]	kg	T	
17.10.55.15	Fils à coudre de filaments synthétiques ou artificiels, c.v.d.	5401 [.10.90 + .20.90]	kg	T	
17.10.55.30	Fils de filaments synthétiques ou artificiels (à l'exclusion des fils à coudre), c.v.d.	5406	kg	T	
17.10.55.53	Fils à coudre de fibres synthétiques ou artificielles discontinues, n.c.v.d.	5508 [.10.10 + .20.10]	kg	T	
17.10.55.55	Fils à coudre de fibres synthétiques ou artificielles discontinues, c.v.d.	5508 [.10.90 + .20.90]	kg	T	
17.10.55.70	Fils de fibres synthétiques ou artificielles discontinues (à l'exclusion des fils à coudre), c.v.d.	5511	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
	NACE 17.20: Tissage				
17.20.10.10	Tissus de soie ou de déchets de soie	5007	m^2	S	
17.20.10.20	Tissus de laine cardée ou de poils fins cardés	5111	m^2	T	
17.20.10.30	Tissus de laine ou de poils fins peignés; tissus de poils grossiers ou de crin	5112 + 5113	m^2	T	
17.20.10.40	Tissus de lin, contenant ≥ 85 % en poids de lin	5309.1	m^2	T	
17.20.10.70	Tissus de jute ou d'autres fibres textiles libériennes (à l'exclusion du lin, du chanvre et de la ramie)	5310	m^2	T	
17.20.10.80	Tissus de lin, contenant < 85 % en poids de lin	5309.2	m^2	T	
17.20.10.90	Tissus de chanvre, de ramie ou d'autres fibres textiles végétales (à l'exclusion du lin, du jute et des autres fibres textiles libériennes); tissus de fils de papier	5311	m^2	T	
17.20.20.14 z	Tissus de coton, autres qu'en fils de diverses couleurs, d'un poids ≤ 200 g/m^2, pour vêtements	5208 [.1 + .2 + .3 + .5]a + 5210 [.1 + .2 + .3 + .5]a + 5212.1a – 5208 [.11.10 + .21.10]a – 5212.14a	m^2	T	
17.20.20.17 z	Tissus de coton, autres qu'en fils de diverses couleurs, d'un poids ≤ 200 g/m^2, pour linge de maison ou textiles d'ameublement	5208 [.1 + .2 + .3 + .5]b + 5210 [.1 + .2 + .3 + .5]b + 5212.1b – 5208 [.11.10 + .21.10]b – 5212.14b	m^2	T	
17.20.20.19 z	Tissus de coton, autres qu'en fils de diverses couleurs, d'un poids ≤ 200 g/m^2, pour usages techniques ou industriels (excepté gaze, gaze à pansement)	5208 [.1 + .2 + .3 + .5]c + 5210 [.1 + .2 + .3 + .5]c + 5212.1c – 5208 [.11.10 + .21.10]c – 5212.14c	m^2	T	
17.20.20.20	Tissus de coton, d'un poids ≤ 100 g/m^2, pour gaze à pansement	5208 [.11.10 + .21.10]	m^2	S	
17.20.20.31 z	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, d'un poids ≤ 200 g/m^2, pour chemises et chemisiers	5208.4a + 5210.4a + 5212.14a	m^2	T	
17.20.20.42 z	Tissus de coton, autres qu'en fils de diverses couleurs, d'un poids > 200 g/m^2, pour vêtements	5209 [.1 + .2 + .3 + .5]a + 5211 [.1 + .2 + .3 + .5]a + 5212 [.21 + .22 + .23 + .25]a	m^2	T	
17.20.20.44 z	Tissus de coton, autres qu'en fils de diverses couleurs, d'un poids > 200 g/m^2, pour linge de maison ou textiles d'ameublement	5209 [.1 + .2 + .3 + .5]b + 5211 [.1 + .2 + .3 + .5]b + 5212 [.21 + .22 + .23 + .25]b	m^2	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
17.20.20.49 z	Tissus de coton, autres qu'en fils de diverses couleurs, d'un poids > 200 g/m², pour usages techniques ou industriels	5209 [.1 + .2 + .3 + .5]c + 5211 [.1 + .2 + .3 + .5]c + 5212 [.21 + .22 + .23 + .25]c	m²	T	
17.20.20.60	Tissus de coton, d'un poids > 200 g/m², dits «denim» (y compris les tissus autres que bleus)	5209.42 + 5211.42	m²	S	
17.20.20.72 z	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, pour autres vêtemetnts	5208.4b + 5209 [.41 + .43 + .49]a + 5210.4b + 5211 [.41 + .43 + .49]a + 5212.14b + 5212.24a	m²	T	
17.20.20.74 z	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, pour linge de maison ou textiles d'ameublement	5208.4c + 5209 [.41 + .43 + .49]b + 5210.4c + 5211 [.41 + .43 + .49]b + 5212.14c + 5212.24b	m²	T	
17.20.20.79 z	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, pour usages techniques ou industriels	5208.4d + 5209 [.41 + .43 + .49]c + 5210.4d + 5211 [.41 + .43 + .49]c + 5212.14d + 5212.24c	m²	T	
17.20.31.30	Tissus de fils de filaments synthétiques ou artificiels, obtenus à partir de fils à haute ténacité, de lames ou formes similaires (y compris de nylon ou autres polyamides, de polyesters ou de rayonne viscose)	5407 [.10 + .20 + .30] + 5408.10	m²	S	
17.20.31.50	Tissus de fils de filaments synthétiques (excepté ceux à haute ténacité ou de lames ou formes similaires)	5407 [.4 + .5 + .6 + .7 + .8 + .9]	m²	T	
17.20.31.70	Tissus de fils de filaments artificiels (ceux de fils à haute ténacité de rayonne viscose excl.)	5408 [.2 + .3]	m²	T	
17.20.32.10	Tissus de fibres synthétiques discontinues, avec poids de fibres ≥ 85 %	5512	m²	T	
17.20.32.20	Tissus de fibres synthétiques discontinues, avec poids de fibres < 85 %, mêlés de coton (fils de diverses couleurs excl.)	5513 [.1 + .2 + .4] + 5514 [.1 + .2 + .4]	m²	T	
17.20.32.30	Tissus de fibres synthétiques discontinues, avec poids de fibres < 85 %, mêlés de coton, en fils de diverses couleurs	5513.3 + 5514.3	m²	T	
17.20.32.40	Tissus de fibres synthétiques discontinues, mélangées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins cardés	5515 [.13.1 + .22.1 + .92.10]	m²	T	
17.20.32.50	Tissus de fibres synthétiques discontinues, mélangées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins peignés	5515 [.13.9 + .22.9 + .92.90]	m²	T	
17.20.32.90	Tissus de fibres synthétiques discontinues, mélangées autrement qu'avec de la laine, des poils fins ou du coton	5515 [.11 + .12 + .19 + .21 + .29 + .91 + .99]	m²	T	
17.20.33.30	Tissus de fibres artificielles discontinues, autres qu'en fils de diverses couleurs	5516 [.11 + .12 + .14 + .21 + .22 + .24 + .31 + .32 + .34 + .41 + .42 + .44 + .91 + .92 + .94]	m²	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
17.20.33.50	Tissus de fibres artificielles discontinues, en fils de diverses couleurs	5516 [.13 + .23 + .33 + .43 + .93]	m^2	S	
17.20.40.10	Velours et peluches par la chaîne et par la trame; tissus de chenille (à l'exclusion des tissus bouclés du genre éponge en coton, des surfaces textiles touffetées et de la rubanerie)	5801	m^2	S	
17.20.40.33	Tissus bouclés du genre éponge, en coton	5802.1	m^2	T	
17.20.40.35	Tissus bouclés du genre éponge (autres qu'en coton)	5802.20	m^2	T	
17.20.40.50	Surfaces textiles touffetées (à l'exclusion des tapis et autres revêtements de sol)	5802.30	m^2	S	
17.20.40.70	Tissus à point de gaze (à l'exclusion de la gaze à pansement et des articles de rubanerie)	5803	m^2	S	
17.20.40.90	Tissus de fibres de verre (y compris les articles de rubanerie et la laine de verre)	7019 [.40 + .5]	kg	S	

NACE 17.30: Ennoblissement textile

17.30.10.10	Teinture de fibres	—	—	I	
17.30.10.21	Teinture de fils de soie	—	—	I	
17.30.10.22	Teinture de fils de laine, de poils fins ou grossiers et de crin	—	—	I	
17.30.10.23	Teinture de fils de coton (à l'exclusion des fils à coudre)	—	—	I	
17.30.10.24	Teinture de fils de lin, de jute, d'autres fibres textiles libériennes ou végétales, et de fils de papier	—	—	I	
17.30.10.25	Teinture de fils de filaments synthétiques (à l'exclusion des fils à coudre)	—	—	I	
17.30.10.26	Teinture de fils de filaments artificiels (à l'exclusion des fils à coudre)	—	—	I	
17.30.10.27	Teinture de fils de fibres synthétiques discontinues (à l'exclusion des fils à coudre)	—	—	I	
17.30.10.28	Teinture de fils de fibres artificielles discontinues (à l'exclusion des fils à coudre)	—	—	I	
17.30.21.10	Blanchiment de tissus de soie	—	—	I	
17.30.21.20	Blanchiment de tissus de laine, de poils fins ou grossiers ou de crin	—	—	I	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
17.30.21.30	Blanchiment de tissus de coton contenant ≥ 85 % en poids de coton	—	—	I	
17.30.21.40	Blanchiment de tissus de lin, de jute, d'autres fibres textiles libériennes ou végétales, et de fils de papier	—	—	I	
17.30.21.50	Blanchiment de tissus de fils de filaments ou de fibres synthétiques	—	—	I	
17.30.21.60	Blanchiment de tissus de fils de filaments ou de fibres artificiels	—	—	I	
17.30.21.70	Blanchiment de velours et peluches tissés et de tissus de chenille (à l'exclusion des tissus bouclés du genre éponge en coton et des articles de rubanerie)	—	—	I	
17.30.21.80	Blanchiment de tissus bouclés du genre éponge (à l'exclusion des surfaces textiles touffetées)	—	—	I	
17.30.21.90	Blanchiment d'étoffes de bonneterie	—	—	I	
17.30.22.10	Teinture de tissus de soie ou de déchets de soie	—	—	I	
17.30.22.20	Teinture de tissus de laine, de poils fins ou grossiers ou de crin	—	—	I	
17.30.22.30	Teinture de tissus de coton contenant ≥ 85 % en poids de coton	—	—	I	
17.30.22.40	Teinture de tissus de lin, de jute, d'autres fibres textiles libériennes ou végétales, et de fils de papier	—	—	I	
17.30.22.50	Teinture de tissus de fils de filaments ou de fibres synthétiques	—	—	I	
17.30.22.60	Teinture de tissus de fils de filaments ou de fibres artificiels	—	—	I	
17.30.22.70	Teinture de velours et peluches tissés et de tissus de chenille (à l'exclusion des tissus bouclés du genre éponge en coton et des articles de rubanerie)	—	—	I	
17.30.22.80	Teinture de tissus bouclés du genre éponge (à l'exclusion des surfaces textiles touffetées)	—	—	I	
17.30.22.90	Teinture d'étoffes de bonneterie et de nontissés	—	—	I	
17.30.30.10	Impression de tissus de soie	—	—	I	
17.30.30.20	Impression de tissus de laine, de poils fins ou grossiers ou de crin	—	—	I	
17.30.30.30	Impression de tissus de coton contenant ≥ 85 % en poids de coton	—	—	I	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
17.30.30.40	Impression de tissus de lin, de jute, d'autres fibres textiles libériennes ou végétales, et de fils de papier	—	—	I	
17.30.30.50	Impression de tissus de fils de filaments ou de fibres synthétiques	—	—	I	
17.30.30.60	Impression de tissus de fils de filaments ou de fibres artificiels	—	—	I	
17.30.30.70	Impression de velours et peluches tissés et de tissus de chenille (à l'exclusion des tissus bouclés du genre éponge en coton et des articles de rubanerie)	—	—	I	
17.30.30.80	Impression de tissus bouclés du genre éponge (à l'exclusion des surfaces textiles touffetées)	—	—	I	
17.30.30.90	Impression d'étoffes de bonneterie et de nontissés	—	—	I	
17.30.40.10	Ennoblissement (à l'exclusion du blanchiment, de la teinture et de l'impression) de tissus de soie	—	—	I	
17.30.40.20	Ennoblissement (à l'exclusion du blanchiment, de la teinture et de l'impression) de tissus de laine, de poils fins ou grossiers ou de crin	—	—	I	
17.30.40.30	Ennoblissement (à l'exclusion du blanchiment, de la teinture et de l'impression) de tissus de coton contenant ≥ 85 % en poids de coton	—	—	I	
17.30.40.40	Ennoblissement (à l'exclusion du blanchiment, de la teinture et de l'impression) de tissus de lin, de jute, d'autres fibres textiles libériennes ou végétales, et de fils de papier	—	—	I	
17.30.40.50	Ennoblissement (à l'exclusion du blanchiment, de la teinture et de l'impression) de tissus de fils de filaments ou de fibres synthétiques	—	—	I	
17.30.40.60	Ennoblissement (à l'exclusion du blanchiment, de la teinture et de l'impression) de tissus de fils de filaments ou de fibres artificiels	—	—	I	
17.30.40.70	Ennoblissement (à l'exclusion du blanchiment, de la teinture et de l'impression) de velours et peluches tissés et de tissus de chenille (à l'exclusion des tissus bouclés du genre éponge en coton et des articles de rubanerie)	—	—	I	
17.30.40.80	Ennoblissement (à l'exclusion du blanchiment, de la teinture et de l'impression) de tissus bouclés du genre éponge (à l'exclusion des surfaces textiles touffetées)	—	—	I	
17.30.40.90	Ennoblissement (à l'exclusion du blanchiment, de la teinture et de l'impression) d'étoffes de bonneterie et de nontissés	—	—	I	
17.30.40.95	Finissage de vêtements	—	—	I	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
	NACE 17.40: Fabrication d'articles textiles				
17.40.11.30	Couvertures (autres que les couvertures chauffantes électriques), de laine ou de poils fins	6301.20	p/st	S	
17.40.11.50	Couvertures (autres que les couvertures chauffantes électriques), de fibres synthétiques	6301.40	p/st	S	
17.40.11.90	Couvertures (autres que les couvertures chauffantes électriques), en matières textiles (à l'exclusion de la laine, des poils fins et des fibres synthétiques)	6301 [.30 + .90]	p/st	S	
17.40.12.30	Linge de lit, en bonneterie	6302.10	kg	S	
17.40.12.53	Linge de lit, de coton (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6302 [.21 + .31]	kg	S	
17.40.12.55	Linge de lit, de lin ou de ramie (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6302 [.29.10 + .39.20]	kg	S	
17.40.12.59	Linge de lit, en tissus de matières textiles (à l'exclusion du coton, du lin ou de la ramie)	6302 [.22.90 + .29.90 + .32.90 + .39.90]	kg	S	
17.40.12.70	Linge de lit, de fibres artificielles ou synthétiques, en nontissés (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6302 [.22.10 + .32.10]	kg	S	
17.40.13.30	Linge de table, en bonneterie	6302.40	kg	S	
17.40.13.53	Linge de table, de coton (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6302.51	kg	S	
17.40.13.55	Linge de table, de lin (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6302.52	kg	S	
17.40.13.59	Linge de table, en tissus de fibres artificielles ou synthétiques ou en matières textiles tissées ou non-tissées (à l'exclusion du coton et du lin)	6302 [.53.90 + .59]	kg	S	
17.40.13.70	Linge de table, en non-tissés de fibres artificielles ou synthétiques	6302.53.10	kg	S	
17.40.14.30	Linge de toilette ou de cuisine, bouclé du genre éponge, de coton	6302.60	kg	S	
17.40.14.50	Linge de toilette ou de cuisine, en tissus de matières textiles (à l'exclusion des tissus bouclés du genre éponge, de coton)	6302 [.91 + .92 + .93.90 + .99]	kg	S	
17.40.14.70	Linge de toilette ou de cuisine, en non-tissés de fibres artificielles ou synthétiques	6302.93.10	kg	S	
17.40.15.30	Vitrages, rideaux, stores d'intérieur, cantonnières et tours de lits, en bonneterie	6303.1	m^2	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
17.40.15.50	Vitrages, rideaux, stores d'intérieur, cantonnières et tours de lits, en matières tissées	6303 [.91 + .92.90 + .99.90]	m^2	S	
17.40.15.70	Vitrages, rideaux, stores d'intérieur, cantonnières et tours de lits, en non-tissés	6303 [.92.10 + .99.10]	m^2	S	
17.40.16.30	Tapisseries tissées à la main (genre Gobelins, Flandres, Aubusson, Beauvais) et tapisseries à l'aiguille (y compris au petit point ou au point de croix), même confectionnées	5805	—	S	
17.40.16.53	Couvre-lits (à l'exclusion des édredons)	6304.1	p/st	S	
17.40.16.59	Articles d'ameublement, y.c. enveloppes de coussins, housses pour meubles, têtières et housses pour sièges automobiles (sauf couvertures; linge de lit, de table, de toilette, de cuisine; vitrages, rideaux, stores, tours de lits et couvre-lits)	6304.9	—	S	
17.40.16.70	Assortiments composés de pièces de tissus et de fils pour la confection de tapis, tapisseries, nappes de table, serviettes brodées, etc., c.v.d.	6308	—	S	
17.40.21.30	Sacs et sachets d'emballage, de coton	6305.20	kg	S	
17.40.21.50	Sacs et sachets d'emballage obtenus à partir de lames de polyéthylène ou de polypropylène, en bonneterie	6305 [.32.11 + .33.10]	kg	S	
17.40.21.73	Sacs et sachets d'emballage obtenus à partir de lames de polyéthylène ou de polypropylène, d'un poids ≤ 120 g/m^2 (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6305 [.32.81 + .33.91]	kg	S	
17.40.21.75	Sacs et sachets d'emballage obtenus à partir de lames de polyéthylène ou de polypropylène, d'un poids > 120 g/m^2 (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6305 [.32.89 + .33.99]	kg	S	
17.40.21.90	Sacs et sachets d'emballage (à l'exclusion des articles de coton ou des articles obtenus à partir de lames de polyéthylène ou de polypropylène)	6305 [.10 + .32.90 + .39 + .90]	kg	S	
17.40.22.10	Bâches et stores d'extérieur (à l'exclusion des auvents pour caravanes)	6306.1	kg	S	
17.40.22.30	Tentes (y compris les auvents pour caravanes)	6306.2	kg	S	
17.40.22.50	Voiles d'embarcations	6306.3	kg	S	
17.40.22.70	Matelas pneumatiques et autres articles de campement (à l'exclusion des auvents pour caravanes, des tentes ou des sacs de couchage)	6306 [.4 + .9]	kg	S	
17.40.23.00	Parachutes et rotochutes (y compris les parachutes dirigeables) et leurs parties et accessoires	8804	kg	S	
17.40.24.30	Sacs de couchage	9404.30	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
17.40.24.93	Articles de literie (y compris les couvre-pieds, les édredons, les coussins, les poufs et les oreillers, mais à l'exclusion des matelas ou des sacs de couchage), rembourrés de plumes ou de duvet	9404.90.10	p/st @	S	
17.40.24.99	Articles de literie (y compris les couvre-pieds, les édredons, les coussins, les poufs et les oreillers, mais à l'exclusion des matelas ou des sacs de couchage), rembourrés d'autres matières que les plumes ou le duvet	9404.90.90	p/st @	S	
17.40.25.53	Serpillières, lavettes, chamoisettes et articles d'entretien similaires, en non-tissés	6307.10.30	kg	S	
17.40.25.57	Serpillières, lavettes, chamoisettes et articles d'entretien similaires (à l'exclusion des articles en bonneterie ou en non-tissés)	6307.10.90	kg	S	
17.40.25.90	Serpillières, lavettes, chamoisettes et articles d'entretien similaires, en bonneterie ou en non-tissés; ceintures et gilets de sauvetage et autres articles confectionnés	6307 [.10.10 + .20 + .90]	kg	S	
17.40.90.00	Services de réparation de bâches, de matériel de camping et d'articles textiles divers confectionnés	—	—	I	
	NACE 17.51: Fabrication de tapis et moquettes				
17.51.11.00	Tapis en matières textiles, à points noués ou enroulés	5701	m^2	S	
17.51.12.00	Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles, tissés (à l'exclusion des tapis touffetés ou floqués)	5702	m^2	S	
17.51.13.00	Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles, touffetés	5703	m^2	S	
17.51.14.30	Tapis et autres revêtements de sol, en feutre (à l'exclusion des tapis touffetés ou floqués)	5704	m^2	S	
17.51.14.90	Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles (à l'exclusion des tapis à points noués ou enroulés et des tapis tissés, touffetés ou en feutre)	5705	m^2	S	
	NACE 17.52: Ficellerie, corderie, fabrication de filets				
17.52.11.33	Ficelles, cordes et cordages, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre agave, titrant > 100 000 dtex, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes et de fibres dures (à l'exclusion des ficelles lieuses ou botteleuses)	5607 [.10 + .29.10 + .90.10]	kg	S	
17.52.11.35	Ficelles, de sisal, titrant ≤ 100 000 dtex (10 g/m) (à l'exclusion des ficelles lieuses ou botteleuses)	5607.29.90	kg	S	
17.52.11.53	Ficelles lieuses ou botteleuses (pour l'agriculture), de sisal	5607.21	kg	S	
17.52.11.55	Ficelles lieuses ou botteleuses (pour l'agriculture), de polyéthylène ou de polypropylène	5607.41	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
17.52.11.60	Cordes et cordages, de polyéthylène, de polypropylène, de nylon ou autres polyamides, de polyesters, titrant > 50 000 décitex, ou d'autres fibres synthétiques (à l'exclusion des ficelles lieuses ou botteleuses)	5607 [.49.1 + .50 (.1 + .90)]	kg	S	
17.52.11.70	Ficelles, de polyéthylène, de polypropylène, de nylon ou autres polyamides, ou de polyesters, titrant ≤ 50 000 décitex (5 g/m) (à l'exclusion des ficelles lieuses ou botteleuses)	5607 [.49.90 + .50.30]	kg	S	
17.52.11.90	Ficelles, cordes et cordages, en matières textiles (à l'exclusion des articles de jute et autres fibres textiles libériennes, de sisal, d'abaca ou autres fibres dures, et de fibres synthétiques)	5607.90.90	kg	S	
17.52.12.33	Filets confectionnés pour la pêche (à l'exclusion des épuisettes), faits de ficelles, cordes ou cordages de fibres artificielles ou synthétiques	5608.11 (.11 + .91)	kg	S	
17.52.12.35	Filets confectionnés pour la pêche (à l'exclusion des épuisettes), en fils de fibres synthétiques ou artificielles	5608.11 (.19 + .99)	kg	S	
17.52.12.53	Filets confectionnés en ficelles, cordes ou cordages en nylon ou en autres polyamides (à l'exclusion des filets en pièces réalisés au crochet, des résilles et filets à cheveux ainsi que des filets pour le sport ou la pêche)	5608.19.11	kg	S	
17.52.12.55	Filets confectionnés en nylon ou autres polyamides (à l'exclusion des filets en pièces réalisés au crochet, des résilles et filets à cheveux, des filets pour le sport ou la pêche ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)	5608.19.19	kg	S	
17.52.12.59	Filets confectionnés en matières textiles (à l'exclusion des filets confectionnés pour la pêche en matières synthétiques ou artificielles et des autres filets confectionnés en nylon ou autres polyamides)	5608 [.19 (.30 + .90) + .90]	kg	S	
17.52.12.80	Articles en ficelles, cordes ou cordages	5609	kg	S	
17.52.90.00	Services de réparation de filets et de cordages	—	—	I	

NACE 17.53: Fabrication de non-tissés

17.53.10.10	Non-tissés, d'un poids ≤ 25 g/m^2 (y compris les articles en non-tissés, mais à l'exclusion des vêtements enduits ou recouverts)	5603 [.11.90 + .91.90]	kg	S	
17.53.10.20	Non-tissés, d'un poids > 25 g/m^2 mais ≤ 70 g/m^2 (y compris les articles en non-tissés, mais à l'exclusion des vêtements enduits ou recouverts)	5603 [.12.90 + .92.90]	kg	S	
17.53.10.30	Non-tissés, d'un poids > 70 g/m^2 mais ≤ 150 g/m^2 (y compris les articles en non-tissés, mais à l'exclusion des vêtements enduits ou recouverts)	5603 [.13.90 + .93.90]	kg	S	
17.53.10.50	Non-tissés, d'un poids > 150 g/m^2 (y compris les articles en non-tissés, mais à l'exclusion des vêtements enduits ou recouverts)	5603 [.14.90 + .94.90]	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
17.53.10.70	Non-tissés, enduits ou recouverts (y compris les articles en non-tissés, mais à l'exclusion des vêtements)	5603 [.11.10 + .12.10 + .13.10 + .14.10 + .91.10 + .92.10 + .93.10 + .94.10]	kg	S	
	NACE 17.54: Industries textiles n.c.a.				
17.54.11.30	Rubanerie, à l'exclusion des étiquettes, écussons et articles similaires	5806	—	S	
17.54.11.50	Étiquettes, écussons et articles similaires, en matières textiles (à l'exclusion des articles brodés)	5807	—	S	
17.54.11.70	Tresses en pièces; glands et pompons, articles de passementerie (à l'exclusion des articles en bonneterie)	5808	—	S	
17.54.12.30	Tulles, tulles-bobinots et tissus à mailles nouées (à l'exclusion des articles tissés ou en bonneterie)	5804.10	—	S	
17.54.12.50	Dentelles à la mécanique en pièces, en bandes ou en motifs	5804.2	—	S	
17.54.12.70	Dentelles à la main en pièces, en bandes ou en motifs	5804.30	—	S	
17.54.13.30	Broderies (chimiques, aériennes ou à fond découpé), en pièces, en bandes ou en motifs	5810.10	—	S	
17.54.13.50	Broderies, de coton, en pièces, en bandes ou en motifs	5810.91	—	S	
17.54.13.70	Broderies, de matières textiles, en pièces, en bandes ou en motifs (à l'exclusion des broderies de coton et des broderies chimiques, aériennes ou à fond découpé)	5810 [.92 + .99]	—	S	
17.54.20.00	Feutres, même imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés, n.d.a.	5602	kg	S	
17.54.31.40	Serviettes et tampons hygiéniques, couches pour bébés et articles hygiéniques simil., en ouates	5601.10	kg	S	
17.54.31.60	Ouates; autres articles en ouates	5601 [.2 + .30]	kg	S	
17.54.32.00	Fils et cordes de caoutchouc, recouverts de textiles; fils textiles, lames et formes similaires, imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique	5604	kg	S	
17.54.33.00	Fils métalliques et fils métallisés, constitués de matières textiles synthétiques ou artificielles d'une largeur apparente ≤ 5 mm, combinés avec du métal sous forme de fils, de lames ou de poudres, ou recouverts de métal	5605	kg	S	
17.54.34.00	Tissus de fils de métal et tissus de fils métallisés, pour vêtements, textiles d'ameublement ou usages similaires	5809	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
17.54.35.00	Fils guipés, lames et formes similaires, guipées, en matières textiles synthétiques ou artificielles, d'une largeur apparente ≤ 5 mm; fils de chenille; fils dits «de chaînette»	5606	kg	S	
17.54.36.00	Nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de nylon ou autres polyamides, de polyesters ou de rayonne viscose	5902	m^2	S	
17.54.37.00	Tissus enduits	5901 + 5903 + 5907	m^2	S	
17.54.38.30	Tuyaux pour pompes et tuyaux similaires, en matières textiles, même imprégnés ou enduits, même avec armatures ou accessoires en autres matières	5909	kg	S	
17.54.38.50	Mèches tissées, courroies transporteuses ou de transmission, etc., en matières textiles (même renforcées de métal ou d'autres matières)	5908 + 5910 + 5911 [.10 + .20 + .40 + .90]	kg	S	
17.54.38.70	Tissus et feutres pour machines à papier ou machines similaires (y compris à pâte ou à amiante-ciment)	5911.3	kg	S	
17.54.39.00	Produits textiles matelassés en pièces (à l'exclusion des broderies)	5811	m^2	S	

NACE 17.60: Fabrication d'étoffes à mailles

17.60.11.30	Étoffes dites «à longs poils»	6001.10	kg	T	
17.60.11.50	Étoffes à boucles	6001.2	kg	T	
17.60.11.70	Velours et peluches, en bonneterie (à l'exclusion des étoffes à longs poils ou à boucles)	6001.9	kg	T	
17.60.12.00	Étoffes de bonneterie (à l'exclusion des velours et peluches)	6002 + 6003 + 6004 + 6005 + 6006	kg	T	

NACE 17.71: Fabrication d'articles chaussants à mailles

17.71.10.33	Collants (bas-culottes), en bonneterie, de fibres synthétiques, titrant en fils simples < 67 décitex	6115.11	p/st	S	
17.71.10.35	Collants (bas-culottes), en bonneterie, de fibres synthétiques, titrant en fils simples ≥ 67 décitex	6115.12	p/st	S	
17.71.10.37	Collants (bas-culottes), en matières textiles (à l'exclusion des articles en bonneterie de fibres synthétiques)	6115.19	p/st	S	
17.71.10.50	Bas ou mi-bas de femmes, en bonneterie, titrant en fils simples < 67 décitex	6115.20	pa	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
17.71.10.90	Articles chaussants, en bonneterie (y compris les chaussettes, mais à l'exclusion des bas/mi-bas de femmes, titrant < 67 décitex, des collants et des articles chaussants à semelles rapportées)	6115.9	pa	S	
	NACE 17.72: Fabrication de pull-overs et articles similaires				
17.72.10.31	Chandails, pull-overs, sweat-shirts, gilets et cardigans, de laine ou de poils fins, pour hommes ou garçonnets (à l'exclusion des chandails et pull-overs contenant ≥ 50 % de laine et pesant ≥ 600 g)	6110 [.11.30 + .12.10 + .19.10]	p/st	S	
17.72.10.32	Chandails, pull-overs, sweat-shirts, gilets et cardigans, de laine ou de poils fins, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des chandails et pull-overs contenant ≥ 50 % de laine et pesant ≥ 600 g)	6110 [.11.90 + .12.90 + .19.90]	p/st	S	
17.72.10.33	Chandails et pull-overs contenant ≥ 50 % en poids de laine et pesant ≥ 600 g par unité	6110.11.10	p/st	S	
17.72.10.53	Sous-pulls, de coton	6110.20.10	p/st	S	
17.72.10.55	Sous-pulls, de fibres synthétiques ou artificielles	6110.30.10	p/st	S	
17.72.10.61	Chandails, pull-overs, sweat-shirts, gilets et cardigans, de coton, pour hommes ou garçonnets (à l'exclusion des sous-pulls)	6110.20.91	p/st	S	
17.72.10.62	Chandails, pull-overs, sweat-shirts, gilets et cardigans, de coton, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des sous-pulls)	6110.20.99	p/st	S	
17.72.10.71	Chandails, pull-overs, sweat-shirts, gilets et cardigans, de fibres synthétiques ou artificielles, pour hommes ou garçonnets (à l'exclusion des sous-pulls)	6110.30.91	p/st	S	
17.72.10.72	Chandails, pull-overs, sweat-shirts, gilets et cardigans, de fibres synthétiques ou artificielles, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des sous-pulls)	6110.30.99	p/st	S	
17.72.10.90	Chandails, pull-overs, sweat-shirts, gilets et cardigans, de matières textiles (à l'exclusion des articles de laine ou de poils fins, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles)	6110.90	p/st	S	
	NACE 18.10: Fabrication de vêtements en cuir				
18.10.10.00	Vêtements en cuir naturel ou reconstitué (y compris les manteaux, mais à l'exclusion des chapeaux, des chaussures et des accessoires du vêtement)	4203.10	p/st @	S	
	NACE 18.21: Fabrication de vêtements de travail				
18.21.11.20	Ensembles de travail, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles, pour hommes ou garçonnets	6203 [.22.10 + .23.10 + .29.11]	p/st	S	
18.21.11.30	Vestons de travail, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles, pour hommes ou garçonnets	6203 [.32.10 + .33.10 + .39.11]	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
18.21.12.40	Pantalons et culottes de travail, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles, pour hommes ou garçonnets	6203 [.42.11 + .43.11 + .49.11]	p/st	S	
18.21.12.50	Salopettes de travail à bretelles, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles, pour hommes ou garçonnets	6203 [.42.51 + .43.31 + .49.31]	p/st	S	
18.21.21.20	Ensembles de travail, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles, pour femmes ou fillettes	6204 [.22.10 + .23.10 + .29.11]	p/st	S	
18.21.21.30	Vestes de travail, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles, pour femmes ou fillettes	6204 [.32.10 + .33.10 + .39.11]	p/st	S	
18.21.22.40	Pantalons et culottes de travail, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles, pour femmes ou fillettes	6204 [.62.11 + .63.11 + .69.11]	p/st	S	
18.21.22.50	Salopettes de travail à bretelles, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles, pour femmes ou fillettes	6204 [.62.51 + .63.31 + .69.31]	p/st	S	
18.21.30.13	Autres vêtements de travail, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles, pour hommes ou garçonnets	6211 [.32.10 + .33.10]	p/st @	S	
18.21.30.23	Autres vêtements de travail, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles, pour femmes ou fillettes	6211 [.42.10 + .43.10]	p/st @	S	
	NACE 18.22: Fabrication de vêtements de dessus				
18.22.11.10	Manteaux, cabans, capes et articles similaires, en bonneterie, pour hommes ou garçonnets (à l'exclusion des vestons, des anoraks et des coupe-vent)	6101 [.10.10 + .20.10 + .30.10 + .90.10]	p/st	S	
18.22.11.20	Anoraks, blousons de ski, coupe-vent et articles similaires, en bonneterie, pour hommes ou garçonnets (à l'exclusion des vestons)	6101 [.10.90 + .20.90 + .30.90 + .90.90]	p/st	S	
18.22.12.30	Vestons, en bonneterie, pour hommes ou garçonnets	6103.3	p/st	S	
18.22.12.60	Costumes, complets ou ensembles, en bonneterie, pour hommes ou garçonnets	6103 [.1 + .2]	p/st	S	
18.22.12.70	Pantalons, culottes, shorts, salopettes à bretelles, en bonneterie, pour hommes ou garçonnets	6103.4	p/st	S	
18.22.13.10	Manteaux, cabans, capes et articles similaires, en bonneterie, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des vestes)	6102 [.10.10 + .20.10 + .30.10 + .90.10]	p/st	S	
18.22.13.20	Anoraks, blousons de ski, coupe-vent et articles similaires, en bonneterie, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des vestes)	6102 [.10.90 + .20.90 + .30.90 + .90.90]	p/st	S	
18.22.14.30	Vestes, en bonneterie, pour femmes ou fillettes	6104.3	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
18.22.14.60	Costumes tailleurs et ensembles, en bonneterie, pour femmes ou fillettes	6104 [.1 + .2]	p/st	S	
18.22.14.70	Robes, en bonneterie, pour femmes ou fillettes	6104.4	p/st	S	
18.22.14.80	Jupes et jupes-culottes, en bonneterie, pour femmes ou fillettes	6104.5	p/st	S	
18.22.14.90	Pantalons, culottes, shorts, salopettes à bretelles, en bonneterie, pour femmes ou fillettes	6104.6	p/st	S	
18.22.21.10	Imperméables, pour hommes ou garçonnets	6201 [.12.10 + .13.10]	p/st	S	
18.22.21.20	Manteaux, cabans, capes, etc., pour hommes ou garçonnets	6201 [.11 + .12.90 + .13.90 + .19]	p/st	S	
18.22.21.30	Anoraks, blousons de ski, coupe-vent et articles similaires, pour hommes ou garçonnets (à l'exclusion des vestes, des articles en bonneterie ainsi que des articles imprégnés, enduits, recouverts, stratifiés ou caoutchoutés)	6201.9	p/st	S	
18.22.22.10	Costumes ou complets, pour hommes ou garçonnets (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6203.1	p/st	S	
18.22.22.20	Ensembles, pour hommes ou garçonnets (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6203 [.21 + .22.80 + .23.80 + .29(.18 + .90)]	p/st	S	
18.22.23.00	Vestons, pour hommes ou garçonnets (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6203 [.31 + 32.90 + .33.90 + .39(.19 + .90)]	p/st	S	
18.22.24.42	Pantalons et culottes, en tissus dits «denim», pour hommes ou garçonnets (à l'exclusion des vêtements de travail)	6203.42.31	p/st	S	
18.22.24.44	Pantalons, culottes et shorts, de laine ou de poils fins, pour hommes ou garçonnets (à l'exclusion des articles en bonneterie et des vêtements de travail)	6203.41 (.10 + .90)	p/st	S	
18.22.24.45	Pantalons et culottes, de fibres synthétiques ou artificielles, pour hommes ou garçonnets (à l'exclusion des articles en bonneterie et des vêtements de travail)	6203 [.43.19 + .49.19]	p/st	S	
18.22.24.48	Pantalons et culottes, de coton, pour hommes ou garçonnets (à l'exclusion des articles en tissus dits «denim» et en bonneterie)	6203.42 (.33 + .35)	p/st	S	
18.22.24.49	Pantalons et culottes, shorts et salopettes à bretelles, pour hommes ou garçonnets (à l'exclusion des articles en bonneterie et des articles de laine, de coton et de fibres synthétiques ou artifcielles)	6203.49.90	p/st	S	
18.22.24.55	Salopettes à bretelles, pour hommes ou garçonnets (à l'exclusion des articles en bonneterie et des vêtements de travail)	6203 [.41.30 + .42.59 + .43.39 + .49.39]	p/st	S	
18.22.24.60	Shorts, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles, pour hommes ou garçonnets (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6203 [.42.90 + .43.90 + .49.50]	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
18.22.31.10	Imperméables, pour femmes ou fillettes	6202 [.12.10 + .13.10]	p/st	S	
18.22.31.20	Manteaux, etc., pour femmes ou fillettes	6202 [.11 + .12.90 + .13.90 + .19]	p/st	S	
18.22.31.30	Anoraks, blousons de ski, coupe-vent et articles similaires, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des vestes)	6202.9	p/st	S	
18.22.32.10	Costumes tailleurs, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6204.1	p/st	S	
18.22.32.20	Ensembles, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6204 [.21 + .22.80 + .23.80 + .29 (.18 + .90)]	p/st	S	
18.22.33.30	Vestes, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6204 [.31 + .32.90 + .33.90 + .39 (.19 + .90)]	p/st	S	
18.22.34.70	Robes, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6204.4	p/st	S	
18.22.34.80	Jupes et jupes-culottes, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6204.5	p/st	S	
18.22.35.42	Pantalons et culottes, en tissus dits «denim», pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des vêtements de travail)	6204.62.31	p/st	S	
18.22.35.48	Pantalons et culottes, de coton, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en tissus dits «denim» et des vêtements de travail)	6204.62 (.33 + .39)	p/st	S	
18.22.35.49	Pantalons et culottes, de laine ou de poils fins, de fibres synthétiques ou artificielles, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie et des vêtements de travail)	6204 [.61.10 + .63.18 + .69.18]	p/st	S	
18.22.35.51	Salopettes à bretelles, de coton, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie et des vêtements de travail)	6204.62.59	p/st	S	
18.22.35.61	Shorts, de coton, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6204.62.90	p/st	S	
18.22.35.63	Salopettes à bretelles, en matières textiles (à l'exclusion des articles de coton, des articles en bonneterie et des vêtements de travail) et shorts, de laine ou de poils fins (sauf articles en bonneterie), pour femmes ou fillettes	6204 [.61.85 + .63.39 + .69.39]	p/st	S	
18.22.35.65	Shorts, de fibres synthétiques ou artificielles, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6204 [.63.90 + .69.50]	p/st	S	
18.22.35.69	Pantalons, culottes et salopettes à bretelles, en matières textiles, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des vêtements de coton, de laine ou de poils fins, de fibres synthétiques ou artificielles ainsi que des vêtements en bonneterie)	6204.69.90	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
	NACE 18.23: Fabrication de vêtements de dessous				
18.23.11.10	Chemises et chemisettes, en bonneterie, pour hommes ou garçonnets	6105	p/st	S	
18.23.12.20	Slips et caleçons, en bonneterie, pour hommes ou garçonnets (y compris les boxer-shorts)	6107.1	p/st	S	
18.23.12.30	Chemises de nuit et pyjamas, en bonneterie, pour hommes ou garçonnets	6107.2	p/st	S	
18.23.12.40	Robes de chambre, peignoirs de bain et articles similaires, en bonneterie, pour hommes ou garçonnets	6107.9	p/st	S	
18.23.13.10	Chemisiers, blouses, blouses-chemisiers et chemisettes, en bonneterie, pour femmes ou fillettes	6106	p/st	S	
18.23.14.20	Slips et culottes, en bonneterie, pour femmes ou fillettes (y compris les boxer-shorts)	6108.2	p/st	S	
18.23.14.30	Chemises de nuit et pyjamas, en bonneterie, pour femmes ou fillettes	6108.3	p/st	S	
18.23.14.40	Déshabillés, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, en bonneterie, pour femmes et fillettes	6108.9	p/st	S	
18.23.14.50	Combinaisons, fonds de robes et jupons, en bonneterie, pour femmes ou fillettes	6108.1	p/st	S	
18.23.21.00	Chemises et chemisettes, pour hommes ou garçonnets (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6205	p/st	S	
18.23.22.20	Slips et caleçons (y compris les boxer-shorts), pour hommes ou garçonnets (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6207.1	p/st	S	
18.23.22.30	Chemises de nuit et pyjamas, pour hommes ou garçonnets (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6207.2	p/st	S	
18.23.22.40	Gilets de corps, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, pour hommes ou garçonnets (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6207.9	p/st @	S	
18.23.23.00	Chemisiers, blouses, blouses-chemisiers et chemisettes, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6206	p/st	S	
18.23.24.30	Chemises de nuit et pyjamas, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6208.2	p/st	S	
18.23.24.50	Combinaisons, fonds de robes et jupons, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6208.1	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
18.23.24.60	Gilets de corps, chemises de jour, slips, déshabillés, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, de coton, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6208.91	p/st @	S	
18.23.24.80	Déshabillés, peignoirs de bain, robes de chambre, gilets de corps, chemises de jour, slips (y compris les boxer-shorts) et articles similaires, de fibres autres que le coton, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6208.92	p/st @	S	
18.23.24.89	Déshabillés, peignoirs de bain, robes de chambre, gilets de corps, chemises de jour, slips et art similaires, de matières textiles, pour femmes/fillettes (excl. des art. de coton et de fibres synthét. et artif. ainsi que des art. en bonneterie)	6208.99	p/st @	S	
18.23.25.30	Soutiens-gorge et bustiers	6212.10	p/st	S	
18.23.25.50	Gaines, gaines-culottes et combinés (y compris les justaucorps à bretelles réglables)	6212 [.20 + .30]	p/st	S	
18.23.25.70	Bretelles, jarretelles, jarretières et articles similaires et leurs parties	6212.90	—	S	
18.23.30.00	T-shirts et maillots de corps, en bonneterie	6109	p/st	S	
	NACE 18.24: Fabrication d'autres vêtements et accessoires				
18.24.11.00	Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie, pour bébés, y compris les brassières, les barboteuses, les culottes, les couches, les gants/moufles/mitaines et les vêtements de dessus (pour enfants d'une taille ≤ 86 cm)	6111	—	S	
18.24.12.10	Survêtements de sport (trainings), en bonneterie	6112.1	p/st	S	
18.24.12.30	Combinaisons et ensembles de ski, en bonneterie	6112.20	p/st @	S	
18.24.12.40	Maillots, culottes et slips de bain, en bonneterie, pour hommes ou garçonnets	6112.3	p/st	S	
18.24.12.50	Maillots, culottes et slips de bain, en bonneterie, pour femmes ou fillettes	6112.4	p/st	S	
18.24.12.90	Autres vêtements, en bonneterie (y compris les justaucorps à manches)	6114	kg	S	
18.24.13.00	Gants, moufles et mitaines, en bonneterie	6116	pa	S	
18.24.14.30	Châles, écharpes, foulards, cache-nez, cache-col, mantilles, voiles, voilettes et articles similaires, en bonneterie	6117.10	p/st @	S	
18.24.14.50	Cravates, nœuds papillons et foulards cravates, en bonneterie	6117.20	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
18.24.14.90	Accessoires du vêtement et leurs parties, en bonneterie (à l'exclusion des gants et moufles, des châles, écharpes et foulards, des mantilles, voiles et voilettes, des cravates, nœuds papillons et foulards cravates)	6117 [.80 + .90]	—	S	
18.24.21.00	Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie, pour bébés (pour enfants d'une taille ≤ 86 cm), y compris les brassières, les barboteuses, les culottes, les couches, les gants/moufles et les vêtements de dessus	6209	—	S	
18.24.22.10	Survêtements de sport, trainings, joggings et autres vêtements n.d.a., pour hommes ou garçonnets (à l'exclusion des combinaisons et ensembles de ski ainsi que des articles en bonneterie)	6211[.31 + .32 (.31 + .4 + .90) + .33 (.31 + .4 + .90) + .39]	p/st @	S	
18.24.22.20	Survêtements de sport, trainings, joggings et autres vêtements n.d.a., pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des combinaisons et ensembles de ski ainsi que des articles en bonneterie)	6211[.41 + .42 (.31 + .4 + .90) + .43 (.31 + .4 + .90) + .49]	p/st @	S	
18.24.22.30	Combinaisons et ensembles de ski (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6211.20	p/st	S	
18.24.22.40	Maillots, culottes et slips de bain, pour hommes ou garçonnets (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6211.11	p/st	S	
18.24.22.50	Maillots, culottes et slips de bain, pour femmes ou fillettes (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6211.12	p/st	S	
18.24.23.10	Mouchoirs et pochettes	6213	p/st	S	
18.24.23.33	Châles, écharpes, foulards, cache-nez, cache-col, mantilles, voiles, voilettes et articles similaires (à l'exclusion des articles de soie ou de déchets de soie ainsi que des articles en bonneterie)	6214[.20 + .30 + .40 + .90]	p/st	S	
18.24.23.38	Châles, écharpes, foulards, cache-nez, cache-col, mantilles, voiles, voilettes et articles similaires, de soie ou de déchets de soie (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6214.10	p/st	S	
18.24.23.53	Cravates, nœuds papillons et foulards cravates (à l'exclusion des articles de soie ou de déchets de soie ainsi que des articles en bonneterie)	6215[.20 + .90]	p/st	S	
18.24.23.58	Cravates, nœuds papillons et foulards cravates, de soie ou de déchets de soie (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6215.10	p/st	S	
18.24.23.70	Gants, moufles et mitaines (à l'exclusion des articles en bonneterie)	6216	pa	S	
18.24.23.93	Accessoires du vêtement, en matières textiles (à l'exclusion des châles, écharpes, foulards, mantilles, voiles et voilettes, des cravates, nœuds papillons et foulards cravates, des gants, moufles et mitaines, et des articles en bonneterie)	6217.10	—	S	
18.24.23.95	Parties de vêtements ou d'accessoires du vêtement, en matières textiles (à l'exclusion des soutiens-gorge, gaines et corsets, des bretelles, jarretelles et jarretières ainsi que des articles en bonneterie)	6217.90	—	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
18.24.31.73	Gants, moufles et mitaines de protection, pour tous métiers, en cuir naturel ou reconstitué	4203.29.10	pa	S	
18.24.31.75	Gants, moufles et mitaines, en cuir naturel ou reconstitué (à l'exclusion des gants de sport et des articles de protection pour tous métiers)	4203.29.9	pa	S	
18.24.31.80	Ceintures, ceinturons et baudriers, en cuir naturel ou reconstitué	4203.30	p/st @	S	
18.24.31.90	Accessoires du vêtement, en cuir naturel ou reconstitué (à l'exclusion des gants, moufles et mitaines et des ceintures, ceinturons et baudriers)	4203.40	—	S	
18.24.32.10	Vêtements confectionnés en étoffes de bonneterie, enduits, imprégnés, recouverts, stratifiés ou caoutchoutés	6113	—	S	
18.24.32.33	Vêtements confectionnés en feutre (à l'exclusion des chapeaux)	6210.10.10	p/st @	S	
18.24.32.35	Vêtements confectionnés en d'autres non-tissés	6210.10.90	p/st @	S	
18.24.32.53	Vêtements des positions 6201 11 à 19 confectionnés en produits des n^{os} 5903, 5906 et 5907	6210.20	p/st	S	
18.24.32.55	Vêtements des positions 6202 11 à 19 confectionnés en produits des n^{os} 5903, 5906 et 5907	6210.30	p/st	S	
18.24.32.73	Vêtements, confectionnés en produits des n^{os} 5903, 5906 et 5907, pour hommes ou garçonnets	6210.40	p/st @	S	
18.24.32.75	Vêtements, confectionnés en produits des n^{os} 5903, 5906 et 5907, pour femmes ou fillettes	6210.50	p/st @	S	
18.24.41.30	Cloches non dressées ni tournurées, plateaux, manchons, en feutre, pour chapeaux	6501	p/st	S	
18.24.41.50	Cloches ou formes pour chapeaux, tressées ou fabriquées par l'assemblage de bandes en toutes matières (à l'exclusion des articles dressés, tournurés ou garnis)	6502	p/st	S	
18.24.42.30	Chapeaux et autres coiffures en feutre, fabriqués à partir de cloches ou de plateaux	6503	p/st	S	
18.24.42.50	Chapeaux et autres coiffures, tressés ou fabriqués par l'assemblage de bandes de toutes matières	6504	p/st	S	
18.24.42.70	Chapeaux et autres coiffures, en bonneterie ou confectionnées à l'aide de dentelles, de feutre ou d'autres produits textiles en pièces (mais non en bandes); résilles et filets à cheveux en toutes matières	6505	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
18.24.43.33	Chapeaux et autres coiffures, en pelleteries naturelles	6506.92	p/st	S	
18.24.43.35	Chapeaux et autres coiffures (sauf art. en feutre; art. tressés ou confectionnés avec des matières textiles en bandes ou en pièces; art. en bonneterie, en caoutchouc, en matières plastiques, en pelleteries naturelles; coiffures de sécurité)	6506.99	p/st	S	
18.24.43.50	Bandes pour garniture intérieure, coiffes, couvre-coiffures, carcasses, visières et jugulaires pour la chapellerie	6507	—	S	
	NACE 18.30: Industrie des fourrures				
18.30.11.30	Pelleteries entières, tannées ou apprêtées, non assemblées, de lapins, de lièvres ou d'agneaux	4302 [.13 + .19 (.35 + .80)]	p/st	S	
18.30.11.50	Pelleteries et peaux, tannées ou apprêtées (à l'exclusion des pelleteries de lapins, de lièvres ou d'agneaux)	4302 [.11 + .19 (.10 + .20 + .30 + .4 + .50 + .60 + .70 + .95) + .20 + .30]	—	S	
18.30.12.30	Vêtements et accessoires du vêtement en pelleteries (à l'exclusion des chapeaux et autres coiffures)	4303.10	—	S	
18.30.12.90	Articles en pelleteries (à l'exclusion des vêtements et accessoires du vêtement ainsi que des chapeaux et autres coiffures)	4303.90	—	S	
18.30.13.00	Pelleteries factices et articles en pelleteries factices	4304	—	S	
	NACE 19.10: Apprêt et tannage des cuirs				
19.10.11.00	Cuirs et peaux chamoisés (y compris de chamois combiné)	4114.10	m^2 @	S	
19.10.12.00	Cuirs et peaux vernis, plaqués ou métallisés	4114.20	m^2	T	
19.10.21.00	Cuirs et peaux, entiers, épilés	4104 [.11 (.10 + .51) + .19 (.10 + .51) + .41 (.1 + .51) + .49 (.1 + .51)] + 4107 [.11.1 + .12 (.1 + .91) + .19.10]	kg	T	
19.10.22.00	Cuirs et peaux épilés de bovins (sauf cuirs et peaux entiers)	4104 [.11.59 + .19.59 + .41.59 + .49.59] + 4107 [.91 + .92.10 + .99.10]	kg	T	
19.10.23.00	Cuirs et peaux épilés d'équidés	4104 [.11.90 + .19.90 + .41.90 + .49.90] + 4107 [.11.90 + .12.99 + .19.90 + .92.90 + .99.90]	kg	T	
19.10.31.30	Peaux épilées d'ovins, tannées ou retannées	4105	kg	T	
19.10.31.50	Peaux épilées d'ovins, parcheminées ou préparées après tannage	4112	m^2	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
19.10.32.30	Peaux épilées de caprins, tannées ou retannées	4106.2	kg	T	
19.10.32.50	Peaux épilées de caprins, parcheminées ou préparées après tannage	4113.10	m^2	T	
19.10.33.30	Peaux épilées de porcins, simplement tannées	4106.3	kg	T	
19.10.33.50	Peaux épilées de porcins, autres que simplement tannées	4113.20	m^2	T	
19.10.41.30	Peaux de reptiles et d'autres animaux n.c.a., simplement tannées	4106 [.40 + .9]	kg	T	
19.10.41.50	Peaux de reptiles et d'autres animaux n.c.a., autres que simplement tannées	4113 [.30 + .90]	m^2	T	
19.10.42.00	Cuir reconstitué en plaques, feuilles, bandes, même enroulées	4115.10	m^2 @	T	
	NACE 19.20: Fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie				
19.20.11.00	Articles de sellerie ou bourrellerie, en toutes matières, pour animaux	4201	—	S	
19.20.12.10	Malles, valises, mallettes	4202.1	p/st @	S	
19.20.12.20	Sacs à main	4202.2	p/st	S	
19.20.12.30	Articles de poche ou de sac à main	4202.3	—	S	
19.20.12.50	Étuis, écrins et autres articles de voyage	4202.9	—	S	
19.20.12.70	Assortiments de voyage pour la toilette des personnes, la couture ou le nettoyage des chaussures ou des vêtements	9605	p/st @	S	
19.20.13.00	Bracelets de montres, autres qu'en métal	9113.90	p/st @	S	
19.20.14.30	Articles en cuir naturel ou reconstitué à usages techniques	4204	kg	S	
19.20.14.50	Autres ouvrages en cuir naturel ou reconstitué	4205	—	S	
	NACE 19.30: Fabrication de chaussures				
19.30.11.00	Chaussures étanches, à dessus en caoutchouc ou en matière plastique, autres que de protection	6401.9	pa	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
19.30.12.10	Sandales à semelles extérieures et à dessus en caoutchouc ou matière plastique	6402 [.20 + .99 (.31 + .39)]	pa	S	
19.30.12.31	Chaussures à dessus en caoutchouc ou en matière plastique, autres que sandales, pantoufles, chaussures de sport et de protection	6402 [.91 + .99 (.10 + .9)]	pa	S	
19.30.12.37	Pantoufles et autres chaussures d'intérieur, à dessus plastique	6402.99.50	pa	S	
19.30.13.51	Chaussures de ville pour hommes, dessus cuir naturel	6403 [.51 (.15 + .95) + .59.95 + .91 (.16 + .96) + .99.96]	pa	S	
19.30.13.52	Chaussures de ville pour femmes, dessus cuir naturel	6403 [.51 (.19 + .99) + .59.99 + .91 (.13 + .18 + .93 + .98) + .99 (.93 + .98)]	pa	S	
19.30.13.53	Chaussures de ville pour enfants, à dessus en cuir naturel	6403 [.51 (.11 + .91) + .59.91 + .91 (.11 + .91) + .99.91]	pa	S	
19.30.13.61	Sandales pour hommes, dessus en cuir naturel	6403 [.59.35 + .99.36]	pa	S	
19.30.13.62	Sandales pour femmes, dessus en cuir naturel	6403 [.59(.11 + .39) + .99 (.11 + .33 + .38)]	pa	S	
19.30.13.63	Sandales pour enfants, dessus en cuir naturel	6403 [.59.31 + .99.31]	pa	S	
19.30.13.70	Pantoufles et chaussures d'intérieur, dessus en cuir naturel	6403 [.59.50 + .99.50]	pa	S	
19.30.13.80	Chaussures à dessus en cuir, semelles en bois ou liège	6405.10	pa	S	
19.30.14.44	Pantoufles et chaussures d'intérieur à dessus textile	6404 [.19.10 + .20.10] + 6405.20.91	pa	S	
19.30.14.45	Chaussures à dessus textile, semelles caoutchouc, plastique ou cuir, autres que de sport et pantoufles	6404 [.19.90 + .20.90]	pa	S	
19.30.14.48	Chaussures à dessus en matière textile, à semelles en bois ou en liège	6405.20.10	pa	S	
19.30.14.49	Chaussures sauf pantoufles à dessus en matières textiles et semelles en autres matières que le cuir, le caoutchouc, les matières plastiques, le bois ou le liège	6405.20.99	pa	S	
19.30.21.10	Chaussures de ski, à dessus en caoutchouc ou en matière plastique (chaussures pour le surf des neiges incl.)	6402.12	pa	S	
19.30.21.50	Chaussures de ski, à dessus en cuir naturel (chaussures pour le surf des neiges incl.)	6403.12	pa	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
19.30.22.40	Chaussures de sport, dessus textile et semelles en caoutchouc ou plastique	6404.11	pa	S	
19.30.23.10	Chaussures de sport, autres que de ski, à semelles extérieures et dessus en caoutchouc ou plastique	6402.19	pa	S	
19.30.23.50	Chaussures de sport, autres que de ski, à dessus en cuir naturel	6403.19	pa	S	
19.30.31.25	Chaussures étanches comportant à l'avant une coquille de protection en métal, à dessus en caoutchouc	6401.10.10	pa	S	
19.30.31.35	Chaussures étanches comportant à l'avant une coquille de protection, en métal, à dessus en plastique	6401.10.90	pa	S	
19.30.31.40	Chaussures comportant à l'avant une coquille de protection en métal, autres qu'étanches, à dessus en caoutchouc ou matières plastiques	6402.30	pa	S	
19.30.31.50	Chaussures à dessus en cuir, à coquille de protection avant en métal	6403.40	pa	S	
19.30.32.55	Sandales à lanières enserrant le coup de pied et gros orteil, en cuir	6403.20	pa	S	
19.30.32.57	Sabot, dessus cuir, semelle en bois, sans coquille avant métallique	6403.30	pa	S	
19.30.32.90	Chaussures n.c.a. du SH 64	6405.90	pa	S	
19.30.40.65	Dessus de chaussures et leurs parties, contreforts et bouts durs exclus, en cuir	6406.10.1	—	S	
19.30.40.69	Dessus de chaussures et parties (contreforts et bouts durs exclus), en matières autres que le cuir	6406.10.90	—	S	
19.30.40.70	Semelles extérieures et talons en caoutchouc ou plastique	6406.20	p/st @	S	
19.30.40.91	Autres parties de chaussures en bois, sauf dessus	6406.91	—	S	
19.30.40.99	Autres parties de chaussures en autres matières que le bois, sauf dessus	6406.99	—	S	

NACE 20.10: Sciage, rabotage, imprégnation du bois

20.10.10.10	Traverses en bois non imprégnées pour voies ferrées ou similaires	4406.10	m^3	S	
20.10.10.32	Bois de conifère, scié ou dédossé longitudinalement; tranché ou déroulé, d'une épaisseur > 6 mm, collé par jointure digitale ou poncé	4407.10.15	m^3	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
20.10.10.34	Bois de conifère, scié ou dédossé longitudinalement; tranché ou déroulé, d'une épaisseur > 6 mm, raboté (sauf collé par jointure digitale ou poncé)	4407.10.3	m^3	S	
20.10.10.35	Bois de conifère, scié ou dédossé longitudinalement; tranché ou déroulé, d'une épaisseur > 6 mm, ni raboté, ni poncé, ni collé par jointure digitale: variété Bois d'épicéa (*Picea abies* Karst) ou de sapin pectiné (*Abies alba* Mill.)	4407.10.91	m^3	S	
20.10.10.37	Bois de conifère, scié ou dédossé longitudinalement; tranché ou déroulé, d'une épaisseur > 6 mm, ni raboté, ni poncé, ni collé par jointure digitale: variété bois de pin de l'espèce *Pinus sylvestris* L.	4407.10.93	m^3	S	
20.10.10.39	Bois de conifère, scié ou dédossé longitudinalement; tranché ou déroulé, d'une épaisseur > 6 mm, ni raboté, ni poncé, ni collé par jointure digitale: autres variétés que le bois d'épicéa (*Picea abies* Karst), le sapin pectiné (*Abies alba* Mill.) ou le bois	4407.10.98	m^3	S	
20.10.10.50	Bois, scié ou dédossé longitudinalement, tranché ou déroulé; d'une épaisseur > 6 mm; à l'exclusion des bois de conifère ou tropicaux et des blocs, lames et frises de chêne	4407 [.91 (.15 + .39 + .90) + .92 + .99]	m^3 @	S	
20.10.10.71	Bois tropical; scié ou dédossé longitudinalement; tranché ou déroulé; collé par jointure digitale ou raboté/poncé, d'une épaisseur > 6mm	4407.2	m^3 @	S	
20.10.10.77	Lames et frises de chêne pour parquets	4407.91.31	m^2	S	
20.10.21.10	Bois profilés de conifères	4409.10	kg	S	
20.10.21.53	Bois profilés autres que conifères (excl. lames et frises pour parquets)	4409.20 (.11 + .98)	kg	S	
20.10.21.55	Lames et frises pour parquets de bois non assemblés autres que de conifères	4409.20.91	m^2	S	
20.10.22.00	Laine (paille) de bois; farine de bois	4405	kg	S	
20.10.23.03	Bois de conifères en plaquettes ou en particules	4401.21	kg	S	
20.10.23.05	Bois autres que de conifères en plaquettes ou en particules	4401.22	kg	S	
20.10.31.16	Poteaux de conifères injectés ou autrement imprégnés	4403.10	m^3	S	
20.10.32.00	Traverses en bois imprégnées pour voies ferrées ou similaires	4406.90	m^3	S	
20.10.40.05	Sciures	4401.30.10	kg	S	
20.10.40.09	Déchets et débris de bois (même agglomérés sous forme de bûches, briquettes, boulettes...)	4401.30.90	kg	S	
20.10.90.00	Services d'imprégnation de bois d'œuvre	—	—	I	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
	NACE 20.20: Fabrication de panneaux de bois				
20.20.11.03	Contre-plaqués, chaque feuille d'une épaisseur ≤ 6 mm, avec au moins un pli extérieur en bois tropicaux de la variété dark red meranti, light red meranti, white lauan, sipo, limba, obeche, okoumé, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany, palissandre	4412.13.10	m^3	S	
20.20.11.05	Contre-plaqués, chaque feuille d'une épaisseur ≤ 6 mm, ayant au moins 1 pli extérieur en bois tropicaux, n.d.a.	4412 [.13.90 + .14]	m^3	S	
20.20.11.09	Contre-plaqués, chaque feuille d'une épaisseur ≤ 6 mm, n.c.a. (bois tropicaux exclus)	4412.19	m^3	S	
20.20.12.33	Bois contre-plaqués, plaqués, stratifiés, sur un support d'au moins un panneau de particules, ayant au moins 1 pli extérieur en bois autre que conifères	4412 [.22.10 + .23]	m^3	S	
20.20.12.35	Bois contre-plaqués, plaqués, stratifiés, sur un support d'au moins un panneau à âme panneautée, lattée ou lamellée, ayant au moins 1 pli extérieur en bois autre que conifères	4412 [.22.91 + .29.20]	m^3	S	
20.20.12.39	Bois contre-plaqués, plaqués, stratifiés, sur un support qui n'est pas de particules ou à âme panneautée, lattée ou lamellée, ayant au moins 1 pli extérieur en bois autre que conifères	4412 [.22.99 + .29.80]	m^3	S	
20.20.12.53	Bois contre-plaqués, plaqués, stratifiés, sur un support d'au moins un panneau de particules, ayant des plis extérieurs de conifères	4412 [.92.10 + .93]	m^3	S	
20.20.12.55	Bois contre-plaqués, plaqués, stratifiés, sur un support d'au moins un panneau à âme panneautée, lattée ou lamellée, ayant des plis extérieurs de conifères	4412 [.92.91 + .99.20]	m^3	S	
20.20.12.59	Bois contre-plaqués, plaqués, stratifiés, sur un support qui n'est pas de particules ou à âme panneautée, lattée ou lamellée, ayant des plis extérieurs de conifères	4412 [.92.99 + .99.80]	m^3	S	
20.20.13.33	Panneaux de particules et similaires, de bois, bruts ou simplement poncés (panneaux waferboard excl.)	4410.31	m^3	S	
20.20.13.35	Panneaux de particules et panneaux similaires, en bois, revêtus de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques (sauf panneaux dits «oriented strand board» ou «waferboard»)	4410.33	m^3	S	
20.20.13.37	Panneaux de particules et similaires, de bois, revêtus de papier imprégné de mélamine (panneaux waferboard excl.)	4410.32	m^3	S	
20.20.13.39	Autres panneaux de particules et panneaux similaires, en bois, y. c. les panneaux dits «waferboard»	4410 [.2 + .39]	m^3	S	
20.20.13.50	Panneaux de particules et similaires, en autres matières ligneuses	4410.90	m^3	S	
20.20.14.13	Panneaux de fibres d'une masse volumique > 0,8 g/cm^3, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface	4411.11	m^2	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
20.20.14.15	Panneaux de fibres d'une masse volumique > 0,8 g/cm³, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface	4411.19	m²	S	
20.20.14.33	Panneaux de fibres d'une masse volumique > 0,5 mais ≤ 0,8 g/cm³, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface	4411.21	m²	S	
20.20.14.35	Panneaux de fibres d'une masse volumique > 0,5 mais ≤ 0,8 g/cm³, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface	4411.29	m²	S	
20.20.14.53	Panneaux de fibres d'une masse volumique > 0,35 mais ≤ 0,5 g/cm³, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface	4411.31	m²	S	
20.20.14.55	Panneaux de fibres d'une masse volumique > 0,35 mais ≤ 0,5 g/cm³, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface	4411.39	m²	S	
20.20.14.73	Panneaux de fibres d'une masse volumique ≤ 0,35 g/cm³, non ouvrés mécaniquement, ni recouverts en surface	4411.91	m²	S	
20.20.14.75	Panneaux de fibres d'une masse volumique ≤ 0,35 g/cm³, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface	4411.99	m²	S	
20.20.21.13	Feuilles de placage..., collés par jointure digitale, ou poncés ou rabotés, planchettes pour crayons	4408 [.10 (.15 + .91) + .31 (.11 + .2) + .39 (.15 + .21 + .55 + .70) + .90 (.15 + .35)]	m³ @	S	
20.20.21.18	Autres feuilles de placage et feuilles pour contre-plaqués, etc., épaisseur ≤ 6 mm	4408 [.10 (.93 + .99) + .31.30 + .39 (.3 + .85 + .95) + .90 (.85 + .95)]	m³	S	
20.20.22.00	Bois «densifiés», ayant une augmentation de densité ou de dureté, obtenus par imprégnation au moyen de matières plastiques thermodurcissables et/ou par densification; en blocs, planches, lames, profilés	4413	m³	S	

NACE 20.30: Fabrication de charpentes et de menuiseries

20.30.11.10	Fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles en bois	4418.10	p/st	S	
20.30.11.50	Portes et leurs cadres, chambranles et seuils en bois	4418.20	p/st	S	
20.30.12.15	Panneaux pour parquets dits «mosaïques», constitués par l'assemblage de lames, frises, planches sur un support et éventuellement encadrés, en bois	4418.30.10	m²	S	
20.30.12.19	Autres panneaux pour parquets, constitués par l'assemblage de lames, frises, planches sur un support et éventuellement encadrés, en bois	4418.30.9	m²	S	
20.30.12.30	Coffrages pour le bétonnage en bois	4418.40	kg	S	
20.30.12.50	Bardeaux («shingles» et «shakes») en bois	4418.50	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
20.30.13.00	Autres ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour la construction, en bois du SH 4418	4418.90	kg	S	
20.30.20.00	Constructions préfabriquées en bois	9406.00 (.11 + .20)	—	S	
	NACE 20.40: Fabrication d'emballages en bois				
20.40.11.33	Palettes simples, en bois, rehausses de palettes	4415.20.20	p/st	S	
20.40.11.35	Palettes-caisses et autres plateaux de chargement en bois	4415.20.90	p/st @	S	
20.40.12.13	Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages similaires, en bois	4415.10.10	kg	S	
20.40.12.15	Tambours (tourets) pour câbles, en bois	4415.10.90	kg	S	
20.40.12.50	Ouvrages de tonnellerie en bois, y compris les merrains	4416	kg	S	
	NACE 20.51: Fabrication d'objets divers en bois				
20.51.11.00	Outils, manches et montures en bois, articles pour chaussures, en bois	4417	kg	S	
20.51.12.00	Articles en bois pour la table et la cuisine	4419	kg	S	
20.51.13.00	Bois marquetés et bois incrustés (objets d'ornement en bois, coffrets, écrins, statuettes)	4420	—	S	
20.51.14.10	Cadres en bois pour tableaux, photographies, miroirs ou similaires	4414	m @	S	
20.51.14.50	Autres ouvrages en bois (cintres, canettes, busettes, chevilles) (rehausses de palettes excl.)	4421	—	S	
	NACE 20.52: Fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie				
20.52.11.30	Liège concassé, granulé ou pulvérisé et déchets	4501.90	kg	S	
20.52.11.50	Liège naturel, écrouté, équarri, en cubes, feuilles carrées ou rectangulaires	4502	kg	S	
20.52.12.50	Bouchons en liège naturel	4503.10	kg	S	
20.52.12.90	Ouvrages en liège naturel autres que les bouchons	4503.90	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
20.52.13.30	Liège aggloméré: bouchons pour vins mousseux de qualité produits dans des régions déterminées	4504.10.11	kg	S	
20.52.13.50	Liège aggloméré: bouchons pour vins tranquilles	4504.10.19	kg	S	
20.52.13.70	Autre liège aggloméré: cylindres pleins, disques, cubes, briques, bandes et carreaux	4504.10.9	kg	S	
20.52.14.00	Autres ouvrages en liège aggloméré, n.c.a.	4504.90	kg	S	
20.52.15.10	Tresses et articles similaires en matières à tresser, à l'exclusion des matières végétales	4601 [.91.05 + .99.05]	kg	S	
20.52.15.30	Nattes, paillassons et claies en matières végétales y compris en luffa	4601.20	kg	S	
20.52.15.55	Autres articles en matières végétales	4601.91 (.10 + .90)	kg	S	
20.52.15.59	Autres articles en matières à tresser (matières végétales excl.), n.c.a.	4601.99 (.10 + .90)	kg	S	
20.52.15.70	Ouvrages de vannerie en matières végétales, y compris en luffa	4602.10	kg	S	
20.52.15.90	Autres ouvrages de vannerie à l'exclusion de ceux en matières végétales	4602.90	kg	S	
	NACE 21.11: Fabrication de pâte à papier				
21.11.11.00	Pâtes chimiques de bois, à dissoudre	4702	kg 90 % sdt	T	
21.11.12.13	Pâtes chimiques de conifères écrues, à la soude ou au sulfate	4703.11	kg 90 % sdt	T	
21.11.12.15	Pâtes chimiques de conifères, mi-blanchies, blanchies, à la soude ou sulfate	4703.21	kg 90 % sdt	T	
21.11.12.53	Pâtes chimiques de bois autres que de conifères écrues, à la soude ou au sulfate	4703.19	kg 90 % sdt	T	
21.11.12.55	Pâtes chimiques bois, autres que de conifères, mi-blanchies, blanchies, à la soude ou sulfate	4703.29	kg 90 % sdt	T	
21.11.13.13	Pâtes chimiques de conifères écrues, au bisulfite	4704.11	kg 90 % sdt	T	
21.11.13.15	Pâtes chimiques de conifères mi-blanchies ou blanchies, au bisulfite	4704.21	kg 90 % sdt	T	
21.11.13.53	Pâtes chimiques de bois autres que de conifères écrues, au bisulfite	4704.19	kg 90 % sdt	T	
21.11.13.55	Pâtes chimiques de bois autres que de conifères, mi-blanchies ou blanchies, au bisulfite	4704.29	kg 90 % sdt	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
21.11.14.15	Pâtes thermomécaniques de bois	4701.00.10	kg 90 % sdt	T	
21.11.14.19	Pâtes mécaniques de bois autres que thermomécaniques	4701.00.90	kg 90 % sdt	T	
21.11.14.30	Pâtes mi-chimiques de bois	4705	kg 90 % sdt	T	
21.11.14.50	Pâtes d'autres matières fibreuses cellulosiques	4706	kg 90 % sdt @	T	
	NACE 21.12: Fabrication de papier et de carton				
21.12.11.50	Papier journal, en rouleaux ou en feuilles	4801	kg	S	
21.12.12.00	Papiers et cartons formés feuille à feuille (papiers à la main)	4802.10	kg	S	
21.12.13.10	Papiers et cartons supports pour papiers ou cartons photo-, thermo-, électro-sensibles	4802.20	kg	S	
21.12.13.30	Papiers supports pour carbone, en rouleaux ou en feuilles	4802.30	kg	S	
21.12.13.55	Papiers supports pour papiers peints, sans fibres mécaniques ou en contenant ≤ 10 % en poids de la composition fibreuse	4802.40.10	kg	S	
21.12.13.59	Papiers supports pour papiers peints, autres que ceux du SH 4802.40.10	4802.40.90	kg	S	
21.12.14.10	Papiers et cartons, sans fibres mécaniques ou en contenant 10 % au plus en poids de la composition fibreuse, d'un poids < 40 g/m^2	4802.54	kg	S	
21.12.14.35	Papiers et cartons, sans fibres mécaniques ou en contenant 10 % au plus, et d'un poids ≥ 40 et ≤ 150 g/m^2, en rouleaux	4802.55	kg	S	
21.12.14.39	Papiers et cartons, sans fibres mécaniques ou en contenant 10 % au plus, et d'un poids ≥ 40 et ≤ 150 g/m^2, en feuilles	4802 [.56 + .57]	kg	S	
21.12.14.50	Papiers et cartons, sans fibres mécaniques ou en contenant 10 % au plus, et d'un poids > 150 g/m^2	4802.58	kg	S	
21.12.14.70	Papiers et cartons: fibres mécaniques > 10 %	4802.6	kg	S	
21.12.21.30	Ouate de cellulose	4803.00.10	kg	S	
21.12.21.55	Papiers crêpés et nappes de fibres de cellulose dite tissue, d'un poids par pli ≤ 25 g/m^2	4803.00.31	kg	S	
21.12.21.57	Papiers crêpés et nappes de fibres de cellulose dite tissue, d'un poids par pli > 25 g/m^2	4803.00.39	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
21.12.21.90	Autres papiers à usage domestique, pour l'hygiène et la toilette du 48.03.00	4803.00.90	kg	S	
21.12.22.50	Papiers et cartons pour couverture, dits «kraftliner»: écrus	4804.11	kg	S	
21.12.22.90	Papiers et cartons pour couverture, dits «kraftliner» autres qu'écrus	4804.19	kg	S	
21.12.23.15	Papiers kraft écrus pour sacs de grande contenance	4804.21	kg	S	
21.12.23.19	Papiers kraft pour sacs de grande contenance autres qu'écrus	4804.29	kg	S	
21.12.23.33	Papiers et cartons kraft, d'un poids ≤ 150 g/m^2	4804.3	kg	S	
21.12.23.35	Papiers et cartons kraft, > 150 g/m^2, < 225 g/m^2	4804.4	kg	S	
21.12.23.37	Papiers et cartons kraft, d'un poids ≥ 225 g/m^2	4804.5	kg	S	
21.12.23.50	Papier kraft pour sacs de grande contenance, crêpés, plissés même gaufrés, estampés ou perforés	4808.20	kg	S	
21.12.24.00	Papier pour cannelure, non couché ni enduit, en rouleaux ou en feuilles	4805.1	kg	S	
21.12.25.20	Testliner (fibres récupérées), non couché ni enduit, d'un poids ≤ 150 g/m^2, en rouleaux ou en feuilles	4805.24	kg	S	
21.12.25.40	Testliner (fibres récupérées), non couché ni enduit, d'un poids > 150 g/m^2, en rouleaux ou en feuilles	4805.25	kg	S	
21.12.30.10	Papier sulfite d'emballage	4805.30	kg	S	
21.12.30.20	Papiers à cigarettes, autres qu'en cahiers, tubes, et rouleaux d'une largeur ≤ 5 cm	4813.90	kg	S	
21.12.30.30	Papier et carton-filtre	4805.40	kg	S	
21.12.30.40	Papier et carton feutre, papier et cartons laineux	4805.50	kg	S	
21.12.30.61	Autres papiers et cartons, non couchés ni enduits, d'un poids ≤ 150 g/m^2, en rouleaux ou en feuilles (sauf produits du SH 4802; papiers pour cannelure; testliner; papier sulfite d'emballage; papiers et cartons filtre ou feutre)	4805.91	kg	S	
21.12.30.65	Autres papiers et cartons, non couchés ni enduits, d'un poids > 150 g/m^2 et < 225 g/m^2, en rouleaux ou en feuilles (sauf produits du SH 4802; papiers pour cannelure; testliner; papier sulfite d'emballage; papiers/cartons filtre ou feutre)	4805.92	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
21.12.30.69	Autres papiers et cartons, non couchés ni enduits, d'un poids > 225 g/m², en rouleaux ou en feuilles (sauf produits du SH 4802; papiers pour cannelure; testliner; papier sulfite d'emballage; papiers et cartons filtre ou feutre)	4805.93	kg	S	
21.12.40.10	Papiers et cartons sulfurisés	4806.10	kg	S	
21.12.40.30	Papiers ingraissables	4806.20	kg	S	
21.12.40.50	Papiers calques	4806.30	kg	S	
21.12.40.70	Papiers cristal et autres papiers calandrés transparents ou translucides	4806.40	kg	S	
21.12.51.00	Papiers et cartons paille et autres papiers et cartons assemblés à plat par collage	4807	kg	S	
21.12.52.30	Papiers kraft, crêpés, plissés, même gaufrés, estampés ou perforés autres que pour sacs de grande contenance	4808.30	kg	S	
21.12.52.50	Papiers crêpés, plissés, gaufrés, estampés ou perforés, autres que kraft, et que ceux des SH 4803 et 4818	4808.90	kg	S	
21.12.53.35	Supports pour papiers et cartons photo-thermo-électro-sensibles d'un poids ≤ 150 g/m² sans fibres mécaniques ou avec 10 % au plus de ces fibres	4810 [.13.20 + .14.20 + .19.10]	kg	S	
21.12.53.37	Papiers et cartons couchés, pour écriture, impression, graphisme, sans fibres mécaniques ou avec 10 % au plus de ces fibres (sauf supports pour papiers et cartons photo-, thermo-, électro-sensibles ≤ 150 g/m²	4810 [.13.80 + .14.80 + .19.90]	kg	S	
21.12.53.60	Papier couché léger «LWC», pour écriture, impression, graphisme, contenant en poids > 10 % de fibres mécaniques	4810.22	kg	S	
21.12.53.75	Papiers et cartons pour écriture, impression ou graphisme contenant en poids > 10 % de fibres mécaniques autres que «LWC», en rouleaux	4810.29.30	kg	S	
21.12.53.79	Papiers et cartons pour écriture, impression ou graphisme contenant en poids > 10 % de fibres mécaniques, autres que «LWC», en feuilles	4810.29.80	kg	S	
21.12.54.30	Papiers et cartons kraft autres que ceux utilisés pour l'écriture, l'impression, le graphisme	4810.3	kg	S	
21.12.54.53	Papiers et cartons multicouches couchés, dont chaque couche est blanchie	4810.92.10	kg	S	
21.12.54.55	Papiers et cartons multicouches couchés, dont une seule couche extérieure est blanchie	4810.92.30	kg	S	
21.12.54.59	Papiers et cartons multicouches couchés, autres que ceux des SH 4810.91.10 et .91.30	4810.92.90	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
21.12.54.70	Autres papiers et cartons couchés, du SH 4810	4810.99	kg	S	
21.12.55.30	Papiers carbone et similaires	4809.10	kg	S	
21.12.55.50	Papiers dits «autocopiants»	4809.20	kg	S	
21.12.55.90	Papiers duplicateurs, autres que papier carbone et autocopiants	4809.90	kg	S	
21.12.56.10	Papiers et cartons goudronnés, bitumés ou asphaltés	4811.10	kg	S	
21.12.56.33	Papiers et cartons auto-adhésifs	4811.41	kg	S	
21.12.56.35	Autres papiers et cartons gommés ou adhésifs	4811.49	kg	S	
21.12.56.55	Papiers non adhésifs, enduits, imprégnés ou recouverts de plastique, blanchis, poids > 150 g/m^2	4811.51	kg	S	
21.12.56.59	Papiers non adhésifs, enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique, autres que ceux du SH 4811.31	4811.59	kg	S	
21.12.56.70	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de cire, paraffine, stéarine, huile ou glycérine	4811.60	kg	S	
21.12.57.00	Papiers, cartons, ouate de cellulose, nappes de fibres de cellulose, n.c.a.	4811.90	kg	S	

NACE 21.21: Fabrication de carton ondulé et d'emballages en papier ou en carton

21.21.11.00	Papiers et cartons ondulés, même perforés	4808.10	kg	S	
21.21.12.30	Sacs d'une largeur à la base ≥ 40 cm	4819.30	kg	S	
21.21.12.50	Sacs, autres que ceux d'une largeur à la base de ≥ 40 cm, sachets, pochettes (pour disques exclus) et cornets	4819.40	kg	S	
21.21.13.00	Boîtes et caisses en papier ou carton ondulé	4819.10	kg	S	
21.21.14.00	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé	4819.20	kg	S	
21.21.15.30	Emballages, incl. les pochettes pour disques, n.c.a.	4819.50	kg	S	
21.21.15.50	Cartonnages de bureau, de magasin ou similaires, n.c.a.	4819.60	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
	NACE 21.22: Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique				
21.22.11.10	Papier hygiénique	4818.10	kg	S	
21.22.11.33	Mouchoirs, serviettes à démaquiller en papier...	4818.20.10	kg	S	
21.22.11.35	Essuie-main en papier...	4818.20.9	kg	S	
21.22.11.50	Nappes et serviettes de table en papier...	4818.30	kg	S	
21.22.12.10	Serviettes, tampons hygiéniques et articles similaires en papier...	4818.40.1	kg	S	
21.22.12.30	Couches pour bébés et articles hygiéniques similaires, en papier	4818.40.90	kg	S	
21.22.12.50	Vêtements et accessoires du vêtement en papier...	4818.50	kg	S	
21.22.12.90	Autres articles en papier à usage domestique, hygiénique ou hospitalier	4818.90	kg	S	
21.22.13.00	Plateaux, plats, assiettes, tasses, gobelets... en papier ou carton	4823.60	kg	S	
	NACE 21.23: Fabrication d'articles de papeterie				
21.23.11.13	Papiers carbone et papiers similaires autres que ceux du SH 4809	4816.10	kg	S	
21.23.11.15	Papiers autocopiants autres que ceux du SH 4809	4816.20	kg	S	
21.23.11.17	Stencils complets	4816.30	kg	S	
21.23.11.19	Papiers pour duplication, n.c.a., plaques offset en papier	4816.90	kg	S	
21.23.11.30	Papiers auto-adhésifs en bandes ou en rouleaux	4823.12	kg	S	
21.23.11.50	Papiers gommés ou adhésifs en bandes ou en rouleaux autres qu'auto-adhésifs	4823.19	kg	S	
21.23.12.30	Enveloppes	4817.10	kg	S	
21.23.12.50	Cartes-lettres, cartes postales non illustrées, cartes pour correspondance	4817.20	kg	S	
21.23.12.70	Boîtes, pochettes et similaires en papier ou en carton renfermant un assortiment d'articles de correspondance	4817.30	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
21.23.13.50	Papiers et cartons des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques	4823.90.40	kg	S	
	NACE 21.24: Fabrication de papiers peints				
21.24.11.10	Papier dit «ingrain»	4814.10	kg	S	
21.24.11.30	Papiers peints et revêtements muraux similaires enduits ou recouverts sur l'endroit de matière plastique	4814.20	kg	S	
21.24.11.50	Papiers peints et revêtements muraux similaires recouverts sur l'endroit de matières à tresser	4814.30	kg	S	
21.24.11.90	Papiers peints et revêtements muraux, similaires n.c.a.; vitrauphanies	4814.90	kg	S	
21.24.12.00	Revêtements muraux en matières textiles	5905	kg	S	
	NACE 21.25: Fabrication d'autres articles en papier ou en carton				
21.25.11.00	Couvre-parquets à supports de papier ou carton, même découpés	4815	m^2	S	
21.25.12.35	Étiquettes imprimées auto-adhésives, en papier ou carton	4821.10.10	kg	S	
21.25.12.39	Étiquettes imprimées, en papier ou carton autres qu'auto-adhésives	4821.10.90	kg	S	
21.25.12.55	Étiquettes de tous genres non imprimées, en papier ou carton, auto-adhésives	4821.90.10	kg	S	
21.25.12.59	Étiquettes de tous genres non imprimées, en papier ou carton, autres qu'auto-adhésives	4821.90.90	kg	S	
21.25.13.00	Blocs filtrants et plaques filtrantes, en pâte à papier	4812	kg	S	
21.25.14.13	Papier à cigarettes en cahiers ou en tubes	4813.10	kg	S	
21.25.14.15	Papier à cigarettes en rouleaux d'une largeur ≤ 5 cm	4813.20	kg	S	
21.25.14.20	Tambours, bobines, busettes, canettes et similaires en pâte à papier, papier ou carton pour enroulement de fils textiles	4822.10	kg	S	
21.25.14.30	Tambours, bobines, busettes, canettes et similaires en pâte à papier, papier ou cartons autres que pour enroulement de fils textiles	4822.90	kg	S	
21.25.14.51	Papier et carton-filtre en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose	4823.20	kg	S	
21.25.14.55	Papiers à diagrammes pour enregistreur, en bobines, feuilles, disques	4823.40	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
21.25.14.57	Articles moulés ou pressés en pâte à papier	4823.70	kg	S	
21.25.14.80	Autres ouvrages en papier, carton, n.c.a. du SH 4823 (articles imprégnés ou enduits de réactifs de diagnostic ou de laboratoire excl.)	4823.90.95	kg	S	
	NACE 22.11: Édition de livres				
22.11.10.00	Livres, brochures et imprimés similaires en feuillets isolés même pliés	4901.10	p/st @	S	
22.11.21.70	Autres livres, brochures et imprimés similaires	4901.99	p/st @	S	
22.11.21.80	Albums ou livres d'images et albums à dessiner ou à colorier, pour enfants	4903	p/st @	S	
22.11.22.00	Livres thématiques, électroniques	—	—	S	
22.11.31.00	Dictionnaires et encyclopédies, même en fascicules autres qu'en feuillets isolés	4901.91	p/st @	S	
22.11.32.50	Dictionnaires et encyclopédies, électroniques	—	—	S	
22.11.41.00	Atlas, imprimés	4905.91	p/st @	S	
22.11.42.00	Ouvrages cartographiques, électroniques	—	—	S	
22.11.51.00	Cartes géographiques, imprimées	4905 [.10 + .99]	p/st @	S	
22.11.52.00	Cartes géographiques, électroniques	—	—	S	
	NACE 22.12: Édition de journaux				
22.12.11.00	Journaux et publications périodiques, imprimés, paraissant au moins 4 fois/semaine	4902.10	p/st @	S	
22.12.12.00	Journaux, électroniques	—	—	S	
	NACE 22.13: Édition de revues et périodiques				
22.13.11.00	Journaux et publications périodiques, imprimés, paraissant moins de 4 fois/semaine	4902.90	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
22.13.12.00	Revues et périodiques, électroniques	—	—	S	
	NACE 22.14: Édition d'enregistrements sonores				
22.14.11.30	Disques enregistrés pour électrophones	8524.10	p/st	S	
22.14.11.50	Disques compacts enregistrés	8524.32	p/st	S	
22.14.12.30	Bandes magnétiques enregistrées, de largeur ≤ 4 mm, comportant des enregistrements du son	8524.51	p/st	S	
22.14.12.50	Bandes magnétiques enregistrées (4 mm < l ≤ 6,5 mm): son	8524.52	p/st	S	
22.14.21.00	Musique manuscrite ou imprimée, illustrée ou non, même reliée	4904	p/st @	S	
22.14.22.00	Partitions musicales, électroniques	—	—	S	
	NACE 22.15: Autres activités d'édition				
22.15.11.30	Cartes postales imprimées ou illustrées	4909.00.10	—	S	
22.15.11.50	Autres cartes postales	4909.00.90	—	S	
22.15.12.50	Cartes postales illustrées, électroniques	—	—	S	
22.15.13.00	Images, gravures et photographies	4911.91	—	S	
22.15.14.00	Photos, illustrations, gravures, électroniques	—	—	S	
22.15.15.30	Décalcomanies de tous genres	4908	—	S	
22.15.15.50	Calendriers de tous genres, imprimés (incl. blocs de calendriers à effeuiller)	4910	—	S	
22.15.16.00	Produits d'édition divers, électroniques	—	—	S	
	NACE 22.21: Imprimerie de journaux				
22.21.10.00	Impression de journaux et publications périodiques, paraissant au moins 4 fois/semaine	—	—	I	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
	NACE 22.22: Autre imprimerie (labeur)				
22.22.11.00	Timbres-postes, timbres fiscaux et similaires; papier timbré; billets de banque, chèques, titres d'actions ou d'obligations et similaires	4907	—	S	
22.22.12.30	Catalogues commerciaux	4911.10.10	—	S	
22.22.12.50	Autres imprimés publicitaires et similaires (catalogues commerciaux excl.)	4911.10.90	—	S	
22.22.13.00	Autres imprimés, n.c.a.	4911.99	—	S	
22.22.20.13	Registres, livres comptables, carnets de commandes ou de quittance	4820.10.10	kg	S	
22.22.20.15	Carnets de notes, blocs de papier à lettre et mémorandums (à l'exclusion des calendriers)	4820.10.30	kg	S	
22.22.20.17	Agendas	4820.10.50	kg	S	
22.22.20.19	Autres produits n.c.a., tels que les carnets répertoires etc.	4820.10.90	—	S	
22.22.20.30	Cahiers	4820.20	kg	S	
22.22.20.50	Classeurs, reliures, chemises et couvertures à dossier	4820.30	kg	S	
22.22.20.75	Formulaires en continu même comportant des feuilles de papier carbone	4820.40.10	kg	S	
22.22.20.79	Liasses et carnets manifold, même comportant des feuilles de papier carbone, à l'exclusion des formulaires en continu	4820.40.90	kg	S	
22.22.20.80	Albums pour échantillonnages ou pour collections, en papier ou carton	4820.50	kg	S	
22.22.20.90	Autres articles de bureau ou de papeterie en papier ou carton du SH 4820	4820.90	—	S	
22.22.31.00	Impression de livres, brochures, albums pour enfants et musique manuscrite ou non	—	—	I	
22.22.32.20	Impression de journaux, publications périodiques, paraissant moins de 4 fois/semaine	—	—	I	
22.22.32.30	Impression d'ouvrages cartographiques de tous genres, y compris les cartes murales, topographiques et les globes	—	—	I	
22.22.32.43	Impression de cartes postales	—	—	I	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
22.22.32.45	Impression de décalcomanies de tous genres	—	—	I	
22.22.32.50	Impression de calendriers de tous genres, incl. blocs de calendriers à effeuiller	—	—	I	
22.22.32.70	Impression d'images, gravures et photographies	—	—	I	
22.22.32.90	Impression à façon d'autres produits (sur étiquette plastique, sac plastique, panneau vitré...), sur textiles excl.	—	—	I	
	NACE 22.23: Reliure				
22.23.10.10	Finition de livres et articles similaires par pliage, assemblage, piqûre, collage, coupage, pose de couverture	—	—	I	
22.23.10.30	Finition de brochures, magazines, catalogues, publicités et prospectus, etc., par pliage, assemblage, piqûre, collage, coupage, pose de couverture	—	—	I	
22.23.10.50	Autre finition comme finition de papier ou carton imprimé, n.c.a.	—	—	I	
	NACE 22.24: Activités de pré-presse				
22.24.10.00	Services de composition et de clichage	—	—	I	
22.24.20.00	Organes pour l'impression	8442.50	—	S	
	NACE 22.25: Activités graphiques auxiliaires				
22.25.10.00	Autres services graphiques	—	—	I	
	NACE 22.31: Reproduction d'enregistrements sonores				
22.31.10.10	Reproduction de disques pour électrophones	—	—	I	
22.31.10.30	Reproduction de bandes magnétiques d'une largeur ≤ 4 mm comportant des enregistrements du son	—	—	I	
22.31.10.50	Reproduction de bandes magnétiques d'une largeur > 4 mm, ≤ 6,5 mm, comportant des enregistrements du son	—	—	I	
22.31.10.70	Reproduction de disques compacts	—	—	I	
	NACE 22.32: Reproduction d'enregistrements vidéo				
22.32.10.50	Reproduction de bandes magnétiques vidéo d'une largeur > 6,5 mm	—	—	I	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
22.32.10.70	Reproduction de disques vidéo et autres supports à l'exclusion des bandes magnétiques vidéo	—	—	I	
	NACE 22.33: Reproduction d'enregistrements informatiques				
22.33.10.30	Reproduction de bandes magnétiques comportant des données informatiques d'une largeur ≤ 4 mm	—	—	I	
22.33.10.50	Reproduction de bandes magnétiques comportant des données informatiques d'une largeur > 4 mm	—	—	I	
22.33.10.70	Reproduction d'autres supports à l'exclusion des bandes magnétiques comportant des données informatiques	—	—	I	
	NACE 24.11: Fabrication de gaz industriels				
24.11.11.20	Argon	2804.21	m^3	T	
24.11.11.30	Autres gaz rares	2804.29	m^3	T	
24.11.11.50	Hydrogène	2804.10	m^3	T	
24.11.11.60	Azote	2804.30	m^3	T	
24.11.11.70	Oxygène	2804.40	m^3	T	
24.11.12.30	Dioxyde de carbone	2811.21	kg	T	
24.11.12.50	Trioxyde de soufre; trioxyde de diarsenic	2811.29.10	kg	T	
24.11.12.70	Oxydes d'azote	2811.29.30	kg	T	
24.11.12.90	Autres composés oxygénés inorganiques des éléments non métalliques	2811.29.90	kg	T	
24.11.13.00	Air liquide; air comprimé	2851.00.30	kg	T	
	NACE 24.12: Fabrication de colorants et de pigments				
24.12.11.30	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc	2817	kg	T	
24.12.11.50	Oxydes de titane	2823	kg TiO_2 @	T	
24.12.12.15	Trioxyde de chrome	2819.10	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.12.12.19	Oxydes et hydroxydes de chrome (trioxyde de chrome excl.)	2819.90	kg	T	
24.12.12.35	Dioxyde de manganèse	2820.10	kg	T	
24.12.12.39	Oxydes de manganèse (dioxyde de manganèse excl.)	2820.90	kg	T	
24.12.12.53	Monoxyde de plomb (litharge, massicot)	2824.10	kg	T	
24.12.12.55	Minium et mine orange	2824.20	kg PbO @	T	
24.12.12.57	Autres oxydes de plomb	2824.90	kg	T	
24.12.12.70	Oxydes et hydroxydes de cuivre	2825.50	kg	T	
24.12.13.13	Oxydes et hydroxydes de fer	2821.10	kg	T	
24.12.13.15	Terres colorantes contenant ≥ 70 % d'oxyde de fer	2821.20	kg	T	
24.12.13.30	Oxydes et hydroxydes de cobalt; oxydes de cobalt du commerce	2822	kg	T	
24.12.13.53	Oxyde et hydroxyde de lithium	2825.20	kg	T	
24.12.13.55	Oxydes et hydroxydes de vanadium	2825.30	kg	T	
24.12.13.63	Oxydes et hydroxydes de nickel	2825.40	kg	T	
24.12.13.65	Oxydes de germanium et dioxyde de zirconium	2825.60	kg	T	
24.12.13.73	Oxydes et hydroxydes de molybdène	2825.70	kg	T	
24.12.13.75	Oxydes d'antimoine	2825.80	kg	T	
24.12.13.90	Autres bases inorganiques, oxydes, hydroxydes et peroxydes métalliques	2825.90	kg	T	
24.12.21.10	Colorants dispersés et préparations à base de ces colorants	3204.11	kg	T	
24.12.21.20	Colorants acides ou mordants et préparations à base de ces colorants	3204.12	kg	T	
24.12.21.30	Colorants basiques et préparations à base de ces colorants	3204.13	kg	T	
24.12.21.40	Colorants directs et préparations à base de ces colorants	3204.14	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.12.21.50	Autres matières colorantes organiques synthétiques	3204 [.15 + .16 + .17 + .19 + .90]	kg	T	
24.12.21.60	Produits organiques synthétiques utilisés comme agents d'avivage fluorescents	3204.20	kg	T	
24.12.21.70	Laques colorantes et préparations à base de laques colorantes	3205	kg	T	
24.12.22.50	Extraits tannants d'origine végétale, tanins et leurs sels, éthers, esters et autres dérivés	3201	kg	T	
24.12.22.70	Matières colorantes et préparations d'origine végétale ou animale (noirs d'origine animale excl.)	3203	kg	T	
24.12.23.30	Produits tannants organiques synthétiques	3202.10	kg	T	
24.12.23.50	Produits tannants inorganiques et préparations tannantes ou de prétannage	3202.90	kg	T	
24.12.24.15	Pigments et préparations à base de dioxyde de titane contenant en poids ≥ 80 % de dioxyde de titane	3206.11	kg TiO_2 @	T	
24.12.24.19	Autres pigments et préparations à base de dioxyde de titane	3206.19	kg TiO_2 @	T	
24.12.24.30	Pigments et préparations à base de composés du chrome	3206.20	kg	T	
24.12.24.50	Pigments et préparations à base de composés du cadmium	3206.30	kg	T	
24.12.24.70	Autres matières colorantes et autres préparations luminophores	3206 [.4 + .50]	kg	T	

NACE 24.13: Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base

24.13.11.11	Chlore	2801.10	kg	T	
24.13.11.13	Iode	2801.20	kg	T	
24.13.11.15	Fluor	2801.30.10	kg	T	
24.13.11.17	Brome	2801.30.90	kg	T	
24.13.11.20	Soufre sublimé ou précipité; soufre colloïdal	2802	kg	T	
24.13.11.30	Carbone (noirs de carbone et autres formes de carbone n.c.a.)	2803	kg	T	
24.13.11.40	Bore; tellure	2804.50	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.13.11.53	Silicium contenant en poids ≥ 99,99 % de silicium	2804.61	kg	T	
24.13.11.55	Autre silicium	2804.69	kg	T	
24.13.11.60	Phosphore	2804.70	kg	T	
24.13.11.70	Arsenic	2804.80	kg	T	
24.13.11.90	Sélénium	2804.90	kg	T	
24.13.12.35	Chlorures et oxychlorures de phosphore	2812.10.1	kg	T	
24.13.12.37	(oxy)Halogénures d'éléments non métalliques autres que de phosphore	2812 [.10.9 + .90]	kg	T	
24.13.12.50	Disulfure de carbone	2813.10	kg	T	
24.13.12.70	Autres sulfures des éléments non métalliques, trisulfure de phosphore du commerce	2813.90	kg	T	
24.13.13.25	Sodium	2805.11	kg	T	
24.13.13.29	Autres métaux alcalins	2805.19.90	kg	T	
24.13.13.30	Calcium	2805.12	kg	T	
24.13.13.50	Strontium et baryum	2805.19.10	kg	T	
24.13.13.70	Métaux de terres rares, scandium et yttrium, même mélangés entre eux	2805.30	kg	T	
24.13.13.80	Mercure	2805.40	kg	T	
24.13.14.13	Chlorure d'hydrogène (acide chlorhydrique)	2806.10	kg HCl @	T	
24.13.14.15	Acide chlorosulfurique	2806.20	kg	T	
24.13.14.33	Acide sulfurique	2807.00.10	kg SO_2 @	T	
24.13.14.35	Oléum	2807.00.90	kg SO_2 @	T	
24.13.14.53	Pentaoxyde de diphosphore	2809.10	kg P_2O_5	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.13.14.55	Acide phosphorique et acides polyphosphoriques	2809.20	kg P_2O_5	T	
24.13.14.60	Oxydes de bore; acides boriques et acides inorganiques autres que le fluorure d'hydrogène	2810 + 2811.19	kg	T	
24.13.14.73	Fluorure d'hydrogène (acide fluorhydrique)	2811.11	kg HF @	T	
24.13.14.75	Dioxyde de silicium	2811.22	kg SiO_2 @	T	
24.13.14.77	Dioxyde de soufre	2811.23	kg SO_2 @	T	
24.13.15.25	Hydroxyde de sodium (soude caustique), solide	2815.11	kg NaOH @	T	
24.13.15.27	Hydroxyde de sodium (soude caustique), en solution aqueuse (lessive)	2815.12	kg NaOH	T	
24.13.15.35	Hydroxyde de potassium (potasse caustique), solide	2815.20.10	kg KOH @	T	
24.13.15.37	Hydroxyde de potassium en solution aqueuse (lessive de potasse caustique)	2815.20.90	kg KOH	T	
24.13.15.50	Peroxydes de sodium ou de potassium	2815.30	kg	T	
24.13.15.60	Hydroxyde et peroxyde de magnésium; oxydes, hydroxydes et peroxydes de strontium et de baryum	2816	kg	T	
24.13.15.70	Hydroxyde d'aluminium	2818.30	kg Al_2O_3 @	T	
24.13.15.80	Hydrazine et hydroxylamine et leurs sels inorganiques	2825.10	kg	T	
24.13.21.10	Fluorures; fluorosilicates, fluoroaluminates et autres sels complexes de fluor	2826	kg F @	T	
24.13.21.30	Chlorures, sauf d'ammonium	2827 [.20 + .3]	kg	T	
24.13.21.50	Oxychlorures et hydroxychlorures de cuivre et d'autres métaux	2827.4	kg	T	
24.13.21.70	Bromures et oxybromures, iodures et oxyiodures	2827 [.5 + .60]	kg	T	
24.13.22.35	Hypochlorite de calcium du commerce et autres hypochlorites de calcium	2828.10	kg Cl @	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.13.22.39	Autres hypochlorites; chlorites, hypobromites	2828.90	kg Cl @	T	
24.13.22.55	Chlorate de sodium	2829.11	kg	T	
24.13.22.59	Autres chlorates et perchlorates; bromates et perbromates, iodates et périodates	2829 [.19 + .90]	kg	T	
24.13.31.13	Sulfures; polysulfures	2830	kg S @	T	
24.13.31.15	Dithionites et sulfoxylates	2831	kg	T	
24.13.31.33	Sulfites	2832 [.10 + .20]	kg $Na_2S_2O_5$ @	T	
24.13.31.35	Thiosulfates	2832.30	kg	T	
24.13.31.53	Sulfate d'aluminium	2833.22	kg Al_2O_3 @	T	
24.13.31.55	Sulfate de baryum	2833.27	kg	T	
24.13.31.57	Sulfates autres que d'aluminium et de baryum	2833 [.1 + .21 + .23 + .24 + .25 + .26 + .29]	kg	T	
24.13.31.73	Aluns	2833.30	kg	T	
24.13.31.75	Peroxosulfates (persulfates)	2833.40	kg	T	
24.13.32.10	Nitrates autres que de potassium	2834.29	kg N @	T	
24.13.32.20	Phosphinates (hypophosphites) et phosphonates (phosphites)	2835.10	kg	T	
24.13.32.30	Phosphate de mono- ou de disodium	2835.22	kg P_2O_5 @	T	
24.13.32.40	Hydrogéno-orthophosphate de calcium («phosphate dicalcique»)	2835.25	kg P_2O_5 @	T	
24.13.32.50	Phosphates de trisodium, de potassium, de calcium autres que dicalcique, et autres phosphates; polyphosphates (triphosphate de sodium excl.)	2835 [.23 + .24 + .26 + .29.90 + .39]	kg P_2O_5 @	T	
24.13.32.60	Phosphate de triammonium	2835.29.10	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.13.32.70	Triphosphate de sodium (tripolyphosphate de sodium)	2835.31	kg P_2O_5 @	T	
24.13.33.10	Carbonate de disodium	2836.20	kg Na_2CO_3 @	T	
24.13.33.20	Hydrogénocarbonate (bicarbonate) de sodium	2836.30	kg	T	
24.13.33.30	Carbonates de potassium	2836.40	kg K_2CO_3 @	T	
24.13.33.40	Carbonate de calcium	2836.50	kg	T	
24.13.33.50	Carbonate de baryum	2836.60	kg $BaCO_3$ @	T	
24.13.33.60	Carbonate de plomb	2836.70	kg	T	
24.13.33.71	Carbonates de lithium	2836.91	kg	T	
24.13.33.73	Carbonate de strontium	2836.92	kg	T	
24.13.33.79	Autres carbonates et peroxocarbonates (percarbonates), carbonates d'ammonium excl.	2836.99	kg	T	
24.13.41.10	Aluminates	2841.10	kg	T	
24.13.41.20	Chromates de zinc ou de plomb	2841.20	kg	T	
24.13.41.30	Dichromates de sodium, de potassium et autres chromates et dichromates, peroxochromates	2841 [.30 + .50]	kg	T	
24.13.41.40	Manganites, manganates et permanganates	2841.6	kg	S	
24.13.41.50	Molybdates	2841.70	kg	S	
24.13.41.60	Tungstates (wolframates)	2841.80	kg	S	
24.13.41.70	Autres sels des acides oxométalliques ou peroxométalliques	2841.90	kg	S	
24.13.41.83	Nitrate d'argent	2843.21	kg	S	
24.13.41.85	Métaux précieux à l'état colloïdal, composés, amalgames sauf nitrate d'argent	2843 [.10 + .29 + .30 + .90]	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.13.42.50	Eaux distillées	2851.00.10	kg	S	
24.13.42.90	Autres composés inorganiques, amalgames autres que de métaux précieux	2851.00 (.50 + .80)	kg	S	
24.13.51.00	Eau lourde, autres isotopes que ceux du SH 2844 et leurs composés	2845	kg	S	
24.13.52.20	Cyanures, oxycyanures et cyanures complexes	2837	kg	T	
24.13.52.30	Fulminates, cyanates et thiocyanates	2838	kg	T	
24.13.52.40	Silicates; silicates des métaux alcalins du commerce	2839	kg SiO_2 @	T	
24.13.52.50	Tétraborate de disodium et autres borates	2840 [.1 + .20]	kg B_2O_3 @	T	
24.13.52.60	Peroxoborates (perborates)	2840.30	kg B_2O_3 @	T	
24.13.52.70	Silicates doubles ou complexes	2842.10	kg	T	
24.13.52.90	Autres sels des acides et peroxoacides inorganiques (azotures excl.)	2842.90	kg	T	
24.13.53.00	Peroxyde d'hydrogène (eau oxygénée) même solidifié avec de l'urée	2847	kg H_2O_2	T	
24.13.54.30	Phosphures (ferrophosphores excl.)	2848	kg	T	
24.13.54.50	Carbures, de constitution chimique définie ou non	2849	kg	T	
24.13.54.70	Hydrures, nitrures, azotures, siliciures et borures	2850	kg	S	
24.13.55.00	Composés de métaux des terres rares et des mélanges de ces métaux	2846	kg	S	
24.13.56.00	Soufres (soufre brut, non raffiné, sublimé, précipité et colloïdal excl.)	2503.00.90	kg	S	
24.13.57.00	Pyrites de fer grillées (cendres de pyrites)	2601.20	kg	S	
24.13.58.50	Quartz piézo-électrique	7104.10	g	S	
24.13.58.70	Autres pierres synthétiques brutes ou simplement sciées ou dégrossies	7104.20	g	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
	NACE 24.14: Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base				
24.14.11.20	Hydrocarbures acycliques saturés	2901.10	kg	T	
24.14.11.30	Éthylène	2901.21	kg	T	
24.14.11.40	Propène (propylène)	2901.22	kg	T	
24.14.11.50	Butène (butylène) et ses isomères	2901.23	kg	T	
24.14.11.65	Buta-1,3-diene	2901.24.10	kg	T	
24.14.11.67	Isoprène	2901.24.90	kg	T	
24.14.11.90	Autres hydrocarbures acycliques non saturés	2901.29	kg	T	
24.14.12.13	Cyclohexane	2902.11	kg	T	
24.14.12.15	Autres hydrocarbures, cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques	2902.19	kg	T	
24.14.12.23	Benzène	2902.20	kg	T	
24.14.12.25	Toluène	2902.30	kg	T	
24.14.12.43	O-xylène	2902.41	kg	T	
24.14.12.45	P-xylène	2902.43	kg	T	
24.14.12.47	M-xylène et isomères du xylène en mélange	2902 [.42 + .44]	kg	T	
24.14.12.50	Styrène	2902.50	kg	T	
24.14.12.60	Éthylbenzène	2902.60	kg	T	
24.14.12.70	Cumène	2902.70	kg	T	
24.14.12.80	Naphtalène, anthracène	2902.90.10	kg	T	
24.14.12.90	Biphényle, terphényles, autres hydrocarbures cycliques	2902.90 (.30 + .90)	kg	T	
24.14.13.13	Chlorométhane (chlorure de méthyle) et chloroéthane (chlorure d'éthyle)	2903.11	kg	T	
24.14.13.15	Dichlorométhane (chlorure de méthylène)	2903.12	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.14.13.23	Chloroforme (trichlorométhane)	2903.13	kg	T	
24.14.13.25	Tétrachlorure de carbone	2903.14	kg	T	
24.14.13.53	1,2-dichloroéthane (chlorure d'éthylène)	2903.15	kg	T	
24.14.13.57	Autres dérivés chlorés saturés des hydrocarbures acycliques	2903.19	kg	T	
24.14.13.71	Chlorure de vinyle (chloroéthylène)	2903.21	kg	T	
24.14.13.73	Trichloroéthylène	2903.22	kg	T	
24.14.13.75	Tétrachloroéthylène (perchloroéthylène)	2903.23	kg	T	
24.14.13.79	Autres dérivés chlorés non saturés des hydrocarbures acycliques	2903.29	kg	T	
24.14.14.50	Dérivés seulement sulfonés, leurs sels et leurs esters éthyliques	2904.10	kg	T	
24.14.14.70	Dérivés seulement nitrés ou seulement nitrosés	2904.20	kg	T	
24.14.14.90	Autres dérivés sulfonés, nitrés, nitrosés des hydrocarbures, même halogénés	2904.90	kg	T	
24.14.15.10	Dérivés fluorés, bromés, iodés des hydrocarbures acycliques	2903.30	kg	S	
24.14.15.30	Dérivés bi-halogènes et plus des hydrocarbures acycliques	2903.4	kg	S	
24.14.15.53	1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane	2903.51	kg	S	
24.14.15.59	Autres dérivés halogénés des hydrocarbures cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques	2903.59	kg	S	
24.14.15.73	Chlorobenzène, o-dichlorobenzène et p-dichlorobenzène	2903.61	kg	S	
24.14.15.75	Hexachlorobenzène et DDT (1,1,1-trichloro-2,2-bis(p-chlorophényl)éthane)	2903.62	kg	S	
24.14.15.79	Autres dérivés halogénés des hydrocarbures aromatiques	2903.69	kg	S	
24.14.21.00	Alcools gras industriels	3823.70	kg	T	
24.14.22.10	Méthanol (alcool méthylique)	2905.11	kg	T	
24.14.22.20	Propane 1-ol (alcool propylique) et propane 2-ol (alcool isopropylique)	2905.12	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.14.22.30	Butane 1-ol (alcool n-butylique)	2905.13	kg	T	
24.14.22.40	Autres butanols	2905.14	kg	T	
24.14.22.50	Pentanol (alcool amylique) et ses isomères	2905.15	kg	T	
24.14.22.63	Octanol (alcool octylique) et ses isomères	2905.16	kg	T	
24.14.22.69	Alcool laurique, cétylique, stéarique, et autres monoalcools saturés	2905 [.17 + .19]	kg	T	
24.14.22.73	Alcools terpéniques acycliques	2905.22	kg	T	
24.14.22.75	Alcool allylique et autres monoalcools non saturés (alcools terpéniques acycliques excl.)	2905.29	kg	T	
24.14.23.10	Ethylène glycol (éthanediol)	2905.31	kg	T	
24.14.23.20	Propylène glycol (propane 1,2-diol)	2905.32	kg	T	
24.14.23.33	D-glucitol (sorbitol)	2905.44	kg	T	
24.14.23.39	Autres diols et autres polyalcools que le D-glucitol (sorbitol)	2905 [.39 + .41 + .42 + .43 + .49]	kg	T	
24.14.23.50	Dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés des alcools acycliques	2905.5	kg	T	
24.14.23.73	Alcools cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques	2906.1	kg	T	
24.14.23.75	Alcools aromatiques	2906.2	kg	T	
24.14.24.15	Phénol (hydroxybenzène) et ses sels	2907.11	kg	T	
24.14.24.17	Crésols et leurs sels	2907.12	kg	T	
24.14.24.19	Autres monophénols et leurs sels	2907 [.13 + .14 + .15 + .19]	kg	T	
24.14.24.33	4,4 -isopropylidènediphénol (bisphénol A, diphénylolpropane) et ses sels	2907.23	kg	T	
24.14.24.39	Polyphénols autres que ceux du SH 2907.23; phénols-alcools	2907 [.21 + .22 + .29]	kg	T	
24.14.24.53	Dérivés seulement halogénés et leurs sels, des phénols ou phénols-alcools	2908.10	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.14.24.55	Dérivés sulfonés, leurs sels et esters, des phénols ou phénols-alcools	2908.20	kg	T	
24.14.24.59	Dérivés nitrés ou nitrosés des phénols ou phénols-alcools	2908.90	kg	T	
24.14.31.20	Acide stéarique industriel	3823.11	kg	T	
24.14.31.30	Acide oléique industriel	3823.12	kg	T	
24.14.31.50	Tall acide gras industriel	3823.13	kg	T	
24.14.31.95	Autres acides gras monocarboxyliques industriels distillés	3823.19.10	kg	T	
24.14.31.97	Autres acides gras monocarboxyliques industriels	3823.19 (.30 + .90)	kg	T	
24.14.32.15	Acétate d'éthyle	2915.31	kg	T	
24.14.32.17	Acétate de vinyle	2915.32	kg	T	
24.14.32.19	Autres esters de l'acide acétique	2915 [.33 + .34 + .35 + .39]	kg	T	
24.14.32.20	Acides mono-, di- ou trichloroacétique, propionique, butyrique, valérique, leurs sels et esters	2915 [.40 + .50 + .60]	kg	T	
24.14.32.35	Acide palmitique	2915.70.15	kg	T	
24.14.32.37	Sels et esters de l'acide palmitique	2915.70.20	kg	T	
24.14.32.43	Sels de l'acide stéarique	2915.70.30	kg	T	
24.14.32.45	Acide stéarique	2915.70.25	kg	T	
24.14.32.47	Esters de l'acide stéarique	2915.70.80	kg	T	
24.14.32.53	Acide formique	2915.11	kg	T	
24.14.32.55	Sels et esters de l'acide formique	2915 [.12 + .13]	kg	T	
24.14.32.71	Acide acétique	2915.21	kg	T	
24.14.32.73	Acétate de sodium	2915.22	kg	T	
24.14.32.75	Acétates de cobalt	2915.23	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.14.32.77	Anhydride acétique	2915.24	kg	T	
24.14.32.79	Autres sels de l'acide acétique	2915.29	kg	T	
24.14.32.80	Acide laurique et autres, leurs sels et esters	2915.90	kg	T	
24.14.33.10	Acide acrylique et ses sels, et autres acides monocarboxyliques des SH 2916.19 et .20	2916 [.11 + .19 + .20]	kg	T	
24.14.33.20	Esters de l'acide acrylique	2916.12	kg	T	
24.14.33.30	Acide méthacrylique et ses sels	2916.13	kg	T	
24.14.33.40	Esters de l'acide méthacrylique	2916.14	kg	T	
24.14.33.50	Acides oléique, linoléique ou linolénique, leurs sels et leurs esters	2916.15	kg	T	
24.14.33.63	Acide benzoïque, ses sels et ses esters	2916.31	kg	T	
24.14.33.65	Peroxyde benzoyle et chlorure de benzoyle	2916.32	kg	T	
24.14.33.67	Acide phénylacétique, ses sels et ses esters	2916 [.34 + .35]	kg	T	
24.14.33.70	Autres acides monocarboxyliques aromatiques et leurs dérivés	2916.39	kg	T	
24.14.33.83	Acide oxalique, azélaïque, sébacique, leurs sels et leurs esters et autres acides polycarboxyliques des SH 2917.19 et .20	2917 [.11 + .13 + .19 + .20]	kg	T	
24.14.33.85	Acide adipique, ses sels et ses esters	2917.12	kg	T	
24.14.33.87	Anhydride maléïque	2917.14	kg	T	
24.14.34.13	Orthophtalates de dibutyle	2917.31	kg	T	
24.14.34.15	Orthophtalates de dioctyle	2917.32	kg	T	
24.14.34.23	Orthophtalates de dinonyle ou de didécyle	2917.33	kg	T	
24.14.34.25	Autres esters de l'acide orthophtalique	2917.34	kg	T	
24.14.34.33	Anhydride phtalique	2917.35	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.14.34.35	Acide téréphtalique et ses sels	2917.36	kg	T	
24.14.34.43	Téréphtalate de diméthyle	2917.37	kg	T	
24.14.34.45	Autres acides polycarboxyliques aromatiques leurs anhydrides et leurs dérivés	2917.39	kg	T	
24.14.34.73	Acide citrique, ses sels et ses esters	2918 [.14 + .15]	kg	T	
24.14.34.75	Acides carboxyliques oxygénés, leurs anhydrides, dérivés halogénés, sulfonés, nitrés, nitrosés (sauf acides citrique, salicylique, o-acétyl-salicylique, et leurs sels et esters)	2918 [.11 + .12 + .13 + .16 + .19 + .29 + .30 + .90]	kg	T	
24.14.41.13	Mono-, di- ou triméthilamine et sels	2921.11	kg	T	
24.14.41.15	Diéthylamine et sels	2921.12	kg	T	
24.14.41.17	Autres monoamines acycliques leurs dérivés et leurs sels	2921.19	kg	T	
24.14.41.23	Éthylènediamine et ses sels	2921.21	kg	T	
24.14.41.25	Héxaméthylènediamine et ses sels	2921.22	kg	T	
24.14.41.27	Autres polyamines acycliques leurs dérivés et leurs sels	2921.29	kg	T	
24.14.41.30	Mono-, polyamines cyclaniques, cycléniques, cycloterpéniques, dérivés et sels	2921.30	kg	T	
24.14.41.51	Aniline et ses sels	2921.41	kg	T	
24.14.41.53	Dérivés de l'aniline et leurs sels	2921.42	kg	T	
24.14.41.55	Toluidines, leurs dérivés et leurs sels	2921.43	kg	T	
24.14.41.57	Monoamines aromatiques, leurs dérivés et sels (autres qu'aniline, toluidines, leurs dérivés et sels)	2921 [.44 + .45 + .46 + .49]	kg	T	
24.14.41.70	Polyamines aromatiques et leurs dérivés; sels de ces produits	2921.5	kg	T	
24.14.42.33	Monoéthanolamine et ses sels	2922.11	kg	T	
24.14.42.35	Diéthanolamine et ses sels	2922.12	kg	T	
24.14.42.37	Triéthanolamine et ses sels	2922.13	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.14.42.39	Amino-alcools, éthers, esters, à fonction oxygénée unique, et sels	2922 [.14 + .19]	kg	T	
24.14.42.90	Composés aminés à fonctions oxygénées autres qu'amino-alcools, lysine et acide glutamique	2922 [.2 + .3 + .43 + .44 + .49 + .50]	kg	T	
24.14.43.10	Uréines et leurs dérivés; sels de ces produits	2924.21	kg	T	
24.14.43.20	Saccharine et ses sels	2925.11	kg	T	
24.14.43.30	Imides et leurs dérivés; sels de ces produits (autres que saccharine et ses sels)	2925 [.12 + .19]	kg	T	
24.14.43.40	Imines et leurs dérivés; sels de ces produits	2925.20	kg	T	
24.14.43.50	Acrylonitrile	2926.10	kg	T	
24.14.43.60	1-Cyanoguanidine	2926.20	kg	T	
24.14.43.70	Composés à fonction nitrile autres qu'acrylonitrile et 1- cyanoguanidine	2926 [.30 + .90]	kg	T	
24.14.44.20	Composés diazoïques, azoïques ou azoxyques	2927	kg	T	
24.14.44.30	Dérivés organiques de l'hydrazine ou de l'hydroxylamine	2928	kg	T	
24.14.44.50	Isocyanates	2929.10	kg	T	
24.14.44.90	Composés à autres fonctions azotées (autres qu'isocyanates)	2929.90	kg	T	
24.14.51.35	Dithiocarbonates, thio et dithiocarbamates, mono-, di- ou tétrasulfures de thiourame	2930 [.10 + .20 + .30]	kg	T	
24.14.51.37	Méthionine	2930.40	kg	T	
24.14.51.39	Autres thiocomposés organiques	2930.90	kg	T	
24.14.51.50	Autres composés organo-inorganiques	2931	kg	T	
24.14.52.10	Composés hétérocycliques à hétéroatome(s) d'oxygène exlusivement (sauf lactones autres que coumarines)	2932 [.1 + .21 + .9]	kg	T	
24.14.52.30	Composés hétérocycliques à cycle imidazole non condensé (autres que l'hydantoïne et ses dérivés)	2933.29	kg	T	
24.14.52.50	Composés hétérocycliques à cycle pyridine, (iso)quinoléine, autres lactames et composés, à hétéroatome(s) d'azote	2933 [.3 + .4 + .72 + .79 + .9]	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.14.52.60	Mélamine	2933.61	kg	T	
24.14.52.70	6-Hexanelactame (epsilon-caprolactame)	2933.71	kg	T	
24.14.52.90	Acides nucléiques, composés hétérocycliques, à cycle thiazole, benzothiazole et autres (composés à cycle phénothiazine excl.)	2934 [.10 + .20 + .9]	kg	T	
24.14.53.50	Esters phosphoriques (lactophosphates incl.), leurs sels et leurs dérivés	2919	kg	T	
24.14.53.75	Esters thiophosphoriques (phosphorothioates), leurs sels et dérivés	2920.10	kg	T	
24.14.53.79	Autres esters d'autres acides inorganiques (esters des halogénures d'hydrogène et thiophosphoriques excl.) et leurs sels et dérivés	2920.90	kg	T	
24.14.61.11	Méthanal (formaldéhyde)	2912.11	kg	T	
24.14.61.13	Éthanal (acétaldéhyde)	2912.12	kg	T	
24.14.61.15	Butanal (butyraldéhyde, isomère normal)	2912.13	kg	T	
24.14.61.19	Autres aldéhydes acycliques sans autres fonctions oxygénées	2912.19	kg	T	
24.14.61.20	Aldéhydes cycliques sans autres fonctions oxygénées	2912.2	kg	S	
24.14.61.30	Aldéhydes-alcools	2912.30	kg	S	
24.14.61.43	Vanilline (aldéhyde méthylprotocatechique)	2912.41	kg	S	
24.14.61.45	Ethylvanilline (aldéhyde éthylprotocatechique)	2912.42	kg	S	
24.14.61.47	Autres aldéhydes-éthers, aldhéhydes phénols et aldéhydes à autres fonctions oxygénées	2912.49	kg	S	
24.14.61.50	Polymères cycliques des aldéhydes	2912.50	kg	S	
24.14.61.60	Paraformaldéhyde	2912.60	kg	T	
24.14.61.70	Dérivés halogènes, sulfonés, nitrés ou nitrosés des produits du SH 2912	2913	kg	S	
24.14.62.11	Acétone	2914.11	kg	T	
24.14.62.13	Butanone (méthyléthylcétone)	2914.12	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.14.62.15	4-méthylpentane-2-one (méthylisobutylcétone)	2914.13	kg	T	
24.14.62.19	Autres cétones acycliques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées	2914.19	kg	T	
24.14.62.31	Camphre, cétones aromatiques (-alcools, -aldéhydes, -phénols) et contenant d'autres fonctions oxygénées	2914 [.21 + .3 + .40 + .50]	kg	T	
24.14.62.33	Cyclohexanone et méthylcyclohexanones	2914.22	kg	T	
24.14.62.35	Ionones et méthylionones	2914.23	kg	T	
24.14.62.39	Autres cétones cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques, sans autres fonctions oxygénées	2914.29	kg	T	
24.14.62.60	Quinones	2914.6	kg	T	
24.14.62.70	Dérivés halogènes, sulfonés, nitrés ou nitrosés de cétones et quinones	2914.70	kg	T	
24.14.63.13	Ether diéthylique (oxyde de diéthyle)	2909.11	kg	T	
24.14.63.19	Autres éthers acycliques et leurs dérivés	2909.19	kg	T	
24.14.63.23	Ethers cyclaniques, cycléniques, cycloterpéniques et leurs dérivés	2909.20	kg	T	
24.14.63.25	Ethers aromatiques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés	2909.30	kg	T	
24.14.63.33	2,2-oxydiéthanol (diéthylène glycol)	2909.41	kg	T	
24.14.63.39	Autres éthers-alcools et leurs dérivés	2909 [.42 + .43 + .44 + .49]	kg	T	
24.14.63.50	Éthers-phénols, éthers-alcools-phénols et leurs dérivés	2909.50	kg	S	
24.14.63.60	Peroxydes d'alcools, d'éthers, de cétones et leurs dérivés	2909.60	kg	S	
24.14.63.73	Oxiranne (oxyde d'éthylène)	2910.10	kg	T	
24.14.63.75	Méthyloxiranne (oxyde de propylène)	2910.20	kg	T	
24.14.63.79	Autres époxydes, époxy-alcools, époxy-phénols, époxy-éthers et leurs dérivés	2910 [.30 + .90]	kg	T	
24.14.63.80	Acétals, hémi-acétals même à autres fonctions oxygénées et leurs dérivés	2911	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.14.64.30	Autres composés organiques de constitution chimique définie ne pouvant pas être classée ailleurs	2942	kg	T	
24.14.64.50	Présure et ses concentrats	3507.10	kg	S	
24.14.64.70	Enzymes et enzymes préparés n.c.a., autres que présure et ses concentrats	3507.90	kg	S	
24.14.71.20	Matières minérales naturelles activées et noirs d'origine animale	3802.90	kg	S	
24.14.71.30	Tall oil, même raffiné	3803	kg	S	
24.14.71.40	Essence de térébenthine, de bois de pin ou de papeterie au sulfate, huile de pin et autres	3805	kg	S	
24.14.71.50	Colophanes et acides résiniques, et leurs dérivés; essence et huiles de colophane; gommes fondues	3806	kg	S	
24.14.71.70	Goudrons de bois; créosote; méthylène, poix et préparations similaires	3807	kg	T	
24.14.72.00	Charbon de bois (charbon de coke ou noix incl.), même aggloméré	4402	kg	S	
24.14.73.20	Benzols	2707.10	kg	T	
24.14.73.30	Toluols et xylols	2707 [.20 + .30]	kg	T	
24.14.73.40	Naphtalène et mélanges d'hydrocarbures aromatiques	2707 [.40 + .50]	kg	T	
24.14.73.50	Phénols	2707.60	kg	T	
24.14.73.65	Huiles de créosote	2707.91	kg	T	
24.14.73.67	Autres huiles et produits de la distillation des goudrons de houille	2707.99	kg	T	
24.14.73.70	Brai et coke de brai de goudron de houille ou d'autres goudrons minéraux	2708	kg	T	
	NACE 24.15: Fabrication de produits azotés et d'engrais				
24.15.10.50	Acide nitrique; acides sulfonitriques	2808	kg N @	T	
24.15.10.75	Ammoniac anhydre	2814.10	kg N @	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.15.10.77	Ammoniac en solution aqueuse (ammoniaque)	2814.20	kg N @	T	
24.15.20.20	Chlorure d'ammonium	2827.10	kg	T	
24.15.20.30	Nitrites	2834.10	kg N @	T	
24.15.20.50	Nitrate de potassium	2834.21	kg N @	T	
24.15.20.70	Carbonate d'ammonium du commerce et autres carbonates d'ammonium	2836.10	kg N @	T	
24.15.30.13	Urée, d'une teneur en azote > 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec	3102.10.10	kg N	T	
24.15.30.19	Urée, d'une teneur en azote ≤ 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec	3102.10.90	kg N	T	
24.15.30.23	Sulfate d'ammonium	3102.21	kg N	T	
24.15.30.29	Sels doubles et mélanges de sulfate et nitrate d'ammonium	3102.29	kg N	T	
24.15.30.30	Nitrate d'ammonium, même en solution aqueuse	3102.30	kg N	T	
24.15.30.43	Mélanges de nitrate d'ammonium et de carbonate de calcium ou d'autres matières inorganiques d'une teneur en azote ≤ 28 % en poids	3102.40.10	kg N	T	
24.15.30.45	Mélanges de nitrate d'ammonium et de carbonate de calcium ou d'autres matières inorganiques d'une teneur en azote > 28 % en poids	3102.40.90	kg N	T	
24.15.30.60	Sel doubles et mélanges de nitrates de calcium et d'ammonium	3102.60	kg N	T	
24.15.30.70	Cyanamide calcique	3102.70	kg N	T	
24.15.30.80	Solutions aqueuses ou ammoniacales d'urée et nitrate d'ammonium en mélange	3102.80	kg N	T	
24.15.30.90	Autres engrais minéraux ou chimiques azotés (mélanges non spécifiés incl.)	3102.90	kg N	T	
24.15.40.35	Superphosphates	3103.10	kg P_2O_5	T	
24.15.40.37	Scories de déphosphoration	3103.20	kg P_2O_5	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.15.40.39	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés autres que superphosphates et scories de déphosphoration	3103.90	kg P_2O_5	T	
24.15.50.30	Chlorure de potassium	3104.20	kg K_2O	T	
24.15.50.50	Sulfate de potassium	3104.30	kg K_2O	T	
24.15.50.70	Engrais minéraux ou chimiques potassiques autres que carnallite, sylvinite, chlorure et sulfate de potassium	3104.90	kg K_2O	T	
24.15.60.00	Engrais d'origine animale ou végétale	3101	kg	T	
24.15.70.50	Nitrate de sodium naturel	3102.50.10	kg	T	
24.15.70.70	Nitrate de sodium, autre que «naturel»	3102.50.90	kg N	T	
24.15.80.10	Engrais du SH 31 en tablettes ou emballages ≤ 10 kg brut	3105.10	kg	T	
24.15.80.23	Engrais contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec	3105.20.10	kg	T	
24.15.80.25	Engrais contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote ≤ 10 % en poids du produits anhydre à l'état sec	3105.20.90	kg	T	
24.15.80.30	Hydrogéno-orthophosphate de diammonium (phosphate diammonique)	3105.30	kg	T	
24.15.80.40	Phosphate monoammonique, même en mélange avec du phosphate diammonique	3105.40	kg	T	
24.15.80.53	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates	3105.51	kg	T	
24.15.80.59	Autres engrais minéraux ou chimiques contenant: azote et phosphore	3105.59	kg	T	
24.15.80.63	Superphosphates potassiques	3105.60.10	kg	T	
24.15.80.69	Autres engrais contenant du phosphore et du potassium	3105.60.90	kg	T	
24.15.80.90	Autres engrais minéraux ou chimiques, n.c.a.	3105.90	kg	T	

NACE 24.16: Fabrication de matières plastiques de base

24.16.10.35	Polyéthylène linéaire d'une densité < 0,94, sous formes primaires	3901.10.10	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.16.10.39	Polyéthylènes autres que linéaires d'une densité < 0,94, sous formes primaires	3901.10.90	kg	T	
24.16.10.50	Polyéthylène de densité ≥ 0,94, sous formes primaires	3901.20	kg	T	
24.16.10.70	Copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, sous formes primaires	3901.30	kg	T	
24.16.10.90	Autres polymères de l'éthylène, sous formes primaires	3901.90	kg	T	
24.16.20.35	Polystyrène expansible, sous formes primaires	3903.11	kg	T	
24.16.20.39	Polystyrène, sous formes primaires autre qu'expansible	3903.19	kg	T	
24.16.20.50	Copolymères de styrène-acrylonitrile (SAN), sous formes primaires	3903.20	kg	T	
24.16.20.70	Copolymères d'acrylonitrile-butadiène-styrène (ABS), sous formes primaires	3903.30	kg	T	
24.16.20.90	Autres polymères du styrène, sous formes primaires	3903.90	kg	T	
24.16.30.10	Polychlorure de vinyle, sans mélange, sous formes primaires	3904.10	kg	T	
24.16.30.23	Autre polychlorure de vinyle, non plastifié, sous formes primaires	3904.21	kg	T	
24.16.30.25	Autre polychlorure de vinyle, plastifié, sous formes primaires	3904.22	kg	T	
24.16.30.40	Copolymères du chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle	3904 [.30 + .40]	kg	T	
24.16.30.50	Polymères du chlorure de vinylidène, sous formes primaires	3904.50	kg	T	
24.16.30.60	Polytétrafluoroéthylène, sous formes primaires	3904.61	kg	T	
24.16.30.70	Polymères fluorés, sous formes primaires autres que le polytétrafluoroéthylène	3904.69	kg	T	
24.16.30.90	Autres polymères des oléfines halogènes, sous formes primaires	3904.90	kg	T	
24.16.40.13	Polyacétals, sous formes primaires	3907.10	kg	T	
24.16.40.15	Polyéthylèneglycols et autres polyéther-alcools, sous formes primaires	3907.20 (.11 + .2)	kg	T	
24.16.40.20	Polyéthers, sous formes primaires autres que polyacétols et polyéther-alcools	3907.20.9	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.16.40.30	Résines époxydes, sous formes primaires	3907.30	kg	T	
24.16.40.40	Polycarbonates, sous formes primaires	3907.40	kg	T	
24.16.40.50	Résines alkydes, sous formes primaires	3907.50	kg	T	
24.16.40.62	Polyéthylène téréphtalate sous formes primaires, d'un indice de viscosité ≥ 78 ml/g	3907.60.20	kg	T	
24.16.40.64	Autre polyéthylène téréphtalate	3907.60.80	kg	T	
24.16.40.70	Autres polyesters non saturés, liquides	3907.91.10	kg	T	
24.16.40.80	Autres polyesters non saturés, sous formes primaires	3907.91.90	kg	T	
24.16.40.90	Autres polyesters sous formes primaires	3907.99	kg	T	
24.16.51.30	Polypropylène, sous formes primaires	3902.10	kg	T	
24.16.51.50	Polymères de propylène ou d'autres oléfines, sous formes primaires autres que le polypropylène	3902 [.20 + .30 + .90]	kg	T	
24.16.52.30	Polymères d'acétate de vinyle en dispersion aqueuse, sous formes primaires	3905 [.12 + .21]	kg	T	
24.16.52.50	Polymères d'acétate de vinyle, sous formes primaires, autres qu'en dispersion aqueuse	3905 [.19 + .29]	kg	T	
24.16.52.70	Polymères de vinyle, d'esters de vinyle autres qu'acétate de vinyle sous formes primaires	3905 [.30 + .91 + .99]	kg	T	
24.16.53.50	Polyméthacrylate de méthyle, sous formes primaires	3906.10	kg	T	
24.16.53.90	Polymères acryliques, sous formes primaires, autres que polyméthacrylate de méthyle	3906.90	kg	T	
24.16.54.50	Polyamides - 6, - 11, - 12, -6,6, -6,9, -6,10 ou -6,12, sous formes primaires	3908.10	kg	T	
24.16.54.90	Autres polyamides, sous formes primaires	3908.90	kg	T	
24.16.55.50	Résines uréiques; résines de thiourée, sous formes primaires	3909.10	kg	T	
24.16.55.70	Résines mélaminiques, sous formes primaires	3909.20	kg	T	
24.16.56.30	Autres résines aminiques n.c.a., sous formes primaires	3909.30	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.16.56.50	Résines phénoliques, sous formes primaires	3909.40	kg	T	
24.16.56.70	Polyuréthanes, sous formes primaires	3909.50	kg	T	
24.16.57.00	Silicones sous formes primaires	3910	kg	T	
24.16.58.10	Résines de pétrole, de coumarone, d'indène de coumarone-indène et polyterpènes sous formes primaires	3911.10	kg	T	
24.16.58.20	Polysulfures, polysulfones et autres produits, sous formes primaires	3911.90	kg	T	
24.16.58.30	Acétates de cellulose, sous formes primaires	3912.1	kg	T	
24.16.58.40	Nitrates de cellulose (collodions incl.), sous formes primaires	3912.20	kg	T	
24.16.58.50	Ethers, esters et autres dérivés chimique de la cellulose, sous formes primaires	3912 [.3 + .90]	kg	T	
24.16.58.60	Polymères naturels et modifiés, n.c.a., sous formes primaires	3913	kg	T	
24.16.58.70	Echangeurs d'ions (polymères des SH 3901 à 3913), sous formes primaires	3914	kg	T	
	NACE 24.17: Fabrication de caoutchouc synthétique				
24.17.10.50	Latex autre que de caoutchouc naturel	4002 [.11 + .41 + .51 + .91]	kg	T	
24.17.10.90	Caoutchoucs synthétiques et factices autres que latex synthétique	4002 [.19 + .20 + .3 + .49 + .59 + .60 + .70 + .80 + .99]	kg	T	
	NACE 24.20: Fabrication de produits agrochimiques				
24.20.11.30	Insecticides à base d'hydrocarbures chlorés (par exemple, BHC, DDT, D-D, Aldrin, etc.)	3808.10.20	kg act.subst @	S	
24.20.11.40	Insecticides à base de carbamates (par exemple, Aldicarb, Carbofuran, Methomyl, etc.)	3808.10.30	kg act.subst @	S	
24.20.11.50	Insecticides à base de produits organo-phosphorés (par exemple, Chloropyriphos, Malathion)	3808.10.40	kg act.subst @	S	
24.20.11.60	Insecticides à base de pyréthrinoïdes	3808.10.10	kg act.subst @	S	
24.20.11.80	Autres insecticides	3808.10.90	kg act.subst @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.20.12.20	Herbicides à base de phytohormones de synthèse (Fénoprop...)	3808.30.11	kg act.subst @	S	
24.20.12.30	Herbicides à base de triazines (ex: Atrazine, simazine...)	3808.30.13	kg act.subst @	S	
24.20.12.40	Herbicides à base d'acétamides (ex: Alachlor, Butachlor...)	3808.30.15	kg act.subst @	S	
24.20.12.50	Herbicides à base de carbamates (ex: Barban, Propham...)	3808.30.17	kg act.subst @	S	
24.20.12.60	Herbicides à base de dinitroanilines (ex: Trifluralin, pendiméthalin...)	3808.30.21	kg act.subst @	S	
24.20.12.70	Herbicides à base d'urées, uraciles et sulphonylurées (ex: Thiaméturon-méthyl...)	3808.30.23	kg act.subst @	S	
24.20.12.90	Autres herbicides: (ex: Dalapon, Dicamba...)	3808.30.27	kg act.subst @	S	
24.20.13.50	Inhibiteurs de germination c.v.d.	3808.30.30	kg act.subst @	S	
24.20.13.70	Régulateurs de croissance pour plantes c.v.d.	3808.30.90	kg act.subst @	S	
24.20.14.30	Désinfectants à base de sels d'ammonium	3808.40.10	kg act.subst @	S	
24.20.14.50	Désinfectants à base de composés halogènes	3808.40.20	kg act.subst @	S	
24.20.14.90	Autres désinfectants	3808.40.90	kg act.subst @	S	
24.20.15.52	Fongicides, bactéricides et traitement de semences: inorganiques (ex: Soufre...)	3808.20.1	kg act.subst @	S	
24.20.15.53	Fongicides, bactéricides et traitement de semences: à base de dithiocarbamates (Ziram...)	3808.20.30	kg act.subst @	S	
24.20.15.55	Fongicides, bactéricides et traitement de semences: à base de benzimidazoles (Benomyl...)	3808.20.40	kg act.subst @	S	
24.20.15.56	Fongicides, bactéricides et traitement de semences: base de tria-, diazoles (Triadimefon...)	3808.20.50	kg act.subst @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.20.15.57	Fongicides, bactéricides et traitement de semences: à base diaz-, morpholines (Triforine...)	3808.20.60	kg act.subst @	S	
24.20.15.59	Autres fongicides, bactéricides et traitements de semences (ex: Captan...)	3808.20.80	kg act.subst @	S	
24.20.15.70	Antirongeurs et autres produits phytosanitaires (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides et des désinfectants)	3808.90	kg act.subst @	S	
	NACE 24.30: Fabrication de peintures et vernis				
24.30.11.50	Peintures et vernis acryliques ou vinyliques, en milieu aqueux	3209.10	kg	S	
24.30.11.70	Autres peintures, vernis dispersés ou dissous en milieu aqueux	3209.90	kg	S	
24.30.12.25	Peintures et vernis: solutions à base de polyesters, contenant ≥ 50 % de solvant	3208.10.10	kg	S	
24.30.12.29	Autres peintures et vernis à base de polyesters	3208.10.90	kg	S	
24.30.12.30	Peintures, vernis: solutions à base de polymères acryliques ou vinyliques, contenant ≥ 50 % de solvant	3208.20.10	kg	S	
24.30.12.50	Autres peintures et vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques	3208.20.90	kg	S	
24.30.12.70	Peintures et vernis: solutions autres qu'à base de polyesters ou de polymères acryliques ou vinyliques, contenant 50 % ou plus de solvant	3208.90.1	kg	S	
24.30.12.90	Autres peintures et vernis: à base de polymères synthétiques	3208.90.9	kg	S	
24.30.21.30	Pigments, opacifiants et couleurs préparés et préparations similaires	3207.10	kg	S	
24.30.21.50	Compositions vitrifiables, engobes et préparations similaires	3207.20	kg	S	
24.30.21.70	Lustres liquides et préparations similaires, frittes et autres verres	3207 [.30 + .40]	kg	S	
24.30.22.13	Peintures et vernis à l'huile	3210.00.10	kg	S	
24.30.22.15	Peintures et vernis autres qu'à l'huile, pigments à l'eau pour finissage des cuirs	3210.00.90	kg	S	
24.30.22.20	Siccatifs préparés	3211	kg	S	
24.30.22.30	Feuilles pour le marquage au fer	3212.10	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.30.22.40	Pigments, y.c. les poudres et flocons métalliques, dispersés dans des milieux non aqueux, sous forme de liquide ou de pâte, des types utilisés pour la fabrication de peintures; teintures et autres matières colorantes, n.d.a., c.v.d.	3212.90	kg	S	
24.30.22.53	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics	3214.10.10	kg	S	
24.30.22.55	Enduits utilisés en peinture	3214.10.90	kg	S	
24.30.22.60	Enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie	3214.90	kg	S	
24.30.22.73	Solvants, diluants organiques composites à base d'acétate de butyle	3814.00.10	kg	S	
24.30.22.79	Autres solvants, diluants organiques composites, n.c.a.	3814.00.90	kg	S	
24.30.23.50	Couleurs en assortiments pour la peinture artistique, l'enseignement, l'amusement	3213.10	kg	S	
24.30.23.70	Couleurs autres qu'en assortiments pour la peinture artistique, l'enseignement, l'amusement	3213.90	kg	S	
24.30.24.50	Encres noires d'imprimerie	3215.11	kg	S	
24.30.24.70	Autres encres d'imprimerie	3215.19	kg	S	
	NACE 24.41: Fabrication de produits pharmaceutiques de base				
24.41.10.30	Acide salicylique et ses sels	2918.21	kg	T	
24.41.10.50	Acide o-acétylsalicylique, ses sels et ses esters	2918.22	kg	T	
24.41.10.70	Autres esters de l'acide salicylique et leurs sels	2918.23	kg	T	
24.41.20.10	Lysine et ses esters; sels de ces produits	2922.41	kg	T	
24.41.20.20	Acide glutamique et ses sels	2922.42	kg	T	
24.41.20.30	Choline et ses sels	2923.10	kg	T	
24.41.20.40	Lécithines et autres phosphoaminolipides	2923.20	kg	T	
24.41.20.50	Autres sels et hydroxydes d'ammonium quaternaires	2923.90	kg	T	
24.41.20.60	Amides acycliques, leurs dérivés et sels (carbamates incl.)	2924.1	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.41.20.70	Amides cycliques, autres que les uréiques et dérivés et sels (carbamates incl.)	2924 [.23 + .24 + .29]	kg	T	
24.41.31.10	Lactones autres que coumarine, méthyl-, éthyl-coumarine	2932.29	kg	T	
24.41.31.20	Phénazone (antipyrine) et ses dérivés	2933.11	kg	T	
24.41.31.30	Autres composés hétérocycliques à cycle pyrazole non condensé	2933.19	kg	T	
24.41.31.40	Hydantoïne et ses dérivés	2933.21	kg	T	
24.41.31.55	Malonylurée (acide barbiturique) et ses dérivés; sel de ces produits	2933 [.52 + .53 + .54]	kg	T	
24.41.31.59	Autres composés hétérocycliques à cycle pyrimidine ou pipérazine	2933 [.55 + .59]	kg	T	
24.41.31.70	Autres composés hétérocycliques à cycle triazine non condensé	2933.69	kg	T	
24.41.31.80	Composés hétérocycliques à cycles phénothiazine, sans autres condensations	2934.30	kg	T	
24.41.32.00	Sulfonamides	2935	kg	T	
24.41.40.00	Sucres chimiquement purs (saccharose, lactose, maltose, glucose et fructose excl.)	2940	kg	T	
24.41.51.10	Provitamines, non mélangées	2936.10	—	S	
24.41.51.23	Vitamines A et leurs dérivés, non mélangés	2936.21	—	S	
24.41.51.25	Vitamine B1 et ses dérivés, non mélangés	2936.22	—	S	
24.41.51.33	Vitamine B2 et ses dérivés, non mélangés	2936.23	—	S	
24.41.51.35	Acide D-ou Dl-pantothénique (vitamine B3 ou B5) et ses dérivés, non mélangés	2936.24	—	S	
24.41.51.43	Vitamine B6 et ses dérivés, non mélangés	2936.25	—	S	
24.41.51.45	Vitamine B12 et ses dérivés, non mélangés	2936.26	—	S	
24.41.51.53	Vitamine C et ses dérivés, non mélangés	2936.27	—	S	
24.41.51.55	Vitamine E et ses dérivés, non mélangés	2936.28	—	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.41.51.59	Vitamines B9, D (D2, D3, D4, D5), H (sauf H1), K1 et K2 seulement et leurs dérivés, non mélangés	2936.29	—	S	
24.41.51.90	Mélanges et concentrats naturels de vitamines	2936.90	—	S	
24.41.52.50	Insuline et ses sels	2937.12	—	S	
24.41.52.61	Hormones polypeptidiques, protéiques et glycoprotéiques, leurs dérivés et analogues structurels (sauf insuline et ses sels)	2937 [.11 + .19]	g	S	
24.41.52.63	Cortisone; hydrocortisone; prednisone (déhydrocortisone) et prednisolone (déhydrohydrocortisone)	2937.21	g	S	
24.41.52.65	Dérivés halogénés des hormones corticostéroïdes	2937.22	g	S	
24.41.52.70	Œstrogènes et progestogènes	2937.23	g	S	
24.41.52.81	Hormones stéroïdes, leurs dérivés et analogues structurels (sauf cortisone; hydrocortisone; prednisone et prednisolone; dérivés halogénés des hormones corticostéroïdes; œstrogènes et progestogènes)	2937.29	g	S	
24.41.52.83	Hormones de la catécholamine, leurs dérivés et analogues structurels	2937 [.3 + .40 + .50 + .90]	g	S	
24.41.53.13	Rutoside (rutine) et ses dérivés	2938.10	—	S	
24.41.53.15	Autres hétérosides leurs sels, éthers, esters et autres dérivés	2938.90	—	S	
24.41.53.23	Alcaloïdes de l'opium et leurs dérivés; sels de ces produits	2939.1	—	S	
24.41.53.25	Quinine et ses sels	2939.21	—	S	
24.41.53.29	Autres alcaloïdes du quinquina et leurs dérivés; sels de ces produits	2939.29	—	S	
24.41.53.30	Caféine et ses sels	2939.30	—	S	
24.41.53.40	Ephédrines et leurs sels	2939.4	—	S	
24.41.53.50	Théophylline, aminophylline, leurs dérivés et sels	2939.5	—	S	
24.41.53.60	Alcaloïdes de l'ergot de seigle et leurs dérivés; sels de ces produits	2939.6	—	S	
24.41.53.80	Autres alcaloïdes végétaux, leurs sels, éthers, esters et autres dérivés	2939.9	—	S	
24.41.54.30	Pénicillines et dérivés à structure d'acide pénicillanique; sels de ces produits	2941.10	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.41.54.40	Streptomycines et leurs dérivés; sels de ces produits	2941.20	kg	T	
24.41.54.50	Tétracyclines et leurs dérivés; sels de ces produits	2941.30	kg	T	
24.41.54.60	Chloramphénicol et ses dérivés; sels de ces produits	2941.40	kg	T	
24.41.54.70	Érythromycine et ses dérivés; sels de ces produits	2941.50	kg	T	
24.41.54.90	Autres antibiotiques	2941.90	kg	T	
24.41.60.10	Glandes et autres organes à l'état désséché, même pulvérisés	3001.10	—	S	
24.41.60.20	Extraits de glandes, organes et leurs sécrétions	3001.20	—	S	
24.41.60.30	Autres substances à usage thérapeutique ou prophylactique n.c.a.	3001.90	—	S	
24.41.60.50	Autres sangs et constituants; toxines, cultures de micro-organismes	3002.90	—	S	
	NACE 24.42: Fabrication de préparations pharmaceutiques				
24.42.11.30	Médicaments avec pénicillines ou streptomycines ou dérivés n.c.v.d.	3003.10	—	S	
24.42.11.50	Médicaments contenant d'autres antibiotiques n.c.v.d.	3003.20	—	S	
24.42.11.60	Médicaments avec pénicillines, streptomycines ou dérivés, en doses ou c.v.d.	3004.10	—	S	
24.42.11.80	Médicaments avec d'autres antibiotiques en doses ou c.v.d.	3004.20	—	S	
24.42.12.30	Médicaments sans antibiotiques contenant de l'insuline n.c.v.d.	3003.31	—	S	
24.42.12.50	Médicaments sans antibiotiques ni insuline avec hormones ou produits du SH 2937 n.c.v.d.	3003.39	—	S	
24.42.12.60	Médicaments avec de l'insuline en doses ou c.v.d.	3004.31	—	S	
24.42.12.65	Médicaments avec des hormones corticostéroïdes, leurs dérivés et analogues structurels, en doses ou c.v.d.	3004 [.32 + .39]	—	S	
24.42.13.10	Médicaments avec alcaloïdes, leurs dérivés, n.c.v.d.	3003.40	—	S	
24.42.13.20	Autres médicaments à usages thérapeutiques ou prophylactiques du SH 3003 n.c.v.d.	3003.90	—	S	
24.42.13.40	Médicaments avec uniquement des alcaloïdes en doses ou c.v.d.	3004.40	—	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.42.13.60	Médicaments avec des vitamines ou produits du SH 2936 en doses ou c.v.d.	3004.50	—	S	
24.42.13.80	Autres médicaments du SH 3004 en doses ou c.v.d.	3004.90	—	S	
24.42.21.20	Sérums spécifiques d'animaux ou de personnes immunisés et autres constituants du sang	3002.10	—	S	
24.42.21.40	Vaccins pour la médecine humaine	3002.20	—	S	
24.42.21.60	Vaccins pour la médecine vétérinaire	3002.30	—	S	
24.42.22.00	Préparations chimiques contraceptives à base d'hormones ou de spermicides	3006.60	—	S	
24.42.23.20	Réactifs destinés à la détermination des groupes ou facteurs sanguins	3006.20	—	S	
24.42.23.40	Préparations opacifiantes pour radiographies et réactifs de diagnostic «in vivo»	3006.30	—	S	
24.42.23.60	Ciments et produits d'obturation dentaire; ciments de réfection osseuse	3006.40	—	S	
24.42.23.70	Préparations sous forme de gel pour médecine humaine ou vétérinaire utilisées comme lubrifiant pour le corps lors d'opérations chirurgicales ou d'examens médicaux ou comme agent de couplage entre le corps et les insruments médicaux	3006.70	—	S	
24.42.24.10	Pansements adhésifs et autres articles analogues, imprégnés ou c.v.d.	3005.10	—	S	
24.42.24.30	Pansements imprégnés ou c.v.d. non adhésifs	3005.90	—	S	
24.42.24.50	Catgut, ligatures hémostatiques résorbables stériles pour la médecine	3006.10	—	S	
24.42.24.70	Trousses et boîtes de pharmacie garnies, pour soins de première urgence	3006.50	—	S	
	NACE 24.51: Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien				
24.51.10.50	Glycérine brute; eaux et lessives glycérineuses	1520	kg	T	
24.51.10.70	Autres glycérines (glycérine synthétique incl.)	2905.45	kg	T	
24.51.20.20	Agents de surface anioniques, même c.v.d.	3402.11	kg	T	
24.51.20.30	Agents de surface cationiques, même c.v.d.	3402.12	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.51.20.50	Agents de surface non-ioniques, même c.v.d.	3402.13	kg	T	
24.51.20.90	Autres agents de surface organiques, même c.v.d.	3402.19	kg	T	
24.51.31.20	Savons, produits et préparations de toilette, en barres, pains, morceaux… (ceux à usages médicaux incl.)	3401.11	kg	S	
24.51.31.50	Savons, produits et préparations organiques tensio-actifs autres que de toilette, en barres, pains, morceaux...	3401.19	kg	S	
24.51.31.73	Savons sous formes de flocons, paillettes, granulés, poudres	3401.20.10	kg	S	
24.51.31.79	Autres savons sous d'autres formes	3401.20.90	kg	S	
24.51.31.83	Produits et préparations organiques tensio-actifs destinés au lavage de la peau; même contenant du savon, p.r.s.	3401.30	kg	S	
24.51.32.40	Préparations tensio-actives, même contenant du savon, p.r.s. (sauf à usage de savon)	3402.20.20	kg	S	
24.51.32.50	Préparations pour lessives et nettoyage, c.v.d.	3402.20.90	kg	S	
24.51.32.60	Préparations tensio-actives, n.c.v.d.	3402.90.10	kg	S	
24.51.32.70	Préparations pour lessives et nettoyage, n.c.v.d.	3402.90.90	kg	S	
24.51.41.00	Préparations pour parfumer ou désodoriser les locaux	3307.4	—	S	
24.51.42.50	Cires artificielles et préparées de lignite modifié chimiquement	3404.10	kg	S	
24.51.42.70	Cires artificielles et préparées de polyéthylène-glycols	3404.20	kg	S	
24.51.42.90	Cires artificielles et préparées, autres que de lignite et de polyéthylène-glycols (cires à cacheter incl.)	3404.90	kg	S	
24.51.43.30	Cirages, crèmes et préparations similaires pour chaussures ou pour cuir	3405.10	kg	S	
24.51.43.50	Encaustiques et similaires pour meubles en bois, parquets et boiseries	3405.20	kg	S	
24.51.43.70	Brillants et préparations similaires pour carrosseries (autres que les brillants pour métaux)	3405.30	kg	S	
24.51.43.83	Brillants pour métaux	3405.90.10	kg	S	
24.51.43.89	Autres cirages, crèmes et préparations similaires, n.c.a.	3405.90.90	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.51.44.00	Pâtes, poudres et autres préparations à récurer	3405.40	kg	S	
	NACE 24.52: Fabrication de parfums et de produits pour la toilette				
24.52.11.50	Parfums	3303.00.10	l @	S	
24.52.11.70	Eaux de toilette	3303.00.90	l @	S	
24.52.12.50	Produits de maquillage pour les lèvres	3304.10	—	S	
24.52.12.70	Produits de maquillage pour les yeux	3304.20	—	S	
24.52.13.00	Préparations pour manucures ou pédicures	3304.30	—	S	
24.52.14.00	Poudres (poudres compactes incl.)	3304.91	—	S	
24.52.15.00	Autres produits de beauté	3304.99	—	S	
24.52.16.30	Shampooings	3305.10	—	S	
24.52.16.50	Préparations pour l'ondulation ou le défrisage permanents	3305.20	—	S	
24.52.16.70	Laques pour cheveux	3305.30	—	S	
24.52.17.00	Préparations capillaires, autres que shampoings, laques, produits pour permanentes...	3305.90	—	S	
24.52.18.50	Dentifrices	3306.10	p/st @	S	
24.52.18.90	Autres préparations pour l'hygiène buccale, dentaire ou pour dentiers (fil dentaire incl.)	3306 [.20 + .90]	—	S	
24.52.19.30	Préparations pour le prérasage, le rasage ou l'après-rasage	3307.10	—	S	
24.52.19.50	Désodorisants corporels et antisudoraux	3307.20	—	S	
24.52.19.70	Sels parfumés et autres préparations pour le bain	3307.30	—	S	
24.52.19.90	Autres produits de parfumerie, toilette, dépilation...	3307.90	—	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
	NACE 24.61: Fabrication de produits explosifs				
24.61.11.30	Poudres propulsives	3601	kg	S	
24.61.11.50	Explosifs préparés, autres que les poudres propulsives	3602	kg	S	
24.61.12.50	Mèches de sûreté; cordeaux détonants	3603.00.10	km @	S	
24.61.12.70	Amorces et capsules fulminantes; allumeurs; détonateurs électriques	3603.00.90	p/st @	S	
24.61.13.00	Articles pour feux d'artifices	3604.10	kg	S	
24.61.14.00	Autres articles de pyrotechnie; fusées de signalisation ou paragrêles	3604.90	kg	S	
	NACE 24.62: Fabrication de colles et gélatines				
24.62.10.13	Colles de caséine	3501.90.10	kg	S	
24.62.10.15	Caséinates et autres dérivés des caséines	3501.90.90	kg	S	
24.62.10.20	Albuminates et autres dérivés des albumines (ovalbumine excl.)	3502 [.20 + .90]	kg	S	
24.62.10.30	Gélatines et leurs dérivés (colles de caséine excl.)	3503.00.10	kg	S	
24.62.10.50	Colles d'os et autres colles d'origine animale (ichtyocolles incl.)	3503.00.80	kg	S	
24.62.10.60	Colles à base d'amidon, fécules, dextrines ou autres amidons ou fécules modifiés	3505.20	kg	S	
24.62.10.95	Colles et autres adhésifs préparés, n.c.a.	3506	kg	S	
	NACE 24.63: Fabrication d'huiles essentielles				
24.63.10.20	Huiles essentielles	3301 [.1 + .2]	kg	S	
24.63.10.30	Résinoïdes	3301.30	kg	S	
24.63.10.50	Eaux distillées aromatiques et autres produits du SH 3301, n.c.a.	3301.90	kg	S	
24.63.10.75	Mélanges de substances odoriférantes, des types utilisés pour les industries alimentaires ou des boissons	3302.10	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.63.10.79	Mélanges de substances odoriférantes, autres que pour industries alimentaires ou des boissons	3302.90	kg	S	
	NACE 24.64: Fabrication de produits chimiques pour la photographie				
24.64.11.30	Plaques et films plans photographiques, sensibilisés, non impressionnés	3701	m^2 @	S	
24.64.11.50	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées	3702	m^2 @	S	
24.64.11.70	Papiers, cartons, textiles photographiques, sensibilisés, non impressionnés	3703	m^2 @	S	
24.64.12.00	Préparations chimiques pour usages photographiques	3707	kg	S	
	NACE 24.65: Fabrication de supports de données				
24.65.10.00	Supports préparés pour l'enregistrement du son, non enregistrés	8523	kg	S	
	NACE 24.66: Fabrication de produits chimiques à usage industriel				
24.66.10.00	Graisses, huiles animales, végétales, et leurs mélanges non alimentaires, modifiées chimiquement	1518	kg	S	
24.66.20.00	Encres autres que d'imprimeries	3215.90	kg	S	
24.66.31.55	Préparations avec huile de pétrole, < 70 % en poids pour traitement des textiles, cuirs, pelleteries et autres matières	3403.11	kg	S	
24.66.31.57	Préparations avec huile de pétrole, < 70 % en poids, ou de minéraux bitumineux pour autres usages	3403.19	kg	S	
24.66.31.75	Autres préparations sans pétrole pour traitement des textiles, cuirs, pelleteries et autres matières	3403.91	kg	S	
24.66.31.79	Préparations lubrifiantes sans pétrole pour autres usages	3403.99	kg	S	
24.66.32.55	Préparations antidétonantes à base de composés du plomb	3811.11	kg	S	
24.66.32.59	Préparations antidétonantes autres qu'à base de composés de plomb	3811.19	kg	S	
24.66.32.70	Additifs pour huiles lubrifiantes	3811.2	kg	S	
24.66.32.90	Autres préparations chimiques du SH 3811	3811.90	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.66.33.30	Liquides pour freins et transmissions hydrauliques sans huiles de pétrole ou en contenant < 70 % en poids	3819	kg	S	
24.66.33.50	Préparations anti-gel et liquides préparés pour le dégivrage	3820	kg	S	
24.66.41.00	Peptones et dérivés; autres matières protéiques n.c.a.; poudre de peau	3504	kg	S	
24.66.42.10	Réactifs composés de diagnostic ou de laboratoire (papiers imprégnés ou enduits de réactifs de diagnostic ou de laboratoire incl.)	3822	kg	S	
24.66.42.30	Pâtes à modeler même pour l'amusement des enfants et autres compositions pour l'art dentaire	3407	kg	S	
24.66.42.50	Compositions et charges pour extincteurs; grenades et bombes extinctrices	3813	kg	S	
24.66.42.70	Milieux de culture préparés pour le développement des micro-organismes	3821	kg	S	
24.66.43.50	Silicium dopé pour utilisation en électronique	3818.00.10	kg	S	
24.66.43.70	Autres éléments chimiques dopés pour utilisation en électronique	3818.00.90	kg	S	
24.66.44.00	Charbons activés	3802.10	kg	S	
24.66.45.52	Agents d'apprêt ou de finissage, etc, à base de matières amylacées, d'une teneur en poids de ces matières < 55 %	3809.10.10	kg	S	
24.66.45.53	Agents d'apprêt ou de finissage, etc, à base de matières amylacées, d'une teneur en poids de ces matières ≥ 55 % < 70 %	3809.10.30	kg	S	
24.66.45.55	Agents d'apprêt ou de finissage, etc, à base de matières amylacées, d'une teneur en poids de ces matières ≥ 70 % < 83 %	3809.10.50	kg	S	
24.66.45.57	Agents d'apprêt ou de finissage, etc, à base de matières amylacées, d'une teneur en poids de ces matières ≥ 83 %	3809.10.90	kg	S	
24.66.45.70	Agents d'apprêt ou de finissage à base de matières autres qu'amylacées pour les industries textiles	3809.91	kg	S	
24.66.45.80	Agents d'apprêt ou de finissage à base de matières autres qu'amylacées pour les industries du papier	3809.92	kg	S	
24.66.45.90	Agents d'apprêt ou de finissage pour l'industrie du cuir ou similaires	3809.93	kg	S	
24.66.46.20	Préparations pour décapage, pour soudage, brasage des métaux, pour enrobage ou fourrage des électrodes ou baguettes de soudage	3810	kg	S	
24.66.46.30	Préparations dites «accélérateurs de vulcanisation$	3812.10	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.66.46.40	Plastifiants composites pour caoutchouc ou matières plastiques	3812.20	kg	S	
24.66.46.50	Antioxydants et stabilisateurs composites pour caoutchouc et plastiques	3812.30	kg	S	
24.66.46.60	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction, préparations catalytiques, n.c.a.	3815	kg	S	
24.66.46.70	Alkylbenzènes en mélanges, alkylnaphthalénes en mélanges, autres que SH 2707 et 2902	3817	kg	S	
24.66.47.20	Liants préparés pour moules ou noyaux de fonderie	3824.10	kg	S	
24.66.47.30	Acides naphténiques, leurs sels insolubles dans l'eau et leurs esters	3824.20	kg	S	
24.66.47.40	Carbures métalliques non agglomérés mélangés entre eux ou avec des liants métalliques	3824.30	kg	S	
24.66.47.50	Additifs préparés pour ciments, mortiers ou bétons	3824.40	kg	S	
24.66.47.70	Sorbitol autre que celui du SH 2905.44	3824.60	kg	S	
24.66.48.13	Sulfonates de pétrole… (voir description NC)	3824.90.10	kg	S	
24.66.48.15	Echangeurs d'ions	3824.90.15	kg	S	
24.66.48.17	Compositions absorbantes pour parfaire le vide dans les tubes ou valves électriques	3824.90.20	kg	S	
24.66.48.23	Pyrolignites; tartrate de calcium brut et citrate de calcium brut	3824.90.25	kg	S	
24.66.48.25	Oxydes de fer alcalinisés pour l'épuration des gaz	3825.90.10	kg	S	
24.66.48.27	Préparation antirouille contenant des amines comme éléments actifs	3824.90.35	kg	S	
24.66.48.30	Solvants et diluants composites inorganiques, pour vernis et produits similaires	3824.90.40	kg	S	
24.66.48.40	Préparations désincrustantes et similaires	3824.90.45	kg	S	
24.66.48.53	Préparations pour la galvanoplastie	3824.90.50	kg	S	
24.66.48.57	Mélanges de mono-, di- et triesters d'acides gras de la glycérine	3824.90.55	kg	S	
24.66.48.63	Produits et préparations utilisés à des fins pharmaco-chirurgicales	3824.90 (.61 + .62 + .64)	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.66.48.65	Produits auxiliaires du genre de ceux utilisés en fonderie (autres que les liants pour moules et noyaux)	3824.90.65	kg	S	
24.66.48.67	Prépararations ignifuges, hydrofuges et autres utilisées pour la protection des constructions	3824.90.70	kg	S	
24.66.48.73	Mélanges de dérivés perhalogénés des hydrocarbures acycliques seulement fluorés ou chlorés	3824.71	kg	S	
24.66.48.79	Autres mélanges de dérivés perhalogénés	3824.79	kg	S	
24.66.48.95	Bio-carburants combustibles (substitut diesel ou éthanol pour transport), autres produits chimiques n.c.a.	3824.90 (.75 + .80 + .85 + .99)	kg	S	
	NACE 24.70: Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques				
24.70.11.95	Câbles et fibres discontinues de polypropylène, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature	5501.90.10 + 5503.40	kg	T	
24.70.11.97	Autres câbles et fibres synthétiques discontinues, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature	5501 [.10 + .20 + .30 + .90.90] + 5503 [.10 + .20 + .30 + .90]	kg	T	
24.70.12.40	Fils de filaments synthétiques à haute tenacité	5402 [.10 + .20]	kg	S	
24.70.13.13	Fils texturés de nylon ou d'autres polyamides, n.c.v.d.	5402 [.31 + .32]	kg	S	
24.70.13.15	Fils texturés de polyester, n.c.v.d.	5402.33	kg	S	
24.70.13.23	Fils texturés, de polypropylène, n.c.v.d. (à l'exclusion des fils à coudre)	5402.39.10	kg	S	
24.70.13.25	Autres fils synthétiques texturés, n.c.v.d.	5402.39.90	kg	S	
24.70.13.30	Fils de filaments non texturés, de nylon ou autres polyamides et de polyesters, n.c.v.d. (à l'exclusion des fils à coudre)	5402 [.41 + .51]	kg	S	
24.70.13.50	Fils simples, de polyester, n.c.v.d. (à l'exclusion des fils à coudre, des fils à haute ténacité et des fils texturés, retors ou câblés)	5402 [.42 + .43 + .52]	kg	S	
24.70.13.70	Fils de filaments non texturés, de polypropylène, n.c.v.d. (à l'exclusion des fils à coudre)	5402 [.49.91 + .59.10]	kg	S	
24.70.13.90	Autres fils de filaments synthétiques non texturés, n.c.v.d. (à l'exclusion des fils à coudre)	5402 [.49 (.10 + .99) + .59.90]	kg	S	
24.70.14.00	Monofilaments synthétiques ≥ 67 décitex et dont la plus grande dimension de la coupe transversale ≤ 1 mm; lames et formes similaires en matières textiles synthétiques, dont la largeur apparente ≤ 5 mm	5404	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
24.70.21.00	Câbles de filaments artificiels et fibres artificielles discontinues, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature	5502 + 5504	kg	S	
24.70.22.00	Fils de filaments à haute ténacité en rayonne viscose, n.c.v.d. (à l'exclusion des fils à coudre)	5403.10	kg	S	
24.70.23.30	Fils de filaments artificiels texturés, n.c.v.d. (à l'exclusion des fils à coudre)	5403.20	kg	S	
24.70.23.90	Fils de filaments artificiels non texturés, < 67 décitex, n.c.v.d. (à l'exclusion des fils à coudre)	5403.3	kg	S	
24.70.24.00	Monofilaments artificiels ≥ 67 décitex et dont la plus grande dimension de la coupe transversale ≤ 1 mm; lames et formes similaires en matières textiles artificielles dont la largeur apparente ≤ 5 mm	5405	kg	S	
24.70.30.50	Déchets de fibres synthétiques (y compris les blousses, les déchets de fils et les effilochés)	5505.10	kg	S	
24.70.30.70	Déchets de fibres artificielles (y compris les blousses, les déchets de fils et les effilochés)	5505.20	kg	S	
	NACE 25.11: Fabrication de pneumatiques				
25.11.11.00	Pneumatiques neufs pour voitures de tourisme (break et voitures de course incl.)	4011.10	p/st	S	
25.11.12.35	Pneumatiques neufs, en caoutchouc pour motocycles et scooters, avec jantes de diamètre > 33 cm	4011.40.80	p/st	S	
25.11.12.37	Pneumatiques neufs, en caoutchouc pour motocycles et scooters, avec jantes de diamètre ≤ 33 cm	4011.40.20	p/st	S	
25.11.12.60	Pneumatiques neufs utilisés pour bicyclettes	4011.50	p/st	S	
25.11.13.55	Pneumatiques neufs, légers, ayant un indice de charge ≤ 121	4011.20.10	p/st	S	
25.11.13.57	Pneumatiques neufs, lourds, ayant un indice de charge > 121	4011.20.90	p/st	S	
25.11.13.70	Pneumatiques neufs, pour avions	4011.30	p/st	S	
25.11.14.04	Pneus neufs pour roues motrices et directrices agraires (matériel agricole et engins para-agricoles et forestiers)	4011 [.61 + .92]	p/st	S	
25.11.14.06	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, pour véhicules et engins de génie civil et de manutention industrielle	4011 [.62 + .63 + .93 + .94]	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
25.11.14.08	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, à crampons, chevrons ou similaires (sauf pour véhicules et engins agricoles et forestiers, de génie civil et de manutention industrielle)	4011.69	p/st	S	
25.11.14.10	Pneumatiques neufs, en caoutchouc (sauf à crampons, chevrons, etc.; pour voitures de tourisme, motocycles, bicyclettes, autobus, camions, avions; véhicules et engins agricoles et forestiers; de génie civil et de manutention industrielle)	4011.99	p/st	S	
25.11.15.30	Bandages pleins ou creux (mi-pleins)	4012.90 (.20 + .30)	p/st @	S	
25.11.15.50	Flaps	4012.90.90	p/st @	S	
25.11.15.73	Chambres à air des types utilisés pour voitures, autobus ou camions	4013.10	p/st	S	
25.11.15.75	Chambres à air des types utilisés pour bicyclettes avec ou sans moteur auxiliaire et cyclomoteurs	4013.20	p/st	S	
25.11.15.78	Chambres à air pour d'autres usages	4013.90	p/st	S	
25.11.16.00	Profilés en caoutchouc non vulcanisé, pour le rechapage	4006.10	kg	S	
	NACE 25.12: Rechapage de pneumatiques				
25.12.10.30	Pneumatiques rechapés destinés à des voitures de tourisme	4012.11	p/st	S	
25.12.10.50	Pneumatiques rechapés destinés à des camions ou autobus	4012.12	p/st	S	
25.12.10.90	Pneumatiques rechapés destinés à des avions ou à d'autres usages	4012 [.13 + .19]	p/st	S	
	NACE 25.13: Fabrication d'autres articles en caoutchouc				
25.13.10.00	Caoutchouc régénéré sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes	4003	kg	T	
25.13.20.13	Caoutchouc additionné de noir de carbone ou de silice	4005.10	kg	S	
25.13.20.15	Solutions; dispersions autres que celles du SH 4005.10	4005.20	kg	S	
25.13.20.19	Caoutchouc mélangé non vulcanisé autres que SH 4005.10 et 4005.20	4005.9	kg	S	
25.13.20.30	Formes et articles en caoutchouc non vulcanisé autres que les profilés pour le rechapage	4006.90	kg	S	
25.13.20.50	Fils et cordes de caoutchouc vulcanisé non durci	4007	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
25.13.20.70	Plaques, feuilles, bandes en caoutchouc vulcanisé non durci	4008 [.11 + .21.90]	kg	S	
25.13.20.83	Baguettes et profilés en caoutchouc alvéolaire vulcanisé non durci	4008.19	kg	S	
25.13.20.85	Plaques, feuilles, bandes pour revêtement de sol et tapis de pied en caoutchouc non alvéolaire non durci	4008.21.10	kg	S	
25.13.20.87	Profilés et baguettes en caoutchouc non alvéolaire non durci	4008.29	kg	S	
25.13.30.30	Tubes nus en caoutchouc vulcanisé non durci, non renforcé d'autres matières et sans accessoires	4009.11	kg	S	
25.13.30.55	Tuyaux nus en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcé de métal sans accessoires	4009.21	kg	S	
25.13.30.57	Tuyaux nus en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcé de textiles sans accessoires	4009.31	kg	S	
25.13.30.59	Tuyaux nus en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcé d'autres matières ou autrement associés à d'autres matières, sans accessoires	4009.41	kg	S	
25.13.30.70	Tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, avec accessoires	4009 [.12 + .22 + .32 + .42]	kg	S	
25.13.40.30	Courroies de transmission de section trapézoïdale (striées ou non), en caoutchouc vulcanisé	4010 [.31 + .32 + .33 + .34]	kg	S	
25.13.40.50	Courroies transporteuses en caoutchouc vulcanisé	4010 [.11 + .12 + .13 + .19]	kg	S	
25.13.40.75	Courroies synchrones de transmission, en caoutchouc vulcanisé	4010 [.35 + .36]	kg	S	
25.13.40.79	Autres courroies en caoutchouc vulcanisé	4010.39	kg	S	
25.13.50.50	Rubans adhésifs en tissus caoutchoutés, ≤ 20 cm de large	5906.10	kg	S	
25.13.50.70	Tissus caoutchoutés (imprégnés, enduits, recouverts ou obtenus autrement)	5906.9	kg	S	
25.13.60.30	Gants en caoutchouc vulcanisé non durci pour chirurgie	4015.11	pa	S	
25.13.60.55	Gants de ménage en caoutchouc vulcanisé non durci	4015.19.10	pa	S	
25.13.60.59	Gants autres que pour le ménage et la chirurgie, en caoutchouc vulcanisé non durci	4015.19.90	pa	S	
25.13.60.70	Vêtements et accessoires du vêtement autres que gants, en caoutchouc vulcanisé non durci pour tous usages	4015.90	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
25.13.71.50	Préservatifs en caoutchouc vulcanisé non durci	4014.10	p/st @	S	
25.13.71.70	Tétines, téterelles et articles similaires pour bébés en caoutchouc vulcanisé non durci	4014.90.10	kg	S	
25.13.71.90	Autres articles d'hygiène ou de pharmacie en caoutchouc vulcanisé non durci	4014.90.90	kg	S	
25.13.72.00	Revêtements de sols et tapis de pied en caoutchouc vulcanisé non durci, non alvéolaire	4016.91	kg	S	
25.13.73.10	Autres ouvrages en caoutchouc vulcanisé alvéolaire non durci	4016.10	kg	S	
25.13.73.21	Gommes à effacer en caoutchouc vulcanisé non durci, non alvéolaire	4016.92	kg	S	
25.13.73.23	Joints en caoutchouc vulcanisé non durci, non alvéolaire	4016.93	kg	S	
25.13.73.25	Défenses même gonflables pour accostage des bateaux, en caoutchouc vulcanisé non durci, non alvéolaire	4016.94	kg	S	
25.13.73.27	Autres articles gonflables en caoutchouc vulcanisé non durci, non alvéolaire	4016.95	kg	S	
25.13.73.43	Manchons de dilatation de canalisation ou caoutchouc vulcanisé non durci, non alvéolaire	4016.99.20	kg	S	
25.13.73.45	Pièces caoutchouc-métal en caoutchouc vulcanisé, pour véhicules du SH 8701 à 8705	4016.99.52	kg	S	
25.13.73.47	Pièces en caoutchouc vulcanisé non durci, non alvéolaire, moulées pour véhicules du SH 8701 à 8705	4016.99.58	kg	S	
25.13.73.49	Pièces caoutchouc-métal en caoutchouc vulcanisé, pour autres usages	4016.99.91	kg	S	
25.13.73.60	Autres articles en caoutchouc vulcanisé	4016.99.99	kg	S	
25.13.73.79	Caoutchouc durci et ouvrages en caoutchouc durci	4017	kg	S	

NACE 25.21: Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques

25.21.10.50	Monofils (coupe transversale > 1 mm), joncs, bâtons, profilés en polymères de l'éthylène	3916.10	kg	S	
25.21.10.70	Monofils (coupe transversale > 1 mm), joncs, bâtons, profilés en polymères du chlorure de vinyle	3916.20	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
25.21.10.90	Monofils (coupe transversale > 1 mm), joncs, bâtons, profilés, en autres matières plastiques	3916.90	kg	S	
25.21.21.30	Boyaux artificiels en protéine durcie ou matières plastiques cellulosiques	3917.10	kg	S	
25.21.21.53	Tubes et tuyaux rigides en polymères de l'éthylène	3917.21	kg	S	
25.21.21.55	Tubes et tuyaux rigides en polymères du propylène	3917.22	kg	S	
25.21.21.57	Tubes et tuyaux rigides en polymère du chlorure de vinyle	3917.23	kg	S	
25.21.21.70	Tubes et tuyaux rigides en autres matières plastiques	3917.29	kg	S	
25.21.22.20	Tubes et tuyaux souples en plastique supportant une pression ≥ 27,6 MPa	3917.31	kg	S	
25.21.22.35	Autres tubes, tuyaux en plastique non renforcés, sans accessoires	3917.32	kg	S	
25.21.22.37	Autres tubes, tuyaux en plastique non renforcés, avec accessoires	3917.33	kg	S	
25.21.22.50	Autres tubes et tuyaux en matières plastiques	3917.39	kg	S	
25.21.22.70	Accessoires en matières plastiques pour tubes et tuyaux	3917.40	kg	S	
25.21.30.10	Plaques, feuilles, bandes... non renforcées, en polymère de l'éthylène, d'une épaisseur ≤ 0,125 mm	3920.10 (.2 + .40)	kg	S	
25.21.30.17	Plaques, feuilles, bandes... non renforcées, en polymère de l'éthylène, d'une épaisseur > 0,125 mm	3920.10.8	kg	S	
25.21.30.21	Plaques, feuilles, bandes... en polymère du propylène à orientation biaxiale, épaisseur ≤ 0,10 mm	3920.20.21	kg	S	
25.21.30.23	Plaques..., feuilles, bandes en polymère de propylène, épaisseur ≤ 0,10 mm, autres	3920.20.29	kg	S	
25.21.30.25	Bandes décoratives d'emballage en polymère de propylène, largeur > 5 mm mais ≤ 20 mm, épaisseur > 0,10 mm	3920.20.71	kg	S	
25.21.30.27	Bandes d'emballage en polymères de propylène, de largeur > 5 mm mais ≤ 20 mm, autres que décoratives, d'une épaisseur > 0,10 mm	3920.20.79	kg	S	
25.21.30.29	Bandes, épaisseur > 0,10 mm autres que pour l'emballage	3920.20.90	kg	S	
25.21.30.30	Plaques, feuilles, bandes... en polymères du styrène	3920.30	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
25.21.30.35	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle, contenant ≥ 6 % de plastifiants, d'une épaisseur ≤ 1 mm	3920.43.10	kg	S	
25.21.30.36	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle, contenant ≥ 6 % de plastifiants, d'une épaisseur > 1 mm	3920.43.90	kg	S	
25.21.30.37	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle, contenant < 6 % de plastifiants, d'une épaisseur ≤ 1 mm	3920.49.10	kg	S	
25.21.30.38	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle, contenant < 6 % de plastifiants, d'une épaisseur > 1 mm	3920.49.90	kg	S	
25.21.30.53	Plaques, feuilles, bandes en polymétacrylate de méthyle	3920.51	kg	S	
25.21.30.59	Plaques, feuilles, bandes en autres polymères acryliques	3920.59	kg	S	
25.21.30.61	Plaques, feuilles, bandes, pellicules et lames, en polycarbonates	3920.61	kg	S	
25.21.30.63	Plaques, feuilles, bandes en polyesters non saturés	3920.63	kg	S	
25.21.30.65	Plaques, feuilles, bandes en polyéthylène téréphtalate, d'une épaisseur n'excédant pas 0,35 mm	3920.62.1	kg	S	
25.21.30.67	Plaques, feuilles, bandes en polyéthylène téréphtalate, d'une épaisseur excédant 0,35 mm	3920.62.90	kg	S	
25.21.30.69	Plaques, feuilles, bandes, pellicules et lames, en autres polyesters	3920.69	kg	S	
25.21.30.70	Feuilles, pellicules, bandes ou lames en cellulose régénérée, d'une épaisseur < 0,75 mm	3920.71.10	kg	S	
25.21.30.73	Plaques..., en cellulose régénérée, autres	3920.71.90	kg	S	
25.21.30.74	Plaques, feuilles, bandes, pellicules et lames, en fibres vulcanisées	3920.72	kg	S	
25.21.30.76	Pellicules en rouleaux ou en bandes pour le cinéma ou la photo en acétate de cellulose	3920.73.10	kg	S	
25.21.30.77	Plaques, feuilles, pellicules, bandes ou lames en acétate de cellulose	3920.73 (.50 + .90)	kg	S	
25.21.30.79	Plaques, feuilles, bandes en autres dérivés de la cellulose	3920.79	kg	S	
25.21.30.81	Plaques, feuilles, bandes en butyral de polyvinyle	3920.91	kg	S	
25.21.30.82	Plaques, feuilles, bandes, pellicules et lames, en polyamides	3920.92	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
25.21.30.83	Plaques, feuilles, bandes, pellicules et lames, en résines aminiques	3920.93	kg	S	
25.21.30.84	Plaques, feuilles, bandes, pellicules et lames, en résines phénoliques	3920.94	kg	S	
25.21.30.86	Plaques..., en produits de polymérisation, de réorganisation ou de condensation	3920.99.2	kg	S	
25.21.30.87	Plaques..., en produits de polymérisation d'addition	3920.99.5	kg	S	
25.21.30.90	Plaques..., en autres matières plastiques, autres	3920.99.90	kg	S	
25.21.41.20	Plaques, feuilles, bandes..., alvéolaires en polymères du styrène	3921.11	kg	S	
25.21.41.30	Plaques, feuilles, bandes..., alvéolaires en polymères du chlorure de vinyle	3921.12	kg	S	
25.21.41.50	Plaques, feuilles, bandes..., alvéolaires en polyuréthanes	3921.13	kg	S	
25.21.41.70	Plaques, feuilles, bandes..., alvéolaires en cellulose régénérée	3921.14	kg	S	
25.21.41.80	Plaques, feuilles, bandes..., alvéolaires en résines époxydes et autres matières plastiques	3921.19	kg	S	
25.21.42.30	Plaques, feuilles, pellicules, bandes..., non alvéolaires, en polyesters	3921.90.1	kg	S	
25.21.42.50	Plaques, feuilles, bandes..., non alvéolaires en résines phénoliques	3921.90.30	kg	S	
25.21.42.75	Plaques..., en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative	3921.90.41	kg	S	
25.21.42.79	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produit de polymérisation	3921.90 (.43 + .49 + .55 + .60)	kg	S	
25.21.42.80	Autres plaques..., non alvéolaires, en matières plastiques autres que de polymérisation	3921.90.90	kg	S	

NACE 25.22: Fabrication d'emballages en matières plastiques

25.22.11.00	Sacs, sachets, pochettes, cornets en polymères de l'éthylène	3923.21	kg	S	
25.22.12.00	Sacs, sachets, pochettes, cornets en autres matières plastiques (éthylène excl.)	3923.29	kg	S	
25.22.13.00	Boîtes, caisses, casiers et articles similaires en matières plastiques	3923.10	kg	S	
25.22.14.50	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles similaires en matières plastiques, contenance ≤ 2 l	3923.30.10	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
25.22.14.70	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles similaires en matières plastiques, contenance > 2 l	3923.30.90	p/st	S	
25.22.15.21	Bobines et supports similaires pour enroulement de films et pellicules photo/cinéma ou de bandes magnétiques des SH 8523 et 8524 en matières plastiques	3923.40.10	kg	S	
25.22.15.23	Bobines, busettes, canettes et supports similaires en matières plastiques autres que pour enroulement de films, pellicules (photo/cinéma), ou bandes magnétiques	3923.40.90	kg	S	
25.22.15.25	Capsules de bouchage et de surbouchage en matières plastiques	3923.50.10	kg	S	
25.22.15.27	Bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture en matières plastiques	3923.50.90	kg	S	
25.22.15.28	Filets extrudés sous forme tubulaire en matières plastiques	3923.90.10	kg	S	
25.22.15.40	Autres articles, en matières plastiques, pour le transport ou l'emballage	3923.90.90	p/st @	S	

NACE 25.23: Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction

25.23.11.55	Revêtement de sol, murs..., consistant en un support imprégné, enduit… de polychlorure de vinyle	3918.10.10	m^2	S	
25.23.11.59	Revêtements de sols, de murs, de plafonds en polymère de chlorure de vinyle autres que supports imprégnés, enduits de P.V.C.	3918.10.90	m^2	S	
25.23.11.90	Revêtement de sols, murs, plafonds en matières plastiques autres qu'en polymère de chlorure de vinyle	3918.90	m^2	S	
25.23.12.50	Baignoires, douches et lavabos, en matière plastique	3922.10	p/st @	S	
25.23.12.70	Sièges et couvercles de cuvettes d'aisance, en matières plastiques	3922.20	p/st @	S	
25.23.12.90	Autres articles à usage sanitaire ou hygiénique, en matières plastiques	3922.90	p/st @	S	
25.23.13.00	Réservoirs, foudres, cuves et autres récipients > 300 l, en matières plastiques, pour l'équipement de la construction	3925.10	kg	S	
25.23.14.50	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles, seuils, en matières plastiques	3925.20	p/st	S	
25.23.14.70	Volets, stores et similaires et leur parties en matières plastiques	3925.30	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
25.23.15.50	Accessoires et garnitures en matières plastiques destinés à être fixés à demeure pour le bâtiment	3925.90.10	kg	S	
25.23.15.90	Autres articles en matières plastiques pour la construction	3925.90 (.20 + .80)	kg	S	
25.23.20.00 z	Constructions préfabriquées, en matières plastiques	9406.00.80a	—	S	

NACE 25.24: Fabrication d'autres articles en matières plastiques

25.24.10.00	Vêtements et accessoires du vêtement (gants incl.) en matières plastiques	3926.20	kg	S	
25.24.21.30	Bandes avec enduit en caoutchouc, naturel/synthétique, non vulcanisé, en rouleaux d'une largeur ≤ 20 cm	3919.10.1	kg	S	
25.24.21.55	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules auto-adhésives en polyesters, autres que bandes du 39.19.10.10, largeur ≤ 20 cm	3919.10.31	kg	S	
25.24.21.59	Plaques, feuilles... autoadhésifs en rouleaux ≤ 20 cm en produits de réorganisation ou de condensation autres qu'en polyesters	3919.10.38	kg	S	
25.24.21.75	Plaques, feuilles... autoadhésifs en polymères du chlorure de vinyle, en rouleaux, largeur ≤ 20 cm	3919.10.61	kg	S	
25.24.21.79	Plaques, feuilles... autoadhésifs en produits de polymérisation d'addition, autres que polymères de chlorure de vinyle, en rouleaux, largeur ≤ 20 cm	3919.10.69	kg	S	
25.24.21.90	Plaques, feuilles... autoadhésifs en autres matières plastiques, en rouleaux, largeur ≤ 20 cm	3919.10.90	kg	S	
25.24.22.30	Plaques..., ouvrées autrement qu'en surface/découpées, autre que carrée/rectangulaire	3919.90.10	kg	S	
25.24.22.55	Plaques, feuilles... autoadhésifs, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm en polycarbonates, résines alkydes, polyesters allyliques ou autres polyesters	3919.90.31	kg	S	
25.24.22.59	Plaques en autres produits que polycarbonates, résines alkydes, polyesters allyliques ou autres polyesters	3919.90.38	kg	S	
25.24.22.70	Plaques, feuilles... autoadhésifs, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm, en produits de polymérisation d'addition	3919.90 (.61 + .69)	kg	S	
25.24.22.90	Plaques, feuilles... autoadhésifs, même en rouleaux > 20 cm en autres matières plastiques	3919.90.90	kg	S	
25.24.23.20	Vaisselle et articles de table et de cuisine en matières plastiques	3924.10	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
25.24.23.30	Éponges en cellulose régénérée	3924.90.11	kg	S	
25.24.23.50	Articles de ménage et de toilette en cellulose régénérée autres que les éponges	3924.90.19	kg	S	
25.24.23.70	Autres articles de toilette et de ménage en autres matières plastiques	3924.90.90	kg	S	
25.24.24.00	Parties des appareils d'éclairage... du SH 9405 en matières plastiques	9405.92	—	S	
25.24.25.50	Coiffures de sécurité en matières plastiques, en métal et en autres matières	6506.10	p/st	S	
25.24.25.90	Chapeaux et coiffures en caoutchouc ou en matière plastique autres que de sécurité	6506.91	p/st	S	
25.24.26.00	Pièces isolantes en matières plastiques	8547.20	kg	S	
25.24.27.00	Articles de bureaux et articles scolaires en matières plastiques	3926.10	kg	S	
25.24.28.20	Garnitures pour meubles, carrosseries ou similaires en matières plastiques	3926.30	kg	S	
25.24.28.30	Statuettes et autres objets d'ornementation en matières plastiques	3926.40	kg	S	
25.24.28.40	Paniers et articles similaires pour filtrer l'eau à l'entrée des égouts en matières plastiques	3926.90.50	kg	S	
25.24.28.50	Autres ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques	3926.90.91	kg	S	
25.24.28.70	Autres ouvrages en plastique et en autres matières des SH 3901 à 3914	3926.90.98	—	S	
25.24.90.10	Pièces en matières plastiques pour machines, appareils et engins mécaniques du SH 84	—	—	S	S1
25.24.90.25	Pièces en matières plastiques pour appareils du SH 8509 et 8516	—	—	S	S1
25.24.90.27	Pièces en matières plastiques pour appareils du SH 8519 à 8521	—	—	S	S1
25.24.90.30	Pièces en matières plastiques pour appareils du SH 8525 à 8528	—	—	S	S1
25.24.90.40	Pièces en matières plastiques pour appareils du SH 8535 à 8537, et 8542	—	—	S	S1
25.24.90.50	Pièces en matières plastiques pour véhicules et matériel pour voies ferrées	—	—	S	S1

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
25.24.90.60	Parties et accessoires en matières plastiques pour véhicules routiers du SH 87	—	—	S	S1
25.24.90.80	Parties en matières plastiques pour véhicules aériens du SH 88	—	—	S	S1
25.24.90.93	Pièces en matières plastiques pour autres machines, appareil et matériel électrique du SH 85	—	—	S	S1
25.24.90.97	Parties en matières plastiques pour instruments et appareils du SH 90	—	—	S	S1
	NACE 26.11: Fabrication de verre plat				
26.11.11.13	Plaques et feuilles, non armées, en verre d'optique «coulé», colorées, opacifiées (y compris à couche antiréfléchissante)	7003 [.12.10 + .19.10]	m^2	S	
26.11.11.15	Plaques et feuilles, non armées, en verre autre qu'optique dit «coulé» (y compris à couche antiréfléchissante)	7003 [.12.9 + .19.90]	m^2	S	
26.11.11.30	Plaques et feuilles armées de verre coulé	7003.20	m^2	S	
26.11.11.50	Profilés de verre coulé	7003.30	kg	S	
26.11.11.75	Verre étiré ou soufflé en feuilles, en verre d'optique	7004 [.20.10 + .90.10]	m^2	S	
26.11.11.79	Verre étiré ou soufflé, en feuilles, autre que verre d'optique: verre antique, d'horticulture....	7004 [.20.9 + .90 (.70 + .9)]	m^2	S	
26.11.12.12	Glace non armée, à couche antiréfléchissante	7005.10.05	m^2	S	
26.11.12.14	Glace non armée, à couche absorbante ou réfléchissante, autre que d'horticulture d'une épaisseur ≤ 3,5 mm	7005.10.25	m^2	S	
26.11.12.17	Glace non armée, à couche absorbante ou réfléchissante, d'épaisseur > 3,5 mm	7005.10 (.30 + .80)	m^2	S	
26.11.12.30	Glace non armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée ou doucie autre qu'à couche absorbante ou réfléchissante	7005.21	m^2	S	
26.11.12.80	Autres glaces que celles des SH 7005.10 et 7005.21	7005 [.29 + .30]	m^2	S	
	NACE 26.12: Façonnage et transformation du verre plat				
26.12.11.50	Verre d'optique des SH 7003, 7004 et 7005, travaillé, mais non encadré ni associé à d'autres matières	7006.00.10	kg	S	
26.12.11.90	Autres verres des SH 7003, 7004 et 7005, travaillés, mais non encadrés, ni associés à d'autres matières	7006.00.90	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
26.12.12.15	Verres de sécurité trempés de formats pour véhicules automobiles et tracteurs	7007.11.10	m^2 @	S	
26.12.12.19	Verres de sécurité trempés de formats pour autres véhicules, bateaux, avions...	7007.11.90	m^2 @	S	
26.12.12.30	Verres de sécurité trempés autres que pour véhicules	7007.19	m^2	S	
26.12.12.53	Verres de sécurité formés de feuilles contrecollées pour véhicules autres qu'automobiles, tracteurs	7007.21.80	kg	S	
26.12.12.55	Verres de sécurité formés de feuilles contrecollées pour véhicules automobiles, tracteurs	7007.21.20	kg	S	
26.12.12.70	Autres verres de sécurité formés de feuilles contrecollées autres que pour véhicules	7007.29	m^2	S	
26.12.13.30	Vitrages isolants à parois multiples	7008	m^2	S	
26.12.13.50	Miroirs rétroviseurs pour véhicules	7009.10	p/st	S	
26.12.13.90	Miroirs en verre, encadrés ou non, autres que les miroirs rétroviseurs pour véhicules	7009.9	kg	S	

NACE 26.13: Fabrication de verre creux

26.13.11.10	Bocaux à stériliser en verre; bouchons, couvercles et autres dipositifs de fermeture en verre	7010 [.20 + .90.10]	kg	S	
26.13.11.16	Récipients obtenus à partir d'un tube de verre (sauf bocaux à stériliser)	7010.90.21	p/st	S	
26.13.11.22	Récipients en verre d'une contenance nominale ≥ 2,5 litres (sauf bocaux à stériliser)	7010.90.31	p/st	S	
26.13.11.28	Bouteilles et flacons en verre non coloré d'une contenance nominale < 2,5 litres, pour produits alimentaires et boissons	7010.90.4	p/st	S	
26.13.11.34	Bouteilles et flacons en verre coloré d'une contenance nominale < 2,5 litres, pour produits alimentaires et boissons	7010.90.5	p/st	S	
26.13.11.40	Récipients de transport ou d'emballage en verre pour produits alimentaires et boissons autres que bouteilles et flacons d'une contenance nominale < 2,5 litres	7010.90.6	p/st	S	
26.13.11.46	Récipients de transport ou d'emballage en verre pour produits pharmaceutiques d'une contenance nominale < 2,5 litres	7010.90.7	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
26.13.11.52	Récipients de transport ou d'emballage, en verre, d'une contenance nominale < 2,5 litres (sauf pour produits alimentaires et boissons; pour produits pharmaceutiques; récipients obtenus à partir d'un tube de verre)	7010.90.9	p/st	S	
26.13.12.15	Verres à boire en cristal au plomb, cueilli à la main, taillés ou autrement décorés	7013.21.11	p/st	S	
26.13.12.19	Verres à boire en cristal au plomb, cueilli à la main, autres que taillés ou autrement décorés	7013.21.19	p/st	S	
26.13.12.35	Verres à boire en cristal au plomb, cueilli mécaniquement, taillés ou autrement décorés	7013.21.91	p/st	S	
26.13.12.39	Verres à boire en cristal au plomb, cueilli mécaniquement, autres que taillés ou autrement décorés	7013.21.99	p/st	S	
26.13.12.53	Verres à boire, autres qu'en cristal au plomb, cueilli à la main	7013.29.5	p/st	S	
26.13.12.55	Verres à boire, autres qu'en cristal au plomb, en verre trempé ou cueilli mécaniquement	7013.29 (.10 + .9)	p/st	S	
26.13.13.10	Objets en cristal au plomb autres que les verres à boire, pour la table, la cuisine, la toilette..., cueilli à la main	7013 [.31.10 + .91.10]	p/st	S	
26.13.13.30	Objets en cristal au plomb autres que les verres à boire pour la table, la cuisine, la toilette..., cueilli mécaniquement	7013 [.31.90 + .91.90]	p/st	S	
26.13.13.50	Objets de table autres que les verres à boire, en verre à faible dilatation linéaire, autre qu'en vitrocéramique	7013.32	p/st	S	
26.13.13.60	Objets en vitrocéramique pour le service de la table, la cuisine, la toilette, le bureau, l'ornementation des appartements...	7013.10	p/st	S	
26.13.13.90	Objets en verre autres que les verres à boire pour le service de la table, la cuisine, la toilette	7013 [.39 + .99]	p/st	S	
26.13.14.00	Ampoules en verre pour bouteilles et récipients isothermiques dont l'isolation est assurée par le vide	7012	p/st @	S	

NACE 26.14: Fabrication de fibres de verre

26.14.11.10	Fils coupés en fibres de verre d'une longueur ≥ 3 mm et ≤ 50 mm	7019.11	kg	S	
26.14.11.30	Stratifils (rovings) en fibres de verre	7019.12	kg	S	
26.14.11.50	Mèches et fils en filaments de fibres de verre	7019.19.10	kg	S	
26.14.11.70	Mèches et fils en fibres de verre discontinues	7019.19.90	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
26.14.12.10	Mâts en fibres de verre non tissés	7019.31	kg	S	
26.14.12.30	Voiles en fibres de verre non tissés	7019.32	kg	S	
26.14.12.50	Nappes, matelas, panneaux et similaires non-tissés, en fibres de verre	7019.39	kg	S	
26.14.12.93	Articles en fibres de verre non textiles, même en vrac ou en flocons	7019.90 (.10 + .99)	kg	S	
26.14.12.95	Bourrelets, coquilles pour isolation des tuyauteries, en fibres ou laine de verre	7019.90.30	kg	S	
26.14.12.99	Articles en fibres de verre textiles (tissus et rubans du SH 7019.40 et 7019.50 excl.)	7019.90.91	kg	S	
	NACE 26.15: Fabrication et façonnage d'autres articles en verre				
26.15.11.10	Calcin, autres déchets et débris de verre, verre en masse	7001	kg	S	
26.15.11.30	Verre en billes, barres, ou baguettes, non travailé	7002 [.10 + .20]	kg	S	
26.15.11.50	Verre en tubes, non travaillé	7002.3	kg	S	
26.15.12.00	Pavés, dalles, briques, tuiles, carreaux… verres assemblés en vitraux, blocs, panneaux, plaques, coquilles en verre «multicellulaire» ou «mousse»	7016.90	kg	S	
26.15.21.00	Ampoules et enveloppes tubulaires... pour lampes électriques, tubes cathodiques, similaires	7011	kg	S	
26.15.22.00	Verres d'horlogerie et de lunetterie médicale ou non, non travaillés optiquement	7015	kg	S	
26.15.23.30	Verrerie de laboratoire, d'hygiène ou de pharmacie, même gradué ou jaugé	7017	kg	S	
26.15.23.50	Ampoules en verre, pour emballage	7010.10	p/st	S	
26.15.24.00	Parties des appareils d'éclairage du SH 9405, en verre	9405.91	—	S	
26.15.25.00	Isolateurs en verre pour l'électricité	8546.10	kg	S	
26.15.26.30	Verres de signalisation et éléments d'optique en verre non travaillés optiquement	7014	kg	S	
26.15.26.50	Cubes, dés et autres verreries même sur supports pour mosaïques ou décorations similaires	7016.10	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
26.15.26.70	Perles de verre, imitations de perles fines ou pierres gemmes et verroterie... à l'exclusion des articles de bijouterie de fantaisie	7018	kg	S	
26.15.26.90	Ouvrages en verre du SH 70, n.c.a.	7020	—	S	
	NACE 26.21: Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental				
26.21.11.30	Articles pour le service de la table ou de la cuisine, en porcelaine	6911.10	kg	S	
26.21.11.50	Articles d'économie domestique, autres que pour le service de la table ou de la cuisine, articles d'hygiène ou de toilette, en porcelaine	6911.90	kg	S	
26.21.12.10	Articles de ménage et d'économie domestique, d'hygiène ou de toilette, en céramique: terre commune	6912.00.10	kg	S	
26.21.12.30	Articles de ménage et d'économie domestique, d'hygiène ou de toilette, en céramique: grès	6912.00.30	kg	S	
26.21.12.50	Articles de ménage et d'économie domestique, d'hygiène ou de toilette, en céramique: faïence ou poterie fine	6912.00.50	kg	S	
26.21.12.90	Articles de ménage et d'économie domestique, d'hygiène ou de toilette, en céramique: autres que terre commune, grès, faïence ou poterie fine	6912.00.90	kg	S	
26.21.13.30	Statuettes et autres objets d'ornementation, en porcelaine	6913.10	—	S	
26.21.13.50	Statuettes et autres objets d'ornementation, en céramique autre que la porcelaine	6913.90	—	S	
	NACE 26.22: Fabrication d'appareils sanitaires en céramique				
26.22.10.30	Éviers, lavabos, baignoires... et autres appareils fixes pour usages sanitaires, en porcelaine	6910.10	p/st @	S	
26.22.10.50	Éviers, lavabos, baignoires... et autres appareils fixes pour usages sanitaires, en céramique autres que la porcelaine	6910.90	p/st @	S	
	NACE 26.23: Fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en céramique				
26.23.10.33	Isolateurs en céramique pour l'électricité, sans parties métalliques	8546.20.10	kg	S	
26.23.10.35	Isolateurs en céramique pour l'électricité, avec parties métalliques, pour lignes aériennes de transport d'énergie	8546.20.91	kg	S	
26.23.10.39	Isolateurs en céramique pour l'électricité, avec parties métalliques, autres que pour lignes de transport d'énergie	8546.20.99	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
26.23.10.53	Pièces isolantes en céramique, contenant en poids ≥ 80 % d'oxydes métalliques	8547.10.10	kg	S	
26.23.10.55	Pièces isolantes en céramique, contenant en poids < 80 % d'oxydes métalliques	8547.10.90	kg	S	
	NACE 26.24: Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique				
26.24.11.00	Appareils et articles en porcelaine, pour usages chimiques ou techniques	6909.11	kg	S	
26.24.12.00	Appareils et articles pour usages chimiques ou techniques en céramique autre que de porcelaine	6909 [.12 + .19]	kg	S	
	NACE 26.25: Fabrication d'autres produits céramiques				
26.25.11.00	Récipients d'économie rurale, de transport, d'emballage, en céramique	6909.90	kg	S	
26.25.12.30	Autres ouvrages en porcelaine, n.c.a.	6914.10	kg	S	
26.25.12.55	Autres ouvrages en céramique: terre commune, n.c.a.	6914.90.10	kg	S	
26.25.12.59	Autres ouvrages en céramique: autres qu'en terre commune et en porcelaine, n.c.a.	6914.90.90	kg	S	
	NACE 26.26: Fabrication de produits céramiques réfractaires				
26.26.11.00	Briques, dalles, carreaux et autres pièces céramiques en farines siliceuses fossilles ou en terres siliceuses analogues	6901	kg	S	
26.26.12.10	Briques, céramiques de construction... > 50 % Mg, Ca, Cr ou mélange	6902.10	kg	S	
26.26.12.33	Briques et pièces céramiques de construction réfractaires, contenant en poids ≥ 93 % de silice mélangée ou non d'alumine	6902.20.10	kg	S	
26.26.12.35	Briques et pièces céramiques de construction réfractaires, contenant en poids > 7 %, < 45 %, d'alumine, mélangée à de la silice	6902.20.91	kg	S	
26.26.12.37	Briques et pièces céramiques de construction réfractaires, avec silice et alumine mélangées autrement que SH 6902.20.10 et 6902.20.91	6902.20.99	kg	S	
26.26.12.90	Briques et céramiques de construction réfractaires, autres que SH 6902.10 et 6902.20	6902.90	kg	S	
26.26.13.00	Ciments, mortiers, bétons et compositions similaires réfractaires, à l'exclusion des produits du SH 3801	3816	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
26.26.14.10	Ouvrages, contenant de la magnésite, de la dolomie ou de la chromite	6815.91	kg	S	
26.26.14.30	Articles techniques en céramiques réfractaires contenant en poids > 25 % de graphite ou d'autres formes de carbone même en mélanges	6903 [.10 + .90.10]	kg	S	
26.26.14.55	Autres céramiques réfractaires, alumine < 45 %, silice ou mélange > 50 %	6903.20.10	kg	S	
26.26.14.59	Articles techniques en céramiques réfractaires, contenant en poids > 50 % d'alumine ou de combinaison alumine/silice à ≥ 45 % d'alumine	6903.20.90	kg	S	
26.26.14.90	Articles techniques en céramiques réfractaires de composition n.c.a. du SH 6903	6903.90.90	kg	S	

NACE 26.30: Fabrication de carreaux en céramique

26.30.10.10	Carreaux, cubes, dés dont la plus grande surface peut être inscrite dans un carré de côté < 7 cm, non vernissés ni émaillés, en céramique	6907.10	m^2	S	
26.30.10.20	Carreaux, cubes, dés dont la plus grande surface peut être inscrite dans un carré de côté < 7 cm, vernissés ou émaillés, en céramique	6908.10	m^2	S	
26.30.10.30	Carreaux doubles du type spaltplatten, non vernissés ni émaillés, en céramique	6907.90.10	m^2	S	
26.30.10.53	Carreaux... autres que spaltplatten, non vernissés ni émaillés, en grès	6907.90.91	m^2	S	
26.30.10.55	Carreaux... autres que spaltplatten, non vernissés ni émaillés, en faïence ou en poterie fine	6907.90.93	m^2	S	
26.30.10.59	Carreaux... autres que spaltplatten, non vernissés ni émaillés, en autre céramique que le grès, faïence ou poterie fine	6907.90.99	m^2	S	
26.30.10.71	Carreaux doubles du type spaltplatten, vernissés ou émaillés, en céramique	6908.90 (.11 + .31)	m^2	S	
26.30.10.73	Carreaux... en grès, autres que spaltplatten, dont la superficie > 90 cm^2, vernissés ou émaillés	6908.90.91	m^2	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
26.30.10.75	Carreaux... en faïence, ou en poterie fine, autres que spaltplatten dont la superficie > 90 cm^2, vernissés ou émaillés	6908.90.93	m^2	S	
26.30.10.79	Carreaux... autres que spaltplatten et autres que ceux des SH 6908.90, 91 et 93, vernissés ou émaillés	6908.90 (.21 + .29 + .51 + .99)	m^2	S	
	NACE 26.40: Fabrication de tuiles et briques en terre cuite				
26.40.11.10	Briques de construction, en céramique: éléments pour maçonneries	6904.10	m^3 @	S	
26.40.11.30	Hourdis, cache-poutrelles et articles similaires, en céramique: éléments formés avec perforation horizontale, pour planchers	6904.90	kg	S	
26.40.12.50	Tuiles en céramique: éléments formés pour la couverture de toits en pente et pose en discontinu	6905.10	p/st	S	
26.40.12.70	Éléments de cheminée, conduits de fumée..., et autres produits pour le bâtiment, en céramique	6905.90	kg	S	
26.40.13.00	Tuyaux, gouttières et accessoires de tuyauterie, en céramique: éléments formés pour des tuyaux de drainage et accessoires	6906	kg	S	
	NACE 26.51: Fabrication de ciment				
26.51.11.00	Ciments non pulvérisés dits clinkers	2523.10	kg	S	
26.51.12.10	Ciments Portland blancs	2523.21	kg	S	
26.51.12.30	Ciments Portland autres que blancs	2523.29	kg	S	
26.51.12.50	Ciments alumineux ou fondus	2523.30	kg	S	
26.51.12.90	Ciments hydrauliques autres que Portland et alumineux	2523.90	kg	S	
	NACE 26.52: Fabrication de chaux				
26.52.10.33	Chaux vive (oxyde et hydroxyde de calcium du SH 2825 excl.)	2522.10	kg	S	
26.52.10.35	Chaux éteinte (oxyde et hydroxyde de calcium du SH 2825 excl.)	2522.20	kg	S	
26.52.10.50	Chaux hydraulique (oxyde et hydroxyde de calcium du SH 2825 excl.)	2522.30	kg	S	
	NACE 26.53: Fabrication de plâtre				
26.53.10.00	Plâtres	2520.20	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
	NACE 26.61: Fabrication d'éléments en béton pour la construction				
26.61.11.30	Blocs et briques pour la construction en ciment, béton, ou en pierres artificielles, même armés	6810.11	kg	S	
26.61.11.50	Tuiles, dalles et articles similaires, en ciment, béton ou pierre artificielle, même armés	6810.19	kg	S	
26.61.12.00	Éléments structurels préfabriqués pour le bâtiment ou le génie civil, en ciment, béton ou pierre artificielle, même armés	6810.91	kg	S	
26.61.13.00 z	Tuyaux en ciment, béton ou pierre artificielle, même armés, y compris les accessoires	6810.99a	kg	S	
26.61.20.00 z	Constructions préfabriquées, en ciment	9406.00.80b	—	S	
	NACE 26.62: Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction				
26.62.10.50	Plaques ou planches de plâtre, revêtues ou renforcées de papier ou de carton	6809.11	m^2	S	
26.62.10.90	Autres planches, plaques, carreaux en plâtre, ou à base de plâtre	6809.19	m^2	S	
	NACE 26.63: Fabrication de béton prêt à l'emploi				
26.63.10.00	Béton non-réfractaire, prêt à la coulée	3824.50.10	kg	S	
	NACE 26.64: Fabrication de mortiers et bétons secs				
26.64.10.00	Mortiers industriels	3824.50.90	kg	S	
	NACE 26.65: Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment				
26.65.11.00	Panneaux, planches..., en fibres végétales ou déchets de bois, agglomérés avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux	6808	m^2 @	S	
26.65.12.30	Plaques, panneaux, carreaux, tuiles..., en amiante-ciment, cellulose-ciment, ou similaires	6811 [.10 + .20]	m^2 @	S	
26.65.12.50	Tuyaux, gaines et accessoires de tyauterie, en amiante-ciment, cellulose-ciment ou similaires	6811.30	kg	S	
26.65.12.90	Ouvrages, en amiante-ciment, cellulose-ciment, ou similaires, autres que plaques, panneaux, planches, carreaux, tuiles...	6811.90	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
	NACE 26.66: Fabrication d'autres ouvrages en béton ou en plâtre				
26.66.11.00	Ouvrages en plâtre ou compositions à base de plâtre autres que planches, plaques, carreaux...	6809.90	kg	S	
26.66.12.00 z	Ouvrages non structurels en ciment, béton ou pierre artificielle, même armés	6810.99b	kg	S	
	NACE 26.70: Taille, façonnage et finissage de pierres ornementales et de construction				
26.70.11.00	Marbres, travertin, albâtre, taillés ou sciés à surface plane ou unie, autres que les carreaux, cubes... du 68.02.10	6802 [.21 + .91]	kg	S	
26.70.12.10	Pavés, bordures de trottoirs et dalles de pavage en pierres naturelles autres que l'ardoise	6801	kg	S	
26.70.12.30	Carreaux, cubes et articles similaires, en pierres naturelles, dont la surface peut s'inscrire dans un carré de côté < 7 cm, (granulés, éclats et poudres incl.)	6802.10	kg	S	
26.70.12.40	Pierres calcaires, autres que marbre, travertin, albâtre, taillées ou sciées à surface plane ou unie	6802 [.22 + .92]	kg	S	
26.70.12.60	Granit, taillé ou scié, à surface plane ou unie	6802 [.23 + .93]	kg	S	
26.70.12.80	Pierres autres que granit et calcaires, taillées ou sciées, à surface plane ou unie	6802 [.29 + .99]	kg	S	
26.70.12.90	Ardoise naturelle travaillée et ouvrages en ardoise naturelle ou agglomérée (ardoisine)	6803	kg	S	
	NACE 26.81: Fabrication de produits abrasifs				
26.81.11.10	Meules à moudre ou à défibrer	6804.10	kg	S	
26.81.11.20	Meules et articles similaires autres qu'à moudre ou à défibrer en diamant naturel, ou synthétique, aggloméré	6804.21	kg	S	
26.81.11.30	Autres meules en autres abrasifs agglomérés ou céramique, avec renforcement	6804.22.18	kg	S	
26.81.11.40	Autres meules en autres abrasifs agglomérés ou céramique, sans renforcement	6804.22.12	kg	S	
26.81.11.50	Meules en abrasifs artificiels avec agglomérants en céramiques ou en silicates	6804.22.30	kg	S	
26.81.11.60	Autres meules et articles similaires en autres abrasifs agglomérés	6804.22 (.50 + .90)	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
26.81.11.70	Meules et articles similaires en pierres naturelles	6804.23	kg	S	
26.81.11.80	Pierres à aiguiser ou à polir à la main	6804.30	kg	S	
26.81.12.30	Abrasifs naturels ou artificiels en poudre ou en grains appliqués sur tissus en matières textiles seulement	6805.10	m^2 @	S	
26.81.12.50	Abrasifs naturels ou artificiels en poudre ou en grains appliqués sur papier ou carton seulement	6805.20	m^2 @	S	
26.81.12.90	Abrasifs naturels ou artificiels en poudre ou en grains appliqués sur des supports autres qu'en textiles seulement ou en papier ou carton seulement	6805.30	m^2 @	S	
	NACE 26.82: Fabrication de produits minéraux non métalliques n.c.a.				
26.82.11.68	Amiante (asbeste) travaillé, en fibres; mélanges à base d'amiante ou à base d'amiante et de carbonate de magnésium	6812.90.20	kg	S	
26.82.11.70	Feuilles en amiante et élastomères comprimés, pour joints, même en rouleaux	6812.70	kg	S	
26.82.11.80	Ouvrages en amiante ou en mélanges à base d'amiante ou à base d'amiante et de carbonate de magnésium (sauf feuilles en amiante et élastomères comprimés, pour joints, même présentés en rouleaux)	6812 [.50 + .60 + .90.95]	kg	S	
26.82.11.93	Garnitures de freins à base d'amiante	6813.10	kg	S	
26.82.11.95	Garnitures de friction à base d'amiante autres que pour freins	6813.90	kg	S	
26.82.12.53	Membranes bitumeuses d'étanchéité (en rouleaux)	6807.10.10	m^2	S	
26.82.12.59	Autres produits bitumeux (en rouleaux)	6807.10.90	m^2 @	S	
26.82.12.90	Produits bitumeux (en rouleaux excl.)	6807.9	kg	S	
26.82.13.00	Mélanges bitumineux à base de granulats naturels ou artificiels et d'un liant bitumineux ou d'asphalte naturel	2715	kg	S	
26.82.14.00	Graphite artificiel, colloïdal, semi-colloïdal, préparation à base de graphite ou d'autre carbone: pâte, blocs, plaquettes...	3801	kg	S	
26.82.15.00	Corindon artificiel	2818.10	kg	S	
26.82.16.10	Laines de laitier, de scories, de roches et similaires même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux	6806.10	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
26.82.16.20	Vermiculite expansée, argiles expansées, et produits minéraux similaires expansés même mélangés entre eux	6806.20	kg	S	
26.82.16.30	Ouvrages en matières minérales à usages d'isolants thermiques ou sonores	6806.90	kg	S	
26.82.16.50	Mica travaillé et ouvrages en mica, y compris mica aggloméré ou reconstitué même sur supports	6814	kg	S	
26.82.16.70	Ouvrages en graphite ou en autre carbone, pour usages autres qu'électriques	6815.10	kg	S	
26.82.16.80	Ouvrages en tourbe	6815.20	kg	S	
26.82.16.90	Autres ouvrages en pierres ou matières minérales, n.c.a. du SH 6815, autres que ceux contenant de la magnésite, de la dolomie	6815.99	kg	S	
	NACE 27.10: Sidérurgie				
27.10.11.00	Fontes brutes et fontes spiegel en gueuses, saumons ou autres formes primaires. Produits ferreux obtenus par réduction directe des minerais de fer et autres produits ferreux spongieux	7201 + 7203	kg	S	
27.10.12.50	Grenailles et poudres de fonte brute, de fonte spiegel, de fer ou d'acier	7205	kg	S	
27.10.13.10	Scories et laitiers	2618 + 2619	kg	S	
27.10.13.20	Ferrailles de fonte ou d'acier	7204	kg	S	
27.10.20.10	Ferromanganèse	7202.1	kg	S	
27.10.20.20	Ferrosilicium	7202.2	kg	S	
27.10.20.30	Ferrosilicomanganèse	7202.30	kg	S	
27.10.20.40	Ferrochrome	7202.4	kg	S	
27.10.20.50	Ferromolybdène	7202.70	kg	S	
27.10.20.90	Autres ferro-alliages	7202 [.50 + .60 + .80 + .9]	kg	S	
27.10.31.10	Demi-produits rectangulaires, en aciers non alliés	7207 [.12 + .20.3]	kg	S	
27.10.31.21 z	Lingots, autres formes primaires et demi-produits pour tubes sans soudure, en aciers non alliés	7206.10 + 7207 [.11 (.11 + .14 + .16) + .19.12a + .20 (.11 + .15 + .17 + .52)]a	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
27.10.31.22 z	Autres lingots, autres formes primaires et demi-produits longs, ébauches pour profilés inclus, en aciers non alliés	7206.90 + 7207 [.11 (.11b + .14b + .16b + .90) + .19 (.12b + .19 + .80) + .20(.11b + .15b + .17b + .19 + .52b + .59 + .80]	kg	S	
27.10.32.10	Demi-produits plats (brames), en aciers inoxydables	7218.91	kg	S	
27.10.32.21 z	Lingots, autres formes primaires et demi-produits longs pour tubes sans soudures, en aciers inoxydables	7218 [.10 + .99 (.11 + .20)] a	kg	S	
27.10.32.22 z	Autres lingots, formes primaires et demi-produits longs, en aciers inoxydables	7218 [.10b + .99 (.11b + .19 + .20b + .80)]	kg	S	
27.10.33.10	Demi-produits rectangulaires, en aciers autres qu'inoxydables	7224.90.14	kg	S	
27.10.33.21 z	Lingots, autres formes primaires et demi-produits longs pour tubes sans soudure, en aciers autres qu'inoxydables	7224 [.10 + .90 (.0 + .3)]a	kg	S	
27.10.33.22 z	Autres lingots, formes primaires et demi-produits longs, en aciers autres qu'inoxydables	7224 [.10b + .90 (.0b + .18 + .3b + .90)]	kg	S	
27.10.41.11 z	Larges bandes laminées à chaud pour relaminage d'une largeur de 600 mm ou plus, en aciers inoxydables	7219.1a	kg	S	
27.10.41.12 z	Autres produits plats enroulés laminés à chaud d'une largeur de 600 mm ou plus, en aciers inoxydables	7219.1b	kg	S	
27.10.41.21 z	Larges bandes laminées à chaud pour relaminage d'une largeur inférieure à 600 mm, en aciers inoxydables	7220.1a	kg	S	
27.10.41.22 z	Autres produits plats enroulés, laminés à chaud, d'une largeur inférieure à 600 mm, en aciers inoxydables	7220.1b	kg	S	
27.10.41.30	Tôles d'une largeur de 600 mm ou plus, issues de larges bandes, en aciers inoxydables	7219 [.22 + .23 + .24]	kg	S	
27.10.41.40	Tôles d'une largeur de 600 mm ou plus, issues de trains réversibles et larges plats, en aciers inoxydables	7219.21	kg	S	
27.10.41.50	Tôles laminées à froid et larges plats d'une largeur de 600 mm ou plus, en aciers inoxydables	7219 [.3 + .90]	kg	S	
27.10.42.00	Fil machine laminé à chaud, en aciers inoxydables	7221	kg	S	
27.10.43.10	Barres laminées à chaud de section circulaire, en aciers inoxydables	7222.11	kg	S	
27.10.43.20	Barres laminées à chaud autres que de section circulaire et profilés, en aciers inoxydables	7222 [.19 + .40.10]	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
27.10.43.30	Barres forgées, en aciers inoxydables	7222 30 (.51 + .91)	kg	S	
27.10.50.00	Produits plats et longs laminés à chaud en aciers à coupe rapide	7225.20 + 7226.20 + 7227.10 + 7228.10 (.20 + .50)	kg	S	
27.10.60.20	Produits plats laminés à chaud (larges bandes) d'une largeur de 600 mm ou plus (excepté en aciers inoxydables ou à coupe rapide)	7208 [.10 + .2 + .3] + 7225 [.19.10 + .30] + 7226 [.93 + .94]	kg	S	
27.10.60.30	Produits plats laminés à chaud, enroulés (feuillards) d'une largeur inférieure à 600 mm (excepté en aciers inoxydables ou à coupe rapide)	7211 [.14 + .19] + 7226 [.19.10 + .91 + .99]	kg	S	
27.10.60.40	Tôles obtenues par fendage de larges bandes à chaud d'une largeur de 600 mm ou plus (excepté en aciers inoxydables ou à coupe rapide)	7208 [.40 + .53.90 + .54] + 7225.40.90	kg	S	
27.10.60.50	Tôles issues de trains réversibles (quarto), d'une largeur de 600 mm ou plus et larges plats (en aciers autres qu'inoxydables ou à coupe rapide)	7208 [.51 + .52 + .53.10 + .90] +7210.90.30 +7211.13 +7225 [.40 (.12 + .40 + .60) + .99]	kg	S	
27.10.71.11 z	Tôles laminées à froid non revêtues, bandes, d'une largeur de 600 mm ou plus, en aciers autres qu'inoxydables	7209 [.15 +16.90a + .17.90a + .18.9a + .25 + .26.90a + .27.90a + .28.90a + .90a] + 7225.50	kg	S	
27.10.71.12 z	Tôles magnétiques et bandes simplement traitées à la surface d'une largeur de 600 mm ou plus	7209 [.16.90 + .17.90 + .18.9 + .26.90 + .27.90 + .28.90 + .90]b	kg	S	
27.10.71.20	Tôles magnétiques à grains non orientés, d'une largeur de 600 mm ou plus	7209 [.16.10 + .17.10 + .18.10 + .26.10 + .27.10 + .28.10] + 7225.19.90	kg	S	
27.10.71.30	Tôles magnétiques à grains orientés, d'une largeur de 600 mm ou plus	7225.11	kg	S	
27.10.72.10	Fer blanc, autres tôles étamées et bandes, fer chromé dit ECCS inclus	7210 [.1 + .50 + .70.10 + .90.40] + 7212.10.10	kg	S	
27.10.72.20	Tôles et bandes revêtues de métal par trempe à chaud d'une largeur de 600 mm ou plus	7210 [.20 + .4 + .6 + .90.80)] + 7225.92	kg	S	
27.10.72.30	Tôles et bandes revêtues de métal par électrolyse d'une largeur de 600 mm ou plus	7210.30 + 7225.91	kg	S	
27.10.72.40	Tôles revêtues de matières organiques d'une largeur de 600 mm ou plus	7210.70.80	kg	S	
27.10.81.10	Fil machine crénelé ou autrement déformé (en aciers non alliés)	7213.10	kg	S	
27.10.81.20	Fil machine en aciers de décolletage	7213.20	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
27.10.81.30	Fil machine pour ronds à béton (armatures pour béton/barres crénelées laminées à froid)	7213.91.10	kg	S	
27.10.81.40	Fil machine pour pneumatiques	7213.91.20	kg	S	
27.10.81.90	Autre fil machine (en aciers non alliés)	7213 [.91 (.4 + .70 + .90) + .99]	kg	S	
27.10.82.10	Fil machine laminé à chaud (pour roulements)	7227.90.50	kg	S	
27.10.82.90	Fil machine laminé à chaud (en aciers alliés autres qu'inoxydables, pour roulements ou à coupe rapide)	7227 [.20 + .90 (.10 + .95)]	kg	S	
27.10.83.10	Barres laminées à chaud pour armatures pour béton	7214 [.20 + .99.10]	kg	S	
27.10.83.20	Barres laminées à chaud en aciers de décolletage	7214.30	kg	S	
27.10.83.30	Barres laminées à chaud pour roulements	7228.30.4	kg	S	
27.10.83.40	Barres laminées à chaud en aciers pour outillage	7228 [.30.20 + .40.10]	kg	S	
27.10.83.50	Profilés légers laminés à chaud et forgés d'une hauteur de moins de 80 mm	7216 [.10 + .2 + .40 + .50 + .99] + 7228.70.10	kg	S	
27.10.83.61	Barres creuses pour le forage	7228.80	kg	S	
27.10.83.64	Barres (à l'exclusion des barres creuses pour le forage), laminées à chaud, en aciers non alliés (autres qu'à coupe rapide)	7214 [.10 + .91 + .99 (.3 + .50 + .7 + .95)]	kg	S	
27.10.83.67	Barres (à l'exclusion des barres creuses pour le forage), laminées, en aciers alliés (autres qu'inoxydables, pour outillage, pour roulements et aciers à coupe rapide)	7228 [.20 (.10 + .91) + .30 (.6 + .70 + .89) + .40.90 + .60.20]	kg	S	
27.10.91.10	Profilés en U d'une hauteur de 80 mm ou plus, en aciers non alliés	7216.31	kg	S	
27.10.91.20	Profilés en I d'une hauteur de 80 mm ou plus, en aciers non alliés	7216.32	kg	S	
27.10.91.30	Profilés en H d'une hauteur de 80 mm ou plus, en aciers non alliés	7216.33	kg	S	
27.10.92.10	Palplanches, en acier	7301.10	kg	S	
27.10.92.20	Profilés obtenus par soudage et profilés obtenus à froid, en acier	7301.20	kg	S	
27.10.92.30	Éléments de voies ferrées, en acier	7302	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
	NACE 27.21: Fabrication de tubes en fonte				
27.21.10.00	Tubes en fonte	7303	kg	T	
27.21.20.33	Accessoires de tuyauterie en fonte non malléable, moulés, pour canalisations sous pression	7307.11.10	kg	T	
27.21.20.35	Accessoires de tuyauterie, en fonte non malléable, moulés, autres que pour canalisations sous pression	7307.11.90	kg	T	
27.21.20.50	Accessoires de tuyauterie, en fonte malléable, moulés	7307.19.10	kg	T	
27.21.20.70	Accessoires de tuyauterie en acier, moulés	7307.19.90	kg	T	
	NACE 27.22: Fabrication de tubes en acier				
27.22.10.10	Tubes et tuyaux sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables	7304 [.41 + .49]	kg	S	
27.22.10.21	Tubes et tuyaux de précision, sans soudure, de section circulaire, étirés ou laminés à froid, en acier autre que l'acier inoxydable	7304 [.31.20 + .51 (.1 + .81)]	kg	S	
27.22.10.23	Tubes et tuyaux autres que de précision, sans soudure, de section circulaire, étirés ou laminés à froid, en acier autre que l'acier inoxydable	7304 [.31.80 + .51.89]	kg	S	
27.22.10.41	Tubes et tuyaux, sans soudure, de section circulaire, finis à chaud, en acier autre que l'acier inoxydable, d'un diamètre extérieur ≤ 168,3 mm	7304 [.10.10 + .21 + .39 (.10 + .5 + .92) + .59 (.10 + .3 + .92)]	kg	S	
27.22.10.43	Tubes et tuyaux, sans soudure, de section circulaire, finis à chaud, en acier autre que l'acier inoxydable, d'un diamètre extérieur > 168,3 mm, mais ≤ 406,4 mm	7304 [.10.30 + .29.11 + .39.93 + .59.93]	kg	S	
27.22.10.45	Tubes et tuyaux, sans soudure, de section circulaire, finis à chaud, en acier autre que l'acier inoxydable, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm	7304 [.10.90 + .29.19 + .39 (.30 + .99) + .59.99]	kg	S	
27.22.10.50	Profilés creux, sans soudure, et tubes et tuyaux de section autre que circulaire, en acier	7304.90	kg	S	
27.22.10.61	Tubes et tuyaux, soudés longitudinalement, de section circulaire, en acier, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm	7305 [.11 + .12 + .20 + .31]	kg	S	
27.22.10.65	Autres tubes et tuyaux soudés hélicoïdalement, rivés, agrafés ou à bords simplement rapprochés, par exemple, de section circulaire, en acier, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm	7305 [.19 + .39 + .90]	kg	S	
27.22.10.70	Tubes et tuyaux soudés, de section circulaire, en acier inoxydable, d'un diamètre extérieur ≤ 406,4 mm	7306.40	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
27.22.10.81	Tubes et tuyaux de précision, de section circulaire, en aciers non alliés, formés à froid et soudés ou formés à froid et étirés ou laminés à froid après soudage, d'un diamètre extérieur ≤ 406,4 mm et d'une épaisseur de paroi ≤ 2 mm	7306.30.11	kg	S	
27.22.10.86	Tubes et tuyaux de précision, de section circulaire, en aciers non alliés, formés à froid et soudés ou formés à froid et étirés ou laminés à froid après soudage, d'un diamètre extérieur ≤ 406,4 mm et d'une épaisseur de paroi > 2 mm	7306.30.19	kg	S	
27.22.10.92	Tubes et tuyaux, de section circulaire, en acier autre que l'acier inoxydable, formés à chaud ou à froid et soudés, rivés ou à bords simplement rapprochés, d'un diamètre extérieur ≤ 406,4 mm	7306 [.10 + .20 + .30 (.4 + .7 + .80) + .50 + .90]	kg	S	
27.22.10.94	Tubes et tuyaux, de section carrée ou rectangulaire, en acier, formés à chaud ou à froid et soudés, d'une épaisseur de paroi ≤ 2 mm	7306.60.1	kg	S	
27.22.10.96	Tubes et tuyaux, de section carrée ou rectangulaire, en acier, formés à chaud ou à froid et soudés, d'une épaisseur de paroi > 2 mm	7306.60.2	kg	S	
27.22.10.98	Tubes et tuyaux, de section autre que circulaire, carrée ou rectangulaire, et profilés creux, en acier, formés à froid ou à chaud et soudés	7306.60.8	kg	S	
27.22.20.10	Brides en aciers non moulées	7307 [.21 + .91]	kg	S	
27.22.20.30	Coudes, courbes, raccords, manchons et autres accessoires de tuyauterie, filetés, en acier, non moulés	7307 [.22 + .29.10 + .92 + .99.10]	kg	S	
27.22.20.50	Coudes, courbes, raccords, manchons et autres accessoires de tuyauterie, soudés après emboîtement ou emmanchement, en acier, non moulés	7307 [.29 (.30 + .90) + .99 (.30 + .90)]	kg	S	
27.22.20.73	Coudes et courbes à souder bout à bout en acier, non moulés	7307 [.23.10 + .93 (.11 + .91)]	kg	S	
27.22.20.75	Accessoires à souder bout à bout, autres que coudes et courbes, en acier, non moulés	7307 [.23.90 + .93 (.19 + .99)]	kg	S	
	NACE 27.31: Étirage à froid				
27.31.10.13	Barres en aciers de décolletage non alliés, simplement obtenues ou parachevées à froid	7215.10	kg	T	
27.31.10.15	Barres, en fer ou en aciers non alliés, simplement obtenues ou parachevées à froid, contenant en poids < 0,25 % de carbone, de section carrée ou autre (à l'excl. des barres de section rectangulaire et des barres en aciers de décolletage)	7215.50.19	kg	T	
27.31.10.30	Barres, en fer ou en aciers non alliés, simplement obtenues ou parachevées à froid, contenant en poids < 0,25 % de carbone, de section rectangulaire (à l'excl. des barres en aciers de décolletage)	7215.50.11	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
27.31.10.50	Barres, en fer ou en aciers non alliés, obtenues à froid ou à chaud ou parachevées à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a. (sauf barres forgées et barres laminées ou filées à chaud, simplement plaquées)	7215.90	kg	T	
27.31.10.80	Barres, en fer ou en aciers non alliés, simplement obtenues ou parachevées à froid, contenant en poids ≥ 0,25 % de carbone (à l'excl. des barres en aciers de décolletage)	7215.50.80	kg	T	
27.31.20.10	Profilés en fer ou en aciers non alliés, simplement obtenus ou parachevés à froid (à l'excl. des profilés obtenus à partir de produits laminés plats et des tôles nervurées)	7216.69	kg	T	
27.31.20.20	Barres en aciers à coupe rapide, simplement obtenues ou parachevées à froid, même autrement traitées, ou obtenues à chaud et autrement traitées (sauf forgées)	7228.10.90	kg	T	
27.31.20.30	Barres en aciers silicomanganeux, simplement obtenues ou parachevées à froid, même autrement traitées, ou obtenues à chaud et autrement traitées (sauf laminées à chaud ou filées à chaud, simplement plaquées)	7228.20.99	kg	T	
27.31.20.53	Barres en aciers à teneur en poids en carbone de 0,9 à 1,15 % et en chrome de 0,5 à 2 %, également à teneur en poids en molybdène ≤ 0,5 %, simplement obtenues ou parachevées à froid	7228.50.40	kg	T	
27.31.20.55	Barres en aciers à outils, simplement obtenues ou parachevées à froid	7228.50.20	kg	T	
27.31.20.57	Barres et plats finis à froid, en aciers alliés, autres qu'inoxydables, à coupe rapide, silicomanganeux, pour roulements et pour outillage	7228.50 (.6 + .80)	kg	T	
27.31.20.70	Barres et plats finis à froid, en aciers alliés autres qu'inoxydables, plaqués, revêtus ou ouvrés	7228.60.80	kg	T	
27.31.30.30	Barres, plats et profilés finis à froid, en aciers inoxydables	7222 [.20 + .30.97 + .40.90]	kg	T	
27.31.30.50	Profilés finis ou formés à froid, en aciers alliés autres qu'inoxydables	7228.70.90	kg	T	
	NACE 27.32: Laminage à froid de feuillards				
27.32.10.11 z	Feuillards laminés à froid en aciers non alliés C < 0,25 %, largeur < 600 mm, autres que magnétiques	7211 [.23 + .90]a	kg	S	
27.32.10.12 z	Feuillards laminés à froid en aciers non alliés C ≥ 0,25 % mais < 0,6 % largeur < 600 mm	7211.29a	kg	S	
27.32.10.14 z	Feuillards laminés à froid en aciers non alliés C ≥ 0,6 % largeur < 600 mm	7211.29b	kg	S	
27.32.10.16 z	Feuillards laminés à froid en aciers alliés autres qu'inoxydables et magnétiques, largeur < 600 mm	7226.92a	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
27.32.10.18 z	Feuillards laminés à froid en aciers inoxydables (excl. feuillards magnétiques isolés, ondulés, feuillards dentelés ou bisotés), d'une largeur < 600 mm	7220 [.20 + .90]a	kg	S	
27.32.10.22 z	Bandes laminées à froid refendues en aciers non alliés et en aciers alliés autres qu'inoxydables et magnétiques, d'une largeur < 600 mm	7211 [.23b + .29c + .90b] + 7226.92b	kg	S	
27.32.10.24	Feuillards laminés à froid en aciers alliés magnétiques et bandes laminées à froid refendues, à grain non orientés en aciers non alliés et en aciers alliés au silicium, d'une largeur < 600 mm	7226.19.80	kg	S	
27.32.10.26	Bandes laminées à froid refendues, en aciers silicium alliés, magnétiques à grain orientés, d'une largeur < 600 mm	7226.11	kg	S	
27.32.10.28 z	Bandes laminées à froid refendues, en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm	7220 [.20 + .90]b	kg	S	
27.32.20.12	Feuillards laminés à froid revêtus en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm	7212.60	kg	S	
27.32.20.14 z	Feuillards laminés à froid en aciers non alliés, revêtus de métal par trempe à chaud, d'une largeur < 600 mm	7212 [.10.90 + .30 + .50 (.20 + .90)]a	kg	S	
27.32.20.16 z	Feuillards laminés à froid en aciers non alliés, revêtus de métal par électrolyse, d'une largeur < 600 mm	7212 [.20a + .50 (.20b + .30a + .40a + .90b)]	kg	S	
27.32.20.18 z	Feuillards laminés à froid en aciers non alliés, revêtus de matières organiques, d'une largeur < 600 mm	7212.40 (.20 + .80a)	kg	S	
27.32.20.22 z	Bandes laminées à froid refendues, en aciers non alliés, revêtus de métal par trempe à chaud, d'une largeur < 600 mm	7212 [.10.90b + .30b + .50 (.20c + .30b + .40b + .6 + .90c)]	kg	S	
27.32.20.24 z	Bandes laminées à froid refendues, en aciers non alliés, revêtus de métal par électrolyse, d'une largeur < 600 mm	7212 [.20b + .50 (.20d + .30c + .40c + .90d)]	kg	S	
27.32.20.26 z	Bandes laminées à froid refendues, en aciers non alliés, revêtus de matières organiques, d'une largeur < 600 mm	7212.40.80b	kg	S	

NACE 27.33: Profilage à froid par formage ou pliage

27.33.11.30	Profilés formés à froid à partir de produits plats, en aciers non alliés, non revêtus	7216.61	kg	S	
27.33.11.50	Tôles nervurées à froid, en aciers non alliés	7216.91.10	kg	S	
27.33.11.70	Profilés formés à froid à partir de produits plats, en aciers non alliés, zingués	7216.91.80	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
27.33.12.00	Profilés formés à froid à partir de produits plats, en aciers inoxydables	7222.40.50	kg	S	
	NACE 27.34: Tréfilage à froid				
27.34.11.30	Fils, en aciers non alliés, C < 0,25 %	7217 [.10 (.10 + .3) + .20 (.10 + .30) + .30.4 + .90.20]	kg	S	
27.34.11.50	Fils, en aciers non alliés, C ≥ 0,25 % mais < 0,6 %	7217 [.10.50 + .20.50 + .30.50 + .90.50]	kg	S	
27.34.11.70	Fils, en aciers non alliés, C ≥ 0,6 %	7217 [.10.90 + .20.90 + .30.90 + .90.90]	kg	S	
27.34.12.30	Fils, en aciers inoxydables	7223	kg	S	
27.34.12.50	Fils, en aciers alliés autres qu'inoxydables	7229	kg	S	
	NACE 27.41: Production de métaux précieux				
27.41.10.30	Argent (incl. doré et platiné), sous formes brutes ou en poudre	7106 [.10 + .91]	kg	T	
27.41.10.50	Argent (incl. doré et platiné), sous formes mi-ouvrées	7106.92	kg	T	
27.41.20.30	Or (incl. or platiné), sous formes brutes ou en poudre	7108 [.11 + .12]	kg	T	
27.41.20.50	Or (incl. or platiné), sous formes mi-ouvrées	7108.13	kg	T	
27.41.20.70	Or à usage monétaire	7108.20	kg	T	
27.41.30.30	Platine, sous formes brutes, ou en poudre	7110 [.11 + .21 + .31 + .41]	kg	T	
27.41.30.50	Platine, sous formes mi-ouvrées	7110 [.19 + .29 + .39 + .49]	kg	T	
27.41.40.00	Plaqué, doublé d'or sur métaux communs, sous formes brutes, mi-ouvrées	7109	kg	T	
27.41.50.30	Plaqué, doublé d'argent sur métaux communs, sous formes brutes, mi-ouvrées	7107	kg	T	
27.41.50.50	Plaqué, doublé de platine sur métaux communs, sous formes brutes ou mi-ouvrées	7111	kg	T	
	NACE 27.42: Métallurgie de l'aluminium				
27.42.11.30	Aluminium, sous forme brute, non allié	7601.10	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
27.42.11.53	Aluminium, sous forme brute, alliages primaires	7601.20.10	kg	T	
27.42.11.55	Aluminium, sous forme brute, alliages secondaires	7601.20.9	kg	T	
27.42.12.00	Oxyde d'aluminium (excl. corindon artificiel)	2818.20	kg	T	
27.42.21.00	Poudres et paillettes, aluminium	7603	kg	T	
27.42.22.30	Barres et profilés, aluminium non allié	7604.10	kg	T	
27.42.22.50	Barres et profilés, aluminium allié	7604.2	kg	T	
27.42.23.30	Fils, aluminium non allié	7605.1	kg	T	
27.42.23.50	Fils, aluminium allié	7605.2	kg	T	
27.42.24.30	Tôles et bandes, aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, non allié	7606 [.11 + .91]	kg	T	
27.42.24.50	Tôles et bandes, alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm	7606 [.12 + .92]	kg	T	
27.42.25.00	Feuilles et bandes minces, aluminium, épaisseur ≤ 0,2 mm (excl. support)	7607	kg	T	
27.42.26.30	Tubes et tuyaux, aluminium non allié	7608.10	kg	T	
27.42.26.50	Tubes et tuyaux, alliages d'aluminium	7608.20	kg	T	
27.42.26.70	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons...), aluminium	7609	kg	T	

NACE 27.43: Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain

27.43.11.30	Plomb sous forme brute: plomb affiné	7801.10	kg	T	
27.43.11.50	Plomb sous forme brute contenant de l'antimoine	7801.91	kg	T	
27.43.11.90	Plomb sous forme brute, autres	7801.99	kg	T	
27.43.12.30	Zinc sous forme brute, non allié	7901.1	kg	T	
27.43.12.50	Alliages de zinc sous forme brute	7901.20	kg	T	
27.43.13.30	Étain, sous forme brute, non allié	8001.10	kg	T	
27.43.13.50	Alliages d'étain, sous forme brute	8001.20	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
27.43.21.00	Barres, profilés et fils, plomb	7803	kg	T	
27.43.22.00	Tables, feuilles et bandes, poudres et paillettes, en plomb	7804	kg	T	
27.43.23.00	Tubes, tuyaux et accessoires de tuyauterie, en plomb (raccords, coudes, manchons)	7805	kg	T	
27.43.24.00	Poussières, poudres et paillettes, zinc	7903	kg	T	
27.43.25.30	Barres, profilés et fils, zinc	7904	kg	T	
27.43.25.50	Tôles, feuilles et bandes, zinc	7905	kg	T	
27.43.26.00	Tubes, tuyaux et accessoires de tuyauterie, en zinc (raccords, coudes, manchons)	7906	kg	T	
27.43.27.00	Barres profilés et fils, étain	8003	kg	T	
27.43.28.30	Tôles, feuilles, bandes, étain, d'une épaisseur > 0,2 mm	8004	kg	T	
27.43.28.60	Feuilles et bandes minces en étain, d'une épaisseur, support non compris, ≤ 0,2 mm, poudres et paillettes d'étain	8005	kg	T	
27.43.29.00	Tubes, tuyaux et accessoires de tuyauterie, étain (raccords, coudes, manchons)	8006	kg	T	

NACE 27.44: Métallurgie du cuivre

27.44.11.00	Mattes de cuivre, cuivre de cément (précipité de cuivre)	7401	kg	T	
27.44.12.00	Cuivre non affiné, anodes en cuivre pour affinage électrolytique	7402	kg	T	
27.44.13.30	Cuivre affiné sous forme brute	7403.1	kg	T	
27.44.13.50	Alliages de cuivre affiné sous forme brute	7403.2	kg	T	
27.44.13.70	Alliages mères de cuivre	7405	kg	T	
27.44.21.00	Poudres et paillettes, cuivre	7406	kg	T	
27.44.22.00	Barres et profilés, cuivre	7407	kg	T	
27.44.23.30	Fils en cuivre affiné (section transv. > 6 mm), en alliages de cuivre	7408 [.11 + .2]	kg	T	
27.44.23.50	Fils en cuivre affiné (section transv. ≤ 6 mm, mais > 0.5 mm)	7408.19.10	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
27.44.23.70	Fils en cuivre affiné (section transv. ≤ 0.5 mm)	7408.19.90	kg	T	
27.44.24.00	Tôles et bandes en cuivre, d'une épaisseur > 0,15 mm	7409	kg	T	
27.44.25.00	Feuilles et bandes minces en cuivre, épaisseur ≤ 0,15 mm (excl. support)	7410	kg	T	
27.44.26.30	Tubes et tuyaux, cuivre	7411	kg	T	
27.44.26.50	Accessoires de tuyauterie, cuivre	7412	kg	T	
	NACE 27.45: Métallurgie des autres métaux non ferreux				
27.45.11.00	Mattes, sinters doxydes et autres produits intermédiaires de la métallurgie du nickel	7501	kg	T	
27.45.12.30	Nickel sous forme brute, non allié	7502.10	kg	T	
27.45.12.50	Alliages de nickel sous forme brute	7502.20	kg	T	
27.45.21.00	Poudres et paillettes, nickel	7504	kg	T	
27.45.22.00	Barres, profilés et fils, nickel	7505	kg	T	
27.45.23.00	Tôles, bandes et feuilles, nickel	7506	kg	T	
27.45.24.30	Tubes et tuyaux, nickel	7507.1	kg	T	
27.45.24.50	Accessoires de tuyauterie, nickel (raccords, coudes, manchons)	7507.20	kg	T	
27.45.30.13	Tungstène (wolfram), y compris déchets, débris et poudres	8101 [.10 + .94 + .97]	kg	T	
27.45.30.15	Tungstène (wolfram), barres (par frittage excl.), profilés, fils, autres	8101 [.95 + .96 + .99]	kg	T	
27.45.30.17	Molybdène et ouvrages en molybdène, y compris déchets et débris	8102	kg	T	
27.45.30.23	Tantale et ouvrages en tantale, y compris déchets et débris	8103	kg	T	
27.45.30.25	Magnésium et ouvrages en magnésium, y compris déchets et débris	8104	kg	T	
27.45.30.27	Mattes, autres produits intermédiaires (métallurgie), déchets, débris et poudres de cobalt	8105	kg	T	
27.45.30.33	Bismuth et ouvrages en bismuth, y compris déchets et débris	8106	kg	T	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
27.45.30.35	Cadmium sous forme brute, y compris déchets, débris et poudres	8107 [.20 + .30]	kg	T	
27.45.30.37	Ouvrages en cadmium	8107.90	kg	T	
27.45.30.43	Titane et ouvrages en titane, y compris déchets et débris	8108	kg	T	
27.45.30.45	Zirconium et ouvrages en zirconium, y compris déchets et débris	8109	kg	T	
27.45.30.47	Antimoine et ouvrages en antimoine, y compris déchets et débris	8110	kg	T	
27.45.30.53	Manganèse et ouvrages en manganèse, y compris déchets et débris	8111	kg	T	
27.45.30.55	Beryllium, chrome, germanium... et ouvrages en ces métaux, y compris déchets et débris	8112	kg	T	
27.45.30.57	Cermets et ouvrages en cermets, y compris déchets et débris	8113	kg	T	
	NACE 27.51: Fonderie de fonte				
27.51.11.10	Parties de véhicules routiers (fonte malléable)	—	kg	S	S1
27.51.11.30	Paliers, autres qu'à roulements incorporés, coussinets (fonte malléable)	—	kg	S	S1
27.51.11.40	Autres parties des moteurs à piston et des organes mécaniques (fonte malléable)	—	kg	S	S1
27.51.11.50	Parties d'autres machines, appareils et engins mécaniques (fonte malléable)	—	kg	S	S1
27.51.11.90	Pièces pour autres utilisations (fonte malléable)	—	kg	S	S1
27.51.12.10	Parties de véhicules routiers (fonte à graphite sphéroïdal)	—	kg	S	S1
27.51.12.20	Arbres de transmission et manivelles (fonte à graphite sphéroïdal)	—	kg	S	S1
27.51.12.30	Paliers, autres qu'à roulements incorporés, coussinets (fonte à graphite sphéroïdal)	—	kg	S	S1
27.51.12.40	Autres parties des moteurs à piston et des organes mécaniques (fonte à graphite sphéroïdal)	—	kg	S	S1
27.51.12.50	Parties d'autres machines, appareils et engins mécaniques (fonte à graphite sphéroïdal)	—	kg	S	S1
27.51.12.90	Pièces pour autre utilisation (fonte à graphite sphéroïdal)	—	kg	S	S1

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
27.51.13.10	Parties de véhicules routiers (fonte grise)	—	kg	S	S1
27.51.13.20	Arbres de transmission et manivelles (fonte grise)	—	kg	S	S1
27.51.13.30	Paliers, autres qu'à roulements incorporés, coussinets (fonte grise)	—	kg	S	S1
27.51.13.40	Autres parties des moteurs à piston et des organes mécaniques (fonte grise)	—	kg	S	S1
27.51.13.50	Parties d'autres machines, appareils et engins mécaniques (fonte grise)	—	kg	S	S1
27.51.13.90	Pièces pour autre utilisation (fonte grise)	—	kg	S	S1
	NACE 27.52: Fonderie d'acier				
27.52.10.10	Parties de véhicules routiers	—	kg	S	S1
27.52.10.30	Paliers, autres qu'à roulements incorporés, coussinets	—	kg	S	S1
27.52.10.40	Autres parties des moteurs à piston et des organes mécaniques	—	kg	S	S1
27.52.10.50	Autres parties et accessoires	—	kg	S	S1
27.52.10.90	Pièces pour autres utilisations	—	kg	S	S1
	NACE 27.53: Fonderie de métaux légers				
27.53.10.10	Parties de véhicules routiers	—	kg	S	S1
27.53.10.20	Arbres de transmission et manivelles	—	kg	S	S1
27.53.10.30	Paliers, autres qu'à roulements incorporés, coussinets	—	kg	S	S1
27.53.10.40	Autres parties des moteurs à piston et des organes mécaniques	—	kg	S	S1
27.53.10.50	Parties d'autres machines	—	kg	S	S1
27.53.10.90	Pièces pour autres utilisations	—	kg	S	S1
	NACE 27.54: Fonderie d'autres métaux non ferreux				
27.54.10.10	Parties de véhicules routiers	—	kg	S	S1

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
27.54.10.20	Arbres de transmission et manivelles	—	kg	S	S1
27.54.10.30	Paliers, autres qu'à roulements incorporés, coussinets	—	kg	S	S1
27.54.10.40	Autres parties des moteurs à piston et des organes mécaniques	—	kg	S	S1
27.54.10.50	Parties d'autres machines	—	kg	S	S1
27.54.10.90	Pièces pour autres utilisations	—	kg	S	S1
	NACE 28.11: Fabrication de constructions métalliques				
28.11.10.30	Constructions préfabriquées, en fer ou en acier	9406.00.3	—	S	
28.11.10.50 z	Constructions préfabriquées, en aluminium	9406.00.80c	—	S	
28.11.21.00	Ponts et éléments de ponts en fonte, fer ou acier	7308.10	kg	S	
28.11.22.00	Tours et pylônes en fonte, fer ou acier	7308.20	kg	S	
28.11.23.10	Matériel d'échafaudage, de coffrage ou d'étayage en fonte, fer ou acier	7308.40	kg	S	
28.11.23.30	Barrages, vannes, porte-écluses... en fer, fonte ou acier	7308.90.10	kg	S	
28.11.23.40	Panneaux multiplis, constitués de deux parements en tôles nervurées et d'une âme isolante	7308.90.51	kg	S	
28.11.23.50	Autres constructions, profilés et autres éléments pour la construction, uniquement ou principalement en tôle	7308.90.59	kg	S	
28.11.23.60	Barres, tubes et autres éléments pour la construction... en fer, fonte, acier, autres qu'en tôle	7308.90.99	kg	S	
28.11.23.70	Constructions et parties de constructions, en aluminium à l'exclusion des portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils	7610.90	kg	S	
28.11.91.00	Installation in situ d'éléments en métal fabriqués par l'installateur	—	—	I	
	NACE 28.12: Fabrication de menuiseries métalliques				
28.12.10.30	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles, seuils en fonte, fer ou acier	7308.30	p/st	S	
28.12.10.50	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en aluminium	7610.10	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
	NACE 28.21: Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques				
28.21.11.10	Réservoirs, cuves… (fonte, fer, acier) d'une contenance > 300 litres pour matières gazeuses	7309.00.10	kg	S	
28.21.11.20	Réservoirs, cuves… pour liquides avec revêtement intérieur ou calorifuge (fonte, fer, acier), d'une contenance > 300 litres	7309.00.30	kg	S	
28.21.11.30	Réservoirs, cuves… pour liquides autres qu'à revêtement intérieur ou calorifuge, (fonte, fer, acier), d'une contenance > 300 litres	7309.00.5	kg	S	
28.21.11.50	Réservoirs, foudres, cuves... en fonte, fer, acier, pour matières solides, d'une contenance > 300 litres	7309.00.90	kg	S	
28.21.11.70	Réservoirs, foudres, cuves... en aluminium, pour toutes matières à l'exception des gaz comprimés, d'une contenance > 300 litres	7611	kg	S	
28.21.12.30	Récipients en fonte, fer ou acier pour gaz comprimés ou liquéfiés	7311	kg	S	
28.21.12.50	Récipients en aluminium pour gaz comprimés ou liquéfiés	7613	kg	S	
28.21.92.00	Entretien et réparation de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques	—	—	I	
	NACE 28.22: Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central				
28.22.11.30	Radiateurs pour le chauffage central à chauffage non électrique, et leurs parties, en fonte	7322.11	kg	S	S2
28.22.11.50	Radiateurs pour le chauffage central à chauffage non électrique, et leurs parties, en fer ou acier	7322.19	kg	S	
28.22.12.00	Chaudières pour le chauffage central sauf celles du SH 8402	8403.10	p/st @	S	
28.22.13.00	Parties de chaudières pour le chauffage central, sauf celles du SH 8402	8403.90	—	S	S2
28.22.92.00	Entretien et réparation de chaudières pour le chauffage central domestique et non domestique	—	—	I	
	NACE 28.30: Chaudronnerie				
28.30.11.10	Chaudières aquatubulaires d'une production horaire de vapeur > 45 tonnes	8402.11	p/st @	S	
28.30.11.30	Chaudières aquatubulaires d'une production horaire de vapeur ≤ 45 tonnes	8402.12	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
28.30.11.50	Chaudières à vapeur (y compris les chaudières mixtes, autres qu'aquatubulaires)	8402.19	p/st @	S	
28.30.11.70	Chaudières dites 'à eau surchauffée'	8402.20	p/st @	S	
28.30.12.30	Appareils auxiliaires pour chaudières des SH 8402 et 8403	8404.10	kg	S	
28.30.12.50	Condenseurs pour machines à vapeur	8404.20	kg	S	
28.30.13.30	Parties de chaudières	8402.90	—	S	S2
28.30.13.50	Parties d'appareils auxiliaires pour chaudières et de condenseurs	8404.90	—	S	S2
28.30.21.00	Réacteurs nucléaires	8401.10	kg	S	
28.30.22.00	Parties de réacteurs nucléaires	8401.40	—	S	S2
28.30.91.00	Installation de générateurs de vapeur (sauf chaudières pour le chauffage central à eau chaude) et de tuyauteries industrielles	—	—	I	
28.30.92.00	Réparation et maintenance de générateurs de vapeur (sauf chaudières pour le chauffage central à eau chaude) et de tuyauteries industrielles	—	—	I	

NACE 28.40: Forge, emboutissage, estampage; métallurgie des poudres

28.40.11.33	Arbres de transmission et manivelles (forgeage libre des aciers)	—	—	S	S1
28.40.11.35	Ouvrages du SH 7326; parties des machines, appareils, instruments et véhicules des SH 84, 85, 86, 87, 88, 90 (forgeage libre des aciers)	—	—	S	S1
28.40.11.37	Parties d'autres machines, appareils et engins mécaniques du SH 84 (forgeage libre des métaux non ferreux)	—	—	S	S1
28.40.11.51	Parties de véhicules routiers du SH 87 (extrusion à froid des aciers)	—	—	S	S1
28.40.11.52	Arbres de transmission et manivelles (extrusion à froid des aciers)	—	—	S	S1
28.40.11.53	Parties des moteurs à pistons et des organes mécaniques du SH 8483 (extrusion à froid des aciers)	—	—	S	S1
28.40.11.54	Parties d'autres machines, appareils et engins mécaniques du SH 84 (extrusion à froid des aciers)	—	—	S	S1
28.40.11.56	Extrusion à froid en acier, autres parties et accessoires électroniques du SH 85 (extrusion à froid des aciers)	—	—	S	S1

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
28.40.11.57	Ouvrages du SH 7326; parties de véhicules et appareils pour voies ferrées des SH 86, 87, 88 (extrusion à froid des aciers)	—	—	S	S1
28.40.11.58	Parties des machines, appareils, instruments et véhicules des SH 84, 85, 86, 87, 88, 90 extrudées à froid en métaux non ferreux	—	—	S	S1
28.40.12.10	Parties de véhicules routiers du SH 87 (estampage des aciers)	—	—	S	S1
28.40.12.23	Arbres de transmission et manivelles (estampage des aciers)	—	—	S	S1
28.40.12.25	Paliers, autres qu'à roulements incorporés; coussinets (estampage des aciers)	—	—	S	S1
28.40.12.30	Parties des moteurs à pistons et des organes mécaniques du SH 8483 (estampage des aciers)	—	—	S	S1
28.40.12.40	Parties des machines, appareils et outils destinés à l'agriculture, l'industrie forestière ou l'horticulture (estampage des aciers)	—	—	S	S1
28.40.12.50	Parties des machines et appareils des SH 8425, 8427, 8428 (estampage des aciers)	—	—	S	S1
28.40.12.60	Parties des machines et appareils des SH 8426, 8429, 8430 (estampage des aciers)	—	—	S	S1
28.40.12.70	Parties d'autres machines, appareils et engins mécaniques du SH 84 (estampage des aciers)	—	—	S	S1
28.40.12.80	Ouvrages du SH 7326; parties pour véhicules ferroviaires ou aériens des SH 86, 88; parties des machines et appareils des SH 85, 90 (estampage des aciers)	—	—	S	S1
28.40.12.90	Parties des machines, appareils, instruments et véhicules des SH 84, 85, 86, 87, 88, 90 (estampage des métaux non ferreux)	—	—	S	S1
28.40.13.10	Parties de véhicules routiers du SH 87 (travail des tôles en aciers)	—	—	S	S1
28.40.13.20	Parties des moteurs à pistons et des organes mécaniques du SH 8483 (travail des tôles en aciers)	—	—	S	S1
28.40.13.30	Parties d'autres machines, appareils et engins mécaniques du SH 84 (travail des tôles en aciers)	—	—	S	S1
28.40.13.40	Parties d'autres machines du SH 85 (travail des tôles en aciers)	—	—	S	S1
28.40.13.50	Articles des SH 7323, 7326; parties de meubles du 9403; parties de véhicules et d'appareils pour voies ferrées du 86; app. du 90 (travail des tôles métaux non fer.)	—	—	S	S1

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
28.40.13.70	Articles d'économie domestique, parties de machines, appareils, meubles et véhicules des SH 84, 85, 86, 88, 94 (travail des tôles en métaux non ferreux)	—	—	S	S1
28.40.20.10	Parties de véhicules routiers du SH 87 (produits de la métallurgie des poudres d'aciers)	—	—	S	S1
28.40.20.20	Paliers, autres qu'à roulements incorporés; coussinets (produits de la métallurgie des poudres d'aciers)	—	—	S	S1
28.40.20.30	Parties des moteurs à pistons, de pompes et d'élévateurs liquides, des pièces des SH 8482 et 8483 (produits de la métallurgie des poudres d'aciers)	—	—	S	S1
28.40.20.40	Parties d'autres machines, appareils et engins mécaniques du SH 84 (produits de la métallurgie des poudres d'aciers)	—	—	S	S1
28.40.20.50	Produits des métalurgies des poudres en acier, parties du SH 85 (produits de la métallurgie des poudres d'aciers)	—	—	S	S1
28.40.20.70	Articles du SH 7326, pièces pour véhicules et appareils pour voies ferrées, véhicules aériens, instruments des SH 86, 88 et 90 (produits de la métallurgie)	—	—	S	S1
28.40.20.80	Parties des articles des SH 84, 85, 86, 87, 88, 90 (produits de la métallurgie des poudres de métaux non ferreux)	—	—	S	S1
	NACE 28.51: Traitement et revêtement des métaux				
28.51.11.30	Revêtement métallique par immersion en métaux fondus	—	—	I	C
28.51.11.50	Revêtement métallique par projection thermique	—	—	I	C
28.51.11.70	Revêtement métallique en zinc par électrolyse et chimie	—	—	I	C
28.51.11.90	Autres revêtements métalliques (nickel, cuivre, chrome, etc.) par électrolyse et chimie	—	—	I	C
28.51.12.30	Plastification	—	—	I	C
28.51.12.50	Autres revêtements (émaillage, phosphatation, etc.)	—	—	I	C
28.51.21.00	Autres traitements thermiques	—	—	I	C
28.51.22.30	Peinture, vernissage	—	—	I	C
28.51.22.50	Traitement des surfaces métalliques par anodisation	—	—	I	C
28.51.22.70	Traitement des surfaces métalliques par dépôts sous vide (CVD/PVD)	—	—	I	C

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
28.51.22.90	Autres traitements des surfaces métalliques	—	—	I	C
	NACE 28.52: Opérations de mécanique générale				
28.52.10.01	Pièces métalliques décolletées pour articles de robinetterie	—	—	S	S1
28.52.10.03	Pièces métalliques décolletées pour autres machines, appareils et engins mécaniques du SH 84	—	—	S	S1
28.52.10.05	Pièces métalliques décolletées pour véhicules routiers du SH 87	—	—	S	S1
28.52.10.07	Pièces métalliques décolletées pour véhicules aériens du SH 88	—	—	S	S1
28.52.10.09	Pièces métalliques décolletées pour produits électrotechniques du SH 85	—	—	S	S1
28.52.10.11	Pièces métalliques décolletées pour produits mécaniques de précision et optiques	—	—	S	S1
28.52.10.13	Pièces métalliques décolletées pour articles des SH 7326, 7419, 7616; pièces métalliques décolletées pour véhicules et appareils pour voies ferrées du SH 86	—	—	S	S1
28.52.20.00	Pièces métalliques (à l'exclusion des pièces métalliques décolletées)	—	—	S	S1
	NACE 28.61: Fabrication de coutellerie				
28.61.11.13	Couteaux de table avec manche en aciers inoxydables	8211.91.30	p/st @	S	
28.61.11.19	Couteaux de table avec manche autres qu'en aciers inoxydables (argent, or ou platiné plaqué, bois, plastique, etc.)	8211.91.80	p/st @	S	
28.61.11.20	Couteaux à lame fixe, autres que de table	8211.92	p/st @	S	
28.61.11.30	Grands couteaux pliants	8211.93	p/st @	S	
28.61.11.50	Manches, lames pour couteaux, en métaux communs	8211 [.94 + .95]	p/st @	S	
28.61.11.70	Ciseaux à doubles branches et leurs lames	8213	p/st @	S	
28.61.12.40	Rasoirs et composantes (lames de rasoirs excl.)	8212 [.10 + .90]	—	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
28.61.12.50	Lames de rasoirs de sûreté (y compris les ébauches en bandes)	8212.20	p/st @	S	
28.61.13.30	Coupe-papier, ouvre-lettres, grattoirs, taille-crayons et leurs lames	8214.10	p/st @	S	
28.61.13.50	Outils, assortiments d'outils de manucures, pédicures (y.c. les limes à ongles)	8214.20	p/st @	S	
28.61.13.70	Hachoir, tondeuse à cheveux et autres articles de coutellerie	8214.90	p/st @	S	
28.61.14.40	Couverts de tables (couteaux de table excl.) et similaires en aciers inoxydables ou à base d'autre métal	8215 [.20 + .99]	p/st @	S	
28.61.14.70	Couverts de tables et similaires (couteaux de table excl.), à base de métal, argent, or ou platine plaqué	8215 [.10 + .91]	p/st @	S	

NACE 28.62: Fabrication d'outillage

28.62.10.10	Bêches et pelles	8201.10	kg	S	
28.62.10.20	Fourches, usage agricole, horticole, ou forestier, à main	8201.20	kg	S	
28.62.10.30	Pioches, pics, houes, binettes, râteaux et racloirs	8201.30	kg	S	
28.62.10.40	Haches, serpes et outils similaires à taillants	8201.40	kg	S	
28.62.10.50	Sécateurs (y compris cisailles à volaille) maniés à une main	8201.50	kg	S	
28.62.10.60	Cisailles à haies, sécateurs et outils similaires, maniés à deux mains	8201.60	kg	S	
28.62.10.70	Autres outils à main (grands couteaux pliants excl.) agricoles, horticoles ou forestiers	8201.90	kg	S	
28.62.20.10	Scies à main	8202.10	kg	S	
28.62.20.20	Lames de scies à ruban	8202.20	kg	S	
28.62.20.30	Lames de scies circulaires, avec partie travaillante en acier	8202.31	kg	S	
28.62.20.50	Autres lames (ou parties de lames) de scies circulaires	8202.39	kg	S	
28.62.20.91	Chaînes de scies dites coupantes	8202.40	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
28.62.20.93	Lames de scies droites pour le travail des métaux	8202.91	kg	S	
28.62.20.95	Autres lames de scies n.c.a. du SH 8202	8202.99 (.11 + .90)	kg	S	
28.62.20.99	Lames de scies, autres que droites, avec partie travaillante en acier pour le travail de matière autres que les métaux	8202.99.19	kg	S	
28.62.30.13	Limes, râpes et outils similaires, à main	8203.10	kg	S	
28.62.30.15	Brucelles et pinces à épiler	8203.20.10	kg	S	
28.62.30.17	Pinces (même coupantes), tenailles et autres articles similaires (brucelles et pinces à épiler excl.)	8203.20.90	kg	S	
28.62.30.23	Cisailles à métaux et outils similaires, à main	8203.30	kg	S	
28.62.30.25	Coupe-tubes, coupe-boulons, emporte-pièces et outils similaires, à main	8203.40	kg	S	
28.62.30.33	Clés de serrage à main, à ouverture fixe	8204.11	kg	S	
28.62.30.35	Clés de serrage à main, à ouverture variable	8204.12	kg	S	
28.62.30.37	Douilles de serrage interchangeables, à main, même avec manches	8204.20	kg	S	
28.62.30.53	Outils de perçage, de filetage ou de taraudage, à main	8205.10	kg	S	
28.62.30.55	Marteaux et masses à main	8205.20	kg	S	
28.62.30.57	Rabots, ciseaux, gouges et similaires pour le travail du bois, à main	8205.30	kg	S	
28.62.30.63	Tournevis à main	8205.40	kg	S	
28.62.30.65	Autres outils et outillage d'économie domestique à main (y.c. diamants de vitriers)	8205.51	kg	S	
28.62.30.73	Outils pour maçons, mouleurs, cimentiers, plâtriers et peintres	8205.59.10	kg	S	
28.62.30.77	Autres outils à main (pistolets à river, à fixer les tampons et chevilles, incl.) fonctionnant à l'aide d'une cartouche détonante	8205.59 (.30 + .90)	kg	S	
28.62.30.83	Lampes à souder et similaires, à main	8205.60	kg	S	
28.62.30.85	Étaux, serre-joints et similaires, à main	8205.70	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
28.62.30.87	Enclumes; forges portatives; meules avec bâtis, à main ou à pédale	8205.80	kg	S	
28.62.30.89	Assortiments d'au moins deux articles du SH 8205: marteaux, tournevis, lampes à souder, serre-joints, etc.	8205.90	kg	S	
28.62.40.14	Outils à tarauder	8207.40.10	kg	S	
28.62.40.16	Outils à fileter	8207.40.30	kg	S	
28.62.40.19	Outils à tarauder, à fileter, pour l'usinage des matières autres que les métaux	8207.40.90	kg	S	
28.62.40.23	Outils à percer, avec partie travaillante en diamant	8207.50.10	kg	S	
28.62.40.25	Forêts de maçonnerie, avec partie travaillante en matières autres que le diamant	8207.50.30	kg	S	
28.62.40.27	Outils à percer pour l'usinage des métaux avec partie travaillante en carbures métalliques frittés	8207.50.50	kg	S	
28.62.40.31	Outils à percer, pour l'usinage des métaux, partie travaillante en aciers à coupe rapide	8207.50.60	kg	S	
28.62.40.33	Outils à percer pour l'usinage des métaux, partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les aciers à coupe rapide ou le diamant	8207.50.70	kg	S	
28.62.40.35	Outils à percer les matières autres que les métaux, avec partie travaillante autre qu'en diamant	8207.50.90	kg	S	
28.62.40.37	Outils à aléser ou à brocher, avec partie travaillante en diamant	8207.60.10	kg	S	
28.62.40.44	Outils à aléser pour l'usinage des métaux	8207.60.30	kg	S	
28.62.40.45	Outils à aléser ou à brocher, pour l'usinage de matières autres que les métaux, avec partie travaillante autre qu'en diamant	8207.60 (.50 + .90)	kg	S	
28.62.40.48	Outils à brocher pour l'usinage des métaux	8207.60.70	kg	S	
28.62.40.50	Outils à fraiser, avec partie travaillante en carbures métalliques frittés pour l'usinage des métaux	8207.70.10	kg	S	
28.62.40.61	Fraises à queue, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, pour l'usinage des métaux	8207.70.31	kg	S	
28.62.40.65	Outils à fraiser, pour l'usinage des métaux	8207.70.35	kg	S	
28.62.40.67	Outils à fraiser, autres, pour l'usinage des métaux	8207.70.38	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
28.62.40.69	Outils à fraiser, pour l'usinage de matières autres que les métaux	8207.70.90	kg	S	
28.62.40.71	Outils à tourner, pour l'usinage des métaux avec partie travaillante en carbures métalliques frittés	8207.80.11	kg	S	
28.62.40.74	Outils à tourner pour l'usinage des métaux	8207.80.19	kg	S	
28.62.40.79	Outils à tourner, autres que pour l'usinage des métaux	8207.80.90	kg	S	
28.62.40.81	Autres outils interchangeables, du SH 8207 avec partie travaillante en diamant	8207.90.10	kg	S	
28.62.40.83	Lames de tournevis	8207.90.30	kg	S	
28.62.40.85	Outils de taillage des engrenages avec partie travaillante en matières autres que le diamant	8207.90.50	kg	S	
28.62.40.87	Autres outils interchangeables avec partie travaillante en carbures métalliques frittés	8207.90.7	kg	S	
28.62.40.89	Autres outils interchangeables avec partie travaillante en matières autres que le diamant ou les carbures métalliques frittés	8207.90.9	kg	S	
28.62.50.13	Outils de forage ou de sondage avec partie travaillante en carbures métalliques frittés ou cermets (parties excl.)	8207.13	kg	S	
28.62.50.15	Outils de forage ou de sondage avec partie travaillante en diamant (parties excl.)	8207.19.10	kg	S	
28.62.50.17	Outils de forage ou de sondage avec partie travaillante en matières autres qu'en carbures métalliques frittés, cermets ou diamant (parties incl.)	8207.19.90	kg	S	
28.62.50.23	Filières pour l'étirage ou le filage des métaux, avec partie travaillante en diamant	8207.20.10	kg	S	
28.62.50.24	Filières pour l'étirage ou le filage des métaux	8207.20.90	kg	S	
28.62.50.33	Outils à emboutir, estamper ou poinçonner, pour l'usinage des métaux	8207.30.10	kg	S	
28.62.50.39	Outils à emboutir, estamper ou poinçonner, pour l'usinage de matières autres que les métaux	8207.30.90	kg	S	
28.62.50.43	Couteaux et lames tranchantes, pour machines et appareils mécaniques, pour le travail des métaux	8208.10	kg	S	
28.62.50.45	Couteaux et lames tranchantes, pour machines et appareils mécaniques, pour le travail du bois	8208.20	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
28.62.50.53	Couteaux circulaires pour appareils de cuisine ou pour machines pour l'industrie alimentaire	8208.30.10	kg	S	
28.62.50.55	Couteaux et lames tranchantes, autres que couteaux circulaires pour appareils de cuisine ou pour machines pour l'industrie alimentaire	8208.30.90	kg	S	
28.62.50.63	Couteaux et lames tranchantes pour machines agricoles, horticoles, forestières	8208.40	kg	S	
28.62.50.65	Couteaux et lames tranchantes pour autres machines et appareils: travail du cuir, du papier, des tissus, du plastique...	8208.90	kg	S	
28.62.50.67	Plaquettes amovibles selon ISO 1832 et similaires pour l'usinage des métaux	8209.00.20	kg	S	
28.62.50.90	Autres plaquettes, baguettes, pointes et objets similaires pour outils, non montés, en carbures métalliques frittés ou cermets	8209.00.80	kg	S	
	NACE 28.63: Fabrication de serrures et de ferrures				
28.63.11.30	Cadenas en métaux communs (à clef, à secret ou électronique)	8301.10	p/st @	S	
28.63.11.50	Serrures des types utilisés pour véhicules automobiles, en métaux communs	8301.20	p/st @	S	
28.63.11.70	Serrures des types utilisés pour meubles, en métaux communs	8301.30	p/st @	S	
28.63.12.30	Serrures à cylindres, des types utilisés pour portes de bâtiments	8301.40.11	p/st @	S	
28.63.12.50	Serrures pour portes de bâtiments autres qu'à cylindres	8301.40.19	p/st @	S	
28.63.12.70	Serrures, verrous, du SH 8301 n.c.a.	8301.40.90	p/st @	S	
28.63.13.30	Fermoirs et montures-fermoirs comportant une serrure, en métaux communs	8301.50	kg	S	
28.63.13.50	Clefs (pour cadenas, serrures...) présentées isolément, en métaux communs	8301.70	kg	S	
28.63.13.70	Parties de cadenas, serrures, verrous et fermoirs, en métaux communs	8301.60	—	S	
28.63.14.10	Charnières de tous genres, en métaux communs (incl. paumelles et pentures)	8302.10	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
28.63.14.20	Roulettes avec monture, en métaux communs	8302.20	kg	S	
28.63.14.30	Garnitures, ferrures pour véhicules automobiles, autres que charnières, en métaux communs	8302.30	kg	S	
28.63.14.40	Autres garnitures, ferrures et similaires autres que charnières pour bâtiment, en métaux communs	8302.41	kg	S	
28.63.14.50	Garnitures, ferrures et similaires pour meubles, en métaux communs (charnières et roulettes excl.)	8302.42	kg	S	
28.63.14.60	Garnitures, ferrures et articles similaires, en métaux communs autres que pour bâtiment ou meubles et à l'exclusion des charnières ou roulettes	8302.49	kg	S	
28.63.14.70	Ferme-portes automatiques, en métaux communs	8302.60	kg	S	
	NACE 28.71: Fabrication de fûts et emballages métalliques similaires				
28.71.11.00	Réservoirs, boîtes... (fonte, fer, acier) sauf pour gaz comprimés, d'une contenance ≥ 50 litres, ≤ 300 litres	7310.10	p/st @	S	
28.71.12.00	Réservoirs, bidons, boîtes (fonte, fer, acier) sauf pour gaz comprimés d'une contenance < 50 litres	7310.29	p/st @	S	
	NACE 28.72: Fabrication d'emballages métalliques légers				
28.72.11.33	Boîtes... (fonte, fer, acier) à fermer par soudage ou sertissage, d'une contenance < 50 litres, pour denrées alimentaires	7310.21.11	p/st @	S	
28.72.11.35	Boîtes... (fonte, fer, acier) à fermer par soudage ou sertissage, d'une contenance < 50 litres, pour boissons	7310.21.19	p/st @	S	
28.72.11.50	Boîtes... (fonte, fer, acier) à fermer par soudage ou sertissage, contenance < 50 litres autres que pour denrées alimentaires ou boissons	7310.21.9	p/st @	S	
28.72.12.10	Étuis tubulaires souples, en aluminium, tous usages sauf gaz comprimés d'une contenance ≤ 300 litres	7612.10	p/st @	S	
28.72.12.30	Étuis tubulaires rigides, en aluminium, tous usages sauf gaz comprimés d'une contenance ≤ 300 litres	7612.90.10	p/st @	S	
28.72.12.50	Réservoirs, fûts, bidons, boîtes... en aluminium, tous usages sauf gaz comprimés d'une contenance ≥ 50 litres, ≤ 300 litres	7612.90.91	p/st @	S	
28.72.12.60	Boîtes en aluminium, pour aérosols, d'une contenance ≤ 300 litres	7612.90.20	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
28.72.12.80	Boîtes en aluminium, pour autres produits, d'une contenance < 50 litres	7612.90.98	p/st @	S	
28.72.13.30	Bouchons-couronnes, en métaux communs	8309.10	p/st @	S	
28.72.13.50	Capsules de bouchage, surbouchage, étamées ou en aluminium d'un diamètre > 21 mm	8309.90.10	kg	S	
28.72.13.70	Articles de bouchage et surbouchage et accessoires d'emballage en métaux communs du SH 8309 n.c.a.	8309.90.90	kg	S	
	NACE 28.73: Fabrication d'articles en fils métalliques				
28.73.11.30	Torons et câbles en fer ou acier, non isolés pour l'électricité	7312.10	kg	S	
28.73.11.50	Tresses, élingues et articles similaires en fer ou acier, non isolés pour électricité	7312.90	kg	S	
28.73.12.30	Ronces artificielles, torsades en fils ou feuillards de fer ou acier, pour clôtures	7313	kg	S	
28.73.12.50	Torons, câbles, tresses et similaires, en cuivre, non isolés pour électricité	7413	kg	S	
28.73.12.70	Torons, câbles, tresses et similaires, en aluminium, non isolés pour l'électricité	7614	kg	S	
28.73.13.13	Toiles métalliques, continues ou sans fins, pour machines, en fils de fer ou d'acier	7314 [.12 + .13]	kg	S	
28.73.13.15	Toiles métalliques, autres que continues ou sans fin, en fils de fer ou d'acier	7314 [.14 + .19]	kg	S	
28.73.13.20	Grillages soudés aux points de rencontre (fils ≥ 3 mm; mailles ≥ 100 cm^2), en fils de fer ou d'acier	7314.20	kg	S	
28.73.13.30	Grillages et treillis, en fils de fer ou acier, soudés aux points de rencontre, de dimensions autres que celles du SH 7314.20	7314 [.31 + .39]	kg	S	
28.73.13.43	Grillages et treillis, en fils de fer ou acier autres que soudés au point de rencontre, à l'exclusion de ceux recouverts de plastique	7314 [.41 + .49]	kg	S	
28.73.13.45	Grillages et treillis, en fils de fer ou acier recouverts de matières plastiques, autres que soudés	7314.42	kg	S	
28.73.13.50	Tôles et bandes déployées en fer ou acier	7314.50	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
28.73.13.60	Toiles métalliques (toiles continues ou sans fin incl.), grillages et treillis, en fils de cuivre	7414	kg	S	
28.73.14.10	Punaises en fer ou acier	7317.00.10	kg	S	
28.73.14.20	Pointes de tréfilerie en fer et en acier, encollées, en bandeaux ou en rouleaux	7317.00.20	kg	S	
28.73.14.30	Pointes de tréfilerie en acier contenant en poids ≥ 0,5 % de carbone, trempées	7317.00.40	kg	S	
28.73.14.40	Pointes et clous de tréfilerie en fer ou en acier, zingués	7317.00.61	kg	S	
28.73.14.50	Autres pointes et clous de tréfilerie en fer ou en acier (zingués, encollés, trempés… excl.)	7317.00.69	kg	S	
28.73.14.60	Pointes, clous... autres que de tréfilerie en fer ou acier (ceux pour chaussures et décoration excl.)	7317.00.90	kg	S	
28.73.14.70	Pointes, clous, punaises, crampons appointés et similaires en cuivre (laiton)	7415.10	kg	S	
28.73.14.80	Pointes, clous, punaises, crampons appointés, vis, boulons, écrous, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles...en aluminium	7616.10	—	S	
28.73.15.10	Électrodes enrobées pour le soudage à l'arc, en métaux communs	8311.10	kg	S	
28.73.15.30	Fils fourrés pour le soudage à l'arc, en métaux communs	8311.20	kg	S	
28.73.15.50	Baguettes enrobées, fils fourrés pour brasage, soudage à la flamme, en métaux communs	8311.30	kg	S	
28.73.15.70	Autres articles pour soudure (incl. les parties) en métaux communs ou autres	8311.90	—	S	
28.73.16.00	Aiguilles à coudre, à tricoter, passe-lacets, épingles..., en fer ou acier, pour usage manuel	7319	kg	S	

NACE 28.74: Visserie et boulonnerie; fabrication de chaînes et de ressorts

28.74.11.13	Vis décolletés dans la masse, d'une épaisseur de tige ≤ 6 mm en fer ou acier	7318.15.10	kg	S	
28.74.11.15	Vis et boulons pour la fixation des éléments des voies ferrées, en fer ou acier	7318.15.20	kg	S	
28.74.11.17	Vis et boulons sans tête en acier	7318.15 (.30 + .41 + .49)	kg	S	
28.74.11.23	Vis avec tête fendue ou à empreinte cruciforme en acier inoxydable	7318.15.51	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
28.74.11.25	Vis et boulons avec tête fendue ou à empreinte cruciforme en fer ou acier autre qu'inoxydable	7318.15.59	kg	S	
28.74.11.27	Vis et boulons avec tête à six pans creux en acier inoxydable	7318.15.61	kg	S	
28.74.11.29	Vis et boulons avec tête à six pans creux en fer ou acier autre qu'inoxydable	7318.15.69	kg	S	
28.74.11.31	Vis et boulons avec tête hexagonale en acier inoxydable	7318.15.70	kg	S	
28.74.11.33	Vis et boulons avec tête hexagonale en acier, autre qu'inoxydable, d'une résistance à la traction < 800 MPa	7318.15.81	kg	S	
28.74.11.35	Vis et boulons avec tête hexagonale en acier, autre qu'inoxydable, d'une résistance à la traction ≥ 800 MPa	7318.15.89	kg	S	
28.74.11.39	Vis et boulons avec tête autre que fendue, à empreinte cruciforme, à six pans creux ou hexagonale, en fer ou acier	7318.15.90	kg	S	
28.74.11.53	Tire-fond fileté en fer ou acier	7318.11	kg	S	
28.74.11.55	Vis à bois en fer ou acier autre que tire-fond	7318.12	kg	S	
28.74.11.57	Crochets et pitons à pas de vis, en fer ou acier	7318.13	kg	S	
28.74.11.73	Vis autotaraudeuses en acier inoxydable	7318.14.10	kg	S	
28.74.11.75	Vis autotaraudeuses en fer ou acier autre qu'inoxydable	7318.14.9	kg	S	
28.74.11.83	Ecrous décolletés dans la masse, d'un diamètre de trou ≤ 6 mm, en fer ou acier	7318.16.10	kg	S	
28.74.11.85	Écrous en acier inoxydable	7318.16.30	kg	S	
28.74.11.87	Écrous en fer ou acier (acier inoxydable excl.)	7318.16 (.50 + .91 + .99)	kg	S	
28.74.11.90	Articles filetés en fer ou acier du SH 7318 n.c.a.	7318.19	kg	S	
28.74.12.10	Rondelles non filetées, pour blocage ou destinées à faire ressort, en fer ou acier	7318.21	kg	S	
28.74.12.30	Rondelles non filetées en fer ou acier autres que destinées à faire ressort ou pour blocage	7318.22	kg	S	
28.74.12.50	Rivets en fer ou acier	7318.23	kg	S	
28.74.12.70	Goupilles, chevilles, clavettes... non filetées, en fer ou acier	7318 [.24 + .29]	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
28.74.13.10	Rondelles (incl. rondelles pour ressorts) en cuivre (laiton)	7415.21	kg	S	
28.74.13.20	Articles non filetés en cuivre (laiton) autres que rondelles, pointes, clous, punaises...	7415.29	kg	S	
28.74.13.40	Vis, boulons et écrous en cuivre (laiton)	7415.33	kg	S	
28.74.13.70	Articles filetés en cuivre (laiton), autres que vis, boulons, écrous	7415.39	kg	S	
28.74.14.13	Ressorts paraboliques et leurs lames en fer ou en acier, formés à chaud	7320.10.11	kg	S	
28.74.14.15	Ressorts à lames autres que paraboliques et leurs lames en fer ou acier, formés à chaud	7320.10.19	kg	S	
28.74.14.17	Ressorts à lames et leurs lames, en fer ou acier, formés à froid	7320.10.90	kg	S	
28.74.14.31	Ressorts en hélices, en fer ou acier, formés à chaud	7320.20.20	kg	S	
28.74.14.33	Ressorts en hélices, à compression, en fer ou acier, formés à froid	7320.20.81	kg	S	
28.74.14.35	Ressorts en hélices de traction, en fer ou acier, formés à froid	7320.20.85	kg	S	
28.74.14.37	Ressorts en hélices, en acier, formés à froid, autres que de compression ou de traction	7320.20.89	kg	S	
28.74.14.53	Ressorts à spirales plates, en fer ou acier	7320.90.10	kg	S	
28.74.14.55	Ressorts à disques, en fer ou acier	7320.90.30	kg	S	
28.74.14.60	Ressorts en fer ou acier, n.c.a.	7320.90.90	kg	S	
28.74.14.80	Ressorts en cuivre (laiton)	7416	kg	S	
28.74.20.10	Chaînes à maillons à étais en fonte, fer ou acier	7315.81	kg	S	
28.74.20.23	Chaînes à maillons soudés, en fonte, fer ou acier, dont la coupe transversale du matériau ≤ 16 mm	7315.82.10	kg	S	
28.74.20.25	Chaînes à maillons soudés, en fonte, fer ou acier, dont la coupe transversale du matériau est > 16 mm	7315.82.90	kg	S	
28.74.20.30	Chaînes antidérapantes en fonte, fer ou acier	7315.20	kg	S	
28.74.20.50	Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier, autres qu'antidérapantes ou à maillons articulés à étais ou soudés	7315.89	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
28.74.20.70	Chaînes, chaînettes et leurs parties, en cuivre	7419.10	—	S	
28.74.20.80	Parties de chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier	7315.90	—	S	
	NACE 28.75: Fabrication d'ouvrages divers en métaux				
28.75.11.10	Éviers et lavabos, en acier inoxydable	7324.10	p/st @	S	
28.75.11.27	Baignoires, en fer ou en acier	7324.2	p/st	S	
28.75.11.31	Articles d'hygiène ou de toilette et leurs parties en fonte, fer ou acier du SH 7324 n.c.a.	7324.90	kg	S	
28.75.11.35	Articles d'hygiène ou de toilette, et leurs parties, en cuivre	7418.20	kg	S	
28.75.11.37	Articles d'hygiène ou de toilette, et leurs parties, en aluminium	7615.20	kg	S	
28.75.12.17	Articles de ménage et d'économie domestique en fonte	7323 [.91 + .92]	kg	S	S2
28.75.12.23	Articles de table, en acier inoxydable	7323.93.10	kg	S	S2
28.75.12.29	Autres articles, de ménage ou d'économie domestique en acier inoxydable	7323.93.90	kg	S	S2
28.75.12.37	Autres articles de ménage et d'économie domestique, en fer ou en acier, émaillés	7323.94	kg	S	
28.75.12.43	Articles de table, en fer ou acier autres qu'inoxydable ou émaillés	7323.99.10	kg	S	
28.75.12.49	Articles de ménage ou d'économie domestique, autres que pour la table peints ou vernis ou autres qu'inoxydable ou émaillés	7323.99.9	kg	S	
28.75.12.53	Articles de ménage et d'économie domestique, et leurs parties, en cuivre	7418.1	kg	S	S2
28.75.12.55	Articles de ménage, et leurs parties, en aluminium, coulés ou moulés	7615.19.10	kg	S	S2
28.75.12.57	Articles de ménage, et leurs parties, en aluminium, autres que coulés ou moulés	7615 [.11 + .19.90]	kg	S	S2
28.75.12.70	Appareils mécaniques actionnés à la main (≤ 10 kg) pour aliments ou boissons (hache-viande, moulin à légumes, coupe-fruits et similaires...)	8210	kg	S	
28.75.12.80	Paille, torchons, gants en fer ou acier pour polissage, récurage	7323.10	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
28.75.21.30	Coffres-forts, en métaux communs	8303.00.10	p/st	S	
28.75.21.50	Portes blindées et compartiments pour chambres fortes, en métaux communs	8303.00.30	kg	S	
28.75.21.70	Coffrets et cassettes de sûreté et articles similaires, en métaux communs	8303.00.90	—	S	
28.75.22.00	Fournitures de bureau en métaux communs (classeurs, fichiers...), meubles du nº 94.03 exclus	8304	—	S	
28.75.23.30	Mécanismes pour reliure de feuillets mobiles ou classeurs, en métaux communs	8305.10	—	S	
28.75.23.50	Agrafes présentées en barrettes, en métaux communs	8305.20	—	S	
28.75.23.70	Attache-lettres, coins, trombones et similaires, en métaux communs	8305.90	—	S	
28.75.24.00	Statuettes, cadres, gravures, objets d'ornement, en métaux communs	8306 [.2 + .30]	—	S	
28.75.25.30	Agrafes, crochets et œillets, en métaux communs, pour vêtements, chaussures...	8308.10	—	S	
28.75.25.50	Rivets tubulaires ou à tige fendue, en métaux communs	8308.20	—	S	
28.75.25.70	Fermoirs, boucles; perles, paillettes découpées, en métaux communs	8308.90	—	S	
28.75.26.00	Hélices pour bateaux et leurs pales	8485.10	p/st	S	
28.75.27.11	Ancres, grappins, et leurs parties, en fonte, fer ou acier	7316	kg	S	
28.75.27.13	Ouvrages moulés en fonte non malléable n.c.a. (grilles d'égoût, trappes de regard...)	7325.10	kg	S	S2
28.75.27.19	Autres ouvrages moulés en fonte, fer ou acier	7325.9	kg	S	S2
28.75.27.22	Autres ouvrages en fer ou acier, forgés ou estampés	7326.1	kg	S	S2
28.75.27.25	Ouvrages en fil de fer ou d'acier (cages et volières, corbeilles...)	7326.20	kg	S	
28.75.27.27	Tabatières, étuis à cigarettes, poudriers, étuis à fard et objets analogues de poche, en fer ou acier	7326.90.10	—	S	S2
28.75.27.31	Échelles et escabeaux en fer ou en acier	7326.90.30	p/st @	S	S2

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
28.75.27.33	Pallettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou acier	7326.90.40	kg	S	S2
28.75.27.35	Bobines pour câbles, tuyaux, etc., en fer ou acier	7326.90.50	kg	S	S2
28.75.27.37	Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour bâtiment, en fer ou acier	7326.90.60	kg	S	S2
28.75.27.41	Paniers en tôles et articles similaires pour filtrer l'eau à l'entrée des égouts, en fer ou acier	7326.90.70	kg	S	S2
28.75.27.43	Autres ouvrages en fer ou acier forgés (colliers, brides...)	7326.90.91	kg	S	S2
28.75.27.45	Autres ouvrages en fer ou acier estampés (colliers, brides...)	7326.90.93	kg	S	S2
28.75.27.49	Autres ouvrages en fer ou acier non forgés ni estampés (colliers, brides... fonds de réservoirs...)	7326.90 (.95 + .98)	kg	S	S2
28.75.27.52	Toiles métalliques, grillages et treillis en aluminium	7616.91	kg	S	S2
28.75.27.53	Autres articles en aluminium coulés ou moulés n.c.a.	7616.99.10	kg	S	S2
28.75.27.55	Autres ouvrages en aluminium	7616.99.90	kg	S	S2
28.75.27.58	Articles de cuivre n.c.a., autres que coulés, moulés, estampés ou forgés	7419.9	kg	S	S2
28.75.27.63	Ouvrages en plomb n.c.a. (tubes souples, réservoirs, bidons, bacs..., plombs de lestage et contrepoids...)	7806	kg	S	S2
28.75.27.65	Ouvrages en zinc n.c.a. (gouttières, faîtages, réservoirs, cuves..., toiles métalliques..., pointes, articles de ménage... anodes...)	7907	kg	S	S2
28.75.27.66	Ouvrages en étain n.c.a. (bacs, réservoirs... tubes souples pour l'emballage, articles de ménage et de table, mesures de capacité, anodes...)	8007	kg	S	S2
28.75.27.69	Ouvrages en nickel n.c.a.	7508	kg	S	
28.75.27.81	Patères, porte-chapeaux, supports et articles similaires, en métaux communs	8302.50	kg	S	
28.75.27.82	Cloches, sonnettes et similaires, non électriques, en métaux communs	8306.10	kg	S	
28.75.27.83	Tuyaux flexibles, en fer ou acier	8307.10	kg	S	
28.75.27.85	Tuyaux flexibles, en métaux communs autres que le fer ou l'acier	8307.90	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
28.75.27.87	Plaques indicatrices et similaires, chiffres, lettres en métaux communs, non électriques	8310	kg	S	
28.75.30.00	Armes blanches, leurs parties et leurs fourreaux	9307	kg	S	
	NACE 29.11: Fabrication de moteurs et turbines				
29.11.11.00	Moteurs à explosion, pour la propulsion de bateaux, de type hors-bord	8407.21	p/st	S	
29.11.12.30	Moteurs à explosion, pour la propulsion de bateaux, autres que du type hors-bord	8407.29	p/st	S	
29.11.12.50	Moteurs à explosion autres que pour l'aviation, la propulsion des bateaux ou à pistons alternatifs pour la propulsion des véhicules du SH 87	8407.90	p/st	S	
29.11.13.11	Moteurs diesels ou semi-diesels pour la propulsion de bateaux, d'une puissance ≤ 100 kW	8408.10 (.22 + .24 + .26 + .28 + .31 + .39)	p/st	S	
29.11.13.13	Moteurs diesels ou semi-diesels pour la propulsion de bateaux, d'une puissance > 100 kW mais ≤ 200 kW	8408.10 (.41 + .49)	p/st	S	
29.11.13.15	Moteurs diesels ou semi-diesels pour la propulsion de bateaux, d'une puissance > 200 kW mais ≤ 500 kW	8408.10 (.51 + .59 + .61 + .69)	p/st	S	
29.11.13.17	Moteurs diesels ou semi-diesels pour la propulsion de bateaux, d'une puissance > 500 kW mais ≤ 1 000 kW	8408.10.7	p/st	S	
29.11.13.19	Moteurs diesels ou semi-diesels pour la propulsion de bateaux, d'une puissance > 1 000 kW	8408.10 (.8 + .9)	p/st	S	
29.11.13.20	Moteurs diesels ou semi-diesels de propulsion pour véhicules ferroviaires	8408.90.21	p/st	S	
29.11.13.31	Moteurs diesels ou semi-diesels pour usage industriel, d'une puissance ≤ 15 kW	8408.90.41	p/st	S	
29.11.13.33	Moteurs diesels ou semi-diesels pour usage industriel, d'une puissance > 15 kW, ≤ 30 kW	8408.90.43	p/st	S	
29.11.13.35	Moteurs diesels ou semi-diesels pour usage industriel, d'une puissance > 30 kW, ≤ 50 kW	8408.90.45	p/st	S	
29.11.13.37	Moteurs diesels ou semi-diesels pour usage industriel, d'une puissance > 50 kW, ≤100 kW	8408.90.47	p/st	S	
29.11.13.53	Moteurs diesels ou semi-diesels pour usage industriel, d'une puissance > 100 kW, ≤ 200 kW	8408.90.61	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.11.13.55	Moteurs diesels ou semi-diesels pour usage industriel, d'une puissance > 200 kW, ≤ 300 kW	8408.90.65	p/st	S	
29.11.13.57	Moteurs diesels ou semi-diesels pour usage industriel, d'une puissance > 300 kW, ≤ 500 kW	8408.90.67	p/st	S	
29.11.13.73	Moteurs diesels ou semi-diesels pour usage industriel, d'une puissance > 500 kW, ≤ 1 000 kW	8408.90.81	p/st	S	
29.11.13.75	Moteurs diesels ou semi-diesels pour usage industriel, d'une puissance > 1 000 kW	8408.90 (.85 + .89)	p/st	S	
29.11.21.30	Turbines à vapeur autres que pour l'entraînement des génératrices électriques	8406 [.10 + .81.90 + .82.90]	kW @	S	
29.11.21.50	Turbines à vapeur d'eau pour l'entraînement des génératrices électriques	8406 [.81.10 + .82.11 + .82.19]	kW @	S	
29.11.22.00	Turbines et roues hydrauliques	8410.1	kW @	S	
29.11.23.00	Turbines à gaz autres que les turboréacteurs et les turbopropulseurs	8411.8	kW @	S	
29.11.31.00	Parties de turbines à vapeur	8406.90	—	S	S2
29.11.32.00	Parties de turbines et roues hydrauliques (régulateurs incl.)	8410.90	—	S	S2
29.11.33.00	Parties de turbines à gaz (sauf de turboréacteurs et de turbopropulseurs)	8411.99	—	S	
29.11.91.00	Installation de moteurs et turbines (sauf moteurs pour avions, véhicules et motocycles)	—	—	I	
29.11.92.00	Entretien et réparation de moteurs et turbines (sauf moteurs pour avions, véhicules et motocycles)	—	—	I	

NACE 29.12: Fabrication de pompes, compresseurs et systèmes hydrauliques

29.12.11.33	Moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne (cylindres), systèmes hydrauliques	8412.21.20	p/st @	S	
29.12.11.35	Moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne (cylindres), autres que systèmes hydrauliques	8412.21.80	p/st @	S	
29.12.11.50	Moteurs pneumatiques à mouvement rectiligne (cylindres)	8412.31	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.12.12.33	Moteurs hydrauliques autres qu'à mouvement rectiligne: systèmes hydrauliques	8412.29.20	p/st @	S	
29.12.12.35	Moteurs hydrauliques autres qu'à mouvement rectiligne: moteurs oléohydrauliques	8412.29.81	p/st @	S	
29.12.12.37	Moteurs hydrauliques du SH 8412.2 n.c.a., et machines motrices	8412 [.29.89 + .80]	p/st @	S	
29.12.12.50	Moteurs pneumatiques autres qu'à mouvement rectiligne	8412.39	p/st @	S	
29.12.21.10	Pompes à carburants ou lubrifiants, à dispositif mesureur, pour garages et stations-service	8413.11	p/st	S	
29.12.21.30	Pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter un, autres que pour garages et stations-service	8413.19	p/st	S	
29.12.21.50	Pompes à bras pour liquides, autres que celles des SH 8413.11 ou 8413.19	8413.20	p/st	S	
29.12.21.70	Pompes à carburant, huile... pour moteurs à explosion ou diesels	8413.30	p/st	S	
29.12.21.90	Pompes à béton	8413.40	p/st	S	
29.12.22.10	Agrégats hydrauliques (pompes volumétriques alternatives)	8413.50.20	p/st @	S	
29.12.22.30	Pompes doseuses	8413.50.40	p/st	S	
29.12.22.50	Pompes à piston, oléohydrauliques	8413.50.61	p/st	S	
29.12.22.70	Pompes alternatives à pistons en ligne	8413.50.69	p/st	S	
29.12.22.90	Pompes volumétriques alternatives autres qu'agrégats hydrauliques, pompes doseuses ou à piston	8413.50.80	p/st	S	
29.12.23.10	Agrégats hydrauliques (pompes volumétriques rotatives)	8413.60.20	p/st @	S	
29.12.23.33	Pompes à engrenages: pompes oléohydrauliques	8413.60.31	p/st	S	
29.12.23.35	Pompes à engrenages autres qu'oléohydrauliques	8413.60.39	p/st	S	
29.12.23.53	Pompes à palettes entraînées, oléohydrauliques	8413.60.61	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.12.23.55	Pompes à palettes entraînées, autres qu'oléohydrauliques	8413.60.69	p/st	S	
29.12.23.73	Pompes à vis hélicoïdales	8413.60.70	p/st	S	
29.12.23.75	Pompes volumétriques rotatives, n.c.a	8413.60.80	p/st	S	
29.12.24.13	Pompes roto-dynamiques submersibles, mono-étagées, d'assèchement	8413.70.21	p/st	S	
29.12.24.15	Pompes roto-dynamiques submersibles, multi-étagées	8413.70.29	p/st	S	
29.12.24.17	Circulateurs de chauffage domestique étanches	8413.70.30	p/st	S	
29.12.24.20	Pompes roto-dynamiques, avec orifice de refoulement ≤ 15mm	8413.70.35	p/st	S	
29.12.24.30	Pompes à roues à canaux et pompes à canal latéral	8413.70.45	p/st	S	
29.12.24.51	Pompes monobloc monocellulaires, à simple flux	8413.70.51	p/st	S	
29.12.24.53	Pompes centrifuge monocellulaires, à simple flux autres que monobloc	8413.70.59	p/st	S	
29.12.24.55	Pompes à roues radiales monocellulaires, à plusieurs flux	8413.70.65	p/st	S	
29.12.24.60	Pompes centrifuges, à roues radiales, multicellulaires	8413.70.75	p/st	S	
29.12.24.71	Pompes roto-dynamiques, mono-étagées, hélico-centrifuges hélicoïdales (à flux axial)	8413.70.81	p/st	S	
29.12.24.75	Pompes roto-dynamiques, multi-étagées, hélico-centrifuges ou hélicoïdales (à flux axial)	8413.70.89	p/st	S	
29.12.24.80	Autres pompes pour liquides, élévateurs à liquides	8413.8	p/st	S	
29.12.31.30	Pompes à vide, autres que celles du SH 8414.10.30 et .10.50	8414.10 (.20 + .89)	p/st	S	
29.12.31.50	Pompes à piston tournant, pompes à palettes, pompes moléculaires et pompes Roots	8414.10.25	p/st	S	
29.12.31.70	Pompes à diffusion, pompes cryostatiques et pompes à adsorption	8414.10.81	p/st	S	
29.12.32.00	Pompes à air, à main ou à pied	8414.20	p/st	S	
29.12.33.33	Compresseurs pour équipements frigorifiques, d'une puissance ≤ 0,4 kW	8414.30.20	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.12.33.35	Compresseurs pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW, hermétiques ou semi-hermétiques	8414.30.81	p/st	S	
29.12.33.37	Compresseurs pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW, autres qu'hermétiques ou semi-hermétiques	8414.30.89	p/st	S	
29.12.34.30	Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables d'un débit ≤ 2 m^3/minute	8414.40.10	p/st	S	
29.12.34.50	Compresseurs d'air montés sur châssis a roues et remorquables d'un débit > 2 m^3/min	8414.40.90	p/st	S	
29.12.35.30	Turbocompresseurs, monocellulaires	8414.80.11	p/st	S	
29.12.35.50	Turbocompresseurs, multicellulaires	8414.80.19	p/st	S	
29.12.36.30	Compresseurs volumétriques alternatifs, fournissant une surpression ≤ 15 bars, d'un débit ≤ 60 m^3/heure	8414.80.22	p/st	S	
29.12.36.50	Compresseurs volumétriques alternatifs, fournissant une surpression ≤ 15 bars, d'un débit > 60 m^3/heure	8414.80.28	p/st	S	
29.12.36.70	Compresseurs volumétriques alternatifs, fournissant une surpression > 15 bars, d'un débit ≤ 120 m^3/heure	8414.80.51	p/st	S	
29.12.36.90	Compresseurs volumétriques alternatifs, fournissant une surpression > 15 bars, d'un débit > 120 m^3/heure	8414.80.59	p/st	S	
29.12.37.30	Compresseurs volumétriques rotatifs, à un seul arbre	8414.80.73	p/st	S	
29.12.37.53	Compresseurs volumétriques rotatifs, à plusieurs arbres, à vis	8414.80.75	p/st	S	
29.12.37.55	Compresseurs volumétriques rotatifs, à plusieurs arbres, autres qu'à vis	8414.80.78	p/st	S	
29.12.38.00	Autres appareils du SH 8414	8414.80.80	p/st	S	
29.12.41.30	Parties de moteurs et machines motrices du 84.12, sauf de moteurs hydrauliques et de propulseurs à réaction autres que les turboréacteurs	8412.90.80	—	S	S2
29.12.41.50	Parties de moteurs hydrauliques	8412.90.40	—	S	S2
29.12.41.70	Parties de propulseurs à réaction autres que les turboréacteurs	8412.90.20	—	S	S2
29.12.42.00	Parties pour pompes pour liquides ou élévateurs à liquides	8413.9	—	S	S2
29.12.43.00	Parties des pompes à air, à vide, des compresseurs et des hottes	8414.90	—	S	S2

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.12.91.00	Installation de pompes et compresseurs	—	—	I	
29.12.92.00	Entretien et réparation de pompes et compresseurs	—	—	I	
	NACE 29.13: Fabrication d'articles de robinetterie				
29.13.11.34	Détendeurs combinés avec filtres ou lubrificateurs	8481.10.05	kg	S	
29.13.11.35	Détendeurs en fonte ou en acier non combinés avec filtres ou lubrificateurs	8481.10.19	kg	S	
29.13.11.39	Détendeurs, autres qu'en fonte ou en acier, non combinés avec filtres ou lubrificateurs	8481.10.99	kg	S	
29.13.11.53	Valves pour transmissions oléohydrauliques	8481.20.10	kg	S	
29.13.11.55	Valves pour transmissions pneumatiques	8481.20.90	kg	S	
29.13.11.72	Clapets et soupapes de retenue pour tuyauteries, etc.	8481.30	kg	S	
29.13.11.76	Soupapes de trop-plein ou de sûreté pour tuyauteries, etc. (incl. pour pneumatiques et chambres à air)	8481 [.40 + .80.40]	kg	S	
29.13.12.33	Mélangeurs, mitigeurs de robinetterie sanitaire	8481.80.11	kg	S	
29.13.12.35	Articles de robinetterie sanitaire, autres que mélangeurs ou mitigeurs	8481.80.19	kg	S	
29.13.12.53	Robinets thermostatiques pour radiateurs de chauffage central	8481.80.31	kg	S	
29.13.12.55	Robinetterie pour radiateurs de chauffage central, autres que robinets thermostatiques	8481.80.39	kg	S	
29.13.13.13	Vannes de régulation de température	8481.80.51	kg	S	
29.13.13.15	Vannes de régulation autres que de température	8481.80.59	kg	S	
29.13.13.33	Robinets et vannes à passage direct, en fonte	8481.80.61	kg	S	
29.13.13.35	Robinets et vannes à passage direct, en acier	8481.80.63	kg	S	
29.13.13.37	Robinets et vannes à passage direct, autres qu'en fonte ou en acier	8481.80.69	kg	S	
29.13.13.53	Robinets à soupapes, en fonte	8481.80.71	kg	S	
29.13.13.55	Robinets à soupapes, en acier	8481.80.73	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.13.13.57	Robinets à soupapes, autres qu'en fonte ou acier	8481.80.79	kg	S	
29.13.13.73	Robinets à tournant sphérique, conique ou cylindrique	8481.80.81	kg	S	
29.13.13.75	Robinets à papillon	8481.80.85	kg	S	
29.13.13.77	Robinets à membrane	8481.80.87	kg	S	
29.13.13.80	Autres robinets du SH 8481 n.c.a.	8481.80.99	kg	S	
29.13.20.00	Parties des articles du SH 8481	8481.90	—	S	S2
29.13.92.00	Entretien et réparation d'articles de robinetterie	—	—	I	

NACE 29.14: Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission

29.14.10.30	Roulements à billes	8482.10	kg	S	
29.14.10.53	Roulements à rouleaux coniques	8482.20	kg	S	
29.14.10.55	Roulements à rouleaux en forme de tonneau	8482.30	kg	S	
29.14.10.57	Roulements à rouleaux cylindriques	8482.50	kg	S	
29.14.10.70	Roulements à aiguilles	8482.40	kg	S	
29.14.10.90	Autres roulements du SH 8482 n.c.a. (y compris les roulements combinés)	8482.80	kg	S	
29.14.21.30	Chaînes à rouleaux en fonte, fer ou acier, pour cycles et motocycles	7315.11.10	kg	S	
29.14.21.53	Chaînes à rouleaux, autres que pour cycles et motocycles, en fonte, fer ou acier	7315.11.90	kg	S	
29.14.21.55	Chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier, autres qu'à rouleaux	7315.12	kg	S	
29.14.22.30	Manivelles et vilebrequins	8483.10.2	kg	S	S2
29.14.22.53	Arbres de transmission à cardan	8483.10.50	kg	S	S2
29.14.22.55	Arbres de transmission autres qu'à cardan	8483.10.95	kg	S	S2
29.14.23.30	Paliers à roulements incorporés	8483.20	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.14.23.50	Paliers, autres qu'à roulement incorporé; coussinets	8483.30 (.3 + .80)	kg	S	S2
29.14.24.32	Réducteurs pour installations fixes, réducteurs à roues cylindriques	8483.40.21	kg	S	
29.14.24.33	Réducteurs..., réducteurs à roues coniques ou roues coniques/ cylindriques	8483.40.23	kg	S	
29.14.24.34	Réducteurs..., réducteurs à vis sans fin	8483.40.25	kg	S	
29.14.24.40	Autres réducteurs	8483.40.29	kg	S	
29.14.24.50	Réducteurs, multiplicateurs et réducteurs de vitesse	8483.40.5	kg	S	
29.14.24.73	Vis à billes ou à rouleaux	8483.40.30	kg	S	
29.14.24.75	Autres organes de transmission	8483.40.90	kg	S	
29.14.25.00	Volants et poulies (y compris poulies à moufles)	8483.50	kg	S	
29.14.26.30	Embrayages, organes d'accouplements, (y compris joints d'articulation)	8483.60	kg	S	
29.14.31.30	Billes, galets, rouleaux et aiguilles pour roulements	8482.91	kg	S	S2
29.14.31.50	Parties de roulements autres que billes, galets, rouleaux et aiguilles	8482.99	—	S	S2
29.14.32.00	Parties de chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier	7315.19	—	S	
29.14.33.30	Parties de paliers pour roulements de tous genres	8483.90.20	—	S	S2
29.14.33.50	Parties des produits du 84.83, autres que de paliers pour roulements de tous genres	8483.90.8	—	S	S2
	NACE 29.21: Fabrication de fours et brûleurs				
29.21.11.30	Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles liquides	8416.10	p/st	S	
29.21.11.50	Brûleurs pour l'alimentation des foyers (y compris les brûleurs mixtes) autres qu'à combustibles liquides	8416.20	p/st @	S	
29.21.11.70	Foyers automatiques (y.c. avant-foyers, grilles mécaniques...)	8416.30	p/st @	S	
29.21.12.30	Fours non électriques pour traitement thermique des minerais ou métaux	8417.10	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.21.12.50	Fours non électriques pour l'incinération des ordures	8417.80.10	kg	S	
29.21.12.90	Fours non électriques industriels ou de laboratoires, autres que pour traitement des minerais ou métaux, boulangerie et incinération des ordures	8417.80 (.20 + .80)	kg	S	
29.21.13.30	Fours électriques de boulangerie, de biscuiterie ou de pâtisserie	8514.10.10	p/st @	S	
29.21.13.51	Fours électriques industriels ou de laboratoires, à résistance (à chauffage indirect), autres que de boulangerie, de biscuiterie ou de pâtisserie	8514.10 (.05 + .80)	kg	S	
29.21.13.53	Fours industriels ou de laboratoires fonctionnant par induction	8514.20.10	kg	S	
29.21.13.55	Fours industriels ou de laboratoires et autres appareils pour le traitement thermique des matières, sauf fours à résistance, induction ou infra-rouges	8514 [.20 (.05 + .80) + .30.9 + .40]	kg	S	
29.21.13.57	Fours industriels ou de laboratoires à rayons infrarouges	8514.30.1	kg	S	
29.21.14.30	Parties des brûleurs et foyers automatiques	8416.90	—	S	S2
29.21.14.50	Parties de fours industriels ou de laboratoires et d'incinérateurs, non électriques	8417.90	—	S	S2
29.21.14.70	Parties de fours électriques industriels ou de laboratoires	8514.90	—	S	S2
29.21.91.00	Installation de fours et de brûleurs	—	—	I	
29.21.92.00	Entretien et réparation de fours et de brûleurs	—	—	I	

NACE 29.22: Fabrication de matériel de levage et de manutention

29.22.11.30	Palans à moteur électrique	8425.11	p/st	S	
29.22.11.50	Palans, autres qu'à moteur électrique, actionnés à la main, à chaîne	8425.19.20	p/st	S	
29.22.11.70	Palans autres qu'à moteur électrique et qu'actionnés à la main, à chaîne	8425.19.80	p/st	S	
29.22.12.30	Treuils pour cages ou skips dans les puits de mines; treuils pour mines au fond	8425.20	p/st	S	
29.22.12.53	Treuils et cabestans, à moteur électrique autres que pour mines	8425.31	p/st	S	
29.22.12.55	Treuils et cabestans à moteur à allumage par étincelles ou compression	8425.39.20	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.22.12.70	Treuils et cabestans autres qu'à moteur électrique ou à moteur à combustion interne	8425.39.80	p/st	S	
29.22.13.30	Élévateurs fixes de voiture pour garage	8425.41	p/st	S	
29.22.13.50	Crics et vérins hydrauliques autres qu'élévateurs fixes de voiture pour garage	8425.42	p/st	S	
29.22.13.70	Crics et vérins autres qu'hydrauliques (élévateurs fixes de voiture pour garage excl.)	8425.49	p/st	S	
29.22.14.20	Ponts et poutres roulants sur supports fixes	8426.11	p/st @	S	
29.22.14.33	Portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers	8426.12	p/st @	S	
29.22.14.35	Ponts et poutres roulants, portiques, ponts-grues, autres que fixes ou sur pneumatiques	8426.19	p/st @	S	
29.22.14.43	Grues à tour	8426.20	p/st @	S	
29.22.14.45	Grues sur portiques	8426.30	p/st @	S	
29.22.14.50	Machines et appareils autopropulsés n.c.a. du SH 8426	8426.4	p/st @	S	
29.22.14.60	Machines et appareils à monter sur véhicules routiers	8426.91	p/st @	S	
29.22.14.70	Machines et appareils de déchargement ou manutention, autres	8426.99	p/st @	S	
29.22.15.13	Chariots autopropulsés à moteur électrique, élevant à une hauteur ≥ 1 mètre	8427.10.10	p/st	S	
29.22.15.15	Chariots autopropulsés à moteur électrique élevant à une hauteur < 1 mètre	8427.10.90	p/st	S	
29.22.15.33	Chariots autopropulsés à moteur non électrique, élevant à une hauteur ≥ 1 mètre	8427.20.1	p/st	S	
29.22.15.35	Chariots autopropulsés à moteur non électrique, élevant à une hauteur < 1 mètre	8427.20.90	p/st	S	
29.22.15.50	Chariots de manutention non automoteurs avec dispositif de levage	8427.90	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.22.15.73	Chariots électriques (y.c. chariots tracteurs) sans dispositif de levage	8709.11	p/st	S	
29.22.15.75	Chariots autres qu'électriques, (y compris chariots tracteurs) sans dispositif de levage	8709.19	p/st	S	
29.22.16.30	Ascenseurs et monte-charge, électriques	8428.10.20	p/st @	S	
29.22.16.50	Ascenseurs et monte-charge, autres qu'électriques	8428.10.80	p/st @	S	
29.22.16.70	Escaliers mécaniques et trottoirs roulants	8428.40	p/st @	S	
29.22.17.10	Appareils élévateurs ou transporteurs pneumatiques spécialement conçus pour l'exploitation agricole	8428.20.30	p/st @	S	
29.22.17.33	Appareils élévateurs ou transporteurs pneumatiques pour produits en vrac autres que pour l'exploitation agricole	8428.20.91	p/st @	S	
29.22.17.35	Appareils élévateurs ou transporteurs pneumatiques, autres que pour produits en vrac ou l'exploitation agricole	8428.20.98	p/st @	S	
29.22.17.50	Élévateurs, transporteurs, convoyeurs à action continue, à benne, autres que pour mines ou autres travaux souterrains	8428.32	p/st @	S	
29.22.17.70	Élévateurs, transporteurs, convoyeurs à action continue, à bande ou courroie autres que pour mines ou autres travaux souterrains	8428.33	p/st @	S	
29.22.17.93	Transporteurs ou convoyeurs à rouleaux ou à galets autres que pour mines ou autres travaux souterrains	8428.39.20	p/st @	S	
29.22.17.95	Appareils élévateurs, transporteurs à action continue autres qu'à benne, bande, courroie, rouleaux ou galets, et autres que pour mines...	8428.39 (.40 + .90)	p/st @	S	
29.22.18.10	Installations de manutention pour matériel roulant sur rail: encageurs de berlines, chariots transbordeurs, basculeurs culbuteurs de wagons	8428.50	p/st @	S	
29.22.18.20	Téléphériques, remonte-pentes, mécanismes de traction pour funiculaires	8428.60	p/st @	S	
29.22.18.30	Appareils de levage, de (dé)chargement, pour sidérurgie (manipulateurs de forge pour lingots, enfourneuses pour fours industriels excl.)	8428.90.30	p/st @	S	
29.22.18.50	Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole	8428.90.7	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.22.18.70	Machines de levage, etc. du SH 8428, n.c.a. (manipulateurs de forge, enfourneuses pour fours industriels incl.)	8428.90.9	p/st @	S	
29.22.19.30	Parties d'autres machines et appareils du SH 8425, 8427, 8428 sauf 8428.10 et .40	8431 [.10 + .20 + .39]	—	S	S2
29.22.19.50	Parties d'ascenseurs, monte-charge, escaliers mécaniques de la NC 8428.10 + .40	8431.31	—	S	S2
29.22.19.70	Parties des chariots automobiles du SH 8709	8709.90	—	S	S2
29.22.20.00	Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins, pinces des SH 8426 et 8429	8431.41	kg	S	S2
29.22.91.00	Installation de matériels de levage et de manutention (ascenseurs et escaliers mécaniques excl.)	—	—	I	
29.22.92.00	Entretien et réparation de matériel de levage et de manutention	—	—	I	

NACE 29.23: Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels

29.23.11.30	Échangeurs de chaleur	8419.50	p/st @	S	
29.23.11.50	Appareils et dispositifs pour la liquéfaction de l'air ou d'autres gaz	8419.60	p/st @	S	
29.23.12.20	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, du type mural ou pour fenêtres, formant un seul corps ou du type «split-system» (systèmes à éléments séparés)	8415.10	p/st @	S	
29.23.12.40	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air du type de ceux utilisés dans les véhicules automobiles	8415.20	p/st @	S	
29.23.12.45	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, avec dispositif de réfrigération (sauf pour véhicules automobiles; formant un seul corps ou du type «split-system»)	8415 [.81 + .82]	p/st @	S	
29.23.12.70	Conditionneurs d'air, sans dispositif de réfrigération, autres que compacts pour murs ou fenêtres	8415.83	p/st @	S	
29.23.13.33	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques avec groupes frigorifiques ou évaporateurs incorporés pour produits congelés	8418.50.11	p/st	S	
29.23.13.35	Meubles-vitrines et meubles-comptoirs, avec groupes frigorifiques ou évaporateurs incorporés, autres que pour produits congelés	8418.50.19	p/st	S	
29.23.13.40	Congélateurs-conservateurs autres que ceux des n^{os} 8418.30 et 40	8418.50.91	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.23.13.50	Autres meubles frigorifiques du SH 8418.50. n.c.a.	8418.50.99	p/st	S	
29.23.13.73	Groupes à compression où le condenseur est un échangeur de chaleur	8418.61	p/st @	S	
29.23.13.75	Pompes à chaleur, à absorption	8418.69.20	p/st @	S	
29.23.13.90	Autres matériels, machines et appareils pour la production de froid du SH 8418.69	8418.69.80	p/st @	S	
29.23.14.10	Appareils de filtration ou épuration de l'air	8421.39.20	p/st @	S	
29.23.14.20	Appareils de filtration ou épuration des gaz, autres que l'air par procédé humide	8421.39.40	p/st @	S	
29.23.14.40	Appareils de filtration ou épuration des gaz, autres que l'air par procédé catalytique	8421.39.60	p/st @	S	
29.23.14.70	Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz autres que l'air	8421.39.90	p/st @	S	
29.23.20.30	Ventilateurs axiaux autres que domestiques	8414.59.20	p/st	S	
29.23.20.50	Ventilateurs centrifuges autres que domestiques	8414.59.40	p/st	S	
29.23.20.70	Ventilateurs non domestiques autres qu'axiaux ou centrifuges	8414.59.80	p/st	S	
29.23.30.10	Parties de conditionneurs d'air	8415.90	—	S	S2
29.23.30.30	Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid	8418.91	p/st @	S	
29.23.30.50	Évaporateurs et condenseurs, autres que pour appareils de type ménager	8418.99.10	p/st @	S	
29.23.30.70	Autres parties de réfrigérateurs, congélateurs et pompes à chaleur, n. c.a. du SH 8418	8418.99.90	—	S	
29.23.30.90	Parties des appareils et dispositifs du SH 8419	8419.90	—	S	S2
29.23.91.00	Installation d'équipements non domestiques pour la ventilation et le conditionnement d'air	—	—	I	
29.23.92.00	Entretien et réparation d'équipements non domestiques pour la ventilation et le conditionnement d'air	—	—	I	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
	NACE 29.24: Fabrication d'autres machines d'usage général				
29.24.11.30	Générateurs de gaz à l'air, à l'eau, d'acétylène; générateurs similaires de gaz	8405.10	p/st @	S	
29.24.11.50	Appareils de distillation ou de rectification	8419.40	p/st @	S	
29.24.12.30	Appareils pour filtration ou épuration des eaux	8421.21	p/st @	S	
29.24.12.50	Appareils pour filtration ou épuration des boissons autres que l'eau	8421.22	p/st @	S	
29.24.12.70	Appareils pour filtration ou épuration des liquides autres que les boissons (y compris l'eau) ou les huiles minérales dans les moteurs thermiques	8421.29	p/st @	S	
29.24.13.30	Appareils pour filtration des huiles minérales dans les moteurs thermiques	8421.23	p/st @	S	
29.24.13.50	Filtres d'entrée d'air pour moteurs thermiques	8421.31	p/st @	S	
29.24.21.30	Machines et appareils à nettoyer ou sécher les bouteilles et récipients	8422.20	p/st @	S	
29.24.21.50	Machines à remplir, fermer, capsuler ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs... appareils à gazéifier les boissons	8422.30	p/st @	S	
29.24.21.70	Machines et appareils à empaqueter ou emballer les marchandises	8422.40	p/st @	S	
29.24.22.33	Balances de ménage	8423.10.10	p/st	S	
29.24.22.35	Pèse-personnes (y compris pèse-bébés)	8423.10.90	p/st	S	
29.24.22.53	Bascules à pesage continu sur transporteurs	8423.20	p/st	S	
29.24.22.55	Bascules à pesées constantes, balances et bascules ensacheuses ou doseuses	8423.30	p/st	S	
29.24.23.10	Bascules automatiques de contrôle et de triage, d'une portée ≤ 5000 kg	8423 [.81.10 + .82.10]	p/st	S	
29.24.23.40	Appareils pour le pesage ou l'étiquetage de produits préemballés, ponts-bascules et autres balances et bascules (à l'exclusion des balances de ménage et de magasin, des pèse-personnes, des bascules à pesées constantes ou à pesage continu sur transporteurs	8423 [.81.30 + 81.90 + .82.90 + .89]	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.24.23.50	Balances de magasin d'une portée ≤ 30 kg	8423.81.50	p/st	S	
29.24.24.10	Extincteurs, même chargés	8424.10	p/st @	S	
29.24.24.30	Pistolets aérographes et appareils similaires	8424.20	p/st @	S	
29.24.24.50	Machines et appareils à jet de sable, de vapeur et appareils à jet similaire	8424.30	p/st @	S	
29.24.24.70	Autres appareils à projeter, disperser, pulvériser liquides ou poudres (ceux des SH 8424.10, 20, 30 et pour agriculture, horticulture excl.)	8424.89	p/st @	S	
29.24.25.10	Joints métalloplastiques (garnitures mécaniques incl.)	8484 [.10 + .20]	kg	S	
29.24.31.30	Centrifugeuses de type utilisé dans les laboratoires	8421.19.20	p/st @	S	
29.24.31.50	Centrifugeuses de type autres que de laboratoires	8421.19 (.40 + .80)	p/st @	S	
29.24.32.30	Calandres pour textiles	8420.10.10	p/st @	S	
29.24.32.50	Calandres autres que pour textiles, métaux ou verre	8420.10 (.30 + .50 + .90)	p/st @	S	
29.24.33.30	Machines automatiques de vente de produits avec chauffage ou réfrigération	8476 [.21 + .81]	p/st	S	
29.24.33.50	Autres machines automatiques de vente de produits (monnayeurs incl.) sans chauffage ni réfrigération	8476 [.29 + .89]	p/st	S	
29.24.40.30	Appareils et dispositifs de refroidissement par retour d'eau...	8419.89.10	p/st @	S	
29.24.40.50	Appareils et dispositifs pour métallisation sous vide	8419.89.30	p/st @	S	
29.24.40.70	Appareils pour le traitement des matières par changement de température, sauf appareils de refroidissement par retour d'eau et pour métallisation sous vide	8419.89 (.15 + .20 + .25 + .27 + .98)	p/st @	S	
29.24.51.00	Parties des générateurs du SH 8405.10	8405.90	—	S	S2
29.24.52.30	Parties de centrifugeuses (y.c. d'essoreuses centrifuges)	8421.91	—	S	S2

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.24.52.50	Parties des appareils de filtration et épuration des liquides ou des gaz	8421.99	—	S	S2
29.24.53.13	Cylindres pour calandres et laminoirs	8420.91	p/st @	S	
29.24.53.15	Parties de calandres et laminoirs, autres que les cylindres	8420.99	—	S	S2
29.24.53.20	Poids pour toutes balances; parties d'appareils ou d'instruments de pesage	8423.90	—	S	S2
29.24.53.30	Parties des appareils du SH 8424	8424.90	—	S	S2
29.24.53.50	Parties des machines automatiques de vente de produits (y compris monnayeurs)	8476.90	—	S	S2
29.24.54.00	Parties de machines ou d'appareils, n.c.a. du SH 84, sans caractéristiques électriques, sauf les hélices pour bateaux et leurs pales	8485.90	—	S	S2
29.24.60.00	Machines à laver la vaisselle, autres que de type ménager	8422.19	p/st	S	
29.24.70.10	Parties de machines à laver la vaisselle	8422.90.10	—	S	S2
29.24.70.20	Parties de machines et appareils à empaqueter ou à emballer les marchandises	8422.90.90	—	S	S2
29.24.91.00	Installation d'autres machines à usage général n.c.a.	—	—	I	
29.24.92.00	Entretien et réparation d'autres machines à usage général n.c.a.	—	—	I	

NACE 29.31: Fabrication de tracteurs agricoles

29.31.10.00	Motoculteurs	8701.10	p/st	S	
29.31.21.30	Tracteurs agricoles et forestiers à roues, neufs, d'une puissance ≤ 18 kW	8701.90.11	p/st	S	
29.31.21.50	Tracteurs agricoles et forestiers à roues, neufs, d'une puissance > 18 kW, ≤ 37 kW	8701.90.20	p/st	S	
29.31.22.00	Tracteurs agricoles et forestiers à roues, neufs, d'une puissance > 37 kW, ≤ 59 kW	8701.90.25	p/st	S	
29.31.23.30	Tracteurs agricoles et forestiers à roues, neufs, d'une puissance > 59 kW, ≤ 75 kW	8701.90.31	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.31.23.50	Tracteurs agricoles et forestiers à roues, neufs, d'une puissance > 75 kW, ≤ 90 kW	8701.90.35	p/st	S	
29.31.23.70	Tracteurs agricoles et forestiers à roues, neufs, d'une puissance > 90 kW	8701.90.39	p/st	S	
29.31.24.00	Tracteurs à roues, neufs, autres qu'agricoles, forestiers, routiers, ou que chariots-tracteurs du 87.09	8701.90.90	p/st	S	
	NACE 29.32: Fabrication d'autres machines agricoles				
29.32.11.30	Charrues à socs	8432.10.10	p/st	S	
29.32.11.50	Charrues autres qu'à socs	8432.10.90	p/st	S	
29.32.11.70	Herses à disques (pulvériseurs)	8432.21	p/st	S	
29.32.12.10	Scarificateurs et cultivateurs	8432.29.10	p/st	S	
29.32.12.30	Herses à dents	8432.29.30	p/st	S	
29.32.12.50	Motohoues	8432.29.50	p/st	S	
29.32.12.70	Extirpateurs, sarcleuses, bineuses...	8432.29.90	p/st	S	
29.32.13.33	Semoirs de précision à commande centrale	8432.30.11	p/st	S	
29.32.13.35	Semoirs autres que de précision	8432.30.19	p/st	S	
29.32.13.50	Plantoirs et repiqueurs	8432.30.90	p/st	S	
29.32.14.30	Distributeurs d'engrais minéraux ou chimiques	8432.40.10	p/st	S	
29.32.14.50	Épandeurs de fumiers autres que ceux du 87.16.20.10	8432.40.90	p/st	S	
29.32.15.00	Autres machines, appareils, engins pour le travail du sol ou pour la culture	8432.80	p/st @	S	
29.32.20.10	Tondeuses à gazon à moteur électrique	8433 [.11.10 + .19.10]	p/st	S	
29.32.20.33	Tondeuses à gazon autopropulsées avec siège à moteur thermique, dispositif de coupe tournant dans un plan horizontal	8433.11.51	p/st	S	
29.32.20.35	Tondeuses à gazon autopropulsées, à moteur thermique, sans siège, dispositif de coupe tournant dans un plan horizontal	8433.11.59	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.32.20.37	Tondeuses à gazon à moteur thermique, non autopropulsées, dispositif de coupe tournant dans un plan horizontal	8433.11.90	p/st	S	
29.32.20.53	Tondeuses à gazon, autopropulsées équipées d'un siège, à moteur thermique, dispositif de coupe tournant dans un plan autre qu'horizontal	8433.19.51	p/st	S	
29.32.20.55	Tondeuses à gazon, autopropulsées, sans siège, à moteur thermique, dispositif de coupe tournant dans un plan autre qu'horizontal	8433.19.59	p/st	S	
29.32.20.57	Tondeuses à gazon, à moteur thermique, non autopropulsées, dispositif de coupe tournant dans un plan autre qu'horizontal	8433.19.70	p/st	S	
29.32.20.70	Tondeuses à gazon, sans moteur	8433.19.90	p/st	S	
29.32.31.30	Motofaucheuses et faucheuses non tractées	8433.20.10	p/st	S	
29.32.31.53	Faucheuses tractées dont le dipositif de coupe tourne dans un plan horizontal	8433.20.51	p/st	S	
29.32.31.55	Faucheuses, tractées, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan autre qu'horizontal	8433.20.59	p/st	S	
29.32.31.70	Autres faucheuses, non conçues pour être tractées ou portées par le tracteur	8433.20.90	p/st	S	
29.32.32.30	Râteaux faneurs, râteaux andaineurs et vire-andains	8433.30.10	p/st	S	
29.32.32.50	Machines et appareils de fenaison autres que rateaux-faneurs, rateaux andaineurs et vire-andains	8433.30.90	p/st	S	
29.32.33.30	Ramasseuses presses	8433.40.10	p/st	S	
29.32.33.50	Presses à paille ou à fourrage autres que ramasseuses-presses	8433.40.90	p/st	S	
29.32.34.10	Moissonneuses-batteuses	8433.51	p/st	S	
29.32.34.20	Machines et appareils pour le battage autres que moissonneuses-batteuses	8433.52	p/st	S	
29.32.34.30	Machines pour la récolte des pommes de terre	8433.53.10	p/st	S	
29.32.34.50	Décolleteuses et machines pour la récolte des betteraves	8433.53.30	p/st	S	
29.32.34.60	Machines et appareils pour la récolte de racines ou tubercules autres que les pommes de terre ou les betteraves	8433.53.90	p/st	S	
29.32.34.73	Récolteuses-hacheuses-chargeuses à tracteurs	8433.59.19	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.32.34.75	Récolteuses-hacheuses-chargeuses automotrices	8433.59.11	p/st	S	
29.32.34.77	Machines à vendanger	8433.59.30	p/st	S	
29.32.34.90	Machines à récolter (pour le maïs) ou les cueilleurs et autres matériels de récolte	8433.59.80	p/st	S	
29.32.40.10	Appareils mécaniques d'arrosage pour l'agriculture, l'horticulture	8424.81.10	p/st @	S	
29.32.40.34	Appareils portatifs avec ou sans moteur, à projeter, disperser ou pulvériser des liquides ou des poudres pour agriculture, horticulture	8424.81.30	p/st	S	
29.32.40.50	Pulvérisateurs et poudreuses, portés ou tirés par tracteurs	8424.81.91	p/st	S	
29.32.40.70	Appareils de protection des cultures non portatifs, ni portés, ou tirés par tracteurs	8424.81.99	p/st	S	
29.32.50.40	Remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles	8716.20	p/st	S	
29.32.61.00	Machines pour le nettoyage ou le triage des œufs, des fruits et autres produits agricoles	8433.60	p/st @	S	
29.32.62.00	Machines à traire	8434.10	p/st @	S	
29.32.63.36	Machines et appareils pour préparation des aliments pour animaux	8436.10	p/st @	S	
29.32.63.53	Couveuses et éleveuses	8436.21	p/st @	S	
29.32.63.55	Machines et appareils pour l'aviculture autres que couveuses et éleveuses	8436.29	p/st @	S	
29.32.64.00	Machines de nettoyage, triage, criblage de grains ou légume secs	8437.10	p/st	S	
29.32.65.30	Machines de récolte du bois	8436.80.10	p/st	S	
29.32.65.40	Abreuvoirs automatiques	8436.80.91	p/st	S	
29.32.65.50	Autres machines et appareils du SH 8436	8436.80.99	p/st @	S	
29.32.70.20	Parties de machines, appareils et engins agricoles, horticoles ou sylvicoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture	8432.90	—	S	S2

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.32.70.50	Parties de machines, appareils, engins pour la récolte, le battage...	8433.90	—	S	S2
29.32.70.60	Parties de machines ou appareils d'aviculture	8436.91	—	S	S2
29.32.70.70	Parties des autres machines et appareils du nº 84.36 autres que pour l'aviculture	8436.99	—	S	S2
29.32.91.00	Installation de machines agricoles et forestières	—	—	I	
29.32.92.00	Entretien et réparation de machines agricoles et forestières	—	—	I	
	NACE 29.41: Fabrication d'outillage portatif à moteur incorporé				
29.41.11.03	Outils pneumatiques rotatifs (même à percussion) pour emploi à la main	8467.11	p/st @	S	
29.41.11.05	Outils pneumatiques pour emploi à la main, autres que rotatifs	8467.19	p/st @	S	
29.41.11.07	Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur autre qu'électrique incorporé	8467.81	p/st	S	
29.41.11.09	Outils hydrauliques ou à moteur autre qu'électrique incorporé pour emploi à la main, n.c.a.	8467.89	p/st @	S	
29.41.11.13	Perceuses électriques portatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure	8467.21.10	p/st	S	
29.41.11.15	Perceuses portatives électropneumatiques	8467.21.91	p/st	S	
29.41.11.17	Perceuses électriques portatives à source d'énergie extérieure, autres qu'électropneumatiques	8467.21.99	p/st	S	
29.41.11.23	Scies à chaîne à moteur électrique incorporé	8467.22.10	p/st	S	
29.41.11.25	Scies circulaires portatives à moteur électrique incorporé	8467.22.30	p/st	S	
29.41.11.27	Scies portatives électriques autres que circulaires (par ex. scies alternatives)	8467.22.90	p/st	S	
29.41.11.33	Outils électro-mécaniques portatifs, du type utilisé pour le travail des matières textiles	8467.29.10	p/st @	S	
29.41.11.35	Outils portatifs électriques fonctionnant sans source extérieure d'énergie, n.c.a. du SH 8467.2	8467.29.30	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.41.11.51	Meuleuses d'angle portatives à moteur électrique à source d'énergie extérieure	8467.29.51	p/st	S	
29.41.11.53	Ponceuses à bandes abrasives portatives à moteur électrique à source extérieure d'énergie	8467.29.53	p/st	S	
29.41.11.55	Autres meuleuses et ponceuses portatives, à moteur électrique, à source extérieure d'énergie (par exemple ponceuses vibrantes)	8467.29.59	p/st	S	
29.41.11.57	Raboteuses portatives à moteur électrique à source extérieure d'énergie	8467.29.70	p/st	S	
29.41.11.80	Taille-haies, ciseaux à pelouse, cisailles à couper les bordures de gazon à moteur électrique à source extérieure d'énergie	8467.29.80	p/st	S	
29.41.11.90	Outils portatifs à moteur électrique à source extérieure d'énergie, n.c. a. du SH 8467.29	8467.29.90	p/st	S	
29.41.12.40	Parties d'outils à moteur incorporé, pour emploi à la main	8467 [.91 + .99]	—	S	S2
29.41.12.50	Parties d'outils pneumatiques pour emploi à la main	8467.92	—	S	S2
	NACE 29.42: Fabrication d'autres machines-outils pour le travail des métaux				
29.42.11.10	Machines-outils opérant par laser ou autre faisceau de lumière ou de photons	8456.10	p/st	S	
29.42.11.30	Machines opérant par ultrasons	8456.20	p/st	S	
29.42.11.53	Machines-outils opérant par électro-érosion à commande numérique	8456.30.1	p/st	S	
29.42.11.55	Machines-outils opérant par électro-érosion à commande non numérique	8456.30.90	p/st	S	
29.42.11.70	Machines-outils opérant par procédés électrochimiques, par faisceaux d'électrons, par faisceaux ioniques ou par jet de plasma	8456.9	p/st	S	
29.42.12.20	Centres d'usinage, horizontaux	8457.10.10	p/st	S	
29.42.12.40	Autres centres d'usinage	8457.10.90	p/st	S	
29.42.12.50	Machines à poste fixe pour le travail des métaux	8457.20	p/st	S	
29.42.12.70	Machines à stations multiples pour le travail des métaux	8457.30	p/st	S	
29.42.21.23	Centres de tournage, horizontaux	8458.11.20	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.42.21.27	Tours automatiques, horizontaux, à commande numérique	8458.11.4	p/st	S	
29.42.21.29	Autres tours, horizontaux, à commande numérique	8458.11.80	p/st	S	
29.42.21.43	Tours parallèles (à commande numérique excl.)	8458.19.20	p/st	S	
29.42.21.47	Autres tours horizontaux automatiques (à commande numérique excl.)	8458.19.40	p/st	S	
29.42.21.49	Autres tours horizontaux travaillant par enlèvement de métal (à commande numérique excl.)	8458.19.80	p/st	S	
29.42.21.63	Centres de tournage verticaux	8458.91.20	p/st	S	
29.42.21.69	Autres tours verticaux à commande numérique	8458.91.80	p/st	S	
29.42.21.90	Autres tours travaillant par enlèvement de métal, n.c.a. (à commande numérique excl.)	8458.99	p/st	S	
29.42.22.13	Machines à percer à commande numérique	8459.21	p/st	S	
29.42.22.17	Machines à fraiser à console, à commande numérique	8459.51	p/st	S	
29.42.22.23	Machines à fraiser d'outilleur à commande numérique	8459.61.10	p/st	S	
29.42.22.25	Machines à fraiser à commande numérique, autres que d'outilleur	8459.61.90	p/st	S	
29.42.22.33	Unités d'usinage à glissières	8459.10	p/st	S	
29.42.22.35	Machines à percer sans commande numérique	8459.29	p/st	S	
29.42.22.40	Machines à aléser, aléseuses-fraiseuses, à commande numérique (machines à percer excl.)	8459 [.31 + .40.10]	p/st	S	
29.42.22.60	Machines à aléser, aléseuses-fraiseuses, sans commande numérique (machines à percer excl.)	8459 [.39 + .40.90]	p/st	S	
29.42.22.77	Machines à fraiser à console sans commande numérique	8459.59	p/st	S	
29.42.22.87	Machines à fraiser pour le travail des métaux, sans commande numérique (aléseuses-fraiseuses et fraiseuses à console excl.)	8459.69	p/st	S	
29.42.23.00	Machines à fileter ou à tarauder	8459.70	p/st	S	
29.42.31.13	Rectifieuses planes à commande numérique, réglables à au moins 0,01 mm	8460.11	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.42.31.15	Machines à rectifier les surfaces cylindriques, à commande numérique, réglables à au moins 0,01 mm	8460.21.1	p/st	S	
29.42.31.17	Machines à rectifier des surfaces autres que planes ou cylindriques, à commande numérique, réglables à au moins 0,01 mm	8460.21.90	p/st	S	
29.42.31.23	Rectifieuses planes sans commande numérique, réglables à au moins 0,01 mm	8460.19	p/st	S	
29.42.31.25	Machines à rectifier les surfaces cylindriques, sans commande numérique, réglables à au moins 0,01 mm	8460.29.1	p/st	S	
29.42.31.27	Machines à rectifier des surfaces autres que planes ou cylindriques, sans commande numérique, réglables à au moins 0,01 mm	8460.29.90	p/st	S	
29.42.31.31	Machines à affûter à commande numérique	8460.31	p/st	S	
29.42.31.33	Machines à affûter sans commande numérique	8460.39	p/st	S	
29.42.31.35	Machines à glacer ou à roder	8460.40	p/st	S	
29.42.31.37	Machines à ébarber, meuler… ou à faire d'autres opérations de finissage	8460.90	p/st	S	
29.42.31.57	Machines à brocher travaillant par enlèvement de métal...	8461.30	p/st	S	
29.42.31.73	Machines à tailler, finir les engrenages, à commande numérique	8461.40 (.11 + .31 + .71)	p/st	S	
29.42.31.75	Machines à tailler ou finir les engrenages, sans commande numérique	8461.40 (.19 + .39 + .79 + .90)	p/st	S	
29.42.31.83	Machines à scier ou tronçonner les métaux	8461.50	p/st	S	
29.42.31.90	Étaux-limeurs, machines à raboter ou à mortaiser et autres machines-outils travaillant par enlèvement de métal ou de cermets, n.c.a.	8461 [.20 + .90]	p/st	S	
29.42.32.33	Machines à rouler, cintrer, plier, dresser, planer, à commande numérique, pour le travail des produits métalliques plats	8462.21.10	p/st	S	
29.42.32.35	Machines à rouler, cintrer, plier, dresser, planer, à commande numérique, pour le travail des produits métalliques autres que plats	8462.21 (.05 + .80)	p/st	S	
29.42.32.50	Machines à cisailler, autres que les poinçonneuses-cisailleuses, à commande numérique	8462.31	p/st	S	
29.42.32.70	Machines à poinçonner ou gruger à commande numérique (y.c. poinçonneuses-cisailleuses)	8462.41	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.42.33.33	Machines à rouler, cintrer, plier, dresser, planer, sans commande numérique, pour le travail des produits métalliques plats	8462.29.10	p/st	S	
29.42.33.35	Machines à rouler, cintrer, plier, dresser, planer, sans commande numérique, pour le travail des produits métalliques autres que plats	8462.29 (.05 + .9)	p/st	S	
29.42.33.50	Machines à cisailler autres que les poinçonneuses-cisailleuses sans commande numérique	8462.39	p/st	S	
29.42.33.70	Machines à poinçonner ou gruger sans commande numérique (y.c. poinçonneuses-cisailleuses)	8462.49	p/st	S	
29.42.34.10	Machines à forger, estamper, moutons, marteaux-pilons, martinets à commande numérique	8462.10.10	p/st	S	
29.42.34.20	Machines à forger, estamper, moutons, marteaux-pilons, martinets sans commande numérique	8462.10.90	p/st	S	
29.42.34.30	Presses hydrauliques ou non pour moulage de poudres métalliques par frittage; presses à paqueter les ferrailles	8462 [.91.10 + .99.10]	p/st	S	
29.42.34.40	Presses hydrauliques, à commande numérique, autres que pour moulage des poudres métalliques ou à paqueter les ferrailles	8462.91.50	p/st	S	
29.42.34.70	Presses autres qu'hydrauliques, à commande numérique, autres que pour moulage de poudres métalliques ou à paqueter les ferrailles	8462.99.50	p/st	S	
29.42.34.80	Autres presses, sans commande numérique, pour le travail des métaux	8462 [.91.90 + .99.90]	p/st	S	
29.42.35.10	Bancs à étirer les barres, tubes, profilés, fils ou similaires (travaillant sans enlèvement de matière)	8463.10	p/st	S	
29.42.35.30	Machines pour filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage (travaillant sans enlèvement de matière)	8463.20	p/st	S	
29.42.35.50	Machines pour le travail du fil métallique, travaillant sans enlèvement de matière	8463.30	p/st	S	
29.42.35.70	Machines-outils n.c.a. du SH 8463, pour le travail des métaux..., travaillant sans enlèvement de matière	8463.90	p/st	S	
29.42.40.30	Accessoires pour machines des SH 8456 à 8461, n.c.a.	8466.93	—	S	S2
29.42.40.50	Accessoires pour machines des SH 8462 ou 8463, n.c.a.	8466.94	—	S	S2
29.42.91.00	Installation et montage de machines-outils à métaux	—	—	I	
29.42.92.00	Entretien et réparation de machines-outils à métaux	—	—	I	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
	NACE 29.43: Fabrication d'autres machines-outils n.c.a				
29.43.11.30	Machines à scier la pierre, la céramique, le béton, le verre et similaires	8464.10	p/st	S	
29.43.11.50	Machines à meuler ou polir la pierre, la céramique, le béton, le verre et similaires	8464.20	p/st @	S	
29.43.11.70	Autres machines-outils pour la pierre, la céramique, le béton, le verre et similaires, autres qu'à scier, meuler ou polir	8464.90	p/st @	S	
29.43.12.10	Machines-outils à opérations différentes avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération, pour bois, liège et autres matières du SH 8465	8465.10.10	p/st	S	
29.43.12.20	Machines-outils à opérations différentes, sans reprise manuelle de la pièce entre chaque opération, pour bois, liège et autres matières du SH 8465	8465.10.90	p/st	S	
29.43.12.33	Machines à scier à lame de scie à ruban pour les matières du SH 8465	8465.91.10	p/st	S	
29.43.12.35	Machines à scier à lame de scie circulaire pour les matières du SH 8465	8465.91.20	p/st	S	
29.43.12.37	Machines à scier, autres qu'à lame de scie à ruban ou de scie circulaire, pour les matières du SH 8465	8465.91.90	p/st	S	
29.43.12.50	Machines à dégauchir, raboter, fraiser ou moulurer les matières du SH 8465	8465.92	p/st	S	
29.43.12.63	Machines à meuler, poncer ou polir les matières du SH 8465	8465.93	p/st	S	
29.43.12.65	Machines à cintrer, assembler ou revêtir les matières du SH 8465	8465.94	p/st	S	
29.43.12.67	Machines à percer ou mortaiser les matières du SH 8465	8465.95	p/st	S	
29.43.12.70	Machines à fendre, trancher ou dérouler les matières du SH 8465	8465.96	p/st	S	
29.43.12.83	Tours de tous types y compris à copier, pour le travail des matières du SH 8465	8465.99.10	p/st	S	
29.43.12.85	Machines-outils n.c.a. du SH 8465 pour le travail du bois, etc.	8465.99.90	p/st	S	
29.43.12.87	Presses et machines pour le traitement du bois et du liège	8479.30	p/st @	S	
29.43.20.13	Chalumeaux guidés à la main	8468.10	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.43.20.15	Machines et appareils aux gaz pour brasage, soudage, trempe superficielle, autres que chalumeaux guidés à la main	8468.20	p/st @	S	
29.43.20.17	Machines et appareils pour brasage, soudage, trempe superficielle autres que ceux fonctionnant aux gaz ou à l'électricité	8468.80	p/st @	S	
29.43.20.23	Fers et pistolets à braser électriques	8515.11	p/st @	S	
29.43.20.25	Machines et appareils électriques pour le brasage autres que les fers et les pistolets	8515.19	p/st @	S	
29.43.20.30	Machines et appareils automatiques pour le soudage des métaux par résistance	8515.21	p/st @	S	
29.43.20.43	Machines et appareils non automatiques pour le soudage bout à bout des métaux par résistance	8515.29.10	p/st @	S	
29.43.20.45	Machines et appareils non automatiques pour le soudage autre que bout à bout des métaux par résistance	8515.29.90	p/st @	S	
29.43.20.50	Machines et appareils automatiques pour le soudage des métaux à l'arc ou à jet de plasma	8515.31	p/st @	S	
29.43.20.63	Machines et appareils manuels à électrodes enrobées pour le soudage des métaux à l'arc	8515.39.1	p/st @	S	
29.43.20.65	Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc protégé	8515.39.90	p/st @	S	
29.43.20.70	Machines et appareils électriques pour le traitement des métaux	8515.80 (.05 + .1)	p/st	S	
29.43.20.83	Machines et appareils électriques à souder les matières plastiques	8515.80.91	p/st	S	
29.43.20.85	Machines et appareils électriques à souder des matières autres que les plastiques	8515.80.99	p/st	S	
29.43.31.33	Porte-outils: mandrins, pinces et douilles	8466.10.10	kg	S	
29.43.31.35	Porte-outils pour tours, autres que mandrins, pinces et douilles	8466.10.31	kg	S	
29.43.31.50	Porte-outils autres que ceux des SH 8466.10.10 et .10.31	8466.10.39	kg	S	
29.43.31.70	Filières à déclenchement automatique	8466.10.90	kg	S	
29.43.32.30	Porte-pièces: montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard	8466.20.10	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.43.32.50	Porte-pièces pour tours	8466.20.91	kg	S	
29.43.32.70	Porte-pièces autres que ceux des SH 8466.20.10 et 8466.20.91	8466.20.99	kg	S	
29.43.33.00	Dispositifs diviseurs et spéciaux se montant sur machines-outils	8466.30	kg	S	
29.43.34.30	Accessoires pour machines du SH 8464, n.c.a.	8466.91	—	S	S2
29.43.34.50	Parties et accessoires pour machines du SH 8465, n.c.a.	8466.92	—	S	S2
29.43.35.30	Parties des machines et appareils du SH 8468	8468.90	—	S	S2
29.43.35.50	Parties des machines et appareils du SH 8515	8515.90	—	S	S2
29.43.91.00	Installation de machines-outils à bois et autres matériaux	—	—	I	
29.43.92.00	Entretien et réparation de machines-outils à bois et autres matériaux	—	—	I	
	NACE 29.51: Fabrication de machines pour la métallurgie				
29.51.11.33	Convertisseurs et machines à couler autres que sous pression	8454 [.10 + .30.90]	p/st @	S	
29.51.11.35	Lingotières et poches de coulée, pour métallurgie, aciérie ou fonderie	8454.20	p/st @	S	
29.51.11.37	Machines à couler sous pression	8454.30.10	p/st @	S	
29.51.11.53	Laminoirs à tubes, pour métaux	8455.10	p/st @	S	
29.51.11.55	Laminoirs à chaud et laminoirs combinés à chaud et à froid, pour métaux	8455.21	p/st @	S	
29.51.11.57	Laminoirs à froid, pour métaux	8455.22	p/st @	S	
29.51.12.30	Parties de convertisseurs, poches de coulée, lingotières et machines à couler	8454.90	—	S	S2
29.51.12.50	Cylindres de laminoirs, à métaux	8455.30	p/st @	S	
29.51.12.70	Parties de laminoirs à métaux autres que les cylindres	8455.90	—	S	S2

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.51.91.00	Installation de machines pour la métallurgie	—	—	I	
29.51.92.00	Entretien et réparation de machines pour la métallurgie	—	—	I	
	NACE 29.52: Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction				
29.52.11.00	Élévateurs, transporteurs, convoyeurs continus pour mines au fond et autres travaux souterrains	8428.31	p/st @	S	
29.52.12.33	Haveuses, abatteuses et machines à creuser tunnels, galeries, autopropulsées	8430.31	p/st @	S	
29.52.12.35	Haveuses, abatteuses et machines à creuser tunnels ou galeries, autres qu'autopropulsées	8430.39	p/st @	S	
29.52.12.53	Machines autopropulsées pour sondage ou forage	8430.41	p/st @	S	
29.52.12.55	Machines de sondage ou forage autres qu'autopropulsées	8430.49	p/st @	S	
29.52.21.30	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers) autopropulsés à chenilles	8429.11	p/st	S	
29.52.21.50	Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers) autopropulsés à roues	8429.19	p/st	S	
29.52.22.00	Niveleuses autopropulsées	8429.20	p/st	S	
29.52.23.00	Décapeuses (scrapers) autopropulsées	8429.30	p/st	S	
29.52.24.00	Compacteuses et rouleaux compresseurs autopropulsés	8429.40	p/st	S	
29.52.25.30	Chargeurs autopropulsés spécialement conçus pour mines au fond ou pour autres travaux souterrains	8429.51.10	p/st	S	
29.52.25.50	Chargeuses et chargeuses pelleteuses autopropulsées à chargement frontal, autres que pour mines ou travaux souterrains	8429.51.9	p/st	S	
29.52.26.00	Pelles mécaniques dont la superstructure peut faire une rotation de 360°	8429.52	p/st	S	
29.52.27.30	Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses, autres qu'à chargement frontal ou qu'à rotation de 360°	8429.59	p/st	S	
29.52.27.50	Machines et appareils autopropulsés pour terrassement, nivellement...	8430.50	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.52.28.00	Lames de bulldozers ou angledozers	8431.42	kg	S	S2
29.52.30.10	Sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux	8430.10	p/st	S	
29.52.30.30	Chasse-neige	8430.20	p/st	S	
29.52.30.50	Machines et appareils pour tasser ou compacter autres qu'autopropulsés	8430.61	p/st	S	
29.52.30.70	Décapeuses pour terrassement, nivellement, et autres machines du SH 8430 n.c.a., non autopropulsés	8430.69	p/st @	S	
29.52.30.90	Machines et appareils ayant une fonction propre pour les travaux publics, le bâtiment et similaires, n.c.a.	8479.10	p/st @	S	
29.52.40.30	Machines et appareils à trier, cribler, séparer, mélanger... terres, pierres, minerais...	8474 [.10 + .20 + .39]	p/st @	S	
29.52.40.50	Bétonnières et appareils à gâcher le ciment	8474.31	p/st @	S	
29.52.40.70	Machines à mélanger les matières minérales au bitume	8474.32	p/st @	S	
29.52.40.80	Machines à agglomérer, former, mouler les matières minérales en poudre ou en pâte...	8474.80	p/st @	S	
29.52.50.00	Tracteurs à chenilles	8701.30	p/st	S	
29.52.61.30	Parties des machines de sondage ou forage des SH 8430.41 et 8430.49	8431.43	—	S	S2
29.52.61.50	Autres parties de machines des SH 8425 à 8430, n.c.a.	8431.49	—	S	S2
29.52.62.00	Parties des machines et appareils du SH 8474	8474.90	—	S	S2
29.52.91.00	Installation de machines pour les mines, les carrières et la construction	—	—	I	
29.52.92.00	Entretien et réparation de machines pour les mines, les carrières et la construction	—	—	I	

NACE 29.53: Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire

29.53.11.00	Écrémeuses	8421.11	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.53.12.00	Machines et appareils de laiterie autres que les machines à traire	8434.20	p/st @	S	
29.53.13.00	Machines et appareils pour la minoterie, le traitement des céréales ou légumes secs, autres que de type fermier	8437.80	p/st @	S	
29.53.14.00	Presses, pressoirs, fouloirs, broyeurs et appareils analogues pour la fabrication de vin, cidre, jus de fruits ou boissons similaires	8435.10	p/st @	S	
29.53.15.33	Fours à tunnel de boulangerie, pâtisserie ou biscuiterie	8417.20.10	p/st @	S	
29.53.15.35	Fours de boulangerie, pâtisserie ou biscuiterie, autres qu'à tunnel	8417.20.90	p/st @	S	
29.53.15.50	Séchoirs pour produits agricoles	8419.31	p/st @	S	
29.53.15.73	Percolateurs et autres appareils pour préparation de boissons chaudes	8419.81.20	p/st @	S	
29.53.15.75	Appareils pour la cuisson ou le chauffage des aliments	8419.81.80	p/st @	S	
29.53.16.13	Machines pour boulangerie, pâtisserie ou la biscuiterie, n.c.a. du SH 84	8438.10.10	p/st @	S	
29.53.16.15	Machines pour la fabrication des pâtes alimentaires n.c.a.	8438.10.90	p/st @	S	
29.53.16.20	Machines, appareils pour confiserie ou pour fabrication du cacao, chocolat n.c.a.	8438.20	p/st @	S	
29.53.16.30	Machines et appareils pour la sucrerie n.c.a.	8438.30	p/st @	S	
29.53.16.40	Machines et appareils pour la brasserie n.c.a.	8438.40	p/st @	S	
29.53.16.50	Machines et appareils pour le travail des viandes n.c.a.	8438.50	p/st @	S	
29.53.16.60	Machines et appareils pour la préparation des fruits ou des légumes n.c.a.	8438.60	p/st @	S	
29.53.16.70	Autres machines et appareils n.c.a. du SH 84 pour fabrication industrielle d'aliments ou boissons	8438.80	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.53.16.80	Machines et appareils pour extraction, préparation des huiles, graisses végétales fixes ou animales	8479.20	p/st @	S	
29.53.17.00	Machines et appareils pour la préparation ou transformation du tabac n.c.a.	8478.10	p/st @	S	
29.53.21.30	Parties des machines à traire et appareils de laiterie	8434.90	—	S	S2
29.53.21.50	Parties de presses, pressoirs, fouloirs et d'autres appareils du SH 8435	8435.90	—	S	S2
29.53.22.30	Parties de machines et appareils du SH 8437	8437.90	—	S	S2
29.53.22.50	Parties des machines et appareils du SH 8438	8438.90	—	S	S2
29.53.23.00	Parties de machines pour la préparation ou transformation du tabac du 84.78	8478.90	—	S	S2
29.53.91.00	Installation de machines pour le traitement des produits alimentaires, des boissons et du tabac	—	—	I	
29.53.92.00	Entretien et réparation de machines pour le traitement des produits alimentaires, des boissons et du tabac	—	—	I	

NACE 29.54: Fabrication de machines pour les industries textiles

29.54.11.10	Machines de filage, (extrusion) étirage… tranchage des matières textiles synthétiques ou artificielles	8444.00	p/st	S	
29.54.11.30	Cardes pour la préparation des matières textiles	8445.11	p/st	S	
29.54.11.50	Peigneuses et bancs à broches, bancs d'étirage pour la préparation des matières textiles	8445 [.12 + .13]	p/st	S	
29.54.11.70	Machines pour la préparation des matières textiles autres que peigneuses, bancs à broches, cardes	8445.19	p/st	S	
29.54.12.30	Machines pour la filature des matières textiles	8445.20	p/st	S	
29.54.12.50	Machines pour le doublage ou le retordage des matières textiles	8445.30	p/st	S	
29.54.12.70	Machines à bobiner (y.c. canetières) ou à dévider les matières textiles	8445.40	p/st	S	
29.54.12.90	Autres machines de préparation de matières textiles, pour métiers à tisser et de bonneterie du SH 84.46. et 47	8445.90	p/st	S	
29.54.13.30	Métiers à tisser, pour tissu d'une largeur ≤ 30 cm, ou > 30 cm mais à navettes	8446 [.10 + .2]	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.54.13.50	Métiers à tisser, pour tissu d'une largeur > 30 cm, sans navettes	8446.30	p/st	S	
29.54.14.30	Métiers à bonneterie circulaires	8447.1	p/st	S	
29.54.14.50	Métiers à bonneterie rectilignes, machines de couture-tricotage et métiers-chaîne	8447.20	p/st	S	
29.54.14.70	Machines et métiers à guipure, tulle, dentelle, broderie, passementerie...	8447.90	p/st	S	
29.54.15.30	Mécaniques d'armures, jacquard et réducteurs, perforateurs de carton...	8448.11	kg	S	
29.54.15.50	Appareils auxiliaires pour machines des SH 8444, 8445, 8446, 8447 et n.c.a. du 8448.1	8448.19	kg	S	
29.54.21.10	Machines de fabrication, du feutre, des non tissés, des chapeaux; formes de chapellerie	8449	kg	S	
29.54.21.30	Machines et presses à repasser (y compris les presses à fixer)	8451.30	p/st	S	
29.54.21.50	Machines de lavage, blanchiment ou teinture, pour textile	8451.40	p/st @	S	
29.54.21.70	Machines à enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus	8451.50	p/st @	S	
29.54.21.83	Machines pour le revêtement des tissus et autres supports pour fabrication de couvre-parquets tel que linoléum etc...	8451.80.10	p/st @	S	
29.54.21.85	Machines et appareils pour apprêt, finissage ou imprégnation des fils, tissus ou autres textiles	8451.80 (.30 + .80)	p/st @	S	
29.54.22.30	Machines à laver le linge, d'une capacité de linge sec > 10 kg	8450.20	p/st	S	
29.54.22.50	Machines pour le nettoyage à sec des fils, tissus, ouvrages textiles	8451.10	p/st @	S	
29.54.22.70	Machines à sécher les fils, tissus, ouvrages textiles d'une capacité > 10 kg de linge sec	8451.29	p/st @	S	
29.54.23.30	Unités automatiques à coudre	8452.21	p/st	S	
29.54.23.50	Machines à coudre autres qu'unités automatiques, ou de type ménager	8452.29	p/st	S	
29.54.30.30	Machines et appareils de préparation, tannage, travail des cuirs ou peaux	8453.10	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.54.30.50	Machines et appareils pour la fabrication ou réparation des chaussures	8453.20	p/st @	S	
29.54.30.70	Machines et appareils de fabrication, réparation des ouvrages en cuir ou peau, autres que les chaussures	8453.80	p/st @	S	
29.54.41.10	Parties et accessoires des machines des SH 8444 et 8445 et leurs machines auxiliaires sauf broches, ailettes, anneaux et curseurs	8448 [.20 + .31 + .32 + .39]	—	S	S2
29.54.41.30	Broches et leurs ailettes, anneaux et curseurs pour machines du SH 8445	8448.33	kg	S	
29.54.41.50	Parties et accessoires des métiers à tisser ou de leurs machines ou appareils auxiliaires	8448.4	—	S	S2
29.54.41.70	Parties et accessoires des métiers du SH 8447, ou de leurs machines ou appareils auxiliaires	8448.5	—	S	S2
29.54.42.10	Parties des machines à laver le linge du SH 8450	8450.90	—	S	S2
29.54.42.20	Parties des machines et appareils du SH 8451	8451.90	—	S	S2
29.54.42.30	Aiguilles pour machines à coudre	8452.30	kg	S	
29.54.42.50	Meubles, embases, couvercles pour machines à coudre et leurs parties	8452.40	kg	S	
29.54.42.70	Parties de machines à coudre	8452.90	—	S	S2
29.54.42.80	Parties des machines et appareils du SH 8453	8453.90	—	S	S2
29.54.50.00	Machines à coudre de type ménager	8452.10	p/st	S	
29.54.91.00	Installation de machines pour les industries du textile, de l'habillement et du cuir	—	—	I	
29.54.92.00	Entretien et réparation de machines pour les industries du textile, de l'habillement et du cuir	—	—	I	

NACE 29.55: Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton

29.55.11.13	Machines et appareils pour la fabrication de la pâte cellulosique	8439.10	p/st @	S	
29.55.11.15	Machines et appareils pour la fabrication du papier ou du carton	8439.20	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.55.11.17	Machines et appareils pour le finissage du papier ou du carton	8439.30	p/st @	S	
29.55.11.33	Coupeuses-bobineuses	8441.10.10	p/st @	S	
29.55.11.35	Coupeuses en long ou en travers	8441.10.20	p/st @	S	
29.55.11.37	Massicots	8441.10.30	p/st @	S	
29.55.11.43	Couteaux à trois lames pour papier ou carton	8441.10.40	p/st @	S	
29.55.11.45	Autres coupeuses pour papier ou carton	8441.10.80	p/st @	S	
29.55.11.50	Machines pour la fabrication de sacs, sachets ou enveloppes	8441.20	p/st @	S	
29.55.11.60	Machines pour la fabrication sans moulage des boîtes, caisses, tubes	8441.30	p/st @	S	
29.55.11.70	Machines à mouler les articles en pâte à papier, papier ou carton	8441.40	p/st @	S	
29.55.11.80	Autres machines et appareils du SH 8441 pour travailler pâte à papier, papier ou carton	8441.80	p/st @	S	
29.55.12.30	Parties de machines ou appareils de fabrication de la pâte cellulosique	8439.91	—	S	S2
29.55.12.50	Parties de machines ou appareils pour la fabrication ou le finissage du papier et du carton	8439.99	—	S	S2
29.55.12.70	Parties de machines et appareils du SH 8441	8441.90	—	S	S2
29.55.91.00	Installation de machines pour les industries du papier et du carton	—	—	I	
29.55.92.00	Entretien et réparation de machines pour les industries du papier et du carton	—	—	I	

NACE 29.56: Fabrication de machines diverses d'usage spécifique

29.56.11.10	Machines et appareils pour le brochage ou la reliure: plieuses	8440.10.10	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.56.11.30	Machines et appareils pour le brochage ou la reliure: assembleuses	8440.10.20	p/st @	S	
29.56.11.50	Machines et appareils pour le brochage ou la reliure: couseuses ou agrafeuses	8440.10.30	p/st @	S	
29.56.11.70	Machines à relier par collage	8440.10.40	p/st @	S	
29.56.11.90	Machines n.c.a. pour le brochage ou la reliure	8440.10.90	p/st @	S	
29.56.12.30	Machines à composer par procédé photographique	8442.10	p/st	S	
29.56.12.50	Machines à composer les caractères par procédé autre que photographique même à dispositif à fondre, ou pour préparation des planches, cylindres...	8442 [.20 + .30]	p/st @	S	
29.56.13.30	Machines et appareils à imprimer offset alimentés en bobines	8443.11	p/st	S	
29.56.13.53	Machines à imprimer offset, alimentées en petites feuilles > 22 × 36 cm mais ≤ 52 × 74 cm	8443.19.31	p/st	S	
29.56.13.55	Machines à imprimer offset, alimentées en feuilles moyennes > 52 × 74 cm mais ≤ 74 × 107 cm	8443.19.35	p/st	S	
29.56.13.57	Machines à imprimer offset, alimentées en grandes feuilles > 74 × 107 cm	8443.19 (.39 + .90)	p/st	S	
29.56.14.10	Machines typographiques alimentées en bobines (sauf machines flexographiques)	8443.21	p/st	S	
29.56.14.30	Machines et appareils à imprimer, flexographiques	8443.30	p/st	S	
29.56.14.50	Machines et appareils à imprimer, héliographiques	8443.40	p/st	S	
29.56.14.70	Machines auxiliaires d'imprimerie	8443.60	p/st @	S	
29.56.14.90	Autres machines et appareils à imprimer (y compris à jet d'encre)	8443 [.29 + .51 + .59]	p/st	S	
29.56.15.30	Parties des machines et appareils pour le brochage ou la reliure	8440.90	—	S	S2
29.56.15.50	Parties des machines, appareils ou matériels du SH 84.42	8442.40	—	S	
29.56.15.70	Parties des machines et appareils du SH 84.43	8443.90	—	S	S2

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.56.21.00	Essoreuses à linge	8421.12	p/st	S	
29.56.22.30	Séchoirs pour bois, pâtes à papier, papiers ou cartons	8419.32	p/st @	S	
29.56.22.50	Séchoirs autres que pour bois, pâtes à papier, papiers ou cartons, ou produits agricoles	8419.39	p/st @	S	
29.56.23.10	Machines à mouler par injection pour travail du caoutchouc ou des plastiques	8477.10	p/st @	S	
29.56.23.30	Extrudeuses pour le travail du caoutchouc, des matières plastiques...	8477.20	p/st @	S	
29.56.23.40	Machines à mouler par soufflage pour le travail du caoutchouc, des plastiques	8477.30	p/st @	S	
29.56.23.50	Machines à mouler sous vide et autres machines à thermoformer pour le caoutchouc ou les plastiques	8477.40	p/st @	S	
29.56.23.60	Machines à mouler ou rechaper les pneumatiques, à former les chambres à air	8477.51	p/st @	S	
29.56.23.73	Presses à mouler ou à former les caoutchouc ou les plastiques	8477.59.10	p/st @	S	
29.56.23.75	Machines et appareils à mouler ou à former le caoutchouc ou les plastiques autres que les presses	8477.59 (.05 + .80)	p/st @	S	
29.56.23.82	Machines pour la transformation des résines réactives	8477.80.11	p/st @	S	
29.56.23.84	Machines pour la fabrication de produits spongieux ou cellulaires (sauf machines pour la transformation des résines réactives)	8477.80.19	p/st @	S	
29.56.23.91	Machines à fragmenter pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques	8477.80.91	p/st @	S	
29.56.23.93	Mélangeurs, malaxeurs et agitateurs pour la préparation du caoutchouc ou des matières plastiques	8477.80.93	p/st @	S	
29.56.23.95	Machines de découpage et machines à refendre pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières	8477.80.95	p/st @	S	
29.56.23.97	Machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières, n.c.a.	8477.80.99	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.56.24.13	Châssis de fonderie, plaques de fond pour moules, et modèles pour moules autres qu'en bois	8480 [.10 + .20 + .30.90]	kg	S	
29.56.24.15	Modèles pour moules en bois	8480.30.10	p/st @	S	
29.56.24.20	Moules pour le moulage par injection ou compression, pour métaux ou carbures métalliques	8480.41	p/st @	S	
29.56.24.30	Moules pour le moulage autrement que par injection ou compression, pour métaux ou carbures métalliques	8480.49	p/st @	S	
29.56.24.50	Moules pour le verre	8480.50	p/st @	S	
29.56.24.60	Moules pour les matières minérales	8480.60	p/st @	S	
29.56.24.70	Moules pour le moulage par injection ou compression du caoutchouc ou des plastiques	8480.71	p/st @	S	
29.56.24.80	Moules pour le moulage autrement que par injection ou compression du caoutchouc ou des plastiques	8480.79	p/st @	S	
29.56.25.10	Machines et appareils pour la séparation isotopique, et leurs parties	8401.20	p/st @	S	
29.56.25.20	Machines pour l'assemblage des lampes tubes ou valves à enveloppe en verre	8475.10	p/st @	S	
29.56.25.30	Machines pour le travail à chaud du verre ou des ouvrages en verre	8475.2	p/st @	S	
29.56.25.50	Machines de corderie ou de câblerie	8479.40	p/st	S	
29.56.25.63	Machines et appareils pour le traitement des métaux ayant une fonction propre (robots excl.)	8479.81	p/st @	S	
29.56.25.65	Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, etc., ayant une fonction propre (robots excl.)	8479.82	p/st @	S	
29.56.25.73	Soutènement marchant hydraulique pour mines	8479.89.30	p/st @	S	
29.56.25.75	Robots industriels n.c.a.	8479.50	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.56.25.77	Appareillages dits de « graissage centralisé »	8479.89.60	p/st @	S	
29.56.25.90	Machines et appareils n.c.a. du SH 84	8479 [.60 + .89 (.65 + .7 + .9)]	p/st @	S	
29.56.26.30	Parties des machines du nº 84.75	8475.90	—	S	S2
29.56.26.50	Parties des machines et appareils du nº 84.77	8477.90	—	S	S2
29.56.26.70	Parties des machines et appareils du nº 84.79	8479.90	—	S	S2
29.56.91.00	Installation d'autres machines à usage spécifique n.c.a.	—	—	I	
29.56.92.00	Entretien et réparation d'autres machines à usage spécifique n.c.a.	—	—	I	

NACE 29.60: Fabrication d'armes et de munitions

29.60.13.30	Revolvers et pistolets, autres que les articles à usage militaire et ceux des nos 93.03 ou 93.04	9302	p/st	S	
29.60.13.50	Armes à feu ne pouvant être chargées que par le canon; carabines et fusils de chasse, de tir sportif, etc.	9303 [.10 + .20 + .30]	p/st	S	
29.60.13.70	Pistolets lance-fusées, pistolets d'abattage à cheville, canons lance-amarres, etc., autres que les articles à usage militaire	9303.90	p/st	S	
29.60.13.90	Autres armes (fusils et carabines à ressort, à air comprimé, à gaz etc.; matraques, etc.), autres que les articles à usage militaire	9304	p/st @	S	
29.60.14.10	Cartouches pour pistolets de scellement ou d'abattage et leurs parties	9306.10	p/st @	S	
29.60.14.30	Cartouches pour fusils ou carabines, revolvers et pistolets du SH 9302, à l'exclusion des cartouches pour armes de guerre	9306 [.2 + .30 (.10 + .9)]	p/st @	S	
29.60.14.70	Munitions et projectiles (autres que pour armes de guerre) et leurs parties, n.d.a.	9306.90.90	kg	S	
29.60.15.30	Parties et accessoires des articles des nos 9301 à 9304, sauf guerre	9305 [.10 + .2 + .99]	—	S	

NACE 29.71: Fabrication d'appareils électroménagers

29.71.11.10	Réfrigérateurs-congélateurs avec portes extérieures séparées	8418.10	p/st	S	
29.71.11.33	Réfrigérateurs domestiques autres qu'à encastrer	8418.21 (.10 + .51 + .91 + .99) + 8418.22 + 8418.29	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.71.11.35	Réfrigérateurs à encastrer	8418.21.59	p/st	S	
29.71.11.50	Congélateurs-conservateurs de type coffre, à capacité ≤ 800 l	8418.30	p/st	S	
29.71.11.70	Congélateurs-conservateurs de type armoire, à capacité ≤ 900 l	8418.40	p/st	S	
29.71.12.00	Lave-vaisselle de type ménager	8422.11	p/st	S	
29.71.13.30	Machines entièrement automatiques à laver le linge, d'une capacité ≤ 10 kg de linge sec	8450.11	p/st	S	
29.71.13.50	Lave-linge non entièrement automatiques d'une capacité ≤ 10 kg de linge sec	8450 [.12 + .19]	p/st	S	
29.71.13.70	Machines à sécher le linge d'une capacité ≤ 10 kg de linge sec	8451.21	p/st @	S	
29.71.14.00	Couvertures chauffantes électriques	6301.10	p/st	S	
29.71.15.30	Ventilateurs	8414.51	p/st	S	
29.71.15.50	Hottes dont le plus grand côté horizontal ≤ 120 cm	8414.60	p/st	S	
29.71.21.13	Aspirateurs tension ≥ 110 V, à usage domestique	8509.10.10	p/st	S	
29.71.21.15	Aspirateurs tension < 110 V, à usage domestique	8509.10.90	p/st	S	
29.71.21.30	Cireuses à parquets, à usage domestique	8509.20	p/st	S	
29.71.21.50	Broyeurs de déchets de cuisine, à usage domestique	8509.30	p/st	S	
29.71.21.70	Broyeurs et mélangeurs pour aliments, presse-fruits, presse-légumes, pour usage domestique	8509.40	p/st	S	
29.71.21.80	Appareils domestiques électromécaniques n.c.a. du SH 8509	8509.80	kg	S	
29.71.22.30	Rasoirs électriques	8510.10	p/st	S	
29.71.22.50	Tondeuses et appareils d'épilation électriques	8510 [.20 + .30]	p/st	S	
29.71.23.13	Casques séchoirs électriques	8516.31.10	p/st	S	
29.71.23.15	Sèche-cheveux électriques autres que casques séchoirs	8516.31.90	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.71.23.30	Appareils électrothermiques pour la coiffure autres que les sèche-cheveux et les casques séchoirs	8516.32	p/st @	S	
29.71.23.50	Appareils électrothermiques pour sécher les mains	8516.33	p/st	S	
29.71.23.73	Fers à repasser électriques à vapeur	8516.40.10	p/st	S	
29.71.23.75	Fers à repasser électriques autres qu'à vapeur	8516.40.90	p/st	S	
29.71.24.30	Cafetières et théières électriques	8516.71	p/st	S	
29.71.24.50	Grille-pain électriques	8516.72	p/st	S	
29.71.24.93	Friteuses électriques	8516.79.20	p/st	S	
29.71.24.97	Autres appareils électrothermiques pour usages domestiques n.c.a. du SH 8516	8516.79.70	p/st	S	
29.71.25.30	Chauffe-eau électriques instantanés	8516.10.11	p/st	S	
29.71.25.50	Chauffe-eau électriques autres qu'instantanés	8516.10.19	p/st	S	
29.71.25.70	Thermoplongeurs	8516.10.90	p/st	S	
29.71.26.30	Radiateurs électriques à accumulation	8516.21	p/st	S	
29.71.26.53	Radiateurs électriques à circulation de liquide	8516.29.10	p/st	S	
29.71.26.55	Convecteurs électriques	8516.29.50	p/st	S	
29.71.26.57	Radiateurs soufflants	8516.29.91	p/st	S	
29.71.26.90	Autres radiateurs électriques	8516.29.99	p/st	S	
29.71.27.00	Fours à micro-ondes	8516.50	p/st	S	
29.71.28.10	Cuisinières	8516.60.10	p/st	S	
29.71.28.33	Réchauds électriques à encastrer	8516.60.51	p/st	S	
29.71.28.35	Réchauds électriques, autres qu'à encastrer	8516.60.59	p/st	S	
29.71.28.50	Grille-viande et rôtissoires	8516.60.70	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.71.28.70	Fours électriques à encastrer	8516.60.80	p/st	S	
29.71.28.90	Fours électriques autres qu'à encastrer	8516.60.90	p/st	S	
29.71.29.00	Résistances chauffantes autres que celles du SH 8545	8516.80	kg	S	
29.71.30.30	Parties d'appareils domestiques électromécaniques du SH 8509	8509.90	—	S	S2
29.71.30.50	Parties de rasoirs et tondeuses à moteur électrique incorporé	8510.90	—	S	S2
29.71.30.70	Parties des appareils du SH 8516	8516.90	—	S	S2
	NACE 29.72: Fabrication d'appareils ménagers non électriques				
29.72.11.13	Appareils de cuisson et chauffe-plats à gaz ou mixtes (fonte, fer, acier), avec fours	7321.11.10	p/st	S	
29.72.11.15	Appareils de cuisson et chauffe-plats à gaz ou mixtes (fonte, fer, acier) sans fours	7321.11.90	p/st	S	
29.72.11.30	Appareils de cuisson, chauffe-plats à combustibles liquides, en fonte, fer ou acier	7321.12	p/st	S	
29.72.11.50	Appareils de cuisson, chauffe-plats à combustibles solides, en fonte, fer ou acier	7321.13	p/st	S	
29.72.11.70	Appareils domestiques de cuisson ou chauffage, non électriques, en cuivre	7417	p/st @	S	S2
29.72.12.33	Appareils autres que de cuisson à gaz, en fonte, fer ou acier, avec évacuation des gaz brûlés	7321.81.10	p/st	S	
29.72.12.35	Appareils autres que de cuisson à gaz, en fonte, fer ou acier, sans dispositif d'évacuation des gaz brûlés	7321.81.90	p/st	S	
29.72.12.53	Appareils autres que de cuisson à combustibles liquides en fonte, fer ou acier, à évacuation des gaz brûlés	7321.82.10	p/st	S	
29.72.12.55	Appareils autres que de cuisson à combustibles liquides en fonte, fer ou acier sans dispositif d'évacuation des gaz brûlés	7321.82.90	p/st	S	
29.72.12.70	Appareils autres que de cuisson à combustibles solides en fonte, fer ou acier	7321.83	p/st	S	
29.72.13.00	Générateurs et distributeurs d'air	7322.90	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
29.72.14.00	Chauffe-eau non électriques à chauffage instantané à gaz, ou à accumulation	8419.1	p/st @	S	
29.72.20.00	Parties des appareils de cuisson et de chauffage en fonte, fer ou acier du SH 7321	7321.90	—	S	
	NACE 30.01: Fabrication de machines de bureau				
30.01.11.00	Machines à écrire automatiques et machines pour le traitement des textes	8469.1	p/st	S	
30.01.12.00	Machines à écrire électriques ou non, autres que celles du SH 8469.10	8469 [.20 + .30]	p/st	S	
30.01.13.20	Calculatrices	8470 [.10 + .21 + .29 + .30]	p/st	S	
30.01.13.30	Machines comptables	8470.40	p/st	S	
30.01.13.50	Caisses enregistreuses	8470.50	p/st	S	
30.01.13.70	Autres machines du SH 8470	8470.90	p/st	S	
30.01.14.30	Parties et accessoires des machines du SH 8469	8473.10	—	S	
30.01.14.50	Parties et accessoires des machines à calculer électroniques du SH 8470	8473.2	—	S	
30.01.21.70	Appareils de photocopie électrostatiques	9009 [.11 + .12]	p/st	S	
30.01.21.83	Photocalqueurs, diazocopieurs et autres appareils de photocopie par contact	9009.22	p/st	S	
30.01.21.85	Appareils de photocopie à système optique, appareils de thermocopie (excl. photocopieurs électrostatiques et thermo-imprimantes)	9009 [.21 + .30]	p/st	S	
30.01.22.00	Machines offset de bureau alimentées en feuilles ≤ 22 x 36 cm	8443.12	p/st	S	
30.01.23.30	Duplicateurs de bureau	8472.10	p/st	S	
30.01.23.50	Machines à imprimer, adresser, estamper, trier, plier, traiter le courrier	8472 [.20 + .30]	p/st	S	
30.01.23.70	Machines à trier, compter et encartoucher les monnaies	8472.90.10	p/st	S	
30.01.23.90	Autres machines et appareils de bureau du SH 8472	8472.90 (.30 + .80)	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
30.01.24.00	Parties et accessoires des machines du N 8472	8473.40	—	S	
30.01.25.00	Parties et accessoires des appareils du N 9009	9009.9	—	S	S2
30.01.90.00	Installation de machines de bureau	—	—	I	
	NACE 30.02: Fabrication d'ordinateurs et d'autres équipements informatiques				
30.02.11.00	Machines automatiques de traitement de l'information analogiques ou hybrides	8471.10	p/st	S	
30.02.12.00	Ordinateurs personnels portables	8471.30	p/st	S	
30.02.13.00	Machines de traitement de l'information, comportant sous la même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement, une unité d'entrée et une de sortie	8471.41	p/st	S	
30.02.14.00	Machines de traitement de l'information, numériques, présentées sous forme de systèmes	8471.49	p/st	S	
30.02.15.00	Autres machines automatiques de traitement de l'information, numériques, comportant ou non sous la même enveloppe 1 ou 2 types d'unités: mémoire, entrée ou sortie	8471.50	p/st	S	
30.02.16.30	Imprimantes	8471.60.20	p/st	S	
30.02.16.50	Claviers	8471.60.60	p/st	S	
30.02.16.70	Unités d'entrée ou de sortie, comportant ou non des unités de stockage dans le même logement (y compris souris) (à l'exclusion des imprimantes et des claviers)	8471.60.80	p/st	S	
30.02.17.30	Unités de mémoire centrales	8471.70.20	p/st	S	
30.02.17.55	Unités de mémoire à disques: optiques (magnéto-optiques incl.)	8471.70.30	p/st	S	
30.02.17.57	Autres unités de mémoire à disques	8471.70 (.50 + .70)	p/st	S	
30.02.17.70	Unités de mémoire à bandes	8471.70.80	p/st	S	
30.02.17.90	Autres unités de mémoire du SH 8471.93	8471.70.98	p/st	S	
30.02.18.00	Autres machines du SH 8471, n.c.a.	8471 [.80 + .90]	p/st	S	
30.02.19.00	Parties et accessoires des machines du SH 8471, y.c. parties et accessoires destinés à ≥ 2 machines des SH 8469 à 8472 (souris et unités de disque dur excl.)	8473 [.30 + .50]	—	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
30.02.90.00	Installation d'ordinateurs et d'autres équipements informatiques	—	—	I	
	NACE 31.10: Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques				
31.10.10.10	Moteurs de puissance ≤ 37,5 W: micromachines (incl. alternateurs)	8501.10	p/st	S	
31.10.10.30	Moteurs et génératrices à courant continu: 37,5 W < puissance ≤ 750 W	8501.31	p/st	S	
31.10.10.53	Moteurs et génératrices à courant continu: 0,75 kW < puissance ≤ 7,5 kW	8501.32.20	p/st	S	
31.10.10.55	Moteurs et génératrices à courant continu: 7,5 kW < puissance ≤ 75 kW	8501.32.80	p/st	S	
31.10.10.70	Moteurs et génératrices à courant continu: 75 kW < puissance ≤ 375 kW	8501.33	p/st	S	
31.10.10.80	Moteurs de traction à courant continu: puissance > 375 kW	8501.34.50	p/st	S	
31.10.10.93	Moteurs et génératrices à courant continu: 375 kW < puissance ≤ 750 kW autres que de traction	8501.34.92	p/st	S	
31.10.10.95	Moteurs et génératrices à courant continu: puissance > 750 kW autres que de traction	8501.34.98	p/st	S	
31.10.21.00	Moteurs universels de puissance > 37,5 W	8501.20	p/st	S	
31.10.22.30	Moteurs à courant alternatif, monophasés	8501.40.20	p/st	S	
31.10.22.50	Moteurs à courant alternatif, monophasés: puissance > 750 W	8501.40.80	p/st	S	
31.10.23.00	Moteurs à courant alternatif, polyphasés: puissance ≤ 750 W	8501.51	p/st	S	
31.10.24.03	Moteurs à courant alternatif, polyphasés: 0,75 kW < puissance ≤ 7,5 kW	8501.52.20	p/st	S	
31.10.24.05	Moteurs à courant alternatif, polyphasés: 7,5 kW < puissance ≤ 37 kW	8501.52.30	p/st	S	
31.10.24.07	Moteurs à courant alternatif, polyphasés: 37 kW < puissance ≤ 75 kW	8501.52.90	p/st	S	
31.10.25.30	Moteurs à courant alternatif, polyphasés: puissance > 75 kW, moteurs de traction	8501.53.50	p/st	S	
31.10.25.40	Moteurs à courant alternatif, polyphasés: 75 kW < puissance ≤ 375 kW	8501.53.81	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
31.10.25.60	Moteurs à courant alternatif, polyphasés: 375 kW < puissance ≤ 750 kW	8501.53.94	p/st	S	
31.10.25.90	Autres moteurs à courant alternatif, polyphasés de puissance > 750 kW	8501.53.99	p/st	S	
31.10.26.10	Machines génératrices (alternateurs), courant alternatif: puissance ≤ 75 kVA	8501.61	p/st	S	
31.10.26.30	Machines génératrices (alternateurs), courant alternatif: 75 kVA < puissance ≤ 375 kVA	8501.62	p/st	S	
31.10.26.50	Machines génératrices (alternateurs), courant alternatif: 375 kVA < puissance ≤ 750 kVA	8501.63	p/st	S	
31.10.26.70	Machines génératrices (alternateurs), courant alternatif puissance > 750 kVA	8501.64	p/st	S	
31.10.31.13	Groupes électrogènes (diesel, semi-diesel), puissance ≤ 7,5 kVA	8502.11.20	p/st	S	
31.10.31.15	Groupes électrogènes (diesel, semi-diesel), 7,5 kVA < puissance ≤ 75 kVA	8502.11.80	p/st	S	
31.10.31.30	Groupes électrogènes (diesel, semi-diesel) 75 kVA < puissance ≤ 375 kVA	8502.12	p/st	S	
31.10.31.50	Groupes électrogènes (diesel, semi-diesel) 375 kVA < puissance ≤ 750 kVA	8502.13.20	p/st	S	
31.10.31.73	Groupes électrogènes (diesel, semi-diesel) 750 kVA < puissance ≤ 2 000 kVA	8502.13.40	p/st	S	
31.10.31.75	Groupes électrogènes (diesel, semi-diesel) de puissance > 2 000 kVA	8502.13.80	p/st	S	
31.10.32.33	Groupes électrogènes (à moteur à explosion): puissance ≤ 7,5 kVA	8502.20.20	p/st	S	
31.10.32.35	Groupes électrogènes (à moteur à explosion): puissance > 7,5 kVA	8502.20 (.40 + .60 + .80)	p/st	S	
31.10.32.50	Autres groupes électrogènes n.c.a. du SH 8502	8502 [.31 + .39 (.20 + .80)]	p/st	S	
31.10.32.70	Convertisseurs rotatifs électriques	8502.40	p/st	S	
31.10.41.30	Transformateurs à diélectrique liquide de puissance ≤ 650 kVA	8504.21	p/st	S	
31.10.41.53	Transformateurs à diélectrique liquide: 650 < puissance ≤ 1 600 kVA	8504.22.10	p/st	S	
31.10.41.55	Transformateurs à diélectrique liquide: 1 600 < puissance ≤ 10 000 kVA	8504.22.90	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
31.10.41.70	Transformateurs à diélectrique liquide: puissance > 10 000 kVA	8504.23	p/st	S	
31.10.42.33	Transformateurs de mesure: puissance ≤ 1 kVA	8504.31.2	p/st	S	
31.10.42.35	Transformateurs d'une puissance ≤ 1 kVA autres que de mesure	8504.31.80	p/st	S	
31.10.42.53	Transformateurs de mesure: 1 kVA < puissance ≤ 16 kVA	8504.32.20	p/st	S	
31.10.42.55	Transformateurs: 1 kVA < puissance ≤ 16 kVA autres que de mesure	8504.32.80	p/st	S	
31.10.43.30	Transformateurs: 16 kVA < puissance ≤ 500 kVA	8504.33	p/st	S	
31.10.43.50	Transformateurs: puissance > 500 kVA	8504.34	p/st	S	
31.10.50.13	Ballasts pour lampes ou tubes à décharge: bobines de réactance	8504.10.20	p/st	S	
31.10.50.15	Ballasts pour lampes ou tubes à décharge: autres que bobines de réactance	8504.10.80	p/st	S	
31.10.50.23	Redresseurs à semi-conducteur polycristallin	8504.40.40	p/st	S	
31.10.50.33	Convertisseurs statiques: chargeurs d'accumulateurs	8504.40.55	p/st	S	
31.10.50.35	Redresseurs	8504.40.81	p/st @	S	
31.10.50.40	Unités d'alimentation stabilisée pour les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités	8504.40.30	p/st	S	
31.10.50.53	Onduleurs, puissance ≤ 7,5 kVA	8504.40.84	p/st @	S	
31.10.50.55	Onduleurs, puissance > 7,5 kVA	8504.40.88	p/st @	S	
31.10.50.70	Autres convertisseurs statiques	8504.40.90	p/st @	S	
31.10.50.80	Autres bobines de réactance et autres selfs	8504.50	p/st @	S	
31.10.61.00	Parties reconnaissables des machines des SH 8501 et 8502	8503	—	S	S2
31.10.62.03	Parties des transformateurs, bobines de réactance et selfs: noyaux en ferrite	8504.90.11	kg	S	S2

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
31.10.62.05	Parties des transformateurs, bobines de réactance et selfs autres que noyaux en ferrite	8504.90 (05 + .18)	—	S	S2
31.10.62.07	Parties des convertisseurs statiques	8504.90.9	—	S	S2
31.10.91.00	Installation de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	—	—	I	
31.10.92.00	Entretien et réparation de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	—	—	I	
	NACE 31.20: Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique				
31.20.10.10	Fusibles et coupe-circuits à fusibles: tension > 1 000 V	8535.10	p/st @	S	
31.20.10.30	Disjoncteurs: 1 kV < tension ≤ 72,5 kV	8535.21	p/st @	S	
31.20.10.40	Disjoncteurs: tension > 72,5 kV	8535.29	p/st @	S	
31.20.10.53	Sectionneurs et interrupteurs: 1 kV < tension ≤ 72,5 kV	8535.30.10	p/st @	S	
31.20.10.55	Sectionneurs et interrupteurs: tension > 72,5 kV	8535.30.90	p/st @	S	
31.20.10.70	Parafoudres, limiteurs de tension et écrêteurs de surtension: tension > 1 000 V	8535.40	p/st @	S	
31.20.10.90	Autres appareils de coupure ou de protection > 1 000 V du SH 8535	8535.90	p/st @	S	
31.20.21.30	Fusibles et coupe-circuits à fusibles: pour tension ≤ 1 000 V, intensité ≤ 10 A	8536.10.10	p/st @	S	
31.20.21.50	Fusibles et coupe-circuits à fusibles: pour tension ≤ 1 000 V, 10 A < intensité ≤ 63 A	8536.10.50	p/st @	S	
31.20.21.70	Fusibles et coupe-circuits à fusibles pour tension ≤ 1 000 V, intensité > 63 A	8536.10.90	p/st @	S	
31.20.22.30	Disjoncteurs pour tension ≤ 1 000 V, intensité ≤ 63 A	8536.20.10	p/st @	S	
31.20.22.50	Disjoncteurs: tension ≤ 1 000 V, intensité > 63 A	8536.20.90	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
31.20.23.30	Autres appareils de protection de circuits électriques n.c.a.: tension ≤ 1 000 V, intensité ≤ 16 A	8536.30.10	p/st @	S	
31.20.23.50	Autres appareils de protection de circuits électriques n.c.a.: tension ≤ 1 000 V, 16 A <intensité ≤ 125 A	8536.30.30	p/st @	S	
31.20.23.70	Autres appareils de protection de circuits électriques n.c.a.: tension ≤ 1 000 V, intensité > 125 A	8536.30.90	p/st @	S	
31.20.24.33	Relais: tension ≤ 60 V, intensité ≤ 2 A	8536.41.10	p/st @	S	
31.20.24.35	Relais: tension ≤ 60 V, intensité > 2 A	8536.41.90	p/st @	S	
31.20.24.50	Relais et contacteurs: tension > 60 V et ≤ 1 000 V	8536.49	p/st @	S	
31.20.25.00	Autres interrupteurs, sectionneurs, commutateurs: tension ≤ 1 000 V	8536.50	p/st @	S	
31.20.26.00	Douilles de lampes pour une tension ≤ 1 000 V	8536.61	p/st @	S	
31.20.27.10	Fiches et prises de courant pour câbles coaxiaux, tension ≤ 1 000 V	8536.69.10	p/st @	S	
31.20.27.30	Fiches et prises de courant pour circuits imprimés, tension ≤ 1 000 V	8536.69.30	p/st @	S	
31.20.27.50	Fiches et prises de courant autres que pour câbles coaxiaux et circuits imprimés, tension ≤ 1 000 V	8536.69.90	p/st @	S	
31.20.27.60	Canalisations et éléments préfabriqués pour canalisations électriques, tension ≤ 1 000 V	8536.90.01	p/st @	S	
31.20.27.70	Connexions et éléments de contact pour fils et câbles, tension ≤ 1 000 V	8536.90.10	p/st @	S	
31.20.27.80	Autres appareils pour connexions de circuits électriques, tension ≤ 1 000 V	8536.90 (.20 + .85)	p/st @	S	
31.20.31.30	Armoires de commande numérique avec automate incorporé, tension ≤ 1 000 V	8537.10.10	p/st @	S	
31.20.31.50	Automates programmables industriels, tension ≤ 1 000 V	8537.10.91	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
31.20.31.70	Autres supports pour commande ou distribution électrique, tension ≤ 1 000 V	8537.10.99	p/st @	S	
31.20.32.03	Tableaux de commande et similaires: 1 000 V < tension ≤ 72,5 kV	8537.20.91	p/st @	S	
31.20.32.05	Tableaux de commande et similaires: tension > 72,5 kV	8537.20.99	p/st @	S	
31.20.40.30	Armoires, coffrets, tableaux et autres supports du SH 8537, non équipés	8538.10	p/st @	S	
31.20.40.90	Autres parties reconnaissables des appareils des SH 8535, 8536, 8537	8538.90	—	S	S2
31.20.91.00	Installation de matériels de distribution et de commande électrique	—	—	I	
31.20.92.00	Entretien et réparation de matériels de distribution et de commande électrique	—	—	I	
	NACE 31.30: Fabrication de fils et câbles isolés				
31.30.11.30	Fils pour bobinage émaillés ou laqués	8544 [.11.10 + .19.10]	kg	S	
31.30.11.50	Autres fils pour bobinage	8544 [.11.90 + .19.90]	kg	S	
31.30.12.00	Câbles coaxiaux et autres conducteurs électriques coaxiaux, pour contrôle et transmission de données, munis ou non de connecteurs, pour une tension ≤ 80 V	8544.20	kg	S	
31.30.13.30	Conducteurs électriques, des types utilisés pour télécommunications, munis ou non de connecteurs, pour une tension ≤ 80 V	8544 [.41.10 + .49.20]	kg	S	
31.30.13.50	Autres conducteurs électriques, pour contrôle et transmission de données, munis ou non de connecteurs, pour une tension ≤ 80 V	8544 [.41.90 + .49.80]	kg	S	
31.30.13.70	Conducteurs électriques, munis ou non de connecteurs, pour une tension > 80 V mais ≤ 1 000 V	8544.5	kg	S	
31.30.14.00	Conducteurs électriques pour une tension > 1 kV	8544.60	kg	S	
31.30.15.00	Câbles de fibres optiques	8544.70	kg	S	
	NACE 31.40: Fabrication d'accumulateurs et de piles électriques				
31.40.11.11	Piles et batteries de piles électriques, au bioxyde de manganèse, alcalines, sous forme cylindrique	8506.10.11	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
31.40.11.12	Piles, batteries au bioxyde de manganèse, alcalines: boutons	8506.10.15	p/st	S	
31.40.11.13	Piles, batteries au bioxyde de manganèse, alcalines: autres que cylindriques ou boutons	8506.10.19	p/st	S	
31.40.11.15	Piles, batteries au bioxyde de manganèse: cylindriques, autres qu'alcalines	8506.10.91	p/st	S	
31.40.11.17	Autres piles, batteries au bioxyde de manganèse: boutons	8506.10.95	p/st	S	
31.40.11.19	Piles, batteries au bioxyde de manganèse: autres que cylindriques ou boutons	8506.10.99	p/st	S	
31.40.11.23	Piles, batteries à l'oxyde de mercure: cylindriques	8506.30.10	p/st	S	
31.40.11.25	Piles, batteries à l'oxyde de mercure: boutons	8506.30.30	p/st	S	
31.40.11.27	Piles, batteries à l'oxyde de mercure: autres	8506.30.90	p/st	S	
31.40.11.33	Piles, batteries à l'oxyde d'argent: cylindriques	8506.40.10	p/st	S	
31.40.11.35	Piles, batteries à l'oxyde d'argent: boutons	8506.40.30	p/st	S	
31.40.11.37	Piles, batteries à l'oxyde d'argent: autres que cylindriques ou boutons	8506.40.90	p/st	S	
31.40.11.51	Piles, batteries au lithium: cylindriques	8506.50.10	p/st	S	
31.40.11.52	Piles, batteries au lithium: boutons	8506.50.30	p/st	S	
31.40.11.53	Piles, batteries au lithium: autres que cylindriques ou boutons	8506.50.90	p/st	S	
31.40.11.55	Autres piles, batteries, air-zinc: cylindriques	8506.60.10	p/st	S	
31.40.11.56	Autres piles, batteries, air-zinc: boutons	8506.60.30	p/st	S	
31.40.11.58	Autres piles, batteries, air-zinc: autres que cylindriques ou boutons	8506.60.90	p/st	S	
31.40.11.73	Autres piles, batteries: cylindriques	8506.80.11	p/st	S	
31.40.11.75	Autres piles, batteries: boutons	8506.80.15	p/st	S	
31.40.11.79	Autres piles, batteries: autres que cylindriques ou boutons	8506.80 (.05 + .90)	p/st	S	
31.40.12.00	Parties de piles et batteries de piles électriques du SH 8506	8506.90	—	S	S2

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
31.40.21.10	Accumulateur électrique au plomb, démarrage moteurs piston, poids ≤ 5 kg, électrolyte liquide	8507.10.41	p/st	S	
31.40.21.30	Accumulateur électrique au plomb, démarrage moteurs piston, poids ≤ 5 kg, autres électrolytes	8507.10.49	p/st	S	
31.40.21.50	Accumulateur électrique au plomb, démarrage moteurs piston, poids > 5 kg, électrolyte liquide	8507.10.92	p/st	S	
31.40.21.70	Accumulateur électrique au plomb, démarrage moteurs piston, poids > 5 kg, autres électrolytes	8507.10.98	p/st	S	
31.40.22.10	Autres accumulateurs au plomb: traction, électrolyte liquide	8507.20.41	ce/el	S	
31.40.22.30	Autres accumulateurs au plomb: traction, autres électrolytes	8507.20.49	ce/el	S	
31.40.22.50	Autres accumulateurs au plomb: électrolyte liquide	8507.20.92	ce/el	S	
31.40.22.70	Autres accumulateurs au plomb: autres électrolytes	8507.20.98	ce/el	S	
31.40.23.10	Accumulateurs électriques au nickel-cadmium, scellés hermétiquement	8507.30.20	p/st	S	
31.40.23.30	Accumulateurs électriques au nickel-cadmium, traction	8507.30.81	ce/el	S	
31.40.23.50	Accumulateurs électriques au nickel-cadmium, autres	8507.30.89	ce/el	S	
31.40.23.70	Accumulateurs électriques au nickel-fer	8507.40	p/st	S	
31.40.23.83	Autres accumulateurs électriques, hydrure de nickel	8507.80.20	p/st	S	
31.40.23.85	Autres accumulateurs électriques, autres	8507.80 (.30 + .80)	p/st	S	
31.40.24.30	Parties d'accumulateurs électriques: plaques	8507.90.20	kg	S	S2
31.40.24.50	Autres parties d'accumulateurs électriques: séparateurs	8507.90.30	kg	S	S2
31.40.24.90	Autres parties d'accumulateurs électriques: autres	8507.90.90	—	S	S2

NACE 31.50: Fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage

31.50.11.00	Phares et projecteurs scellés	8539.10	p/st	S	
31.50.12.50	Lampes halogènes, au tungstène (UV et infrarouge excl.): pour motocycles et véhicules automobiles	8539.21.30	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
31.50.12.93	Lampes halogènes, au tungstène, à voltage > 100 V, autres que pour motocycles et véhicules automobiles	8539.21.92	p/st	S	
31.50.12.95	Lampes halogènes, au tungstène, à voltage ≤ 100 V, autres que pour motocycles et véhicules automobiles	8539.21.98	p/st	S	
31.50.13.00	Autres lampes, puissance ≤ 200 W et voltage > 100 V	8539.22	p/st	S	
31.50.14.60	Autres lampes et tubes à incandescence, pour motocycles ou autres véhicules automobiles	8539.29.30	p/st	S	
31.50.14.93	Autres lampes et tubes à incandescence, voltage > 100 V, autres que pour motocycles et véhicules automobiles	8539.29.92	p/st	S	
31.50.14.95	Autres lampes et tubes à incandescence, voltage ≤ 100 V, autres que pour motocycles et véhicules automobiles	8539.29.98	p/st	S	
31.50.15.10	Lampes et tubes à décharge fluorescents à cathode chaude, à deux culots (excl. UV)	8539.31.10	p/st	S	
31.50.15.30	Lampes et tubes à décharge fluorescents à cathode chaude (UV excl.) autres qu'à deux culots	8539.31.90	p/st	S	
31.50.15.53	Lampes et tubes à décharge, autres que fluorescents et qu'à U.V., à vapeur de mercure	8539.32.10	p/st	S	
31.50.15.56	Lampes et tubes à décharge, autres qu'à rayons UV et qu'à tube en U, à vapeur de sodium	8539.32.50	p/st	S	
31.50.15.59	Autres lampes... à décharge, autres qu'UV, autres	8539 [.32.90 + .39]	p/st	S	
31.50.15.70	Lampes et tubes à rayons ultraviolets ou infrarouges; lampes à arc	8539.4	p/st	S	
31.50.21.00	Lampes électriques portatives à batteries sèches, à accumulateurs, à dispositifs électro-magnétiques	8513.10	p/st @	S	
31.50.22.00	Lampes de chevet, bureau, lampadaires d'intérieur, électriques (incl. portables)	9405.20	p/st @	S	
31.50.23.00	Appareils d'éclairage non électriques	9405.50	p/st @	S	
31.50.24.00	Lampes-réclames, enseignes lumineuses et similaires	9405.60	p/st @	S	
31.50.25.30	Lustres et et autres appareils d'éclairage à suspendre au plafond ou fixer au mur, sauf pour espaces et voies publiques	9405.10	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
31.50.31.00	Lampes-éclair, cubes-éclair et similaires	9006.62	p/st	S	
31.50.32.00	Guirlandes électriques des types utilisés pour arbres de Noël	9405.30	p/st @	S	
31.50.33.00	Autres appareils d'éclairage électrique: projecteurs	9405.40.10	p/st @	S	
31.50.34.30	Autres appareils d'éclairage électrique à l'exclusion des projecteurs	9405.40 (.3 + .9)	p/st @	S	
31.50.41.00	Parties des lampes et tubes du SH 8539	8539.90	—	S	S2
31.50.42.30	Parties de lampes électriques portatives du SH 8513	8513.90	—	S	S2
31.50.42.50	Parties (excl. verre et plastique) des appareils du SH 9405	9405.99	—	S	
	NACE 31.61: Fabrication de matériels électriques pour moteurs et véhicules				
31.61.10.00	Jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils des types utilisés dans les moyens de transport	8544.30	kg	S	
31.61.21.30	Bougies d'allumage autres que pour aéronefs civils	8511.10	p/st @	S	
31.61.21.50	Magnétos, dynamos-magnétos, volants magnétiques	8511.20	kg	S	
31.61.21.70	Distributeurs; bobines d'allumage	8511.30	kg	S	
31.61.22.30	Démarreurs, même fonctionnant comme génératrices	8511.40	kg	S	
31.61.22.50	Autres générateurs pour moteurs à combustion interne	8511.50	kg	S	
31.61.22.70	Autres appareils et dispositifs du SH 8511	8511.80	kg	S	
31.61.23.10	Appareils d'éclairage ou de signalisation visuelle, de types pour bicyclettes	8512.10	p/st @	S	
31.61.23.30	Appareils d'éclairage ou de signalisation visuelle autres que pour bicyclettes	8512.20	kg	S	
31.61.23.50	Appareils de signalisation acoustique	8512.30	kg	S	
31.61.23.70	Essuie-glaces, dégivreurs et dispositifs antibuée	8512.40	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
31.61.24.30	Parties d'appareils et dispositifs d'allumage du SH 8511	8511.90	—	S	S2
31.61.24.50	Parties des appareils du SH 8512	8512.90	—	S	S2
	NACE 31.62: Fabrication de matériels électriques sauf pour moteurs et véhicules				
31.62.11.10	Appareils électriques de signalisation, sécurité, contrôle pour voies ferrées	8530.10	—	S	
31.62.11.30	Autres appareils électriques de signalisation, sécurité, contrôle	8530.80	kg	S	
31.62.11.53	Avertisseurs électriques protection contre vol, incendie pour véhicules autres que voitures	8531.10.95	p/st	S	
31.62.11.55	Avertisseurs électriques protection contre vol, incendie, pour voitures	8531.10.20	p/st	S	
31.62.11.57	Avertisseurs électriques de protection contre le vol, l'incendie (pour maisons...)	8531.10.30	p/st	S	
31.62.11.73	Panneaux indicateurs à cristaux liquides: LCD	8531.20 (.40 + .95)	kg	S	
31.62.11.75	Panneaux indicateurs à diodes: LED	8531.20.20	kg	S	
31.62.11.90	Autres appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle	8531.80	kg	S	
31.62.12.10	Aimants permanents et composants non aimantés, en métal	8505.11	kg	S	
31.62.12.30	Aimants permanents et composants non aimantés, autres qu'en métal	8505.19	kg	S	
31.62.12.50	Accouplements, embrayages, variateurs de vitesse, freins électromagnétiques	8505.20	p/st @	S	
31.62.12.70	Têtes de levage électromagnétiques	8505.30	p/st @	S	
31.62.12.90	Autres articles du SH 8505, incl. les parties	8505.90	kg	S	S2
31.62.13.30	Accélérateurs de particules	8543.1	kg	S	
31.62.13.50	Générateurs de signaux	8543.20	kg	S	
31.62.13.70	Machines et appareils de galvano-technique, électrolyse ou électrophorèse	8543.30	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
31.62.13.90	Autres machines et appareils du SH 85 n.c.a.	8543 [.40 + .8]	kg	S	
31.62.14.30	Isolateurs pour l'électricité autres qu'en verre ou céramique	8546.90	kg	S	
31.62.14.50	Conduits, profilés et chemins de cables pour canalisations..., isolés intérieurement	8547.90	kg	S	
31.62.15.30	Électrodes des types utilisés pour fours	8545.11	kg	S	
31.62.15.50	Électrodes autres que celles des types utilisés pour fours	8545.19	kg	S	
31.62.15.70	Balais en charbon	8545.20	kg	S	
31.62.15.90	Autres articles en graphite ou carbone avec ou sans métal pour électricité	8545.90	kg	S	
31.62.16.30	Parties des appareils électriques du SH 8530	8530.90	—	S	S2
31.62.16.50	Parties des appareils du SH 8531	8531.90	—	S	S2
31.62.16.70	Parties de machines et appareils n.c.a. du SH 85	8543.90	—	S	S2
31.62.16.90	Parties électriques de machines ou appareils n.c.a. du SH 85	8548.90	—	S	
31.62.91.00	Installation d'autres matériels électriques, à l'exclusion des appareils électriques de signalisation pour voies routières, etc.	—	—	I	
31.62.92.00	Entretien et réparation d'autres matériels électriques n.c.a.	—	—	I	

NACE 32.10: Fabrication de composants électroniques

32.10.11.00	Condensateurs de puissance fixes pour réseaux électriques 50/60 Hz	8532.10	p/st @	S	
32.10.12.30	Condensateurs fixes au tantale autres que de puissance	8532.21	p/st @	S	
32.10.12.50	Condensateurs fixes électrolytiques à l'aluminium autres que de puissance	8532.22	p/st @	S	
32.10.12.73	Condensateurs fixes à diélectrique en céramique 1 couche autres que de puissance	8532.23	p/st @	S	
32.10.12.75	Condensateurs fixes à diélectrique en céramique multicouches autres que de puissance	8532.24	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
32.10.12.77	Condensateurs fixes à diélectrique en papier ou plastique autres que de puissance	8532.25	p/st @	S	
32.10.12.79	Autres condensateurs fixes autres que de puissance	8532.29	p/st @	S	
32.10.13.00	Condensateurs variables ou ajustables	8532.30	p/st @	S	
32.10.20.20	Résistances fixes au carbone, agglomérées ou à couche	8533.10	p/st @	S	
32.10.20.35	Autres résistances fixes: puissance ≤ 20 W	8533.21	p/st @	S	
32.10.20.37	Autres résistances fixes, puissance > 20 W	8533.29	p/st @	S	
32.10.20.55	Résistances variables bobinées: puissance ≤ 20 W	8533.31	p/st @	S	
32.10.20.57	Résistances variables bobinées: puissance > 20 W	8533.39	p/st @	S	
32.10.20.70	Résistances variables autres que bobinées	8533.40	p/st @	S	
32.10.30.50	Circuits imprimés multiples ne comportant que des éléments conducteurs et des contacts	8534.00.11	p/st @	S	
32.10.30.70	Circuits imprimés autres que multiples ne comportant que des éléments conducteurs et des contacts	8534.00.19	p/st @	S	
32.10.30.90	Autres circuits imprimés comportant d'autres éléments passifs	8534.00.90	p/st @	S	
32.10.41.35	Tubes cathodiques pour téléviseurs et moniteurs vidéo couleurs	8540.11	p/st	S	
32.10.41.37	Tubes cathodiques pour téléviseurs et moniteurs vidéo noir et blanc ou en autre monochrome	8540.12	p/st	S	
32.10.41.39	Autres tubes cathodiques	8540 [.40 + .50 + .60]	p/st	S	
32.10.41.50	Tubes pour cameras TV, convertisseurs ou intensificateurs d'images et tubes à photocathode	8540.20	p/st	S	
32.10.42.00	Magnétrons, klystrons, tubes pour hyperfréquences et autres lampes, tubes et valves (tubes commandés par grille excl.)	8540 [.7 + .8]	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
32.10.51.25	Diodes autres que photodiodes et diodes émettrices de lumière	8541.10	p/st @	S	
32.10.51.55	Transistors à pouvoir de dissipation < 1 W, phototransistors exclus	8541.21	p/st @	S	
32.10.51.57	Autres transistors à pouvoir de dissipation ≥ 1 W, phototransistors exclus	8541.29	p/st @	S	
32.10.51.70	Thyristors, diacs et triacs, autres que les dispositifs photosensibles	8541.30	p/st @	S	
32.10.52.35	Diodes émettrices de lumière	8541.40.10	p/st @	S	
32.10.52.37	Cellules solaires, photodiodes, phototransistors, photothyristors, photocouples...	8541.40.90	p/st @	S	
32.10.52.50	Autres dispositifs à semi-conducteur	8541.50	p/st @	S	
32.10.52.70	Cristaux piézo-électriques montés	8541.60	p/st @	S	
32.10.61.00	Cartes munies d'un circuit intégré électronique («cartes intelligentes»)	8542.10	p/st @	S	
32.10.62.15	Circuits intégrés monolithiques numériques MOS: disques (wafers) non découpés microplaquettes	8542.21.01	p/st @	S	
32.10.62.17	Circuits intégrés monolithiques numériques MOS: microplaquettes (chips)	8542.21.05	p/st @	S	
32.10.62.25	Mémoires dynamiques à lecture-écriture à accès aléatoire (D-RAMs) MOS: cap. mémor. ≤ 4 Mbits	8542.21.11	p/st	S	
32.10.62.27	Mémoires dynamiques à accès aléatoire MOS: D-RAMs, capacité de mémoire > 4 Mbits	8542.21 (.13 + .15 + .17)	p/st	S	
32.10.62.34	Mémoires statiques à lecture-écriture à accès aléatoire (S-RAMs) MOS	8542.21.20	p/st	S	
32.10.62.54	Mémoires à lecture exclusivement, programmables, effaçables aux ultraviolets (EPROMs) MOS	8542.21.25	p/st	S	
32.10.62.65	Mémoires à lecture exclusivement, programmables, effaçables électriquement MOS: E2PROMs	8542.21.3	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
32.10.62.69	Autres mémoires MOS	8542.21.41	p/st @	S	
32.10.62.70	Circuits intégrés monolithiques numériques MOS: microprocesseurs	8542.21.45	p/st	S	
32.10.62.93	Circuits intégrés monolithiques numériques: autres que microprocesseurs	8542.21 (.50 + .6 + .7 + .8 + .9)	p/st @	S	
32.10.62.95	Circuits intégrés monolithiques autres que numériques	8542.29	p/st @	S	
32.10.62.97	Circuits intégrés hybrides	8542.60	p/st @	S	
32.10.62.99	Micro-assemblages électroniques	8542.70	p/st @	S	
32.10.71.00	Parties de condensateurs fixes, variables ou ajustables	8532.90	—	S	S2
32.10.72.00	Parties de résistances électriques non chauffantes du N 8533	8533.90	—	S	S2
32.10.73.20	Parties de tubes cathodiques	8540.91	—	S	S2
32.10.73.30	Parties de lampes, tubes et valves électroniques du N 8540 autres que de tubes cathodiques	8540.99	—	S	S2
32.10.73.50	Parties de diodes, transistors, autres dispositifs photosensibles du N 8541	8541.90	—	S	S2
32.10.73.70	Parties de circuits intégrés et de micro-assemblages électroniques	8542.90	—	S	S2

NACE 32.20: Fabrication d'appareils d'émission et de transmission

32.20.11.50	Appareils d'émission de radiodiffusion, TV, radio-téléphonie et télégraphie	8525.10	p/st	S	
32.20.11.70	Appareils d'émission incorporant un appareil de réception	8525.20	p/st	S	
32.20.12.90	Caméras de télévision	8525.30	p/st	S	
32.20.20.20	Postes téléphoniques d'usagers, visiophones incl.	8517.1	p/st @	S	
32.20.20.30	Téléscripteurs	8517.22	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
32.20.20.40	Appareils de commutation pour la téléphonie ou la télégraphie	8517.30	p/st @	S	
32.20.20.50	Autres appareils pour le télécommunication par courant porteur	8517.50.10	p/st @	S	
32.20.20.60	Autres appareils électriques pour la téléphonie et la télégraphie	8517 [.50.90 + .80]	p/st @	S	
32.20.20.75	Appareils de télécopie	8517.21	p/st	S	
32.20.30.30	Assemblages électroniques, parties, pour appareils de télécommunication par courant porteur, pour la téléphonie ou la télégraphie	8517.90.1	—	S	S2
32.20.30.60	Assemblages électroniques, parties, d'appareils électriques pour la téléphonie ou la télégraphie par fil, y.c. de postes d'usager par fil à combinés sans fil et de visiophones (sauf appareils de télécommunication par courant porteur)	8517.90.8	—	S	S2
32.20.91.00	Installation d'émetteurs de radio et de télévision et d'appareils pour la téléphonie et la télégraphie	—	—	I	
32.20.92.00	Entretien et réparation d'émetteurs de radio et de télévision et d'appareils pour la téléphonie et la télégraphie	—	—	I	

NACE 32.30: Fabrication d'appareils de réception, enregistrement ou reproduction du son et de l'image

32.30.11.55	Récepteurs portatifs radio avec enregistreurs ou reproducteurs de son	8527 [.12 + .13]	p/st	S	
32.30.11.59	Récepteurs portatifs radio sans enregistrement ou reproduction du son	8527.19	p/st	S	
32.30.11.75	Autres récepteurs radio avec enregistreurs ou reproducteurs de son	8527.31	p/st	S	
32.30.11.77	Autres récepteurs radio sans enregistreurs ou reproducteurs de son, mais combinés avec un appareil d'horlogerie	8527.32	p/st	S	
32.30.11.79	Autres récepteurs radio incl. appareils de radio-téléphonie ou télégraphie	8527.39	p/st	S	
32.30.12.70	Récepteurs radio avec enregistrement, reproduction de son pour véhicules automobiles	8527.21	p/st	S	
32.30.12.90	Récepteurs de radiodiffusion pour véhicules automobiles sans enregistrement ou reproduction du son	8527.29	p/st	S	
32.30.20.20	Téléprojecteurs, projecteurs vidéo incl.	8528 [.12.10 + .30]	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
32.30.20.30	Appareils incorporant un appareil d'enregistrement, de reproduction vidéophonique, couleurs	8528.12.20	p/st	S	
32.30.20.45	Moniteurs vidéo avec tube cathodique, couleurs	8528.21.1	p/st	S	
32.30.20.49	Moniteurs vidéo avec d'autres écrans, couleurs	8528.21.90	p/st	S	
32.30.20.50	Appareils récepteurs de télévision couleur, tube cathodique incorporé, autres	8528.12 (.5 + .6 + .70)	p/st	S	
32.30.20.60	Appareils récepteurs de télévision couleur avec d'autres écrans	8528.12.8	p/st	S	
32.30.20.75	Récepteurs de signaux vidéophoniques (tuner)	8528.12 (.90 + .91 + .94 + .95)	p/st	S	
32.30.20.79	Autres appareils récepteurs téléviseur couleur sans écran	8528.12.98	p/st	S	
32.30.20.83	Moniteurs vidéo en noir et blanc ou en autres monochromes	8528.22	p/st	S	
32.30.20.85	Télévisions en noir et blanc ou en autres monochromes	8528.13	p/st	S	
32.30.31.35	Électrophones commandés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou jeton	8519.10	p/st	S	
32.30.31.39	Autres électrophones et tourne-disques	8519 [.2 + .3]	p/st	S	
32.30.31.50	Machines à dicter	8519.40	p/st	S	
32.30.31.75	Appareils de reproduction du son à cassettes	8519 [.92 + .93]	p/st	S	
32.30.31.79	Appareils de reproduction du son autres qu'à cassettes	8519.99	p/st	S	
32.30.32.30	Machines à dicter ne pouvant fonctionner sans source d'énergie extérieure	8520.10	p/st	S	
32.30.32.50	Répondeurs téléphoniques	8520.20	p/st	S	
32.30.32.75	Appareils à cassettes d'enregistrement, reproduction du son sur bandes	8520 [.32 (.1 + .30 + .50) + .33]	p/st	S	
32.30.32.79	Appareils d'enregistrement et reproduction du son sur bandes autres qu'à cassettes	8520 [.32.9 + .39]	p/st	S	
32.30.32.90	Autres appareils d'enregistrement du son sur bandes n.c.a. du SH 8520	8520.90	p/st	S	
32.30.33.35	Appareils de prises de vue fixes vidéo et autres	8525.40	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
32.30.33.39	Autres appareils vidéophoniques (tuner vidéo incl.) à bandes ≤ 1,3 cm et à vitesse ≤ 50 mm/s	8521.10.20	p/st	S	
32.30.33.50	Autres appareils vidéophoniques à bandes magnétiques (incorporant ou non un tuner vidéo)	8521.10.95	p/st	S	
32.30.33.70	Autres appareils vidéophoniques sans bandes magnétiques (avec tuner vidéo)	8521.90	p/st	S	
32.30.41.00	Microphones et leurs supports	8518.10	p/st @	S	
32.30.42.35	Haut-parleur unique monté dans son enceinte	8518.21	p/st	S	
32.30.42.37	Haut-parleurs multiples montés dans la même enceinte	8518.22	p/st	S	
32.30.42.39	Autres haut-parleurs	8518.29	p/st	S	
32.30.42.70	Écouteurs, même combinés avec un microphone	8518.30	p/st @	S	
32.30.43.55	Amplificateurs éléctriques d'audio-fréquences pour téléphonie ou mesure	8518.40.30	p/st @	S	
32.30.43.59	Amplificateurs électriques d'audio-fréquences autres que pour téléphonie ou mesure	8518.40.8	p/st	S	
32.30.43.70	Appareils électriques d'amplification du son	8518.50	p/st	S	
32.30.44.50	Récepteurs portables pour appel ou recherche de personnes	8527.90.20	p/st	S	
32.30.44.90	Autres récepteurs n.c.a. du SH 8527	8527.90.80	p/st	S	
32.30.51.30	Lecteurs phonographiques	8522.10	p/st @	S	
32.30.51.50	Aiguilles, pointes, diamants, saphirs et autres pierres précieuses, fines ou synthétiques, montées ou non, des appareils du N 8519	8522.90.30	p/st @	S	S2
32.30.51.70	Autres parties et accessoires des N 8519 à 8521	8522.90 (.4 + .70 + .80)	—	S	S2
32.30.51.80	Parties des appareils du N 8518	8518.90	—	S	S2
32.30.52.20	Antennes télescopiques, fouet pour appareils portatifs et dans véhicules automobiles	8529.10.20	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
32.30.52.35	Antennes extérieures pour réception par satellite (radiodif. et télév.)	8529.10.31	p/st @	S	
32.30.52.39	Antennes extérieures (radiodif. et télév.) autres que pour réception par satellite	8529.10.39	p/st @	S	
32.30.52.50	Antennes intérieures (radiodif. et télév.) y compris celles à incorporer	8529.10.65	p/st @	S	
32.30.52.70	Autres antennes et parties	8529.10 (.13 + .75 + .85 + .99)	—	S	
32.30.52.80	Autres parties des appareils des N 8525 à 8528 (y compris meubles et coffrets)	8529.90	—	S	S2
32.30.91.00	Services d'installation d'appareils de radio et de télévision et d'appareils d'enregistrement du son et de l'image, pour usage professionnel	—	—	I	
32.30.92.00	Services de réparation et de maintenance d'appareils de radio et de télévision et d'appareils d'enregistrement du son et de l'image, pour usage professionnel	—	—	I	

NACE 33.10: Fabrication de matériel médico-chirurgical et d'orthopédie

33.10.11.15	Appareils à rayons X (de radiophotographie ou radiothérapie incl.) à usage médical, humain ou vétérinaire	9022 [.12 + .13 + .14]	p/st	S	
33.10.11.19	Appareils rayons X (de radiophotographie incl.) pour usages autres que médical	9022.19	p/st	S	
33.10.11.35	Appareils à radiations alpha, beta ou gamma, à usages médicaux, humain ou vétérinaire	9022.21	p/st	S	
33.10.11.39	Appareils à radiations alpha, beta ou gamma pour usages autres que médical	9022.29	p/st	S	
33.10.11.50	Tubes à rayons X	9022.30	p/st	S	
33.10.11.70	Dispositifs générateurs de rayons X, autres que les tubes, pupitres, écrans, tables... et autres parties et accessoires	9022.90	—	S	
33.10.12.10	Électrocardiographes	9018.11	p/st @	S	
33.10.12.30	Appareils d'électrodiagnostic (électrocardiographes excl.)	9018 [.12 + .13 + .14 + .19]	p/st @	S	
33.10.12.50	Appareils à rayons ultraviolets ou infrarouges, pour médecine, chirurgie...	9018.20	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
33.10.13.30	Tours dentaires, même combinés avec d'autres équipements dentaires	9018.41	p/st @	S	
33.10.13.50	Instruments et appareils pour l'art dentaire autres que les tours dentaires	9018.49	p/st @	S	
33.10.14.00	Stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoires	8419.20	p/st @	S	
33.10.15.11	Seringues avec ou sans aiguille, pour médecine, chirurgie, sciences dentaires ou vétérinaires	9018.31	p/st @	S	
33.10.15.13	Aiguilles tubulaires en métal	9018.32.10	p/st @	S	
33.10.15.15	Aiguilles à sutures	9018.32.90	p/st @	S	
33.10.15.17	Cathéters, canules et instruments similaires	9018.39	p/st @	S	
33.10.15.20	Instruments et appareils d'ophtalmologie	9018.50	p/st @	S	
33.10.15.33	Instruments et appareils pour la mesure de la pression artérielle	9018.90.10	p/st @	S	
33.10.15.35	Endoscopes	9018.90.20	p/st @	S	
33.10.15.53	Reins artificiels	9018.90.30	p/st @	S	
33.10.15.55	Appareils de diathermie (à ultrasons ou autres)	9018.90.4	p/st @	S	
33.10.15.63	Appareils de transfusion	9018.90.50	p/st @	S	
33.10.15.65	Instruments et appareils d'anesthésie	9018.90.60	p/st @	S	
33.10.15.73	Lithotriteurs à ultrasons	9018.90.70	p/st @	S	
33.10.15.79	Autres instruments et appareils de médecine et de chirurgie du 90.18: autres qu'à ultrasons	9018.90 (.75 + .85)	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
33.10.16.53	Appareils de mécanothérapie, massage, psychotechnique	9019.10	p/st @	S	
33.10.16.55	Appareils d'ozono-, oxygéno-, aérosol-thérapie et de thérapie respiratoire	9019.20	p/st @	S	
33.10.16.90	Autres appareils respiratoires, masques à gaz, à l'exclusion des masques de protection dépourvus de mécanismes ou filtres amovibles	9020	p/st @	S	
33.10.17.35	Prothèses articulaires	9021.31	p/st @	S	
33.10.17.39	Appareils d'orthopédie ou pour fractures autres que prothèses articulaires	9021.10	—	S	
33.10.17.53	Dents artificielles: en matières plastiques	9021.21.10	p/st @	S	
33.10.17.55	Dents artificielles: en matières autres que plastiques	9021.21.90	p/st @	S	
33.10.17.59	Articles et appareils de prothèse dentaire autres que les dents artificielles	9021.29	—	S	
33.10.17.90	Autres articles et appareils de prothèse	9021.39	—	S	
33.10.18.33	Appareils pour faciliter l'audition, à l'exclusion des parties et accessoires	9021.40	p/st	S	
33.10.18.39	Parties et accessoires d'appareils pour faciliter l'audition des sourds	9021.90.10	—	S	
33.10.18.50	Stimulateurs cardiaques, à l'exclusion des parties et accessoires	9021.50	p/st	S	
33.10.18.90	Autres articles et appareils à porter ou à implanter du N 9021	9021.90.90	—	S	
33.10.20.30	Fauteuils de dentistes, fauteuils pour salons de coiffure et similaires, et leurs parties	9402.10	p/st @	S	
33.10.20.50	Mobilier pour médecine, chirurgie, art dentaire ou art vétérinaire autres que les fauteuils du 94.02.10	9402.90	p/st @	S	
33.10.91.00	Installation d'instruments et d'appareils médico-chirurgicaux	—	—	I	
33.10.92.00	Entretien et réparation d'instruments et d'appareils médico-chirurgicaux	—	—	I	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
	NACE 33.20: Fabrication d'instruments de mesure et de contrôle				
33.20.11.30	Boussoles, y compris les compas de navigation	9014.10	p/st @	S	
33.20.11.55	Instruments et appareils de navigation aérienne ou spatiale, autres que les boussoles	9014.20	p/st @	S	
33.20.11.59	Autres instruments et appareils de navigation	9014.80	p/st @	S	
33.20.12.15	Télémètres, théodolites et tachéomètres, niveaux, photogrammétrie: électroniques	9015 [.10.10 + .20.10 + .30.10 + .40.10]	p/st @	S	
33.20.12.19	Télémètres, théodolites et tachéomètres, niveaux, photogrammétrie: autres qu'électroniques	9015 [.10.90 + .20.90 + .30.90 + .40.90]	p/st @	S	
33.20.12.35	Instruments et appareils de météorologie, d'hydrologie et de géophysique, électroniques	9015.80.11	p/st @	S	
33.20.12.39	Autres instruments et appareils du N 9015, électroniques	9015.80.19	p/st @	S	
33.20.12.53	Instrum. et app. de géodésie, topographie, arpentage, nivellement, hydrographie autres qu'électroniques	9015.80.91	p/st @	S	
33.20.12.55	Instruments et appareils de météorologie, hydrologie, géophysique autres qu'électroniques	9015.80.93	p/st @	S	
33.20.12.57	Autres instrum. et appareils du 90.15, non électroniques	9015.80.99	p/st @	S	
33.20.20.30	Appareils de radiodétection et de radiosondage (radar)	8526.10	p/st @	S	
33.20.20.50	Appareils de radionavigation	8526.91	p/st	S	
33.20.20.70	Appareils de radiotélécommande	8526.92	p/st @	S	
33.20.31.50	Balances sensibles à un poids ≤ 5 cg, avec ou sans poids	9016.00.10	p/st	S	S2
33.20.31.80	Parties, accessoires: balances sensibles à un poids ≤ 5 cg, avec ou sans poids	9016.00.90	—	S	S2
33.20.32.30	Tables et machines à dessiner, même automatiques	9017.10	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
33.20.32.53	Étuis de mathématiques	9017.20.11	p/st	S	
33.20.32.55	Instruments de traçage	9017.20.3	p/st	S	
33.20.32.59	Autres instruments de dessin, ou de calcul	9017.20 (.05 + .19 + .90)	p/st @	S	
33.20.33.10	Micromètres, pieds à coulisse	9017.30.10	p/st	S	
33.20.33.30	Calibres et jauges	9017.30.90	p/st	S	
33.20.33.55	Mètres et règles divisées	9017.80.10	p/st @	S	
33.20.33.59	Autres instruments du N 9017	9017.80.90	—	S	
33.20.41.00	Instruments, appareils pour mesure ou détection des radiations ionisantes	9030.10	p/st @	S	
33.20.42.00	Oscilloscopes et oscillographes cathodiques	9030.20	p/st @	S	
33.20.43.10	Multimètres non enregistreurs	9030.31	p/st @	S	
33.20.43.30	Instruments de mesure ou de contrôle de phénomènes électriques, autres que multimètres, non enregistreurs, électroniques	9030.39.20	p/st @	S	
33.20.43.55	Voltmètres non enregistreurs autres qu'électroniques	9030.39.81	p/st @	S	
33.20.43.59	Instruments de mesure ou de contrôle de phénomènes électriques autres que multimètres et voltmètres, non enregistreurs, autres qu'électroniques	9030.39.89	p/st @	S	
33.20.44.00	Autres instruments et appareils électriques pour télécommunications (ypsomètres, kerdomètres, distorsiomètres, psophomètres...)	9030.40	p/st @	S	
33.20.45.20	Instruments et appareils de mesure ou de contrôle des disques (wafers) ou dispositifs à semi-conducteur	9030.82	p/st @	S	
33.20.45.30	Autres instruments et appareils électriques du SH 9030: avec dispositif enregistreur	9030.83	p/st @	S	
33.20.45.55	Autres instruments et appareils du SH 9030: électroniques, sans dispositif enregistreur	9030.89.20	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
33.20.45.59	Autres instruments et appareils du SH 9030: autres qu'électroniques et sans dispositif enregistreur	9030.89.80	p/st @	S	
33.20.51.15	Thermomètres à liquide, à lecture directe, non combinés à d'autres instruments médicaux ou vétérinaires	9025.11.20	p/st	S	
33.20.51.19	Thermomètres à liquide, à lecture directe, non combinés à d'autres instruments autres que médicaux ou vétérinaires	9025.11.80	p/st	S	
33.20.51.35	Autres thermomètres, pyromètres, non combinés à d'autres instruments, électroniques	9025.19.20	p/st	S	
33.20.51.39	Autres thermomètres et pyromètres non combinés à d'autres instruments, autres qu'électroniques	9025.19.80	p/st	S	
33.20.51.50	Baromètres non combinés à d'autres instruments	9025.80.20	p/st	S	
33.20.51.75	Instruments du SH 9025 n.c.a. et combinaisons des instruments du 9025, électroniques	9025.80.40	p/st @	S	
33.20.51.79	Instruments du SH 9025 n.c.a. et combinaisons des instruments du 9025, autres qu'électroniques	9025.80.80	p/st @	S	
33.20.52.35	Débimètres électroniques	9026.10.21	p/st	S	
33.20.52.39	Contrôleurs de niveau des liquides: électroniques	9026.10.29	p/st	S	
33.20.52.55	Débimètres autres qu'électroniques	9026.10.81	p/st	S	
33.20.52.59	Contrôleurs de niveau des liquides: autres qu'électroniques	9026.10.89	p/st	S	
33.20.52.71	Contrôleurs de pression: électroniques	9026.20.20	p/st	S	
33.20.52.74	Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique, non électroniques (excl. de ceux destinés à des aéronefs civils)	9026.20.40	p/st	S	
33.20.52.79	Autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression, non électroniques	9026.20.80	p/st	S	
33.20.52.83	Autres instruments et appareils de mesure ou contrôle du 90.26: électroniques	9026.80.20	p/st @	S	
33.20.52.89	Autres instruments et appareils de mesure ou contrôle du 90.26: autres qu'électroniques	9026.80.80	p/st @	S	
33.20.53.13	Analyseurs de gaz ou de fumées, électroniques	9027.10.10	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
33.20.53.19	Analyseurs de gaz ou de fumées, autres qu'électroniques	9027.10.90	p/st	S	
33.20.53.20	Chromatographes et appareils d'électrophorèse	9027.20	p/st @	S	
33.20.53.30	Spectromètres, spectrophotomètres et spectrographes, utilisant les rayonnements optiques (UV, visibles, IR)	9027.30	p/st @	S	
33.20.53.40	Posemètres	9027.40	p/st @	S	
33.20.53.50	Autres instruments et appareils utilisant les rayonnements optiques (UV, visibles, IR)	9027.50	p/st @	S	
33.20.53.81	pH-mètres, rH-mètres et autres appareils pour mesurer la conductivité, électroniques	9027.80.11	p/st @	S	
33.20.53.83	Autres instruments et appareils électroniques n.c.a. du SH 9027	9027.80 (.13 + .17)	p/st @	S	
33.20.53.85	Viscosimètres, porosimètres et dilatomètres, autres qu'électroniques	9027.80.91	p/st @	S	
33.20.53.89	Autres instruments et appareils non électroniques, n.c.a. du SH 9027	9027.80 (.93 + .97)	p/st @	S	
33.20.61.00	Microscopes autres qu'optiques et diffractographes	9012.10	p/st @	S	
33.20.62.10	Machines et appareils d'essais des métaux: électroniques	9024.10.10	p/st @	S	
33.20.62.33	Machines et appareils d'essais des métaux: universels, essais de traction	9024.10.91	p/st @	S	
33.20.62.35	Machines et appareils d'essais des métaux: essais de dureté	9024.10.93	p/st @	S	
33.20.62.39	Machines et appareils d'essais des métaux: autres	9024.10.99	p/st @	S	
33.20.62.55	Machines et appareils d'essais pour matériaux autres que les métaux électroniques	9024.80.10	p/st @	S	
33.20.62.59	Machines et appareils d'essais pour matériaux: autres que les métaux, autres qu'électroniques	9024.80.9	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
33.20.63.30	Compteurs de gaz	9028.10	p/st	S	
33.20.63.50	Compteurs de liquides	9028.20	p/st	S	
33.20.63.70	Compteurs d'électricité	9028.30	p/st	S	
33.20.64.30	Compteurs de tours, de production, taximètres, podomètres et similaires	9029.10	p/st @	S	
33.20.64.53	Indicateurs de vitesse pour véhicules terrestres	9029.20.31	p/st @	S	
33.20.64.55	Tachymètres	9029.20.38	p/st @	S	
33.20.64.70	Stroboscopes	9029.20.90	p/st @	S	
33.20.65.10	Machines à équilibrer les pièces mécaniques	9031.10	kg	S	
33.20.65.20	Bancs d'essai	9031.20	kg	S	
33.20.65.30	Projecteurs de profils	9031.30	p/st	S	
33.20.65.40	Autres instruments et appareils optiques de mesure ou de contrôle	9031.4	p/st @	S	
33.20.65.50	Instruments, appareils électroniques pour mesurer ou contrôler des grandeurs géométriques	9031.80 (.32 + .34)	p/st @	S	
33.20.65.70	Autres instruments, appareils, machines électroniques pour mesurer ou contrôler des grandeurs autres que géométriques	9031.80.38	p/st @	S	
33.20.65.83	Instruments autres qu'électroniques pour mesurer ou contrôler des grandeurs géométriques	9031.80.91	p/st @	S	
33.20.65.89	Instruments autres qu'électroniques pour mesurer ou contrôler des grandeurs autres que géométriques	9031.80.98	p/st @	S	
33.20.70.15	Thermostats automatiques: électroniques	9032.10.20	p/st	S	
33.20.70.19	Thermostats automatiques: autres qu'électroniques	9032.10.8	p/st	S	
33.20.70.30	Manostats (pressostats) automatiques	9032.20	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
33.20.70.50	Autres instruments et appareils hydrauliques ou pneumatiques pour la régulation ou le contrôle automatiques	9032.81	p/st @	S	
33.20.70.90	Instruments et appareils autres qu'hydrauliques ou pneumatiques, pour la régulation ou le contrôle automatiques	9032.89	p/st @	S	
33.20.81.10	Parties et accessoires des instruments et appareils du N 9014	9014.90	—	S	S2
33.20.81.20	Parties et accessoires des instruments et appareils du N 9015	9015.90	—	S	S2
33.20.81.30	Parties et accessoires du N 9017	9017.90	—	S	S2
33.20.81.41	Parties et accessoires des machines et appareils du N 9024	9024.90	—	S	S2
33.20.81.43	Parties et accessoires des appareils du N 9025	9025.90	—	S	S2
33.20.81.45	Parties et accessoires des instruments et appareils du N 9026	9026.90	—	S	S2
33.20.81.47	Microtomes; parties et accessoires	9027.90	—	S	S2
33.20.81.50	Parties et accessoires des instruments et appareils du N 9030	9030.90	—	S	S2
33.20.81.70	Parties et accessoires des instruments du N 9031	9031.90	—	S	S2
33.20.81.90	Parties et accessoires ndca du présent chapitre pour produits du chapitre 90	9033	—	S	
33.20.82.00	Parties et accessoires des microscopes du N 9012	9012.90	—	S	S2
33.20.83.33	Parties et accessoires de compteurs d'électricité	9028.90.10	—	S	S2
33.20.83.35	Parties et accessoires pour autres compteurs du N 9028	9028.90.90	—	S	S2
33.20.83.50	Parties et accessoires des compteurs du N 9029	9029.90	—	S	S2
33.20.84.00	Parties et accessoires des instruments et appareils du N 9032	9032.90	—	S	S2
33.20.91.00	Installation d'instruments et d'appareils pour la mesure, la vérification, le contrôle, la navigation et d'autres usages	—	—	I	
33.20.92.00	Entretien et réparation d'instruments et d'appareils pour la mesure, la vérification, le contrôle, la navigation et d'autres usages	—	—	I	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
	NACE 33.30: Fabrication d'équipements de contrôle des processus industriels				
33.30.10.00	Conception et montage d'équipement de contrôle de processus industriel et de production automatisée	—	—	I	
	NACE 33.40: Fabrication de matériels optique et photographique				
33.40.11.30	Verres de contact	9001.30	p/st	S	
33.40.11.53	Verres de lunetterie: non correcteurs	9001 [.40.20 + .50.20]	p/st	S	
33.40.11.55	Verres de lunetterie: complètement ouvrées 2 faces, correcteurs, unifocaux	9001 [.40.41 + .50.41]	p/st	S	
33.40.11.59	Verres de lunetterie: complètement ouvrées 2 faces, correcteurs, autres	9001 [.40.49 + .50.49]	p/st	S	
33.40.11.70	Autres verres de lunetterie, correcteurs	9001 [.40.80 + .50.80]	p/st	S	
33.40.12.50	Lunettes solaires	9004.10	p/st	S	
33.40.12.90	Lunettes correctrices, protectrices et articles similaires	9004.90	kg	S	
33.40.13.50	Montures en matières plastiques, pour lunettes	9003.11	p/st	S	
33.40.13.90	Montures pour lunettes en matières autres que plastiques	9003.19	p/st	S	
33.40.14.00	Parties de montures de lunettes ou d'articles similaires	9003.90	—	S	S2
33.40.21.15	Câbles optiques conducteurs d'images	9001.10.10	kg	S	
33.40.21.19	Fibres optiques, faisceaux et câbles de fibres optiques autres que les câbles conducteurs d'images	9001.10.90	kg	S	
33.40.21.30	Matières polarisantes en feuilles ou en plaques	9001.20	kg	S	
33.40.21.53	Prismes, miroirs et autres éléments d'optique, en toutes matières, non montés	9001.90	kg	S	
33.40.21.55	Lentilles, prismes, miroirs et éléments d'optique montés	9002.90	p/st @	S	
33.40.21.70	Objectifs en toutes matières montés, autres que pour projecteurs et appareils photographiques et cinématographiques	9002.19	p/st	S	
33.40.21.90	Filtres	9002.20	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
33.40.22.30	Jumelles	9005.10	p/st	S	
33.40.22.50	Longues-vues, lunettes astronomiques, télescopes optiques… à l'exclusion des jumelles et des appareils de radioastronomie	9005.80	p/st @	S	
33.40.22.73	Microscopes stéréoscopiques	9011.10	p/st	S	
33.40.22.75	Microscopes pour microphotographie, cinématographies, projection autres que stéréoscopiques	9011.20	p/st	S	
33.40.22.79	Microscopes n.c.a. du SH 9011 autres que stéréoscopiques et que pour micro-photo, cinématographie, projection...	9011.80	p/st	S	
33.40.23.10	Lunettes de visée pour armes, machines, téléscopes, périscopes, du SH 90	9013.10	p/st @	S	
33.40.23.30	Lasers, autres que les diodes laser	9013.20	p/st @	S	
33.40.23.55	Autres dispositifs, appareils et instruments d'optique, n.c.a. du SH 90: cellules affichages à cristaux liquides LCD	9013.80 (.20 + .30)	p/st @	S	
33.40.23.59	Autres dispositifs, appareils et instruments d'optique, n.c.a. du SH 90 autres que LCD	9013.80.90	—	S	
33.40.24.10	Parties et accessoires des instruments du N 9005, y compris les bâtis	9005.90	—	S	S2
33.40.24.30	Parties et accessoires des microscopes optiques du N 9011	9011.90	—	S	S2
33.40.24.50	Parties et accessoires des appareils et instruments du N 9013	9013.90	—	S	S2
33.40.31.00	Objectifs en toutes matières montés, pour projecteurs, appareils photographiques ou cinématographiques d'agrandissement ou de réduction	9002.11	p/st	S	
33.40.32.30	Appareils photographiques pour préparation clichés, cylindres d'impression	9006.10	p/st	S	
33.40.32.50	Appareils photographiques pour microfilms, microfiches, microformats	9006.20	p/st	S	
33.40.32.70	Appareils photographiques pour examens médicaux, identité judiciaire, photographies aériennes ou sous-marines	9006.30	p/st	S	
33.40.33.10	Appareils photographiques à développement et tirage instantanés	9006.40	p/st	S	
33.40.33.35	Appareils photo à visée à travers l'objectif, pellicules en rouleaux d'une largeur ≤ 35 mm	9006.51	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
33.40.33.39	Appareils photo, autres qu'à visée à travers l'objectif, pour pellicules en rouleaux d'une largeur < 35 mm	9006.52	p/st	S	
33.40.33.50	Appareils photo, autres qu'à visée à travers l'objectif, pour pellicules en rouleaux d'une largeur de 35 mm	9006.53	p/st	S	
33.40.33.90	Appareils photographiques du SH 9006 (appareils de prises de vue fixes vidéo excl.)	9006.59	p/st	S	
33.40.34.30	Caméras pour films de largeur < 16 mm ou double 8 mm, même incorporant des appareils d'enregistrement et reproduction du son	9007.11	p/st	S	
33.40.34.50	Caméras pour films de largeur ≥ 16 mm, même avec prise et reproduction du son	9007.19	p/st	S	
33.40.35.30	Projecteurs cinématographiques	9007.20	p/st	S	
33.40.35.50	Projecteurs de diapositives	9008.10	p/st	S	
33.40.35.90	Autres projecteurs d'images fixes	9008.30	p/st	S	
33.40.36.15	Flashes électroniques	9006.61	p/st	S	
33.40.36.19	Appareils et dispositifs, pour la production de la lumière-éclair autres que flashes électroniques, lampes-éclairs, cubes-éclairs...	9006.69	p/st	S	
33.40.36.30	Appareils photographiques d'agrandissement ou de réduction	9008.40	p/st	S	
33.40.36.50	Appareils et matériel pour le développement automatique de film et pellicules de photo/cinéma	9010.10	p/st @	S	
33.40.36.70	Autres appareils et matériel pour laboratoires photo/cinéma; négatoscopes	9010 [.4 + .50]	p/st @	S	
33.40.36.90	Ecrans pour projection	9010.60	p/st @	S	
33.40.37.00	Lecteurs de microfilms, microfiches ou autres microformats, même avec tirage	9008.20	p/st	S	
33.40.38.13	Parties et accessoires d'appareils photographiques	9006.91	—	S	S2
33.40.38.15	Parties et accessoires pour appareils du SH 9006 autres que photographiques	9006.99	—	S	S2
33.40.38.33	Parties et accessoires de caméras	9007.91	—	S	S2

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
33.40.38.35	Parties et accessoires de projecteurs	9007.92	—	S	S2
33.40.38.50	Parties et accessoires des appareils du N 9008	9008.90	—	S	S2
33.40.38.70	Parties et accessoires des appareils et matériels du N 9010	9010.90	—	S	S2
33.40.92.00	Entretien et réparation de matériel photographique, de matériel cinématographique et d'instruments d'optique, à usages professionnels	—	—	I	
	NACE 33.50: Horlogerie				
33.50.11.13	Montres-bracelets fonctionnant électriquement même à compteur de temps, à affichage mécanique seulement, en métaux précieux ou plaqué ou doublé	9101.11	p/st	S	
33.50.11.15	Montres-bracelets fonctionnant électriquement même à compteur de temps, à affichage opto-électronique seulement, en métaux précieux ou plaqué ou doublé	9101.12	p/st	S	
33.50.11.17	Montres-bracelets fonctionnant électriquement même avec compteur de temps, à affichage autre, en métaux précieux ou plaqué ou doublé	9101.19	p/st	S	
33.50.11.30	Montres et similaires, même avec compteur de temps, autres qu'électriques, en métaux précieux ou plaqué ou doublé	9101 [.2 + .99]	p/st	S	
33.50.11.50	Montres de poche et similaires, avec boîte en métaux précieux ou plaqués ou doublés en métaux précieux, fonctionnant électriquement	9101.91	p/st	S	
33.50.12.13	Montres-bracelets, électriques, même avec compteur de temps, à affichage mécanique, autres qu'en métaux précieux ou plaqué ou doublé	9102.11	p/st	S	
33.50.12.15	Montres-bracelets, électriques, même avec compteur de temps, à affichage opto-électronique, sauf en métaux précieux ou plaqué ou doublé	9102.12	p/st	S	
33.50.12.17	Montres-bracelets, électriques, même avec compteur de temps, à affichage autre, sauf en métaux précieux ou plaqué ou doublé	9102.19	p/st	S	
33.50.12.30	Montres et similaires, même avec compteur de temps, autres qu'électriques, et autres qu'en métaux précieux ou plaqué ou doublé	9102 [.2 + .99]	p/st	S	
33.50.12.50	Montres de poche et similaires, avec boîte autre qu'en métaux précieux ou plaqués ou doublés de métaux précieux, fonctionnant électriquement	9102.91	p/st	S	
33.50.13.00	Montres de tableaux de bord pour automobiles, aérodynes, bâteaux et autres véhicules	9104	p/st	S	
33.50.14.13	Réveils et pendulettes, à mouvement de montre, fonctionnant électriquement, n.c.a.	9103.10	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
33.50.14.19	Réveils et pendulettes, à mouvement de montre (appareils fonctionnant électriquement excl.), n.c.a.	9103.90	p/st	S	
33.50.14.33	Réveils fonctionnant électriquement, à mouvement autre que de montre	9105.11	p/st	S	
33.50.14.39	Réveils, à mouvement autre que de montre (appareils fonctionnant électriquement excl.)	9105.19	p/st	S	
33.50.14.43	Pendules et horloges murales fonctionnant électriquement, à mouvement autre que de montre	9105.21	p/st	S	
33.50.14.50	Pendules et horloges murales, à mouvement autre que de montre (à l'excl. des appareils fonctionnant électriquement et des coucous)	9105.29	p/st	S	
33.50.14.60	Appareils de distribution et d'unification de l'heure	9105.91	p/st	S	
33.50.14.75	Horloges de table ou de cheminée, à mouvement autre que de montre (appareils fonctionnant électriquement excl.)	9105.99.10	p/st	S	
33.50.14.79	Autres appareils et horloges, à mouvement autre que de montre, n.c. a. (appareils fonctionnant électriquement excl.)	9105.99.90	p/st	S	
33.50.21.33	Mouvements de montres, complets et assemblés, fonctionnant électriquement, à affichage mécanique seulement	9108.11	p/st	S	
33.50.21.35	Mouvements de montres, complets et assemblés, fonctionnant électriquement, à affichage opto-électronique seulement	9108.12	p/st	S	
33.50.21.37	Appareils de contrôle du temps et compteurs de temps, à mouvement d'horlogerie, fonctionnant électriquement	9108.19	p/st	S	
33.50.21.50	Mouvements de montres complets et assemblés, autres qu'électriques, remontage automatique ou autres	9108 [.20 + .90]	p/st	S	
33.50.22.35	Mouvements de réveils, complets et assemblés, fonctionnant électriquement	9109.11	p/st	S	
33.50.22.39	Mouvements d'horlogerie, complets et assemblés, fonctionnant électriquement, n.c.a.	9109.19	p/st	S	
33.50.22.90	Mouvements d'horlogerie, complets et assemblés, autres qu'électriques, autres que de montres	9109.90	p/st	S	
33.50.23.30	Mouvements de montres complets, non ou partiellement assemblés (chablons) à balancier spiral	9110.11.10	p/st	S	
33.50.23.50	Mouvements de montres complets, non ou partiellement assemblés (chablons) autres qu'à balancier spiral	9110.11.90	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
33.50.23.70	Mouvements de montres incomplets, assemblés	9110.12	kg	S	
33.50.24.00	Ébauches de mouvements de montres	9110.19	p/st @	S	
33.50.25.00	Mouvements d'horlogerie autres que de montres, complets ou non, assemblés ou non et ébauches	9110.90	kg	S	
33.50.26.13	Boîtes de montres des SH 9101 et 9102, en métaux précieux ou plaqués, doublés de métaux précieux	9111.10	p/st	S	
33.50.26.15	Boîtes de montres des SH 9101 et 9102, en métaux communs, même dorés ou argentés	9111.20	p/st	S	
33.50.26.19	Boîtes de montres des SH 9101 ou 9102, en matières autres que les métaux précieux ou communs	9111.80	p/st	S	
33.50.26.30	Parties de boîtes de montres des N 9101 ou 9102	9111.90	—	S	
33.50.26.54	Cages et cabinets d'appareils d'horlogerie	9112.20	p/st	S	
33.50.26.57	Parties de cages et cabinets d'appareils d'horlogerie	9112.90	—	S	
33.50.27.00	Bracelets de montres et parties en métal	9113 [.10 + .20]	—	S	
33.50.28.10	Ressorts d'horlogerie, y compris les ressorts spiraux	9114.10	kg	S	
33.50.28.30	Pierres d'horlogerie	9114.20	kg	S	
33.50.28.50	Cadrans d'horlogerie	9114.30	p/st @	S	
33.50.28.70	Autres fournitures d'horlogerie	9114 [.40 + .90]	—	S	
33.50.29.10	Horloges de pointage; horodateurs et horocompteurs	9106.10	p/st	S	
33.50.29.30	Paramètres et autres appareils compteurs de temps du 91.06.90 à l'exclusion des minutiers et compteurs de seconde	9106 [.20 + .90.90]	p/st	S	
33.50.29.50	Minutiers et compteurs de secondes	9106.90.10	p/st	S	
33.50.29.70	Interrupteurs horaires et déclencheurs de mécanisme à temps donné	9107	p/st	S	
33.50.91.00	Installation d'instruments et appareils industriels pour la mesure du temps	—	—	I	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
33.50.92.00	Entretien et réparation d'instruments et appareils industriels pour la mesure du temps	—	—	I	
	NACE 34.10: Construction de véhicules automobiles				
34.10.11.30	Moteurs à étincelles pour véhicules du SH 87, d'une cylindrée ≤ 250 cm^3	8407 [.31 + .32]	p/st	S	
34.10.11.50	Moteurs à étincelles pour véhicules du SH 87, d'une cylindrée > 250 cm^3 mais ≤ 1 000 cm^3	8407.33	p/st	S	
34.10.12.00	Moteurs à étincelles pour véhicules du SH 87, d'une cylindrée > 1 000 cm^3	8407.34	p/st	S	
34.10.13.00	Moteurs diesels pour véhicules du SH 87	8408.20	p/st	S	
34.10.21.33	Voitures particulières à moteurs à étincelles, d'une cylindrée ≤ 1 000 cm^3 (sauf véhicules pour le transport ≥ 10 personnes, motoneiges, voiturettes de golf et similaires)	8703.21.10	p/st	S	
34.10.21.36	Autres véhicules (caravanes automotrices y.c.) à allumage par étincelles, cylindrée > 1 000 cc mais ≤ 1 500 cc	8703.22.10	p/st	S	
34.10.22.30	Voitures particulières à moteurs à étincelles, d'une cylindrée > 1 500 cm^3 (y.c. caravanes automotrices cylindrée > 3 000 cm^3) (sauf véhicules pour le transport ≥ 10 personnes, motoneiges, voiturettes de golf et similaires)	8703 [.23.19 + .24.10]	p/st	S	
34.10.22.50	Autocaravanes à moteurs à étincelles, d'une cylindrée > 1 500 cm^3, ≤ 3 000 cm^3	8703.23.11	p/st	S	
34.10.23.10	Voitures particulières à moteurs diesels, d'une cylindrée ≤ 1 500 cm^3 (sauf véhicules pour le transport ≥ 10 personnes, motoneiges, voiturettes de golf et similaires)	8703.31.10	p/st	S	
34.10.23.30	Voitures particulières à moteurs diesels, d'une cylindrée > 1 500 cm^3 mais ≤ 2 500 cm^3 (sauf caravanes automotrices, véhicules pour le transport ≥ 10 personnes, motoneiges, voiturettes de golf et similaires)	8703.32.19	p/st	S	
34.10.23.40	Voitures particulières à moteurs diesels, d'une cylindrée > 2 500 cm^3 (sauf caravanes automotrices, véhicules pour le transport ≥ 10 personnes, motoneiges, voiturettes de golf et similaires)	8703.33.19	p/st	S	
34.10.23.53	Autocaravanes à moteurs diesels, d'une cylindrée > 1 500 cm^3, mais ≤ 2 500 cm^3	8703.32.11	p/st	S	
34.10.23.55	Autocaravanes à moteurs diesels, d'une cylindrée > 2 500 cm^3	8703.33.11	p/st	S	
34.10.24.30	Voitures particulières à moteurs électriques (sauf véhicules pour le transport ≥ 10 personnes, motoneiges, voiturettes de golf et similaires)	8703.90.10	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
34.10.24.90	Autres véhicules particuliers à moteurs autres qu'à étincelles, diesels ou électriques (sauf véhicules pour le transport ≥ 10 personnes, motoneiges, voiturettes de golf et similaires)	8703.90.90	p/st	S	
34.10.30.33	Véhicules diesels pour le transport de ≥ 10 personnes, d'une cylindrée ≤ 2 500 cm^3	8702.10.91	p/st	S	
34.10.30.35	Véhicules diesels pour le transport de ≥ 10 personnes, d'une cylindrée > 2 500 cm^3	8702.10.11	p/st	S	
34.10.30.53	Véhicules à moteurs à étincelles pour le transport de ≥ 10 personnes, d'une cylindrée ≤ 2 800 cm^3	8702.90.31	p/st	S	
34.10.30.55	Véhicules à moteurs à étincelles pour le transport de ≥ 10 personnes, d'une cylindrée > 2 800 cm^3	8702.90.11	p/st	S	
34.10.30.59	Véhicules pour le transport de ≥ 10 personnes, à moteurs, autres que diesels ou à étincelles	8702.90.90	p/st	S	
34.10.41.10	Véhicules utilitaires à moteurs diesels, d'un poids en charge maximal ≤ 5 t (sauf tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier)	8704.21 (.10 + .31 + .91)	p/st	S	
34.10.41.30	Véhicules industriels à moteurs diesels, d'un poids en charge maximal > 5 t mais ≤ 20 t (y.c. camions) (sauf tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier)	8704.22 (.10 + .91)	p/st	S	
34.10.41.40	Véhicules industriels à moteurs diesels, d'un poids en charge maximal > 20 t (sauf tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier)	8704.23 (.10 + .91)	p/st	S	
34.10.42.30	Véhicules utilitaires à moteurs à étincelles, d'un poids en charge maximal ≤ 5 t (sauf tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier)	8704.31 (.10 + .31 + .91)	p/st	S	
34.10.42.50	Véhicules industriels à moteurs à étincelles, d'un poids en charge maximal > 5 t (sauf tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier)	8704.32 (.10 + .91)	p/st	S	
34.10.42.90	Véhicules de transport de marchandises à moteurs autres que diesels ou à étincelles (sauf tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier)	8704.90	p/st	S	
34.10.44.00	Tracteurs routiers pour semi-remorques	8701.20.10	p/st	S	
34.10.45.00	Châssis de véhicules automobiles des SH 8701 à 8705, avec moteurs	8706	p/st	S	
34.10.51.00	Tombereaux automoteurs à utilisation hors du réseau routier	8704.10	p/st	S	
34.10.52.00	Camions-grues	8705.10	p/st	S	
34.10.53.00	Véhicules de neige, de golf et similaires	8703.10	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
34.10.54.10	Derricks automobiles pour le sondage ou le forage	8705.20	p/st	S	
34.10.54.30	Voitures de lutte contre l'incendie	8705.30	p/st	S	
34.10.54.50	Camions-bétonnières	8705.40	p/st	S	
34.10.54.90	Véhicules automobiles à usages spéciaux, du SH 8705 n.c.a	8705.90	p/st	S	
	NACE 34.20: Fabrication de carrosseries et remorques				
34.20.10.30	Carrosseries des véhicules du SH 8703	8707.10	p/st	S	
34.20.10.50	Carrosseries automobiles des SH 8701, 8702, 8704, 8705, y.c. cabines	8707.90	p/st	S	
34.20.21.00	Cadres et conteneurs multimodaux, y.c. conteneurs citernes et réservoirs	8609	p/st	S	S2
34.20.22.30	Remorques et semi-remorques pour habitation ou camping, type caravane, pliantes	8716.10.10	p/st	S	
34.20.22.93	Remorques et semi-remorques pour habitation ou camping, type caravane, autres que pliantes, d'un poids ≤ 750 kg	8716.10.91	p/st	S	
34.20.22.95	Remorques et semi-remorques pour habitation ou camping, type caravane, autres que pliantes, d'un poids > 750 kg et ≤ 3 500 kg	8716.10 (.94 + .96)	p/st	S	
34.20.22.97	Remorques et semi-remorques pour habitation ou camping, type caravane, autres que pliantes, d'un poids > 3500 kg	8716.10.99	p/st	S	
34.20.23.00	Remorques et semi-remorques autres que pour l'habitation ou le camping	8716 [.31 + .39 (.10 + .30 + .5) + .40]	p/st @	S	
34.20.30.30	Châssis de remorques et semi-remorques	8716.90.10	p/st @	S	S2
34.20.30.50	Carrosseries de remorques et semi-remorques	8716.90.30	p/st @	S	S2
34.20.30.70	Essieux de remorques et semi-remorques	8716.90.50	p/st @	S	S2
34.20.30.90	Parties de remorques et semi-remorques autres que chassis, carrosseries ou essieux	8716.90.90	—	S	S2

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
	NACE 34.30: Fabrication d'équipements automobiles				
34.30.11.00	Parties de moteurs à étincelles, autres que pour l'aviation	8409.91	—	S	S2
34.30.12.00	Parties de moteurs diesels	8409.99	—	S	S2
34.30.20.10	Pare-chocs et leurs parties (pare-chocs en plastique incl.)	8708.10	kg	S	S2
34.30.20.23	Garnitures de freins montées	8708.31	p/st @	S	S2
34.30.20.25	Freins et servo-freins, et leurs parties autres que les garnitures de freins montées	8708.39	kg	S	S2
34.30.20.33	Boîtes de vitesses	8708.40	p/st @	S	S2
34.30.20.35	Ponts avec différentiel, même pourvus d'autres organes de transmission	8708.50	p/st @	S	S2
34.30.20.37	Essieux porteurs et leurs parties	8708.60	kg	S	S2
34.30.20.40	Roues, leurs parties et accessoires	8708.70	kg	S	S2
34.30.20.50	Amortisseurs de suspension	8708.80	p/st @	S	S2
34.30.20.61	Radiateurs des véhicules automobiles des SH 8701 à 8705	8708.91	p/st @	S	S2
34.30.20.63	Silencieux et tuyaux d'échappement	8708.92	kg	S	S2
34.30.20.65	Embrayages et leurs parties	8708.93	kg	S	S2
34.30.20.67	Volants, colonnes et boîtiers de direction	8708.94	kg	S	S2
34.30.20.80	Coussins gonflables (incl. système de gonflage)	8708.99.11	p/st	S	S2
34.30.20.90	Autres parties et accessoires des véhicules des SH 8701 à 8705	8708.99 [.19 + .30 + .50 + .9]	—	S	S2
34.30.30.30	Ceintures de sécurité	8708.21	p/st	S	S2
34.30.30.90	Parties et accessoires de carrosseries automobiles (cabines incl.), autres que les pare-chocs et les ceintures de sécurité	8708.29	—	S	S2

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
	NACE 35.11: Construction et réparation de navires				
35.11.21.30	Bateaux pour le transport de personnes et transbordeurs, pour la navigation maritime	8901.10.10	GT	S	R
35.11.21.90	Transbordeurs et bateaux pour le transport de personnes autres que pour la navigation maritime	8901.10.90	p/st	S	R
35.11.22.30	Pétroliers et bateaux-citernes, pour la navigation maritime	8901.20.10	GT	S	R
35.11.22.90	Autres bateaux-citernes	8901.20.90	ct/l	S	R
35.11.23.30	Navires frigorifiques, pour la navigation maritime	8901.30.10	GT	S	R
35.11.23.90	Autres bateaux frigorifiques, autres que bateaux-citernes	8901.30.90	ct/l	S	R
35.11.24.70	Vraquiers, transporteurs de marchandises générales, porte-conteneurs, roros, de véhicules ou de gaz, etc., et autres bateaux conçus à la fois pour le transport de personnes et de marchandises, pour la navigation maritime	8901.90.10	GT	S	R
35.11.24.80	Autres bateaux sans propulsion mécanique	8901.90.91	ct/l	S	R
35.11.24.90	Autres bateaux pour le transport de marchandises, à propulsion mécanique	8901.90.99	ct/l	S	R
35.11.31.30	Bateaux de pêche, pour la navigation maritime	8902.00.1	GT @	S	R
35.11.31.90	Autres bateaux de pêche	8902.00.90	GT @	S	R
35.11.32.30	Remorqueurs	8904.00.10	p/st @	S	R
35.11.32.50	Bateaux-pousseurs, pour la navigation maritime	8904.00.91	p/st @	S	R
35.11.32.90	Autres remorqueurs et bateaux-pousseurs	8904.00.99	p/st @	S	R
35.11.33.30	Bateaux-dragueurs, pour la navigation maritime	8905.10.10	p/st	S	R
35.11.33.50	Pontons-grues et autres bateaux pour lesquels la navigation n'est qu'accessoire par rapport à la fonction principale (sauf bateaux-dragueurs, plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles, bateaux de pêche et navires de guerre), pour la navigation maritime	8905.90.10	p/st	S	R

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
35.11.33.70	Bateaux-dragueurs et autres bateaux pour lesquels la navigation n'est qu'accessoire par rapport à la fonction principale (sauf plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles, bateaux de pêche et navires de guerre), autres que pour la navigation maritime	8905 [.10.90 + .90.90]	p/st	S	R
35.11.33.93	Autres bateaux, y compris les bateaux de sauvetage autres qu'à rames, pour la navigation maritime	8906.90.10	p/st	S	R
35.11.33.95	Autres bateaux, y compris bateaux de sauvetage autres qu'à rames, autres que pour la navigation maritime	8906.90.9	p/st	S	R
35.11.40.00	Plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles	8905.20	p/st	S	R
35.11.50.00	Engins flottants (radeaux, réservoirs, caissons, coffres d'amarrage, bouées, balises, bouées en polyuréthane...)	8907	p/st @	S	R
35.11.91.00	Entretien et réparation de navires ainsi que de structures et d'engins flottants	—	—	I	
35.11.92.00	Transformation de navires	—	—	I	
35.11.93.50	Équipement de navires civils	—	—	I	
	NACE 35.12: Construction de bateaux de plaisance				
35.12.11.30	Bateaux à voile, même avec moteur auxiliaire, pour la navigation maritime, longueur ≥ 12 m	8903.91.10	p/st	S	
35.12.11.51	Bateaux à voile, même avec moteur auxiliaire, d'une longueur n'excédant pas 7,5 m, autres que pour la navigation maritime	8903.91.92	p/st	S	
35.12.11.57	Bateaux à voile, même avec moteur auxiliaire, d'une longueur > 7,5 m, < 12 m, autres que pour la navigation maritime	8903.91.99	p/st	S	
35.12.12.34	Bateaux gonflables, d'un poids ≤ 100 kg	8903.10.10	p/st	S	
35.12.12.37	Bateaux gonflables, d'un poids > 100 kg	8903.10.90	p/st	S	
35.12.13.30	Bateaux à moteur autres que hors-bord, pour la navigation maritime, d'une longueur ≥ 12 m	8903.92.10	p/st	S	
35.12.13.55	Bateaux à moteur autre que hors-bord, d'une longueur ≤ 7,5 m autres que pour la navigation maritime	8903.92.91	p/st	S	
35.12.13.57	Bateaux à moteur autre que hors-bord, d'une longueur > 7,5 m, < 12 m, autres que pour la navigation maritime	8903.92.99	p/st	S	
35.12.13.93	Autres bateaux et embarcations de plaisance et de sport, d'un poids ≤ 100 kg	8903.99.10	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
35.12.13.95	Autres bateaux et embarcations de plaisance et de sport, d'un poids > 100 kg, d'une longueur ≤ 7,5 m	8903.99.91	p/st	S	
35.12.13.97	Autres bateaux et embarcations de plaisance et de sport, d'un poids > 100 kg, d'une longueur > 7,5 m	8903.99.99	p/st	S	
35.12.90.00	Entretien, réparation, reconstruction et équipement de bateaux de plaisance	—	—	I	
	NACE 35.20: Construction de matériel ferroviaire roulant				
35.20.11.00	Locomotives et locotracteurs, à source extérieure d'électricité	8601.10	p/st	S	
35.20.12.00	Locomotives diesel-électriques	8602.10	p/st @	S	
35.20.13.30	Locomotives et locotracteurs, à accumulateurs électriques	8601.20	p/st	S	
35.20.13.90	Locomotives, autres que diesel-électriques, locotracteurs et tenders	8602.90	p/st @	S	
35.20.20.30	Automotrices et autorails, à source extérieure d'électricité	8603.10	p/st	S	
35.20.20.90	Autres automotrices et autorails (diesels)	8603.90	p/st	S	
35.20.31.00	Véhicules pour l'entretien et le service des voies ferrées et similaires	8604	p/st	S	
35.20.32.00	Voitures à voyageurs, à bagages, postales et autres voitures spéciales pour voies ferrées et similaires, autres que celles du 86.04	8605	p/st	S	
35.20.33.30	Wagons-citernes..., wagons isothermes..., wagons couverts et fermés	8606 [.10 + .20 + .91]	p/st	S	
35.20.33.50	Wagons à déchargement automatique..., wagons tombereaux à parois non amovibles d'une hauteur > 60 cm, et autres wagons	8606 [.30 + .92 + .99]	p/st	S	
35.20.40.30	Parties de véhicules pour voies ferrées ou similaires	8607	—	S	S2
35.20.40.55	Matériel fixe et appareils pour voies ferrées	8608.00.10	kg	S	S2
35.20.40.58	Parties des matériels du 86.08, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, et autres	8608.00.90	—	S	S2
35.20.40.59	Appareils mécaniques de signalisation, sécurité, contrôle... autres que pour voies ferrées	8608.00.30	kg	S	S2
35.20.91.00	Entretien et réparation de matériel ferroviaire roulant	—	—	I	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
35.20.92.00	Transformation de matériel ferroviaire roulant	—	—	I	
	NACE 35.30: Construction aéronautique et spatiale				
35.30.11.00	Moteurs à explosion, à piston, à allumage par étincelles, pour l'aviation civile	8407.10	p/st	S	
35.30.12.10	Turboréacteurs d'une poussée ≤ 25 kN, civils	8411.11	p/st	S	
35.30.12.30	Turboréacteurs d'une poussée > 25 kN, pour usages civils	8411.12	p/st	S	
35.30.12.50	Turbopropulseurs d'une puissance ≤ 1 100 kW, pour usages civils	8411.21	p/st	S	
35.30.12.70	Turbopropulseurs d'une puissance > 1 100 kW, pour usages civils	8411.22	p/st	S	
35.30.13.00	Propulseurs à réaction autres que les turboréacteurs, pour usages civils	8412.10	p/st	S	
35.30.14.30	Appareils et dispositifs pour le lancement de véhicules aériens, pour l'appontage et similaires, et leurs parties, pour usages civils	8805.10	kg	S	
35.30.14.50	Appareils au sol d'entrainement au vol et leurs parties, pour usages civils	8805.2	kg	S	
35.30.15.00	Parties de moteurs à explosion, à piston, à allumage par étincelles, pour l'aviation civile	8409.10	—	S	S2
35.30.16.00	Parties de turboréacteurs ou de turbopropulseurs, pour l'aviation civile	8411.91	—	S	
35.30.21.00	Planeurs et ailes delta, pour usages civils	8801.10	p/st	S	
35.30.22.00	Ballons et dirigeables et autres véhicules aériens non conçus pour la propulsion à moteur, pour usages civils	8801.90	kg	S	
35.30.31.30	Hélicoptères d'un poids à vide ≤ 2 000 kg, pour usages civils	8802.11	p/st	S	
35.30.31.50	Hélicoptères d'un poids à vide > 2 000 kg, pour usages civils	8802.12	p/st	S	
35.30.32.00	Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide ≤ 2 000 kg, pour usages civils	8802.20	p/st	S	
35.30.33.00	Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide > 2 000 kg, ≤ 15 000 kg, pour usages civils	8802.30	p/st	S	
35.30.34.00	Avions et autres véhicules aériens, d'un poids à vide > 15 000 kg, pour usages civils	8802.40	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
35.30.40.00	Véhicules spatiaux (satellites incl.) et leurs véhicules lanceurs, pour usages civils	8802.60	kg	S	
35.30.50.30	Hélices et rotors, et leurs parties, pour usages civils	8803.10	kg	S	S2
35.30.50.50	Trains d'atterrissage et leurs parties, pour usages civils	8803.20	kg	S	S2
35.30.50.90	Autres parties de véhicules aériens, pour usages civils	8803 [.30 + .90]	—	S	S2
35.30.91.00	Entretien et réparation d'aéronefs civils et de leurs moteurs	—	—	I	
35.30.92.30	Reconditionnement de moteurs pour l'aviation civile	—	—	I	
35.30.92.50	Reconditionnement d'hélicoptères civils	—	—	I	
35.30.92.70	Reconditionnement d'avions civils	—	—	I	
	NACE 35.41: Fabrication de motocycles				
35.41.11.00	Motocycles à moteur à piston alternatif d'une cylindrée ≤ 50 cm^3 (cyclomoteurs)	8711.10	p/st	S	
35.41.12.13	Motocycles à moteur à piston alternatif d'une cylindrée > 50 cm^3, ≤ 250 cm^3: scooters	8711.20.10	p/st	S	
35.41.12.15	Motocycles à moteur à piston alternatif d'une cylindrée > 50 cm^3, ≤ 250 cm^3, autres que scooters	8711.20.9	p/st	S	
35.41.12.30	Motocycles à moteur à piston alternatif d'une cylindrée > 250 cm^3, ≤ 500 cm^3	8711.30	p/st	S	
35.41.12.50	Motocycles à moteur à piston alternatif d'une cylindrée > 500 cm^3, ≤ 800 cm^3	8711.40	p/st	S	
35.41.12.70	Motocycles à moteur à piston alternatif d'une cylindrée > 800 cm^3	8711.50	p/st	S	
35.41.13.00	Triporteurs, side-cars, cycles à moteurs auxiliaires...	8711.90	p/st	S	
35.41.20.30	Selles de motocycles et de cyclomoteurs	8714.11	p/st	S	S2
35.41.20.90	Parties et accessoires de motocycles et de cyclomoteurs, autres que les selles	8714.19	—	S	S2
	NACE 35.42: Fabrication de bicyclettes				
35.42.10.30	Bicyclettes et autres cycles..., sans roulements à billes	8712.00.10	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
35.42.10.50	Bicyclettes et autres cycles avec roulements à billes	8712.00 (.30 + .80)	p/st	S	
35.42.20.13	Cadres de bicyclettes et autres cycles	8714.91.10	p/st	S	S2
35.42.20.15	Fourches de bicyclettes et autres cycles	8714.91.30	p/st	S	S2
35.42.20.19	Parties de cycles n.c.a.	8714 [.91.90 + .93.90 + .94.90 + .96.90 + .99.90]	—	S	S2
35.42.20.23	Jantes pour cycles	8714.92.10	p/st	S	S2
35.42.20.25	Rayons pour cycles	8714.92.90	kg	S	S2
35.42.20.27	Moyeux pour cycles	8714.93.10	p/st	S	S2
35.42.20.33	Moyeux à freins pour cycles	8714.94.10	p/st	S	S2
35.42.20.39	Autres freins pour cycles	8714.94.30	p/st @	S	S2
35.42.20.40	Selles pour cycles	8714.95	p/st @	S	S2
35.42.20.53	Pédales pour cycles	8714.96.10	pa	S	S2
35.42.20.55	Pédaliers pour cycles	8714.96.30	p/st @	S	S2
35.42.20.63	Guidons pour cycles	8714.99.10	p/st	S	S2
35.42.20.65	Porte-bagages pour cycles	8714.99.30	p/st	S	S2
35.42.20.67	Dérailleurs pour cycles	8714.99.50	p/st @	S	S2

NACE 35.43: Fabrication de véhicules pour invalides

35.43.11.30	Fauteuils roulants, véhicules pour invalides sans mécanisme de propulsion	8713.10	p/st	S	
35.43.11.90	Fauteuils roulants et véhicules pour invalides avec mécanisme de propulsion	8713.90	p/st	S	
35.43.12.00	Parties et accessoires de fauteuils roulants, ou véhicules pour invalides	8714.20	—	S	S2

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
	NACE 35.50: Fabrication de matériels de transport n.c.a.				
35.50.10.00	Autres véhicules non automobiles et remorques du SH 87.16 n.c.a.	8716.80	p/st @	S	
	NACE 36.11: Fabrication de sièges				
36.11.11.10	Sièges des types utilisés pour véhicules aériens	9401.10	p/st @	S	
36.11.11.30	Sièges des types utilisés pour véhicules automobiles	9401.20	p/st @	S	
36.11.11.55	Sièges pivotants, ajustables en hauteur, rembourrés, avec dossiers, et équipés de roulettes ou de patins	9401.30.10	p/st @	S	
36.11.11.59	Sièges pivotants, ajustables en hauteur, non rembourrés, ou sans dossiers, ou non équipés de roulettes ou patins	9401.30.90	p/st @	S	
36.11.11.70	Sièges, avec bâti en métal, rembourrés	9401.71	p/st @	S	
36.11.11.90	Sièges, avec bati en métal, non rembourrés	9401.79	p/st @	S	
36.11.12.10	Sièges autres que matériel de camping ou jardin, transformables en lits	9401.40	p/st @	S	
36.11.12.30	Sièges en rotin, osier, bambou ou matières similaires	9401.50	p/st @	S	
36.11.12.50	Sièges, avec bâti en bois, rembourrés	9401.61	p/st @	S	
36.11.12.90	Sièges, avec bâti en bois, non rembourrés	9401.69	p/st @	S	
36.11.13.00	Autres sièges du SH 9401	9401.80	p/st @	S	
36.11.14.10	Parties des sièges du SH 9401: bois	9401.90.30	—	S	
36.11.14.30	Parties des sièges du SH 9401 du genre de ceux utilisés pour les avions et autres parties de sièges	9401.90 (.10 + .80)	—	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
	NACE 36.12: Fabrication de meubles de bureau et de magasin				
36.12.11.10	Tables à dessin (autres que celles du SH 9017)	9403.10.10	p/st @	S	
36.12.11.30	Bureaux métalliques, hauteur ≤ 80 cm	9403.10.51	p/st @	S	
36.12.11.50	Meubles métalliques de bureau, autres que les tables à dessin et les bureaux d'une hauteur ≤ 80 cm	9403.10.59	p/st @	S	
36.12.11.73	Armoires à portes, à volets ou à clapets, hauteur > 80 cm	9403.10.91	p/st @	S	
36.12.11.75	Armoires à tiroirs, classeurs et fichiers, hauteur > 80 cm	9403.10.93	p/st @	S	
36.12.11.90	Meubles métalliques de bureau, autres qu'armoires, classeurs et fichiers, hauteur > 80 cm	9403.10.99	p/st @	S	
36.12.12.30	Bureaux en bois, hauteur ≤ 80 cm	9403.30.11	p/st @	S	
36.12.12.50	Meubles en bois pour bureau, autres que les bureaux, hauteur ≤ 80 cm	9403.30.19	p/st @	S	
36.12.12.70	Armoires, classeurs, fichiers en bois pour bureaux, hauteur > 80 cm	9403.30.91	p/st @	S	
36.12.12.90	Meubles en bois des types utilisés dans les bureaux, autres, hauteur > 80 cm	9403.30.99	p/st @	S	
36.12.13.00	Meubles en bois des types utilisés dans les magasins	9403.60.30	p/st @	S	
	NACE 36.13: Fabrication de meubles de cuisine				
36.13.10.50	Meubles en bois des types utilisés dans les cuisines: par éléments	9403.40.10	p/st @	S	
36.13.10.90	Meubles en bois des types utilisés dans les cuisines: autres que par éléments	9403.40.90	p/st @	S	
	NACE 36.14: Fabrication d'autres meubles				
36.14.11.00	Meubles en métal autres que pour bureaux	9403.20	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
36.14.12.30	Meubles en bois des types utilisés dans les chambres à coucher	9403.50	p/st @	S	
36.14.12.50	Meubles en bois des types utilisés dans les salles à manger et de séjour	9403.60.10	p/st @	S	
36.14.13.00	Meubles en bois autres que ceux utilisés dans les bureaux, les cuisines, les chambres à coucher, les salles à manger, de séjour et les magasins	9403.60.90	p/st @	S	
36.14.14.30	Meubles en matières plastiques	9403.70	p/st @	S	
36.14.14.50	Meubles en autres matières, y compris rotin, osier, bambou et similaires	9403.80	p/st @	S	
36.14.15.30	Parties des meubles du SH 9403 en métal	9403.90.10	—	S	S2
36.14.15.50	Parties des meubles du SH 9403, en bois	9403.90.30	—	S	
36.14.15.90	Parties des meubles du SH 9403, en autres matières	9403.90.90	—	S	
	NACE 36.15: Fabrication de matelas				
36.15.11.00	Sommiers	9404.10	p/st @	S	
36.15.12.30	Matelas, recouverts ou non, en caoutchouc alvéolaire	9404.21.10	p/st @	S	
36.15.12.50	Matelas, recouverts ou non, en matières plastiques alvéolaires	9404.21.90	p/st @	S	
36.15.12.70	Matelas, à ressorts métalliques	9404.29.10	p/st @	S	
36.15.12.90	Matelas, autres qu'à ressorts métalliques et autres qu'en caoutchouc et matières plastiques alvéolaires	9404.29.90	p/st @	S	
	NACE 36.21: Fabrication de monnaie				
36.21.10.00	Monnaies	7118	kg	S	
	NACE 36.22: Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie				
36.22.11.10	Perles de culture travaillées	7101.22	g	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
36.22.11.30	Diamants non industriels taillés ou autrement travaillés non montés, ni sertis	7102.39	c/k	S	
36.22.11.50	Pierres gemmes (à l'exclusion des diamants) autrement travaillées que sciées ou dégrossies	7103.9	g	S	
36.22.11.70	Autres pierres synthétiques ou reconstituées travaillées autres que les quartz piézo-électriques	7104.90	g	S	
36.22.12.30	Diamants industriels taillés ou autrement travaillés non montés, ni sertis	7102.29	c/k	S	
36.22.12.50	Égrisés et poudres de pierres gemmes ou de pierres synthétiques	7105	g	S	
36.22.13.30	Bijouterie, joaillerie et parties en métaux précieux, même plaqués ou doublés de métaux précieux	7113	—	S	
36.22.13.51	Articles d'orfèvrerie et leurs parties en argent massif même revêtu, plaqué ou doublé d'autres métaux précieux	7114.11	—	S	
36.22.13.53	Articles d'orfèvrerie et leurs parties en métaux précieux autres que l'argent massif même revêtu plaqué ou doublé de métaux précieux	7114.19	—	S	
36.22.13.55	Articles d'orfèvrerie et leurs pârties en métaux communs plaqués ou doublés de métaux précieux	7114.20	—	S	
36.22.14.30	Ouvrages en métaux précieux ou en plaqué ou doublé de métaux précieux autres que les catalyseurs	7115.90	kg	S	
36.22.14.50	Ouvrages en perles fines ou de culture, en pierres gemmes ou synthétiques ou reconstitués	7116	g	S	
36.22.14.70	Catalyseurs sous forme de toiles ou de treillis en platine	7115.10	kg	S	

NACE 36.30: Fabrication d'instruments de musique

36.30.11.10	Pianos droits neufs même automatiques	9201.10.10	p/st	S	
36.30.11.30	Pianos à queue même automatiques	9201.20	p/st	S	
36.30.11.50	Clavecins et instruments à cordes à clavier	9201.90	p/st @	S	
36.30.12.35	Violons	9202.10.10	p/st	S	
36.30.12.39	Instruments à cordes frottées à l'aide d'un archet autres que violons	9202.10.90	p/st	S	
36.30.12.50	Guitares	9202.90.30	p/st	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
36.30.12.90	Instruments de musique à cordes, autres que frottées ou que guitares	9202.90.80	p/st	S	
36.30.13.10	Orgues, harmoniums et similaires à clavier et à anches libres métalliques	9203	p/st @	S	
36.30.13.30	Accordéons et instruments similaires	9204.10	p/st	S	
36.30.13.50	Harmonicas à bouche	9204.20	p/st	S	
36.30.14.10	Instruments à vent dits «cuivres»	9205.10	p/st	S	
36.30.14.40	Autres instruments à vent du N° 9205, autres que cuivres	9205.90	p/st @	S	
36.30.15.10	Orgues électroniques	9207.10.10	p/st	S	
36.30.15.33	Pianos digitaux	9207.10.30	p/st	S	
36.30.15.37	Synthétiseurs à claviers	9207.10.50	p/st	S	
36.30.15.40	Claviers électroniques et autres instruments électriques à clavier	9207.10.80	p/st @	S	
36.30.15.50	Guitares électriques	9207.90.10	p/st	S	
36.30.15.90	Instruments électriques ou électroniques, autres du 9207.90.90	9207.90.90	p/st @	S	
36.30.16.30	Instruments de musique à percussion	9206	p/st @	S	
36.30.16.50	Boîtes à musique, autres instruments non repris au SH 92	9208	p/st @	S	
36.30.17.30	Métronomes et diapasons, mécanismes pour boîtes à musique	9209 [.10 + .20]	p/st @	S	
36.30.17.50	Cordes harmoniques	9209.30	p/st @	S	
36.30.18.13	Parties et accessoires de pianos	9209.91	—	S	
36.30.18.15	Parties et accessoires des instruments de musique du N° 9203	9209.93	—	S	
36.30.18.17	Parties et accessoires des instruments de musique du N° 9207	9209.94	—	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
36.30.18.30	Parties et accessoires des instruments de musique du N° 9202	9209.92	—	S	
36.30.18.95	Parties et accessoires des instruments de musique du SH 9205	9209.99.30	—	S	
36.30.18.97	Autres parties et accessoires d'instruments de musique	9209.99.7	—	S	
36.30.92.00	Services de réparation et d'entretien d'instruments de musique	—	—	I	
	NACE 36.40: Fabrication d'articles de sport				
36.40.11.33	Skis de fond	9506.11.10	pa	S	
36.40.11.35	Skis autres que les skis de fond	9506.11 (.2 + .80)	pa	S	
36.40.11.37	Fixations et autre matériel pour skis de neige	9506 [.12 + .19]	—	S	
36.40.11.53	Patins à glace, y compris les chaussures auxquelles sont fixés des patins	9506.70.10	pa	S	
36.40.11.55	Patins à roulettes, y compris les chaussures auxquelles sont fixés des patins	9506.70.30	pa	S	
36.40.11.57	Parties et accessoires des patins à glace et à roulettes	9506.70.90	—	S	
36.40.12.00	Skis nautiques, aquaplanes, planches à voile et autre matériel pour la pratique des sports nautiques	9506.2	—	S	
36.40.13.00	Articles et matériel d'athlétisme ou de gymnastique	9506.91	—	S	
36.40.14.10	Gants et moufles de sport en cuir naturel ou reconstitué	4203.21	pa	S	
36.40.14.30	Clubs de golf et autres matériels pour le golf	9506.3	—	S	
36.40.14.50	Articles et matériel pour le tennis de table	9506.40	—	S	
36.40.14.63	Raquettes de tennis, même non cordées	9506.51	p/st @	S	
36.40.14.65	Raquettes de badmington ou similaires, même non cordées	9506.59	p/st @	S	
36.40.14.80	Ballons et balles autres que balles de golf et de tennis de table	9506.6	p/st @	S	
36.40.14.90	Autres articles et matériel de sport n.c.a. du SH 9506	9506.99	—	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
36.40.15.30	Cannes, hameçons même montés sur avançons et moulinets pour la pêche	9507 [.10 + .20 + .30]	—	S	
36.40.15.50	Autres articles de pêche; leurres autres qu'en 92.08 et 97.05, et articles de chasse similaires	9507.90	—	S	
	NACE 36.50: Fabrication de jeux et jouets				
36.50.11.00	Poupées représentant uniquement l'être humain, même habillées	9502.10	p/st @	S	
36.50.12.30	Animaux ou créatures jouets non humains, rembourrés	9503.41	p/st @	S	
36.50.12.53	Animaux ou créatures jouets non humains, en bois, non rembourrés	9503.49.10	p/st @	S	
36.50.12.55	Animaux ou créatures jouets non humains, en matières plastiques, non rembourrés	9503.49.30	p/st @	S	
36.50.12.59	Animaux ou créatures jouets non humains, en matières autres que le bois et le plastique, non rembourrés	9503.49.90	p/st @	S	
36.50.13.30	Vêtements et accessoires (chapeaux, chaussures) pour poupées	9502.91	—	S	
36.50.13.50	Autres parties et accessoires de poupées	9502.99	—	S	
36.50.20.30	Trains électriques, y compris rails, signaux et autres accessoires	9503.10	—	S	
36.50.20.55	Modèles réduits animés ou non, à assembler, en plastique (à l'exclusion des trains électriques)	9503.20.10	p/st @	S	
36.50.20.59	Modèles réduits animés ou non, à assembler, en autres matières que les matières plastiques	9503.20.90	p/st @	S	
36.50.20.93	Autres assortiments et jouets de construction en bois	9503.30.10	p/st @	S	
36.50.20.95	Autres assortiments et jouets de construction en matières plastiques	9503.30.30	p/st @	S	
36.50.20.99	Autres assortiments et jouets de construction en autres matières que le bois ou les plastiques	9503.30.90	p/st @	S	
36.50.31.30	Landaus et poussettes pour poupées	9501.00.10	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
36.50.31.50	Jouets à roues conçus pour être montés par les enfants: par exemple, tricycles, trottinettes et autos à pédales...	9501.00.90	p/st @	S	
36.50.32.50	Puzzles, en bois	9503.60.10	p/st @	S	
36.50.32.90	Puzzles, autres qu'en bois	9503.60.90	p/st @	S	
36.50.33.10	Instruments et appareils de musique-jouets	9503.50	p/st @	S	
36.50.33.30	Assortiments ou panoplies jouets	9503.70	p/st @	S	
36.50.33.43	Autres jouets et modèles à moteur, en matières plastiques	9503.80.10	p/st @	S	
36.50.33.49	Autres jouets et modèles à moteur en autres matières que le plastique	9503.80.90	p/st @	S	
36.50.33.50	Armes-jouets	9503.90.10	p/st @	S	
36.50.33.63	Jouets en matières plastiques n.c.a.	9503.90 (.32 + .34)	—	S	
36.50.33.65	Jouets en caoutchouc n.c.a.	9503.90.35	—	S	
36.50.33.67	Jouets en matières textiles n.c.a.	9503.90.37	—	S	
36.50.33.73	Autres jouets en métal: modèles miniatures obtenus par moulage	9503.90.51	—	S	
36.50.33.75	Autres jouets en métal: autres que les modèles miniatures	9503.90.55	—	S	
36.50.33.79	Autres jouets en autres matières du SH 9503	9503.90.99	—	S	
36.50.41.00	Cartes à jouer	9504.40	kg	S	
36.50.42.00	Jeux vidéo des types utilisables avec un récepteur de télévision	9504.10	p/st @	S	
36.50.43.10	Billards et leurs accessoires	9504.20	p/st @	S	
36.50.43.30	Jeux à monnayeurs (bowlings exclus)	9504.30	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
36.50.43.55	Circuits électriques de voitures automobiles (jeux de compétition)	9504.90.10	p/st @	S	
36.50.43.59	Autres articles pour jeux de société	9504.90.90	kg	S	
	NACE 36.61: Bijouterie de fantaisie				
36.61.10.30	Boutons de manchettes et similaires, en métaux communs, même argentés, dorés ou platinés	7117.11	kg	S	
36.61.10.50	Bijouterie fantaisie en métaux communs, même argentée, dorée, platinée	7117.19	kg	S	
36.61.10.90	Bijouterie fantaisie autre qu'en métaux communs	7117.90	kg	S	
	NACE 36.62: Industrie de la brosserie				
36.62.11.10	Balais, balayettes de matières végétales, en bottes liées, emmanchés ou non	9603.10	p/st	S	
36.62.11.30	Balais mécaniques pour emploi à la main autres qu'à moteur	9603.90.10	p/st	S	
36.62.11.50	Brosses et balais-brosses pour l'entretien des surfaces, pour le ménage, y.c. brosses à vêtements ou à chaussures; brosserie pour la toilette des animaux	9603.90.91	p/st @	S	
36.62.11.90	Autres brosses, n.c.a.	9603.90.99	p/st @	S	
36.62.12.10	Brosses à dents	9603.21	p/st	S	
36.62.12.35	Brosses à cheveux	9603.29.30	p/st	S	
36.62.12.37	Brosses à cils et à ongles, et autres brosses pour la toilette des personnes	9603.29.80	p/st @	S	
36.62.12.50	Pinceaux à écrire, pinceaux et brosses pour artistes	9603.30.10	p/st	S	
36.62.12.70	Pinceaux pour l'application de produits cosmétiques	9603.30.90	p/st	S	
36.62.13.30	Brosses et pinceaux à peindre, à badigeonner, à vernir ou similaire	9603.40.10	p/st	S	
36.62.13.50	Tampons et rouleaux à peindre	9603.40.90	p/st	S	
36.62.13.70	Brosses constituant des parties de machines, appareils, véhicules	9603.50	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
	NACE 36.63: Autres activités manufacturières n.c.a.				
36.63.10.00	Attractions foraines (manèges, tirs, cirques, ménageries, théatres ambulants)	9508	—	S	
36.63.21.13	Stylos et crayons à bille, à encre liquide	9608.10.10	p/st	S	
36.63.21.15	Stylos et crayons à bille avec corps, capuchon en métaux précieux ou en plaqué ou doublé de métaux précieux.., autres qu'à encre liquide	9608.10.30	p/st	S	
36.63.21.17	Stylos et crayons à bille, avec cartouche remplaçable, autres qu'en métaux précieux… à encre liquide	9608.10.91	p/st	S	
36.63.21.19	Stylos et crayons à bille: autres (jetables)	9608.10.99	p/st	S	
36.63.21.30	Stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses	9608.20	p/st	S	
36.63.21.50	Porte-mine	9608.40	p/st	S	
36.63.22.30	Stylos à plume et autres stylos, à dessiner à encre de chine	9608.31	p/st	S	
36.63.22.55	Stylos à plume et autres stylos avec corps, capuchon en métaux précieux (ou en plaqué, ou doublé de métaux précieux) autres qu'à dessiner ou à encre de chine	9608.39.10	p/st	S	
36.63.22.59	Autres stylos du SH 9608.3	9608.39.90	p/st	S	
36.63.23.10	Assortiments d'articles relevant d'au moins deux des rubriques ci-dessus	9608.50	kg	S	
36.63.23.35	Cartouches de rechange pour stylos et crayons à bille à encre liquide	9608.60.10	p/st	S	
36.63.23.39	Cartouches de rechange autres qu'à encre liquide	9608.60.90	p/st	S	
36.63.23.53	Plumes à écrire et becs pour plumes	9608.91	kg	S	
36.63.23.55	Autres articles pour l'écriture du SH 9608	9608.99	—	S	
36.63.24.10	Crayons à gaine	9609.10	p/st @	S	
36.63.24.30	Mines pour crayons ou porte-mine	9609.20	p/st @	S	
36.63.24.50	Pastels, fusains, craies à écrire ou à dessiner, craies de tailleur	9609.90	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
36.63.25.10	Ardoises, tableaux pour l'écriture, le dessin, même encadrés	9610	p/st @	S	
36.63.25.30	Dateurs, cachets, numéroteurs, composteurs et similaires, à main	9611	p/st @	S	
36.63.25.50	Tampons encreurs	9612.20	p/st @	S	
36.63.25.70	Rubans encreurs	9612.10	p/st @	S	
36.63.31.30	Parapluies, ombrelles et parasols	6601	p/st	S	
36.63.31.50	Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles similaires	6602	p/st @	S	
36.63.32.00	Parties, garnitures et accessoires pour les articles des SH 6601 et 6602	6603	—	S	
36.63.33.33	Boutons-pression et leurs parties	9606.10	kg	S	
36.63.33.35	Boutons en matières plastiques, non recouverts de matières textiles	9606.21	kg	S	
36.63.33.37	Boutons en métaux communs, non recouverts de matières textiles	9606.22	kg	S	
36.63.33.39	Autres boutons du SH 9606.2	9606.29	kg	S	
36.63.33.50	Fermetures à glissière	9607.1	m	S	
36.63.34.30	Formes pour boutons et autres parties de boutons, ébauches de boutons	9606.30	kg	S	
36.63.34.50	Parties de fermetures à glissière	9607.20	—	S	
36.63.40.00	Linoléums, revêtements de sol: enduits sur support textile, même découpés	5904	m^2	S	
36.63.50.30	Cheveux remis et préparés, laine préparée pour perruques ou similaires	6703	kg	S	
36.63.50.50	Perruques, barbes, sourcils, cils, mèches et articles analogues en cheveux, poils ou matières textiles; ouvrages en cheveux n.c.a.	6704	kg	S	
36.63.61.10	Briquets et allumeurs même mécaniques ou électriques	9613 [.10 + .20 + .80]	p/st @	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
36.63.61.30	Pipes et têtes de pipes	9614.20.80	p/st	S	
36.63.61.50	Fume-cigares, fume-cigarettes et leurs parties	9614.90	kg	S	
36.63.61.70	Ébauchons de pipes, en bois ou en racine	9614.20.20	kg	S	
36.63.62.10	Ferrocerium et autres alliages pyrophoriques, sous toutes formes, torches, flambeaux, allume-feu...	3606.90	kg	S	
36.63.62.30	Parties de briquets et allumeurs, autres que pierres et mèches	9613.90	—	S	
36.63.63.00	Allumettes, autres que les articles de pyrotechnie du SH 3604	3605	kg	S	
36.63.64.00	Gaz et combustibles liquides pour briquets et allumeurs d'une capacité ≤ 300 cm^3	3606.10	p/st @	S	
36.63.71.30	Articles pour fêtes de Noël	9505.10	—	S	
36.63.71.50	Articles pour fêtes, carnaval ou divertissements autres que pour fêtes de Noël	9505.90	—	S	
36.63.72.30	Landaus, poussettes, et voitures similaires	8715.00.10	p/st	S	
36.63.72.50	Parties de landaus, poussettes, et voitures similaires	8715.00.90	—	S	
36.63.73.15	Peignes, barrettes, et similaires, en caoutchouc durci ou en matières plastiques	9615.11	kg	S	
36.63.73.19	Peignes, barrettes et articles similaires en matières autres que le caoutchouc durci ou les matières plastiques	9615.19	kg	S	
36.63.73.30	Épingles à cheveux, bigoudis et articles similaires pour la coiffure (appareils du SH 8516 excl.), et leurs parties	9615.90	kg	S	
36.63.73.50	Vaporisateurs de toilette, leurs montures et têtes de montures	9616.10	kg	S	
36.63.73.70	Houppes, houppettes à poudre, ou pour l'application d'autres cosmétiques ou produits de toilette	9616.20	p/st @	S	
36.63.74.00	Instruments, appareils et modèles de démonstration exclusivement, pour l'enseignement, les expositions...	9023	kg	S	
36.63.75.00	Bougies, chandelles, cierges et articles similaires	3406	kg	S	
36.63.76.50	Fleurs, feuillages et fruits artificiels..., en matières plastiques	6702.10	—	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
36.63.76.90	Fleurs, feuillages et fruits artificiels..., en autres matières que les plastiques	6702.90	—	S	
36.63.77.10	Ouvrages en boyaux (dont cordes), en baudruche, en vessies ou en tendons	4206	kg	S	
36.63.77.20	Peaux et parties d'oiseaux avec plumes ou duvet (à l'exclusion des articles du N° 0505), tuyaux et tiges de plumes, travaillés	6701	kg	S	
36.63.77.30	Ivoire, os, écaille, corne... et autres matières animales à tailler, travaillés, et ouvrages en ces matières	9601	kg	S	
36.63.77.40	Matières végétales ou minérales à tailler, travaillées et ouvrages en ces matières	9602	kg	S	
36.63.77.50	Tamis et cribles, à main	9604	kg	S	
36.63.77.70	Bouteilles isolantes et autres récipients isothermiques montés, et leurs parties à l'exclusion des ampoules en verre	9617	kg	S	
36.63.77.90	Mannequins et articles similaires: automates, scènes animées pour étalages	9618	kg	S	
	NACE 99.t: Code T				
27.10.T1.10	Fontes brutes	—	kg	V	A1
27.10.T1.21	Acier brut: aciers non alliés obtenus dans les fours électriques	—	kg	V	B1
27.10.T1.22	Acier brut: aciers non alliés obtenus par d'autres procédés que dans les fours électriques	—	kg	V	B1
27.10.T1.31	Acier brut: aciers alliés autres qu'inoxydables obtenus dans les fours électriques	—	kg	V	B2
27.10.T1.32	Acier brut: aciers alliés autres qu'inoxydables obtenus par d'autres procédés que dans les fours électriques	—	kg	V	B2
27.10.T1.41	Acier brut: aciers inoxydables et réfractaires obtenus dans les fours électriques	—	kg	V	B3
27.10.T1.42	Acier brut: aciers inoxydables et réfractaires obtenus par d'autres procédés que dans les fours électriques	—	kg	V	B3
27.10.T2.11	Produits plats laminés à chaud, enroulés (larges bandes), d'une largeur de 600 mm ou plus	—	kg	V	C1
27.10.T2.12	Produits plats laminés à chaud, enroulés (larges bandes), d'une largeur inférieure à 600 mm	—	kg	V	C2

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
27.10.T2.21	Tôles laminées à chaud sur trains à larges bandes	—	kg	V	C3
27.10.T2.22	Tôles et larges plats, laminés à chaud sur des trains autres qu'à larges bandes	7208 [.51 + .52 + .53 + .90] + 7210.90.30 + 7211.13 + 7219.21 + 7225 [.40 (.12 + .40 + .60) + .99]	kg	V	
27.10.T2.31	Fil machine laminé à chaud	7213 + 7221 + 7227 [.20 + .90 (.10 + .95)]	kg	V	
27.10.T2.41	Ronds à béton	7214 [.20 + .99.10]	kg	V	
27.10.T2.42	Autres barres laminées	7214 [.10 + .30 + .91 + .99 (.3 + .50 + .7 + .95)] + 7222.1 + 7228 [.20 (.10 + .91) + .30 + .40 + .60.20 + .80]	kg	V	
27.10.T2.43	Profilés légers laminés à chaud et forgés d'une hauteur inférieure à 80 mm	7216 [.10 + .2 + .40 + .50 + .99] + 7222.40.10 + 7228.70.10	kg	V	
27.10.T2.44	Profilés lourds	7216.3	kg	V	
27.10.T2.51	Palplanches	7301.10	kg	V	
27.10.T2.52	Éléments de voies ferrées	7302	kg	V	
27.10.T2.60	Profilés obtenus par soudage	7301.20	kg	V	
27.10.T3.10	Tôles et bandes laminées à froid, fer noir, largeur ≥ 600 mm	7209 [.15 + .16.90a + .17.90a + .18.9a + .25 + .26.90a + .27.90a + .28.90a + .90a] + 7225.50 + 7219 [.3 + .90]	kg	V	
27.10.T3.20	Tôles et bandes magnétiques	7209 [.16 (.10 + .90b) + .17 (.10 + .90b) + .18 (.10 + .9b) + .26 (.10 + .90b) + .27 (.10 + .90b) + .28 (.10 + .90b) + .90b] + 7225 [.11 + .19.90]	kg	V	
27.10.T3.30	Fer-blanc, autres tôles étamées et fer chromé (ECCS)	7210 [.1 + .50 + .70.10 + .90.40] + 7212 [.10.10 + .40.20]	kg	V	
27.10.T3.40	Tôles revêtues par trempe à chaud	7210 [.20 + .4 + .6 + .90.80] + 7225.92	kg	V	
27.10.T3.50	Tôles revêtues par électrolyse	7210.30 + 7225.91	kg	V	
27.10.T3.60	Tôles revêtues de matières organiques	7210.70.80	kg	V	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
		NACE 99.z: Code Z			
15.70.10.Z3	Préparations pour l'alimentation des animaux (excl. aliments pour chiens et chats, c.v.d.)	2309.90 [.10 + .20 + .3 + .4 + .5 + .70 + .9]	kg	S	
17.10.43.Z1	Fils de coton, en fibres non peignées, n.c.v.d.	5205 [.1 + .3] + 5206 [.1 + .3]	kg	T	
17.10.43.Z2	Fils de coton, en fibres peignées, n.c.v.d.	5205 [.2 + .4] + 5206 [.2 + .4]	kg	T	
17.10.53.Z1	Fils de mélanges de fibres synthétiques et de laine, n.c.v.d.	5509 [.52 + .61 + .91]	kg	T	
17.20.20.Z1	Tissus de coton, d'un poids ≤ 200 g/m² (ceux en fils de diverses couleurs et gaze à pansement excl.)	5208 [.1 + .2 + .3 + .5] + 5210 [.1 + .2 + .3 + .5] + 5212.1 – 5208 [.11.10 + .21.10] – 5212.14	m²	T	
17.20.20.Z3	Tissus de coton, d'un poids > 200 g/m² (ceux en fils de diverses couleurs excl.)	5209 [.1 + .2 + .3 + .5] + 5211 [.1 + .2 + .3 + .5] + 5212 [.21 + .22 + .23 + .25]	m²	T	
17.20.20.Z5	Tissus de coton en fils de diverses couleurs (à l'exclusion des tissus dits «denim»)	5208.4 + 5209 [.41 + .43 + .49] + 5210.4 + 5211 [.41 + .43 + .49] + 5212 [.14 + .24]	m²	T	
26.60.13.Z1	Tuyaux et autres ouvrages non structurels, en ciment, béton ou pierre artificielle, même armés, y compris les accessoires	6810.99	kg	S	
27.10.31.Z0	Lingots, autres formes primaires et demi-produits longs, en aciers non alliés	7206 + 7207 [.11 + .19 + .20 (.1 + .5 + .80)]	kg	S	
27.10.32.Z0	Lingots, autres formes primaires et demi-produits longs, en aciers inoxydables	7218 [.10 + .99]	kg	S	
27.10.33.Z0	Lingots, autres formes primaires et demi-produits longs, en aciers autres qu'inoxydables	7224 [.10 + .90 (.0 + .18 + .3 + .90)]	kg	S	
27.10.41.Z5	Produits plats enroulés, laminés à chaud, d'une largeur de 600 mm ou plus, en aciers inoxydables	7219.1	kg	S	
27.10.41.Z6	Produits plats enroulés, laminés à chaud, d'une largeur inférieure à 600 mm, en aciers inoxydables	7220.1	kg	S	
27.10.71.Z0	Tôles et bandes laminées à froid, non revêtues (y compris les tôles magnétiques et les bandes simplement traitées à la surface), d'une largeur de 600 mm ou plus, en aciers autres qu'inoxydables	7209 [.15 + .16.90 + .17.90 + .18.9 + .25 + .26.90 + .27.90 + .28.90 + .90] + 7225.50	kg	S	
27.32.10.Z5	Feuillards laminés à froid et bandes laminées à froid refendues, en aciers non alliés et en aciers alliés autres qu'inoxydables, d'une largeur < 600 mm	7211 [.2 + .90] + 7226.92	kg	S	

PRODCOM	Description	Référence à la nomenclature du commerce extérieur de 2006 (SH/NC)	Volume Unité physique	P	Référence aux notes
27.32.10.Z6	Feuillards laminés à froid et bandes laminées à froid refendues, en aciers inoxydables (sauf feuillards magnétiques isolés, ondulés, feuillards dentelés ou bisotés), d'une largeur < 600 mm	7220 [.20 + .90]	kg	S	
27.32.20.Z1	Feuillards laminés à froid et bandes laminées à froid refendues, en aciers non alliés, revêtus de métal par trempe à chaud ou par électrolyse, d'une largeur < 600 mm	7212 [.10.90 + .20 + .30 + .50]	kg	S	
27.32.20.Z2	Feuillards laminés à froid et bandes laminées à froid refendues, en aciers non alliés revêtus de matières organiques, d'une largeur < 600 mm	7212.40	kg	S	
39.99.00.Z0	Constructions préfabriquées, en matières plastiques, en ciment ou en aluminium	9406.00.80	—	S	

@ = unité différente de celle de la NC.